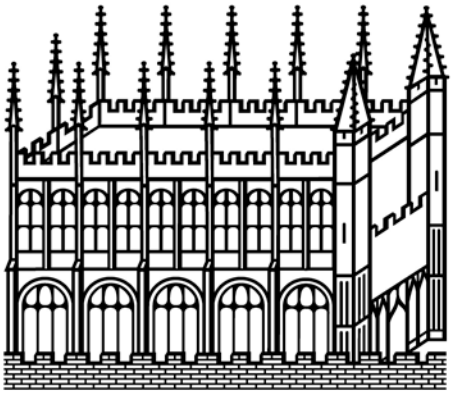

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

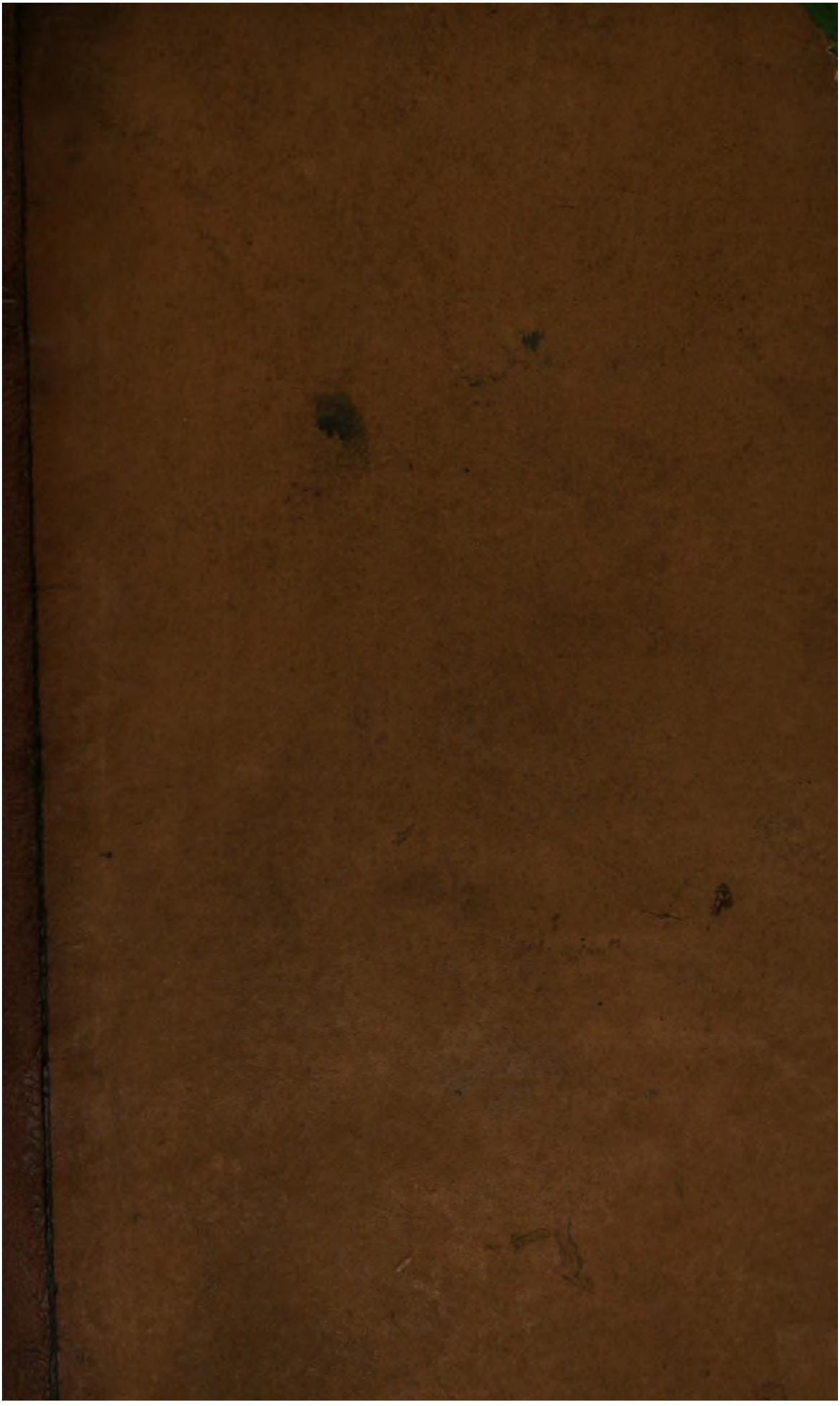

G 13

33 6 13.

St Marc Boit. 5. 166.
La Monn. 2. 288
Archimb. 1. 162
J. B. Rouss. Lettr. 2. 68
Gueudev. Censeur p. 213, 215.
Bibl. franç. 40, 322, 324
Déb. [illegible] 6, 245

LE CHEF-D'OEUVRE

D'UN

INCONNU.

TOME PREMIER.

*Se vend à l'*IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE,
et chez les Libraires suivans :

BARROIS, l'aîné et fils, rue de Savoye.
RENOUARD, rue St.-André-des-Arcs.
COLNET, quai Voltaire, au coin de la rue du Racq.
DELAUNAY, palais du Tribunat, 2.e galerie de bois.

CHRYSOSTOMUS MATHIANASIUS. D.R.Q.S.M.D.III.
Quand il écrit, ce Docteur si parfait,
Quelque grand que soit le Volume,
Les Graces tiennent le Cornet
Et Mercure conduit la plume.
Apelles Pinxit
Calotin Sculpsit

LE CHEF-D'ŒUVRE D'UN INCONNU,

POËME

Heureusement découvert et mis au jour, avec des Remarques savantes et recherchées.

Par M. le Docteur
CHRISOSTOME MATHANASIUS.

NEUVIÈME ÉDITION.

Dans laquelle on trouve, outre les pièces qui ont paru dans toutes les Editions précédentes, l'Anti-Mathanase, ou Critique du Chef-d'œuvre d'un Inconnu, une Notice sur la vie et les ouvrages de M. de SAINT-HYACINTHE, et des Notes.

Par P. X. LESCHEVIN.

TOME PREMIER.

PARIS,
IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE,
Rue Gît-le-Cœur.

1807.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
OF OXFORD
8 MAR 1943

PRÉFACE
DE
CETTE NOUVELLE ÉDITION.

S'IL est vrai qu'on doive juger du mérite réel d'un ouvrage, par la durée de l'estime avec laquelle il a été accueilli, lors de sa publication, on conviendra, sans peine, qu'il n'a jamais été publié d'ouvrage satyrique d'un mérite plus incontestable que le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. Ce livre, dont le but principal fut de verser le ridicule sur les commentateurs, se rattache encore à l'histoire de notre littérature, pour les trente premières années du 18.e siècle, par les traits qu'il dirige sur une partie des ouvrages publiés pendant cette

période, ou sur leurs auteurs. Lorsqu'il parut, pour la première fois, en 1714, l'originalité du plan, son exécution par-tout spirituelle, les allusions piquantes, les observations malignes, dont il est rempli, sur des auteurs vivans, dont quelques uns prétendoient exclusivement au titre d'érudit, et dont l'arrogance pédantesque excitoit, depuis long-temps, l'indignation des véritables savans; tout dans cet ouvrage, concourut à lui assurer le succès le plus brillant et le plus prompt. Les éditions se succédèrent avec rapidité; et, dans l'incertitude où l'on étoit alors sur le nom de l'auteur, on n'hésita pas à attribuer l'ouvrage à plusieurs de nos littérateurs les plus distingués. Quelques traits hardis ayant fait prohiber, en France, les trois premières éditions, l'au-

teur en donna une quatrième, où ces traits furent supprimés ; et des pièces nouvelles qu'il avoit fait entrer dans celle-ci, furent remplacées par d'autres dans la sixième édition, la dernière que l'on tienne de lui. D'où il résulte que, pour posséder l'ouvrage dans son entier, et tel que l'auteur l'a conçu et développé dans ses trois éditions, il faut se les procurer toutes trois ; réunion qu'il est très-difficile d'effectuer, vu la rareté de la quatrième.

Le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* n'a perdu que la portion de mérite qui résulte de l'époque à laquelle il a été publié ; il est encore du petit nombre des ouvrages satyriques auxquels les gens de goût ont conservé une estime particulière, et ils persisteront d'autant plus sûrement dans cette disposition,

qu'il est une des pièces les plus importantes du fameux procès sur les Anciens et les Modernes, qui, renouvellé au commencement du siècle dernier, divisa de nouveau nos plus célèbres littérateurs. Cependant, plus nous nous éloignons de l'époque de ces démêlés, et du temps auquel ont paru les ouvrages contre lesquels sont dirigées les critiques contenues dans le commentaire sur le *Chef-d'œuvre*, plus il devient difficile au lecteur de comprendre une foule de passages satyriques, quelquefois relatifs à l'histoire du temps, et dont chacun pouvoit alors faire soi-même l'application, mais qui sont devenus, pour la plupart, d'une intelligence presque impossible, sans des recherches très-multipliées.

Cet inconvénient, joint à celui de la dissemblance des éditions,

m'ayant paru ôter une partie de son prix à une composition agréable, dont le plan, vraiment original, a été exécuté de manière à lui procurer un succès durable, j'ai entrepris de réunir en une seule édition, les agrémens et l'intérêt épars dans les trois éditions primitives; en restituant, d'abord, les passages qui avoient amené la prohibition de la première, et les pièces supprimées, tant dans celle-ci que dans la quatrième; et ensuite, en accompagnant de notes explicatives, les passages où elles se font desirer.

M. de Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre*, n'a été connu, pendant longtemps, que par les rapports mensongers et calomnieux de quelques personnes, ou intéressées à le perdre dans l'opinion, ou tenant au parti de ses ennemis. M. Lévesque de Burigny, son ami de

tous les temps (1), a le premier déchiré le voile, et montré en M. de Saint-Hyacinthe, l'homme estimable et modeste, qui, dans le temps où ses ouvrages jouissoient d'un succès mérité, n'avoit jamais été annoncé pour leur auteur, que par la voix de ses amis, et dont la conduite avoit toujours été irréprochable, quoi qu'en aient pu dire des antagonistes puissans. L'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Saint-Hyacinthe n'avoit jamais été écrite. Les élémens en étoient épars dans les journaux littéraires et dans quelques recueils, et, malgré la contradiction qui se fait remarquer dans la plupart des notions qui se présentoient à moi, je n'ai pas hésité à entreprendre de chercher la vérité dans ce dé-

(1) Voyez Note *bbb* du second volume.

dale. Les principaux matériaux de la notice que je présente aujourd'hui, se trouvent dans la Bibliothèque manuscrite des auteurs orléanais (*a*), dans les Mémoires historiques et critiques de M. Grosley de Troyes, sur plusieurs de ses illustres concitoyens (*b*), la Lettre de M. de Burigny (*c*) à M. l'Abbé de Saint-Léger, sur les démêlés de M. de Voltaire avec M. de Saint-Hyacinthe (1), l'extrait de cette lettre donné par M. Freron (2), et dans les journaux du temps.

Dans toutes les éditions du *Chef-d'oeuvre d'un Inconnu*, si l'on en excepte les quatrième et sixième, surveillées par l'auteur lui-même, et qui sont rares, surtout la quatrième, les citations françaises,

(1) *Londres* (*Paris*) *Valade*, 1780.
(2) Année littéraire, 1780, tome 3.

grecques et latines, fourmillent de fautes grossières qu'il étoit important de faire disparoître. J'ai collationné avec la plus grande attention, les passages latins sur les éditions les plus estimées des classiques, et mon savant ami, M. Chardon de la Rochette, l'un des hommes les plus versés dans la littérature ancienne, a soigneusement corrigé toutes les citations grecques. Il a rédigé lui-même un article très-intéressant (1), sur les diverses éditions du *Chef-d'oeuvre d'un Inconnu*.

Il entroit encore dans mon plan d'offrir des notions sur quelques ouvrages cités dans le *Chef-d'œuvre*, sans nom d'auteur, ou sur quelques hommes de lettres dont il n'est pas fait mention dans nos dictionnaires historiques. J'ai trou-

(1) Magasin Encyclopédique, an 5, tome 3.

vé des secours très-précieux dans la bienveillance de M. Barbier, bibliothécaire du Conseil d'État, que ses travaux sur la bibliographie et l'histoire littéraire, ont déjà placé aux premiers rangs (*d*), et dans celle de son respectable ami, M. Adry (*e*), auquel on doit, sur les mêmes matières, des ouvrages justement estimés, qui font attendre avec beaucoup d'impatience les autres compositions dont on sait qu'il s'occupe.

Il ne m'a pas semblé suffisant de présenter la série des ouvrages que je crois être autorisé à considérer comme appartenant à M. de Saint-Hyacinthe. Cet auteur n'ayant mis son nom en tête d'aucun de ses écrits, quelques personnes ont accordé assez de confiance à des suppositions vagues, qui se rencontrent dans les jour-

naux du temps, pour lui en attribuer auxquels il n'a pas eu la moindre part. Les auteurs de quelques uns de ces ouvrages sont connus maintenant, et en les leur restituant, j'ai remonté à la source des erreurs qui les en avoient privés.

Le *Chef-d'oeuvre d'un Inconnu* a indiqué aux amis de la satyre, une manière nouvelle de l'exercer, et leur a montré comment on pouvoit signaler aux gens de goût les défauts d'un ouvrage, sans en offenser personnellement l'auteur. Cet exemple venoit d'autant plus à propos, que depuis quelques années, la critique n'étoit plus que l'art d'entasser les injures et les imputations les plus calomnieuses, et qu'en lisant la censure d'un écrit, on étoit obligé, avant de parvenir à l'exposé des faits, de traverser un torrent d'invectives

contre la personne de l'écrivain. Comme il a été assez fréquemment imité depuis, sinon avec le même talent que dans l'ouvrage original, du moins d'une manière fort agréable, il m'a paru piquant de rapprocher de celui-ci, une courte analyse de quelques-unes des imitations qui en ont été faites, tant dans notre langue que dans d'autres.

L'*Anti-Mathanase*, publié à Utrecht, en 1729, est, malgré son titre, moins la critique que l'imitation du *Chef-d'oeuvre d'un Inconnu*. Son extrême rareté, et les pièces agréables qu'il renferme, m'ont déterminé à le faire entrer dans cette édition. L'opinion qui attribue cet ouvrage à M. de Saint Hyacinthe lui même, sera discutée en son temps.

Il est facile de se convaincre par cet exposé, que je n'ai rien né-

gligé pour que cette nouvelle édition fut digne de l'estime des amis des lettres. Si j'en juge par le succès qui a constamment accompagné les nombreuses éditions du *Chef-d'oeuvre d'un Inconnu*, celles même les plus fautives, pour le texte et les citations, et les moins soignées dans leur exécution typographique, j'ai lieu d'espérer que celle-ci sera favorablement accueillie. L'approbation que des personnes distinguées par leur goût et leurs lumières, ont donnée à mon entreprise, soutient encore cette espérance, et me fait envisager dans celle du public éclairé, la plus douce récompense de mon travail.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

M. DE SAINT-HYACINTHE.

Les recherches multipliées auxquelles j'ai été contraint de me livrer, pour accompagner de notes cette nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, n'ont pas tardé à me convaincre que M. de Saint-Hyacinthe, que l'on ne connoît guère que par cet ouvrage et par sa querelle avec M. de Voltaire, a plus de titres littéraires qu'on ne le pense communément. Quoique son goût particulier le dirigeât vers les hautes spéculations de la philosophie et de la métaphysique; il a, dans plusieurs écrits, sacrifié aux Graces, et on remarque dans ses ouvrages d'un autre genre, une grande élévation de pensées, un goût sûr, et la plus saine critique. Si M. de Saint-Hyacinthe n'occupe pas, dans la République des Lettres, le rang que lui méritent ses travaux, on trouve la cause de cet injuste oubli, dans son extrême modestie, qui le portoit à se cacher, en les publiant, sous le voile de l'anonyme; dans son continuel

changement de résidence, qui déroutoit toutes les conjectures des personnes qui eussent pu lever ce voile ; et peut-être aussi, dans l'espèce de diffamation dont l'a couvert, pendant plus de vingt ans, M. de Voltaire avec lequel il avoit eu une querelle en Angleterre, et qui, comme on sait, n'épargnoit pas ses ennemis.

Présenter, sous forme de Notice, le récit des principales circonstances de la Vie de M. de Saint-Hyacinthe, lui restituer plusieurs ouvrages dont il est effectivement l'auteur, démontrer, pour son honneur même, qu'il n'est pas celui de certains autres qui lui ont été attribués, ou qui portent son nom, m'a paru une entreprise utile à l'histoire littéraire, et cette puissante considération m'a soutenu dans mon travail, et m'a aidé à surmonter les difficultés de son exécution. A Dieu ne plaise qu'en cherchant à justifier M. de Saint-Hyacinthe des inculpations de ses ennemis, et à démêler les motifs secrets de leur haîne, d'avec ceux qui n'étoient qu'apparens, je puisse être taxé de vouloir ternir la gloire d'un grand homme, et jetter sur son caractère un vernis odieux. Avec aussi peu de fondement, le respectable de Burigny, que ses liaisons avec M. de Voltaire, qui lui portoit estime et confiance, eussent dû mettre à l'abri du soupçon, a vu diriger contre luimême, dans une semblable circonstance, cette injuste accusation (*c*). Comme lui, je fais profession, pour le philo-

sophe de Ferney, de tous les sentimens qui lui sont dus, et j'acquitte avec transport, et de la manière la plus franche et la plus entière, ma part du tribut de reconnoissance et d'admiration que payent à son génie les amis des lettres et de l'humanité.

Hyacinthe Cordonnier, plus généralement connu sous le nom de *Themiseuil de Saint-Hyacinthe* (*f*), naquit à Orléans, le 24 septembre 1684, sur la paroisse de Saint-Victor, de Jean-Jacques Cordonnier, sieur de Belair (*g*), Écuyer, Porte-Manteau de Monsieur, Duc d'Orléans, frère de Louis xiv, et et d'Anne Marie Mathé, son épouse, et fut baptisé le 26 du même mois, ainsi qu'il est attesté par les registres de cette paroisse (*h*); réunion de circonstances, qu'il est d'autant plus nécessaire de rapporter, qu'à peine entré dans mon récit, déjà je me vois obligé de m'arrêter pour repousser les traits de la malignité. Qui eût osé croire qu'une naissance aussi bien constatée, et accompagnée d'autant de caractères authentiques, eût pu servir de base à l'accusation la plus noire et la plus invraisemblable, contre un Prélat, dont les vertus et l'éloquence honorent également l'église et sa patrie, contre l'illustre Bossuet (*i*)! Quoique dans ces derniers temps encore, des personnes, qu'un zèle indiscret pour la mémoire d'un autre Prélat, non moins vénérable sans doute, a portées à rappeler des divisions que la religion a jadis déplo-

rées, se soient permis de renouveller contre ce grand Orateur, des inculpations oubliées depuis long-temps, je ne crois pas nécessaire de reproduire contre elles, des moyens déjà victorieusement employés; elles n'eussent pas trouvé ici leur place, si M. de Saint-Hyacinthe n'eût été accusé lui-même, d'avoir voulu les accréditer, pour les utiliser au profit de sa fortune, en se faisant passer pour le fruit d'un prétendu mariage contracté par M. Bossuet, avec Mademoiselle des Vieux de Mauléon (*j*); complication de calomnies qui n'a jamais eu le moindre fondement, et dont l'invraisemblance et la noirceur feroient nier l'existence, si l'on ne connoissoit, par une triste expérience, jusqu'où peuvent se porter les passions haîneuses et jalouses contre des hommes supérieurs. M. de Saint-Hyacinthe n'apprit que vers la fin de sa vie, qu'il étoit compromis dans ces calomnies, et qu'une autre version plus injurieuse encore accusoit la vertu de sa mère. Son étonnement égala sa douleur. Il savoit que cette Dame, dont la conduite avoit toujours été irréprochable et réglée par la piété la plus solide, n'avoit jamais été connue de M. l'Evêque de Meaux, déjà avancé en âge, en 1684, et ne pouvoit que gémir de ne plus trouver l'occasion de détruire des suppositions, de la fausseté desquelles il avoit en main les preuves les plus irrécusables. En cherchant à se rendre compte de la source où leurs ennemis avoient pu les puiser, on ne

peut guères la trouver, toute éloignée qu'elle soit, que dans la bienveillance dont M. Bossuet (*k*), neveu de M. l'Evêque de Meaux, nommé à l'évêché de Troyes, en 1716, honorait Madame de Belair, plus de trente-deux ans après la naissance de son fils.

Le père de M. de Saint-Hyacinthe étant mort en 1701, après avoir été obligé, par des dérangemens survenus dans sa fortune, de vendre la terre dont il portoit le nom; sa veuve, à laquelle il ne restoit, pour tout moyen d'existence, qu'une modique pension de six cents livres, sur l'état de la Maison de MONSIEUR, résolut de se retirer à Troyes, dont M. Bouthilier de Chavigny étoit évêque. Elle se détermina à ce parti, par la considération des bontés que lui avoient témoignées et que lui continuèrent toujours, ainsi qu'à son fils, ce prélat et son oncle, qui, tous deux, l'avoient connue au Palais royal, où MONSIEUR les accueilloit et se plaisoit dans leur entretien (*l*). Son premier soin, en arrivant dans cette ville, fut de s'occuper des moyens de perfectionner l'éducation de son fils, qui montroit les plus heureuses dispositions, et qui fut mis au collège des Oratoriens. Les succès brillans qu'il y obtint, son ardeur pour l'étude et la vivacité de son esprit, excitèrent en sa faveur l'intérêt d'un Chanoine de la collégiale de Saint-Etienne, nommé Chevalier, qui trouva dans ses lumières et dans sa fortune, les ressources convenables pour procurer au jeune homme des moyens

d'instruction plus étendus que ceux que peuvent fournir les collèges. Les soins et les dépenses qu'il y consacra furent suivis du résultat qu'il en attendoit, et le jeune Saint-Hyacinthe, comblé des dons de la nature, relevés par l'éducation la plus soignée, eût pu se promettre de parcourir avec distinction la carrière qu'il eût choisie, si, malheureusement pour lui, sa mère, dont l'esprit s'exaltoit facilement, aveuglée par toutes les qualités qu'elle admiroit dans son fils, et dont elle s'exagéroit l'effet et l'influence, ne se fût persuadée, et n'eût réussi à lui persuader à lui-même, qu'il pouvoit prétendre à tous les genres de fortune et de succès. Elle lui fit prendre le nom de *Chevalier de Thémiseuil*, et finit par lui remplir la tête des chimères les plus romanesques et des projets les plus extravagans. Quelle rectitude de sens, quel calme dans le jugement ne lui eût-il pas fallu alors pour résister à cette espèce de séduction, et pour ne pas consentir à se livrer à des illusions qui lui promettoient un avenir si flatteur! Aussi, dut-il à ces premières impressions, toujours les plus durables, cette inquiétude d'esprit et cette agitation continuelles, qui, en lui faisant sans cesse entrevoir, hors de sa sphère, un état plus heureux, et tout entreprendre pour y parvenir, influèrent si puissament sur le bonheur et le repos de sa vie.

Vers la fin de 1703, M. de Saint-Hyacinthe, alors âgé de 19 ans, entra, par le crédit des amis de sa famille, dans le régiment Royal cavalerie(*m*). La guerre sanglante et désastreuse

dans laquelle la France étoit engagée, en lui fournissant les moyens d'attirer sur lui les regards de ses chefs, lui offroit la perspective d'un avancement prompt et rapide, et alimentoit ses espérances chimériques, auxquelles vint mettre un terme la malheureuse bataille d'Hochstet, si funeste à nos affaires, et dans laquelle il fut fait prisonnier. Ayant été conduit en Hollande, il y attendit son échange, après lequel, il retourna à Troyes, où il resta quelques années qui furent les plus heureuses de sa vie; car l'agrément et la légèreté de son esprit, et l'enjouement de son caractère, le firent rechercher par les personnes les plus opulentes et les plus qualifiées, et admettre dans leur intimité. Suivant Grosley, M. de Saint-Hyacinthe étoit d'une société d'autant plus agréable, qu'aucun comédien n'eut plus à commandement le sérieux et la gaîté, avec le talent de dire les plus grandes folies sous le premier masque, et de traiter les choses les plus graves sous le second.

Un genre de vie aussi paisible ne pouvoit cependant s'accorder avec un caractère aussi changeant que le sien, et d'ailleurs ne le mettoit pas à portée d'atteindre à la destinée brillante qu'il avoit toujours devant les yeux, et que sa mère ne cessoit de lui promettre. Ses idées chevaleresques reprirent donc le dessus, et il fit de nouvelles démarches pour rentrer dans la carrière militaire, que quelques désagrémens lui avoient fait abandonner. Ses ser-

vices, comme il l'exprime lui-même, dans une lettre qu'il écrivoit à M. de Voltaire, longtemps après, n'ayant pas été agréés, il résolut d'aller s'offrir au Roi de Suède, Charles XII, qui fixoit alors les regards de l'Europe, et dont les étonnans succès touchoient à leur terme. Il partit de Troyes au commencement de 1709, mais, pour la seconde fois, la fortune trahit ses espérances, et le malheureux succès de la bataille de Pultawa, qu'il apprit en arrivant à Stockolm, le força de diriger d'un autre côté des tentatives qui pussent devenir plus fructueuses, et le tirer d'une position qui commençoit à devenir très-embarrassante.

Pendant le court séjour qu'il avoit fait en Hollande, il s'étoit concilié l'amitié de quelques personnes de ce pays, qui cultivoient les lettres, et avec lesquelles la conformité de penchans et de caractère l'avoient lié. Il tourna donc ses pas de ce côté, et se rendit à La Haye où il renouvella ses anciennes liaisons. Bientôt il se décida, par le conseil de ses amis, à abandonner absolument son premier état, pour se livrer à son goût dominant pour les lettres, et la générosité de M. Chevalier, chanoine de Troyes, auquel il étoit redevable de son éducation, l'ayant mis à même, pendant environ trois ans de séjours qu'il fit tantôt à La Haye, tantôt à Utrecht, de ne pas chercher des ressources dans son travail; il employa ce temps à se perfectionner dans la connoissance des Lan-

gues grecque et hébraïque, et à se rendre familières les Langues italienne, anglaise et espagnole. Cependant, la modicité des secours qu'il recevoit l'ayant forcé de s'endetter, et le payement de sa pension ayant éprouvé quelques retards, il tomba insensiblement dans une détresse extrême dont la gêne étoit augmentée par le délabrement de sa santé, qui commençoit à ressentir les atteintes de l'asthme qui l'a tourmenté le reste de ses jours. Dans cette fâcheuse extrémité, il se vit réduit à mettre ses effets en gage, et peut-être eût-il succombé sous le poids de tant de maux réunis, sans la pitié compatissante d'une personne que son état toucha vivement, et qui profita de l'accès qu'elle avoit auprès de la Duchesse d'Ossone, épouse de l'Ambassadeur d'Espagne, au congrès d'Utrecht, pour intéresser en sa faveur l'ame sensible et bienfaisante de cette Dame. Il lui fut présenté, et ses traits altérés par la souffrance, et les agrémens de sa conversation et de sa personne, achevèrent ce que la peinture de ses maux avoit commencé. L'Ambassadrice ne tarda pas à apprécier son mérite; elle le fit loger dans son hôtel, et, pour lui donner, de manière à ne pas blesser sa délicatesse, une preuve de la bienveillance qu'il lui avoit inspirée, elle imagina de lui envoyer une écritoire dont le tiroir renfermoit un rouleau de cinquante louis. Dès qu'il apperçut ce rouleau, il se persuada qu'il avoit été oublié par mégarde, et s'empressa

de le rapporter à sa bienfaitrice qui le doubla. Ces marques de bonté touchante pénétrèrent M. de Saint-Hyacinthe d'une reconnoissance qu'il a conservée toute sa vie. Ses affaires reprirent un tour très-favorable. Traité avec distinction dans la Maison d'un Ministre qui soutenoit dignement l'honneur de la couronne d'Espagne, et qui se faisoit remarquer par une très-grande magnificence; il se vit enfin sur le chemin de la fortune, qu'il se promettoit bien de parcourir désormais sans obstacle. Il passoit pour Protestant réfugié, et ne cherchoit pas à détruire cette opinion qui avoit une influence avantageuse sur l'accueil qu'il recevoit par-tout à Utrecht, ville où le congrès qui se tenoit alors pour la pacification de l'Europe, avoit réuni un grand nombre de personnes d'un rang élevé, et où la société étoit très-brillante. On voit par les lettres de Madame Dunoyer (*n*), qu'il joignoit à ses qualités personnelles et acquises, le talent de faire avec facilité de petits vers de société, principalement sur des sujets badins et de galanterie, genre de mérite dont les gens du monde font plus de cas que des connoissances les plus approfondies, et qui dut contribuer beaucoup à rendre très-agréables sa position et son séjour dans cette ville.

Un état aussi heureux ne dura pas plus de six mois. Le Duc d'Ossone conçut des soupçons sur la nature des sentimens qui lioient M. de Saint-Hyacinthe à son Epouse, et exigea qu'il

fût sacrifié à sa tranquillité. Ce ne fut pas sans un vif chagrin que celui-ci se sépara de cette Dame, à laquelle il étoit si redevable. Il lui avoit appris le français et l'italien, et s'était fait de l'intimité de sa société une douce habitude. Ses bienfaits ne sont jamais sortis de sa mémoire, il en parloit toujours avec attendrissement; et je crois être fondé à penser que c'est à elle que s'adresse l'apostrophe qui se lit dans la déification (1), et qui commence par ces mots : « O vous que je ne dois pas nommer, qui êtes ma chère Héloïse, sans que j'aie été votre Abailard, etc. » Ce même passage semble démontrer le peu de fondement des soupçons du Duc d'Ossone.

Se voyant de nouveau jeté dans l'isolement, il résolut de ne plus rien devoir à l'avenir qu'à son travail, et alla retrouver à La Haye, ses savans Amis, vers la fin de 1712. Il se livra à l'étude avec plus d'ardeur que jamais, et bientôt il forma avec eux le projet d'un journal, dont le plan embrassoit les sciences, les arts et les lettres, et dont l'exécution fut suspendue par un voyage qu'il voulut faire à Troyes, pour passer quelque temps auprès de sa mère, avant que de prendre aucun engagement sérieux. Ce fut dans ce fatal voyage qu'il entreprit d'enseigner l'italien à une jeune Personne d'une famille très-puissante. Ses leçons ayant insensiblement

(1) 2.e volume, page 145.

changé d'objet, leurs fruits excitèrent le ressentiment des parens de la Demoiselle; on dirigea contre lui des démarches qui ne furent point inutiles, et il fut décrété et contraint de quitter Troyes précipitamment, pour ne pas être privé de sa liberté.

De retour à La Haye, il se réunit à ses amis, dont les principaux étoient MM. de Sallengre, S'gravesande, Prosper Marchand, Van-Effen et Alexandre, tous gens d'un mérite distingué, qui ont fait paroître, par la suite, un grand nombre de bons ouvrages sur les sciences ou la littérature. Ils se formèrent en société pour travailler à la rédaction du journal dont ils avoient arrêté le plan, quelques mois auparavant, et auquel ils donnèrent le titre de *Journal littéraire.* Le premier volume en fut publié en deux parties, et comprend les mois de mai, juin, juillet et août, 1713. Le succès de cet excellent ouvrage répondit aux soins que prirent ses auteurs, pour qu'il ne contînt rien de médiocre ou d'un travail négligé, et il fut accueilli avec une telle faveur, qu'on fut obligé de réimprimer les premiers volumes. Jusqu'en 1722, époque à laquelle le *Journal littéraire* cessa d'être rédigé par la même société, il se fit constamment remarquer par une critique judicieuse, une sage liberté, et par une indépendance qui ne permit jamais à ses auteurs de pallier le mal, et de dissimuler le bien, sans qu'aucune considération fût capable de les arrêter.

Au commencement de 1714, M. de Saint-Hyacinthe signala son goût éclairé pour les lettres, par une nouvelle édition du *Traité du Poëme épique*, du père Le Bossu. Cette sixième édition, qu'il accompagna de notes philologiques, et d'un discours préliminaire sur l'excellence de l'ouvrage, est enrichi en outre d'un abrégé historique de la vie de l'Auteur, écrit par le Père Le Courayer, bibliothécaire de Sainte-Géneviève. Elle fournit à l'Editeur l'occasion de témoigner publiquement sa reconnoissance au Chanoine Chevalier, qui avoit tant fait pour lui. Le discours préliminaire lui est adressé.

La dispute célèbre entre les Partisans des Anciens et ceux des Modernes, qui n'avoit été qu'assoupie, par la mort de M. Perrault, se réveilla vers cette époque, à l'occasion de la traduction de l'Iliade, publiée en 1711, par Madame Dacier ; avec cette différence qu'Homère en devint, dans cette circonstance, le principal sujet, tandis que précédemment, il étoit confondu dans la querelle, avec les autres Auteurs de l'antiquité. Quoique des deux côtés on convînt de l'élévation du génie d'Homère, ses détracteurs exerçoient leurs censures sur le sujet de son poëme, et sur une partie des détails de son exécution. Ils blamoient le Poète d'avoir donné à ses héros des vices honteux, qui dégradent l'humanité, des caractères et des mœurs qui choquent la vraisemblance et le

bon sens; et d'avoir rabaissé la majesté de ses dieux, en les rendant accessibles aux passions les plus avilissantes. Ces reproches, et une foule d'autres, reproduits par M. de la Motte, dans le discours préliminaire de son imitation en vers de l'Iliade, avoient allumé la bile de Madame Dacier, qui, dans l'exaltation de sa fureur, lança contre lui et ses partisans, un libelle virulent qui parut à la fin de 1714, sous ce titre : *Des Causes de la Corruption du goût.* Comme on l'a déjà observé, jamais Homère, dans ses deux poëmes, n'avoit tant fait prononcer d'injures par ces héros, que cette Dame en répand dans cet ouvrage contre M. de la Motte. Cet emportement fut blâmé généralement, et la modération avec laquelle son antagoniste répliqua, lui concilia tous les suffrages. Cette réponse, qu'il publia au commencement de 1715, sous le titre de *Réflexions sur la Critique*, fait autant d'honneur à son caractère qu'à son talent. On la lit encore avec fruit, et on ne sait ce qu'on y doit admirer le plus, ou de la sagesse et de la pureté du style, ou de la force du raisonnement. Les Auteurs du *Journal littéraire* ne restèrent pas spectateurs oisifs de cette lutte, qui divisa de nouveau tous les Savans, et à laquelle nous verrons tout à l'heure que M. de Saint-Hyacinthe prit une part active. Les Partisans des anciens eurent en eux des adversaires redoutables.

Dans le même temps, éclatoient de toutes

parts de justes plaintes contre le pédantisme et l'arrogance d'une certaine classe de lettrés qui, sous le prétexte d'éclaircir les endroits douteux d'un auteur ancien, ou de remplir de prétendues lacunes, se permettoient d'altérer les textes les plus clairs et du sens le plus précis, et de les remplacer par un texte nouveau, qu'ils ne pouvoient soutenir qu'à l'aide d'une foule de définitions obscures, et qui donnoit lieu à d'éternels commentaires, dont l'unique résultat étoit d'égarer l'esprit et de corrompre le jugement. Le mal étoit arrivé à un tel dégré que l'on ne trouvoit plus de ressources dans les éditions les plus anciennes, ni dans les manuscrits, pour remédier aux altérations du texte, et que les commentateurs en étoient venus au point de regarder les ouvrages des anciens comme des propriétés dont eux seuls pouvoient disposer, et auxquelles même il n'étoit permis qu'à eux de toucher, frappant rudement de leur férule, et injuriant avec insolence et brutalité les savans qui se refusoient à tolérer leurs absurdes prétentions. La société du *Journal littéraire*, qui s'étoit plusieurs fois élevée, dans cet ouvrage, contre l'abus de la critique, n'avoit réussi qu'à s'attirer les invectives d'une foule de pédans et de journalistes qui avoient entassé sur elle les dénominations les plus grossières. M. de Saint-Hyacinthe sentit, en y réfléchissant, que l'arme la plus puissante contre cette espèce de gens, étoit celle du ridi-

cule, et il resolut de l'employer, non-seulement contre eux, mais encore contre ces partisans outrés de l'antiquité, qui admirent, de la manière la plus exclusive, et jusqu'aux moindres bagatelles, tout ce qu'elle nous a transmis; qui ne jugent pas les ouvrages par les règles, mais qui cherchent à introduire des règles nouvelles, pour appuyer des absurdités, et qui s'emparent de l'ouvrage d'un ancien, moins pour en éclaircir le sens, de bonne-foi, ou pour en développer les beautés, que pour faire un vain étalage d'érudition et de sagacité. Fatigué d'entendre répéter sans cesse, par la fille d'un Menuisier hollandais, chez lequel il étoit logé, la chanson la plus burlesque du monde (*o*), il imagina de faire servir cette chanson de texte à ses commentaires, et il fit paroître au moins d'août 1714, *Le Chef-d'Œuvre d'un Inconnu, poëme heureusement découvert, et mis au jour avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur* MATANASIUS, avec cette épigraphe : *Infelix eorum ignorantia qui ea damnant, quæ non intelligunt.* Rien de ce qu'on avoit coutume de prodiguer en semblable occasion, n'y est oublié. Le portrait du Docteur, placé à la tête du livre, offre la physionomie stupide et présomptueuse d'un pédant fieffé; ses armes qu'on voit au bas du portrait, sont un soufflet enflé, en champ de gueule, ayant pour supports un âne et un paon, et un perro-

quet pour cimier. Le prétendu Chef-d'œuvre est précédé d'Approbations de célèbres professeurs, de l'Éloge du Commentateur en cinq sortes de langues, de Préface, Dédicace, Tables des dieux, diables, grands hommes, livres, manuscrits, etc., cités dans l'ouvrage, et terminé enfin par une table des matières, et par un errata dont le préambule est ironique. On a encore inséré dans ce volume, une *Lettre au Duc de ****, et une *Dissertation sur Homère et sur Chapelain.* De ces deux pièces, la première est adressée au Duc de Clermont-Tonnerre, Evêque de Langres, et relative à la conduite pleine d'inconséquence qu'avoit tenue ce Prélat, dans l'affaire de la constitution *Unigenitus*; la seconde qui établit, entre Homère et Chapelain, un parallèle satyrique, dont tout l'avantage reste au dernier, étoit de M. Van-Effen, membre de la société du *Journal littéraire.*

Le coup porté aux commentateurs et aux faux critiques, fut un coup mortel. C'étoit une idée à-la-fois originale et piquante, que celle de se servir pour les combattre, des moyens même sur lesquels ils fondoient leurs prétentions et leur orgueil. Mais ce qu'on ne croiroit pas, si l'on n'en trouvoit la preuve dans les journaux du temps, c'est que beaucoup de gens s'abusèrent sur la véritable intention de l'auteur, et s'imaginèrent qu'il vouloit de bonne-foi démontrer l'excellence d'une chanson, qu'ils ne

pouvoient s'empêcher de considérer comme un chef-d'œuvre d'extravagance.

Aucun succès ne peut être comparé à celui qu'eut cet ouvrage. Plusieurs centaines d'exemplaires envoyés de La Haye à Paris, furent enlevés en un moment; et, réimprimé trois fois, en trois lieux différens, avant la fin de 1714, il n'avoit pas réussi à satisfaire l'empressement des lecteurs. On l'attribua successivement à MM. de Fontenelle, La Monnoye, et à plusieurs autres littérateurs distingués; préjugé bien flatteur pour un jeune homme qui entroit dans la carrière, et qui se voyoit porté, par son coup d'essai, au niveau des plus beaux esprits de la nation. Quelques traits lancés contre les Jésuites et la bulle *Unigenitus*, et sur-tout un passage très-hardi, où relevant la constitution anglaise, l'auteur parloit avec mépris des princes qui, pour se soustraire à des représentations importunes, provoquées par des actes oppressifs, affoiblissent sans cesse l'autorité des Cours souveraines, firent prohiber l'ouvrage en France; mais la prohibition eut pour résultat unique, ainsi qu'il arrive toujours, d'en rendre le goût plus général, et de porter une foule de personnes, qui ne s'en fussent peut-être jamais occupé, à s'en procurer à tout prix des exemplaires; en effet, quelques-uns furent payés fort cher. J'observerai en passant, qu'à l'occasion de l'éloge qu'avoit fait l'auteur, dans sa première édition, de la constitution anglaise, il

disoit longtemps après, dans une de ses lettres : » J'ai, par un seul trait, loué les Anglais une » fois en ma vie, mais il m'en ont corrigé, et » j'ai bien réparé mon erreur ».

Dès qu'il parut constant que M. de Saint-Hyacinthe étoit l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, il reçut de tous côtés les témoignages les plus flatteurs de l'estime que son ouvrage avoit inspirée généralement pour sa personne et ses talens. Il crut devoir se rendre aux sollicitations réitérées des Savans les plus recommandables de la Capitale, qui desiroient vivement le voir et le complimenter. A son arrivée à Paris, il fut présenté à MM. de Fontenelle, de La Motte, de Valincourt, de La Monnoye, et à d'autres hommes célèbres dans les sciences et les lettres, qui tous le comblèrent de marques de bienveillance et de considération ; mais malheureusement pour lui, son affaire de Troyes étoit encore bien récente, et le laurier d'Apollon qui garantit de la foudre, ne met pas à couvert des poursuites de la justice. M. Daguesseau, alors Procureur général, le fit prévenir sous main, qu'un plus long séjour à Paris, l'exposeroit à des désagrémens qu'il étoit le maître d'éviter, et il retourna à La Haye. C'est à cette circonstance qu'il fait allusion dans le passage suivant d'une lettre qu'il écrivoit quinze ans après, avec une intention satyrique, à M. de Voltaire, qui s'étoit trouvé dans la même position : » Je n'ai point été chassé de France, par

la crainte que quelque décret ne m'empêchât de me promener aux Thuileries ; si j'avois eu le malheur de le mériter, ce n'auroit été sans doute que par l'infraction de quelque loi, qui m'auroit rendu coupable, sans me rendre criminel ».

Cependant la guerre entre les partisans et les détracteurs d'Homère, se continuoit avec chaleur ; les écrits se multiploient ; des hommes de lettres estimés étoient entrés dans la lice ; mais comme tous n'étoient pas égaux en force, peu-à-peu on avoit beaucoup trop étendu le sujet de la dispute ; et si d'un côté on s'étoit appesanti sur des détails minutieux, de l'autre on commençoit à oublier la défense des anciens, pour ne plus s'occuper qu'à se venger soi-même : M. de Saint-Hyacinthe jugea qu'il étoit convenable de ramener la discussion à son véritable objet, et il fit imprimer en mars et avril 1715, deux lettres à Madame Dacier, sur son livre des *Causes de la corruption du goût*. A l'exception de M. de La Motte, personne n'avoit encore parlé dans cette affaire, avec autant de justesse et de clarté. Il se préparoit à faire paroître deux autres lettres sur le même sujet, mais ces deux célèbres antagonistes s'étant réconciliés, par l'entremise de M. de Valincourt, et étant devenus sincèrement amis, il les supprima toutes deux.

Sa vie, partagée entre l'accomplissement de ses obligations envers la Société du Journal,

et l'exécution de plusieurs ouvrages qu'il projetoit et qu'il a publiés depuis, étoit extrêmement laborieuse. Livré par goût et par nécessité à l'honorable emploi de rendre ses travaux utiles et agréables à ses semblables, il voulut signaler d'une manière non équivoque, les vues et les principes qui faisoient la base de ses opinions politiques et religieuses. L'ouvrage qu'il publia en août 1716, sous le titre de *Mémoires littéraires*, et dans lequel il eut à soutenir deux caractères bien différens, celui d'historien et celui de critique, lui en fournit l'occasion. « Dans les choses qui regarderont la religion, dit-il (1), je ne prendrai parti que contre les athées et les intolérans, dans quelque secte que je les trouve ». Et plus bas : « ceux qui aiment l'ordre ne flattent point la tyrannie ; ils savent que le bon citoyen ne se trouve que dans l'honnête homme ; que ceux qui soutiennent l'obéissance passive, ne sont que des lâches, prêts à sacrifier à leurs intérêts particuliers, le bien de l'Etat, l'honneur et le bien du Prince même qu'ils encensent ; les hommes généreux ont pour leurs Princes un respect sincère, leur dévouement est absolu, et également attachés au bonheur de leur pays et à la gloire de leur Souverain ils sont toujours prêts à s'immoler pour l'un et pour l'autre ». Ces principes ont été de tous temps ceux des

(1) Préface, page 3.

honnêtes gens, et leur application constante est la source du bonheur public et particulier. Cet ouvrage, qui contient des extraits de livres curieux, un bon article sur la grammaire de Port-Royal, des remarques biographiques et quelques discussions philosophiques ou dogmatiques, a été annoncé de nouveau en 1740, sous le titre de *Mathanasiana*. Il n'y avoit de changement que dans le frontispice.

M. de Saint-Hyacinthe donna, à peu-près dans le même-temps, une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. La première avoit été imprimée, par suite d'une infidélité, beaucoup plutôt qu'il n'avoit intention qu'elle le fût, et presque sans sa participation. Il en étoit résulté un si grand nombre de fautes grossières, que, comme il le dit lui-même dans la préface de sa nouvelle édition, on pouvoit gager qu'en quelqu'endroit qu'on posât le doigt dans la première, on en trouveroit une dessous. Le mérite de cet ouvrage étant devenu, par son exécution, indépendant des circonstances qui l'avoient fait naître, ou qui avoient accompagné sa publication, on desiroit généralement que l'auteur s'occupât du soin d'en donner une édition où les défauts de la première fussent soigneusement corrigés. Il supprima, dans la nouvelle, plusieurs passages importans, entr'autres ceux qui pouvoient avoir donné lieu à la prohibition de l'ouvrage en France, et remplaça la *Lettre au duc de****

par une autre au professeur *Burmandolius*, ou plutôt à Pierre Burmann, alors professeur à l'Université de Leyde, que sa grossièreté avoit fait surnommer, par quelques critiques, le Porte-faix de la République des lettres. Cette édition, qui est assez rare, passe pour la quatrième, et en porte le titre. Plusieurs raisons, que j'aurai l'occasion de déduire, me font penser qu'elle est effectivement la cinquième; c'est, sans contredit, la plus soignée, quant à la typographie; les citations y sont assez généralement exactes, mais elle ne peut tenir lieu de la première, étant dépourvue de plusieurs passages curieux que contient celle-ci.

On a attribué à M. de Saint-Hyacinthe un petit volume imprimé en 1717, à La Haye, sous le titre de *Pièces échappées du feu* (*z*), et portant pour nom de lieu : *Plaisance*. Il paroît cependant qu'il n'a eu part à ce volume que pour avoir fourni à M. de Sallengre, une partie des pièces qui le composent. La plupart des autres sont de ce dernier, et, comme on trouve, dans des journaux du temps, ce livre annoncé sous son nom, il doit lui être restitué. C'est un recueil de pièces fugitives, de lettres galantes et de morceaux de littérature, qui étoient épars, presque tous, dans les lettres de Madame Du Noyer, la *Quintessence*, et dans d'autres journaux ou recueils. La première pièce a pour titre : *Polichinelle demandant une place à l'Académie*; c'est une pa-

rade qui faisoit alors courir tout Paris aux marionettes de Brioché, et que l'on donne à M. de Malézieux, de l'Académie française: ce petit recueil est devenu fort rare.

M. de Saint-Hyacinthe qui, dans son premier voyage à Paris, n'avoit pu jouir que pendant très-peu de temps de la société des savans et des gens de lettres, jugea, en 1718, son affaire oubliée, et prit de nouveau le chemin de la capitale. « Il y fut accueilli, dit M. de Burigny, de la manière la plus agréable. Les gens d'esprit étoient empressés de voir un homme qui leur avoit procuré beaucoup de plaisir. Son ouvrage (1) étoit entre les mains de tout le monde; on en avoit retenu divers traits qu'on se plaisoit à répéter ».

« Il avoit fait connoissance avec M. de Voltaire, qui commençoit déjà cette carrière brillante, dont il n'y a pas d'exemple dans notre histoire littéraire. On représentoit alors Œdipe, où tout Paris accouroit. Je me souviens que M. de Saint-Hyacinthe se trouvant à une de ces nombreuses représentations, près de l'auteur, lui dit, en lui montrant la multitude des spectateurs : *Voilà un éloge bien complet de votre tragédie.* A quoi M. de Voltaire répondit très-honnêtement : *Votre suffrage, Monsieur, me flatte plus que celui de toute cette assemblée.* Ils se voyoient quelquefois, mais sans être fort

(1) Le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu.*

liés; ils se rendoient pour lors justice l'un à l'autre ».

S'il faut en croire une note manuscrite, datée du 6 février 1718, et qu'on lit sur un exemplaire du *Chef-d'œuvre*, qui a appartenu à M. de Boisgelin, et qui se trouve à présent dans la bibliothèque impériale, M. de Saint-Hyacinthe fut pourvu, à cette époque, d'un office dans la maison de M. le duc d'Orléans, régent; ce qui ne l'empêcha pas de retourner à La Haye bientôt après. Il profita de son séjour à Paris pour former, sur le modèle de la société du *Journal littéraire*, une nouvelle association, dans laquelle entrèrent MM. Le Courayer, les trois frères Lévesque de Pouilly, de Burigny et de Champeaux, et d'autres habiles littérateurs, pour la rédaction d'un journal qui parut la même année, à La Haye, sous le titre de l'*Europe savante*. Ce Journal, dont la collection forme douze volumes, n'a subsisté que deux ans; les premiers volumes en sont particulièrement estimés.

Devant donner, à la suite de cette notice, une courte analyse des divers ouvrages de M. de Saint-Hyacinthe, je ne ferai qu'indiquer ici, les deux ouvrages suivans, qu'il publia en 1719 et 1721, à La Haye. *Entretiens dans lesquels on traite des entreprises de l'Espagne, des prétentions du chevalier de Saint-Georges, et de la renonciation de Sa Majesté catholique. Lettres écrites de la campagne.* Je

crois devoir n'en faire que cette simple mention, parce que le premier n'étoit déjà plus, à l'époque de sa publication, en rapport avec les événemens qui se passoient alors en Espagne, et que les principes philosophiques contenus dans le second, sont développés d'une manière plus étendue dans des ouvrages dont j'aurai plus tard l'occasion de parler.

Quelques bibliographes donnent à M. de Saint-Hyacinthe, la traduction des Aventures de Robinson. Il paroît constant qu'on ne lui doit que celle de la moitié du premier volume, et que le reste de l'ouvrage a été traduit par M. Van-Effen. Je remets à exposer, après cette notice (*z*), les motifs sur lesquels est fondée cette opinion, et je passe au récit de l'événement important qui força M. de Saint-Hyacinthe de changer le lieu de sa résidence, événement dont les circonstances tiennent beaucoup du tour original et romanesque de son esprit.

Ayant fait, en 1722, connoissance d'un gentilhomme, nommé M. de Marconnay, d'une famille ancienne, originaire de Poitou, et établi en Hollande depuis la fin de la guerre, après avoir servi, comme major, dans un régiment au service de l'Angleterre; il devint éperduement amoureux de sa fille, jeune personne douée d'excellentes qualités, d'un esprit cultivé et des attraits les plus séduisans. Il mit en usage les moyens de plaire qu'il avoit en partage, et réussit à se faire aimer sans que

l'on conçût le moindre soupçon. L'état d'auteur ne conduisoit pas plus sûrement à l'opulence alors que de nos jours, et certain d'un refus, il n'osoit déclarer ouvertement sa passion et solliciter la main de sa maîtresse. Il n'eut donc d'autre ressource, pour l'obtenir, que celle de lui proposer de s'associer à sa fortune, et parvint à la déterminer à le suivre. Le père, instruit à temps par des rivaux jaloux, prévint l'exécution de ce projet; et, dans l'excès de sa colère, il alla jusqu'à menacer sa fille d'implorer, contre son amant, toute la rigueur des lois, qui, en Hollande, punissent de mort les ravisseurs. Dans cette conjoncture, M. de Saint-Hyacinthe, fertile en expédiens, réfléchit que si les lois de ce pays défendent à un amant d'enlever sa maîtresse, elles ne font point à celle-ci la même défense à l'égard de son amant. Il fit ses dispositions en conséquence de ce raisonnement, et Mademoiselle de Marconnay, prévenue par l'entremise d'une femme-de-chambre, arriva en voiture dans un lieu convenu, où il l'attendoit. Au même instant quatre hommes masqués parurent, se jetèrent sur lui, et le placèrent, de force, auprès d'elle. Le juge du lieu, informé de ce rapt, en ayant dressé un procès-verbal, bientôt une nouvelle ordonnance rendit communes aux filles qui enlèveroient à l'avenir leurs amans, les peines prononcées précédemment contre les ravisseurs.

M. Fréron, en parlant de cette ordonnance, observe spirituellement que de toutes les lois pénales, celle-ci est peut-être la seule qui n'ait eu à punir aucun réfractaire. Les deux amans se rendirent à Londres, où leur mariage fut célébré au mois de juillet; quant à M. de Marconnay, il ne tarda pas à l'approuver.

M. de Saint-Hyacinthe, que sa réputation avoit précédé en Angleterre, y fut accueilli avec distinction. On étoit toujours dans l'opinion qu'il avoit été obligé de s'expatrier pour affaire de religion, et les amis puissans qu'il sut se concilier, s'intéressèrent avec succès pour lui faire accorder la pension dont jouissoient alors, dans ce pays, les Protestans réfugiés. La Société royale l'ayant reçu au nombre de ses membres, cette faveur, jointe à l'idée extrêmement avantageuse qu'il s'étoit formée des Anglais, de la franchise de leur caractère, de l'excellence de leurs lois, etc., acheva de le déterminer à se fixer à Londres, où vivoient alors plusieurs Français qui cultivoient les lettres, et avec lesquels il forma des liaisons. Sa pension, et quelques ressources qu'il trouva dans le bien de son épouse, lui permettant de ne plus considérer désormais son travail, comme son unique moyen d'existence, il employa l'état d'indépendance dans lequel il vécut jusqu'en 1728, époque à laquelle le Prince de Galles, nouvellement arrivé au trône, supprima les pensions des Protestans réfugiés, à

jeter les bases de divers ouvrages importans qu'il publia dans la suite ; et il se livra avec ardeur à ses études favorites, sur les questions les plus élevées de la philosophie.

On vit paroître, à Paris, en 1723, une nouvelle intitulée : *Histoire de Mélisthène, Roi de Perse*, par feu M. de Saint-Hyacinthe, connu sous le nom de *Matahnasius* (*sic*). Plusieurs considérations concordent, pour démontrer que cette nouvelle n'est pas de lui ; elle n'a d'autre mérite que celui d'avoir fourni le sujet d'un autre roman beaucoup mieux écrit et plus intéressant, publié, sous le même titre, en 1732, quoiqu'approuvé dès 1718, et qui est également attribué à M. de Saint-Hyacinthe, quoique rien n'autorise formellement cette supposition (*z*).

A la fin de 1725, M. de Voltaire, qui honoroit, déjà depuis plusieurs années, sa patrie et les lettres, fut obligé, par l'abus le plus révoltant du pouvoir, de quitter la France, au sortir de la Bastille, où le ministre l'avoit fait enfermer, pour le punir d'avoir voulu tirer la plus juste vengeance d'un outrage qui lui avoit été fait par le chevalier de Rohan Chabot (*p*) ; il se retira en Angleterre. Ce fut pendant ce voyage, qui dura jusqu'à la fin de 1728, que M. de Saint-Hyacinthe et lui se brouillèrent pour le reste de leur vie. M. de Burigny raconte ainsi les circonstances de cette querelle : « M. de Saint-Hyacinthe m'a dit et

répété plusieurs fois, que M. de Voltaire se conduisit très-irrégulièrement en Angleterre; qu'il s'y fit beaucoup d'ennemis, par des procédés qui ne s'accordoient pas avec les principes d'une morale exacte; il est même entré avec moi dans des détails que je ne rapporterai point, parce qu'ils peuvent avoir été exagérés».

« Quoi qu'il en soit, il fit dire à M. de Voltaire, que s'il ne changeoit de conduite, il ne pourroit s'empêcher de témoigner publiquement qu'il le désaprouvoit; ce qu'il croyoit devoir faire pour l'honneur de la nation française, afin que les Anglais ne s'imaginassent pas que les Français étoient ses complices et dignes du blâme qu'il méritoit».

« On peut bien s'imaginer que M. de Voltaire fut très-mécontent d'une pareille correction; il ne fit réponse, à M. de Saint-Hyacinthe, que par des mépris; et celui-ci, de son côté, blâma publiquement, et sans aucun ménagement, la conduite de M. de Voltaire».

M. de Burigny ajoute que son ami prit le premier la plume dans cette dispute, et qu'il fit imprimer à Londres en 1728, une critique de la Henriade, sous le titre de *Lettres critiques sur la Henriade de M. de Voltaire.* La première de ces lettres fut la seule imprimée; elle porte sur le premier chant de la Henriade, et la critique qu'elle contient est très-modérée. On peut en juger par cette phrase: « Quelque imperfection qui se trouve dans

le poëme de M. de Voltaire, son ouvrage n'est pas indigne du nom d'excellent, si par excellent on entend un ouvrage tel que les Français n'en ont point de pareil qui l'égale». Ces germes de haine ne fermentèrent que trop dans le cœur des deux adversaires, et produisirent des résultats très-désagréables pour tous les deux.

M. de Saint-Hyacinthe publia, la même année, le *prospectus* très-détaillé d'un ouvrage qui devoit s'imprimer par souscription, et former un volume *in*-4°., sous le titre suivant : *Recherches philosophiques des droits et des devoirs tant généraux que particuliers, où l'on discute sur les vérités démontrées, diverses lois, coutumes et opinions reçues.* Cet ouvrage devoit être divisé en trois livres, et présenter, dans le premier, le fondement des droits et des devoirs; l'auteur en eût déterminé, dans le second, les règles générales, et eût examiné, dans le troisième, quels sont les droits et les devoirs de l'homme, considéré soit isolément, soit comme père de famille, et ceux de deux familles voisines qui seroient seules sur la terre : l'ouvrage n'a point été imprimé à cette époque, mais il a paru depuis sous une autre forme et un nouveau titre.

L'année suivante, M. de Saint-Hyacinthe trouva l'occasion de faire une chose agréable à Madame la marquise de Lambert, à laquelle il avoit été présenté à Paris, et qui avoit pour lui de l'estime et de la bienveillance (*q*). Un petit écrit composé par cette Dame et intitulé :

Réflexions nouvelles sur les femmes, ayant paru en 1727, par l'indiscrétion d'un ami auquel elle avoit confié son manuscrit, elle en avoit fait acheter tous les exemplaires, espérant par-là parvenir à la suppression de l'ouvrage, mais un seul exemplaire qui avoit échappé à cette précaution, servit à une traduction anglaise qu'en publia M. Lockman, déjà avantageusement connu par des travaux de ce genre. M. de Saint-Hyacinthe donna, à Londres, une seconde édition de l'original; il rétablit les passages omis dans la première, et inséra, dans l'avertissement, une lettre de Madame de Lambert, relative à la traduction, et qui donne à penser que cette Dame consentit à la nouvelle édition; opinion d'autant plus probable, que l'éditeur ne pouvoit, sans son secours, rétablir les omissions et remplir les lacunes. Cet ouvrage a été imprimé la même année à La Haye, sous le titre de *Méthaphysique d'amour*, qui est le véritable.

Le succès du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, qui n'avoit pas perdu le mérite de l'à-propos, se continuait toujours le même. On en avoit donné assez récemment une nouvelle édition (1), mais ce n'étoit qu'une réimpression de la première, et l'éditeur sembloit ne pas connoître celle publiée en 1716 par l'auteur. Dans un autre que M. de Saint-Hyacinthe divisa en deux volumes, et fit imprimer en

(1) En 1728.

1732, à son retour de Hollande, où la mort de M. de Marconnay l'avoit forcé de faire un voyage, il renchérit sur le ridicule dont il avoit couvert, dans les éditions précédentes, le journaliste hollandais Masson, auteur de l'Histoire critique de la République des lettres, par la *déïfication du docteur Aristarchus Masso*, satyre piquante sans fiel, et érudite sans pédantisme. La lettre au professeur *Burmandolius*, qui n'avoit paru que dans la quatrième édition, fut supprimée, mais une partie des remarques contenues dans cette lettre fut refondue dans le corps de l'ouvrage; enfin on vit paroître, pour la première fois, la traduction de la préface de *Don Quichotte*. La manière originale et plaisante dont cette pièce est rédigée, et l'ironie qui y règne partout, et qui la rapproche de l'esprit du *Chef-d'œuvre* et de son exécution, ont pu faire penser qu'elle avoit donné l'idée de celui-ci; cette même traduction a reparu plusieurs fois depuis, à la tête de celle de *Don Quichotte*. L'édition de 1732, du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, est la dernière qu'ait donnée son auteur; c'est celle qui a été souvent réimprimée par la suite. Etant absolument différente de la première et de la quatrième, on voit que pour posséder cet ouvrage tout entier, on est dans l'obligation de réunir ces deux éditions et une des dernières.

Un autre ouvrage, d'un genre bien opposé à celui du *Chef-d'œuvre*, attesta la même année,

combien l'esprit de M. de Saint-Hyacinthe se plioit facilement à des genres de travaux entièrement dissemblables, et dont l'un servoit de délassement à l'autre. Cet ouvrage a pour titre: *Mémoires concernant la théologie et la morale*, et est effectivement un recueil de neuf écrits sur des sujets métaphysiques ou religieux.

M. de Saint-Hyacinthe, après avoir séjourné treize ans en Angleterre, vint s'établir à Paris en 1734. Le premier ouvrage qu'il y publia fut l'*Histoire du Prince Titi*, dont le premier volume parut en 1735, et les deux autres en 1736. Ce conte des Fées dont le but est moral, est rempli de réflexions ingénieuses, il fut très-favorablement accueilli; depuis longtemps on n'en avoit pas vu d'aussi agréablement imaginé.

Deux nouvelles historiques ayant pour titre: *la Conformité des destinées*, et *Axiamire ou la Princesse infortunée*, suivirent de près l'ouvrage précédent. Les amateurs de ce genre y remarquèrent des situations très-attachantes, et un style à-la-fois noble et simple, et d'une élégance sans affectation.

La même année 1736, M. de Saint-Hyacinthe fit imprimer, en deux endroits à-la-fois, Paris et Bruxelles, le *Recueil de divers écrits, sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit et le cœur*, et il le dédia au Prince de Galles dont il avoit reçu, à différentes reprises, des

bienfaits et des preuves signalées de protection. Des huit morceaux qui composent ce Recueil, quatre seulement sont de M. de Saint-Hyacinthe. La lecture de ce petit volume est extrêmement attachante.

Ici ma tâche devient pénible, puisque je me vois contraint d'entrer dans les détails d'un débat avilissant entre deux adversaires, dont l'un, écrivain laborieux et estimable, a bien mérité de la République des lettres, et dont l'autre a honoré le nom d'homme par ses talens prodigieux et par son génie, et a laissé un nom à jamais immortel dans les fastes de la littérature, et dans la mémoire des hommes. Ma plume se fût même refusée à tracer les circonstances de cette fatale dispute, sans l'exemple que m'en a donné M. de Burigny, qui, en en publiant le récit, a repoussé les traits de la calomnie, et laissé sans tache la mémoire de son ami (*c*).

L'abbé Desfontaines, pour se venger de prétendus griefs qu'il articuloit contre M. de Voltaire, et surtout du *Préservatif*, ou *Critique des Observations sur les écrits modernes*, que celui-ci avoit mis au jour, imprima contre lui, à la fin de 1738, un libelle intitulé : *la Voltairomanie*, brochure in-12 de 48 pages. Il y inséra la relation d'une aventure très-désagréable, arrivée à M. de Voltaire, plusieurs années auparavant, textuellement extraite de la *Déification du docteur Aristarchus Masso*,

l'une des pièces nouvelles de la dernière édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Quelques personnes connoissoient cette anecdote, mais elle étoit à peu-près oubliée; et, racontée par M. de Saint-Hyacinthe dans la *Déification* (1), elle n'avoit pas fait de sensation jusqu'alors, parce que cette nouvelle édition, imprimée en Hollande, ne s'étoit encore que très-peu répandue en France; mais aussitôt que l'on vit paroître la *Voltairomanie*, on recommença à parler de l'aventure, et les ennemis de M. de Voltaire alloient la racontant partout, et l'assaisonnant de récits plus ou moins offensans pour lui.

Il se persuada que M. de Saint-Hyacinthe avoit une part directe au libelle, et dans l'espérance de se procurer, par sa rétractation, des armes qui le missent à même de poursuivre juridiquement l'Abbé Desfontaines, il fit employer, auprès de lui, tous les moyens qu'il crut propres à arriver à ce but. Connoissant tous les liens qui unissoient M. de Saint-Hyacinthe à M. de Burigny, il écrivit à celui-ci les lettres les plus pressantes, pour l'engager à user de tout son ascendant sur l'esprit du premier, à l'effet de l'amener à un désaveu, l'assurant qu'en cas de refus, il y auroit infailliblement du sang de répandu : des officiers de ses parens prenant l'affaire extrêmement à cœur.

(1) 2.e volume, page 71.

Il ne borna pas là ses démarches, et l'on peut voir par sa correspondance, et par celle de Madame du Châtelet, de combien de personnes M. de Saint-Hyacinthe fut entouré (*r*).

J'avoue que je n'ai pu me défendre d'un sentiment désagréable, en observant dans les lettres de M. de Voltaire, deux styles bien différens, selon que les personnes auxquelles il écrivoit, à cette occasion, étoient à portée de connoître ou non M. de Saint-Hyacinthe, et d'apprécier sa conduite présente ou passée. Dans ses lettres à MM. de Pouilli et de Burigny, il est parlé de lui en termes ménagés; dans toutes les autres, adressées à MM. Helvétius, Berger, d'Argental, Thiriot, dont aucun n'avoit eu avec M. de Saint-Hyacinthe les moindres relations, les injures les plus grossières sont entassées sans mesure, on ne lit plus que les mots : *monstre, coquin, escroc, sot plagiaire, voleur*, et autres analogues, et les calomnies les moins vraisemblables sont prodiguées. J'arrête ici les réflexions qui se pressent dans mon esprit, et je continue le récit le plus affligeant.

Une dame, que nous voyons par la correspondance de M. de Voltaire, être Madame de Champbonin, sa parente, se présenta chez M. de Burigny, lui parla de cette affaire avec la plus grande émotion, et répéta toutes les menaces qu'elle crut propres à intimider M. de Saint-Hyacinthe. Son ami, qui le connoissoit inaccessible à la crainte, répéta à cette

dame ce qu'il avoit déjà écrit à M. de Voltaire, et l'assura qu'on n'en obtiendroit rien que par des raisons tirées de l'honnêteté et du devoir.

» Nous allâmes sur le champ, dit M. de Burigny, trouver M. de Saint-Hyacinthe; je lui représentai qu'ayant insulté M. de Voltaire, dans son apothéose du docteur Masso, et ayant donné des armes contre lui à un aussi méchant homme, et aussi méprisable que l'Abbé Desfontaines, il étoit juste de faire une réparation à M. de Voltaire, qu'autrement celui-ci auroit sujet de croire qu'il étoit complice de l'Abbé Desfontaines (*s*)».

» La parente de M. de Voltaire ajouta qu'elle souhaiteroit que M. de Saint-Hyacinthe déclarât que ce qui avoit été cité comme étant de lui, lui étoit faussement attribué, et avoit été supposé par l'Abbé Desfontaines».

» Cette dernière proposition fut entièrement rejettée. M. de Saint-Hyacinthe dit, que ce qu'on vouloit exiger de lui étoit un mensonge dont il seroit aisé de le convaincre; que tous ses amis savoient qu'il avoit fait l'apothéose; qu'il l'avoit toujours avouée; il nous conta à ce sujet les raisons qui l'avoient déterminé à se venger de M. de Voltaire».

» Enfin, après beaucoup de digressions, j'obtins qu'il écriroit une lettre à M. de Voltaire, dans laquelle il déclareroit qu'il n'avoit aucune part au libelle de l'Abbé Desfontaines;

qu'il n'avoit aucune liaison avec lui ; qu'il avoit pour lui le plus grand mépris, et qu'il étoit très-fâché de ce qu'il avoit inséré dans son misérable écrit, cet extrait de l'apothéose qu'il avouoit avoir fait autrefois dans un moment de colère. Cette lettre fut effectivement écrite et envoyée à M. de Voltaire, qui n'en fut nullement content, parce qu'il avoit espéré que M. de Saint-Hyacinthe désavoueroit, comme n'étant pas de lui, ce qui en avoit été cité, et qu'en conséquence, il pourroit attaquer l'Abbé Desfontaines comme faussaire. »

Ici M. de Burigny paroît mal servi par sa mémoire. La lettre dont il parle fut écrite à lui-même, par M. de Saint-Hyacinthe, et communiquée à M. de Voltaire (*t*). C'est celle dont M. de Condorcet a fait usage dans la vie de ce grand homme, et qu'il a insérée, page 195 des pièces justificatives. Madame du Châtelet parle d'une seconde lettre écrite à M. Rémond de Saint Mard, et qui lui parut satisfaisante (*u*). Je ne l'ai trouvée imprimée nulle part. On voit encore par une lettre de cette Dame, que Madame de Champbonin lui avoit mandé ne pas avoir été contente de M. de Burigny dans cette occasion (*v*). Je crois que cette observation ne sera un sujet d'étonnement pour personne.

Tout le monde sait que cette affaire fut terminée par le désaveu écrit auquel l'Abbé Desfontaines fut forcé par le Lieutenant de Police.

Cette piéce étoit ainsi conçue : *Je déclare que je ne suis point l'auteur d'un libelle imprimé, qui a pour titre : la* VOLTAIROMANIE, *et que je le désavoue en son entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de Voltaire dans ce libelle, et que je me croirois deshonoré si j'avois eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les sentimens d'estime dus à ses talens, et que le public lui accorde si justement. Fait à Paris, ce 4 d'avril,* 1739. DESFONTAINES.

Il avoit préparé le public à ce désaveu, en publiant un petit écrit de 24 pages in-12, devenu fort rare, intitulé : *le Médiateur, lettre écrite à M. le Marquis de* ***, sans nom de lieu, d'auteur, ni d'imprimeur. Cette lettre est signée I. D. B., et datée de Toulouse, le 10 janvier 1739.

L'anecdote suivante, racontée par M. de Burigny, sera le complément des renseignemens que j'ai cru nécessaire de réunir sur cette affaire, après laquelle M. de Voltaire fit profession d'une haîne implacable contre M. de Saint-Hyacinthe, le décriant par-tout où il lui fut possible de le faire, et cherchant toutes les occasions de lui nuire.

» Je me souviens que cet écrit n'étoit pas encore public, lorsque le Marquis de Loc Maria se proposa de donner un grand dîner à divers gens de lettres qui ne s'aimoient pas. Il y avoit entre autres l'Abbé Desfontaines, l'Abbé Pré-

vost, Marivaux, M. de Mairan. Il m'invita à ce repas, en me disant : Je suis curieux de voir comment mon dîner finira ».

» Je me rendis chez le Marquis, où je trouvai une grande assemblée; l'Abbé Desfontaines nous proposa, avant le dîner, d'entendre une lecture qui, disoit-il, nous feroit grand plaisir; on agréa sa demande. Il nous lut la *Voltairomanie*, qui, loin de nous faire plaisir, fut regardée comme un libelle très-grossier; lui seul s'applaudissant, après avoir fini sa lecture, dit ces propres paroles avec le ton brutal que la nature lui avoit donné, et que l'éducation n'avoit pas corrigé : *Voltaire n'a plus d'autre parti à prendre que de s'aller pendre* ».

De tous les ouvrages de M. de Saint-Hyacinthe, le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* étant celui sur lequel il pouvoit, avec le plus de justice, établir ses titres d'homme de lettres distingué, M. de Voltaire ne trouva pas de manière plus propre à lui témoigner son ressentiment, que de chercher à lui enlever la gloire d'avoir fait cet ouvrage. Il avoit déjà employé cette imposture, comme un des moyens de lui ôter de la considération, dans sa correspondance relative à la *Voltairomanie*, mais il ne l'avoit point encore risquée en public, lorsque dans ses *Conseils à un Journaliste*, il inséra le passage suivant, espérant que M. de Saint-Hyacinthe, qui venoit de se retirer à

Genecken, près Bréda, patrie de son épouse, ignoreroit peut-être ce nouvel outrage.

» Il y a surtout des anecdotes littéraires sur lesquelles il est toujours bon d'instruire le public, afin de rendre à chacun ce qui lui appartient. Apprenez, par exemple, au public, que le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, de *Mathanasius*, est de feu M. de Sallengre, d'un illustre mathématicien, consommé dans toute sorte de littérature, et qui joint l'esprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travailloient au Journal littéraire, et que M. de Saint-Hyacinthe fournit la chanson, avec beaucoup de remarques; mais, si on ajoute à cette plaisanterie, une infâme brochure, faite par un de ces mauvais français, qui vont dans les pays étrangers déshonorer les belles-lettres et leur patrie, faites sentir l'horreur et le ridicule de cet assemblage monstrueux ».

M. de Burigny qui avoit vécu pendant une année en Hollande, dans la plus grande intimité avec toute la société du *Journal littéraire*, blâme infiniment M. de Voltaire, et atteste tenir de la bouche de MM. Van-Effen, Sallengre et s'Gravesande, que le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* etoit bien de M. de Saint-Hyacinthe.

Dès que celui-ci fut informé par ses amis du reproche que lui faisoit M. de Voltaire, de se donner pour auteur d'un ouvrage qui n'étoit pas de lui, et de la manière injurieuse

dont il avoit parlé de la *Déification*, il entra dans la plus furieuse colère, et s'empressa de lui écrire une lettre dictée par l'indignation et le mépris, et qui fut insérée, d'abord, dans le 40.e volume de la *Bibliothèque françoise*, et ensuite dans le *Voltariana* (*x*).

Il y prouve, d'abord, démonstrativement qu'il est l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* Il passe ensuite à la défense de la *Déification*; » Comment osez-vous dire, continue-t-il, que la *Déification d'Aristarchus Masso*, est une infâme brochure? Que signifie *infâme*, je vous prie, à l'égard d'une pièce où on ne prêche assurément pas la débauche, et où il ne s'agit de rien qui en approche? La *Déification d'Aristarchus Masso*, est un ouvrage d'imagination. C'est une fiction inventée pour représenter les défauts auxquels les gens de lettres se laissent aller. On y voit la présomption et les extravagances dont l'excès et le ridicule devroient corriger ceux qui prétendent s'élever au-dessus des autres par leur savoir, et qui se mettent au-dessous des autres par leur déraison, etc. ». Quand aux accusations qui lui sont personnelles, M. de Saint-Hyacinthe les repousse avec dignité, et fait sentir que la calomnie ne peut l'atteindre. « Je ne suis pas assez heureux, dit-il, pour faire honneur à ma patrie, ni aux belles-lettres, mais je puis

(1) 2.e partie.

dire que, s'il suffisoit de les aimer beaucoup pour leur faire beaucoup d'honneur, personne assurément ne leur en feroit plus que moi. J'ai voulu servir l'une, j'ai toute ma vie cultivé les autres, etc. ». Passant ensuite aux reproches que faisoient à M. de Voltaire ses ennemis, il y ajoute celui de louer les Nations étrangères aux dépens de la sienne, et de prodiguer des louanges à leurs grands hommes, en déprimant ceux qui font honneur à la France. Enfin il termine ainsi cette lettre, qui fit effectivement l'effet qu'il en attendoit : » Après ce qui s'est passé à Paris (1), il y a sept à huit ans, je croyois que vous m'aviez fait l'honneur de m'oublier. C'étoit le meilleur parti que vous eussiez à prendre, permettez-moi de vous y exhorter, je vous le demande même en grace. Si vous ne le prenez pas, et que vous ayez l'imprudence de hazarder encore quelqu'anecdote, je vous avertis que j'en écrirai aussi quelques-unes qui ne seront point douteuses. De grands noms, des noms très-connus, et des personnes qui ne sont point encore où est feu M. de Sallengre, pourront en attester la vérité. Ces anecdotes sont si singulières que le public les lira avec un très-grand plaisir ; je ne crois pas qu'elles vous en fassent

(1) Cette lettre étant datée de mai 1745, M. de Sain-Hyacinthe fait probablement ici allusion aux débats relatifs à la *Voltairomanie*.

beaucoup. Pour moi, je vous assure que je ne les publierai qu'à regret, parce que, quoiqu'il y ait quelque chose de très-singulier et de très-plaisant, j'ai des choses plus utiles à faire; mais enfin, quand j'en aurai pris le parti, je m'en acquitterai de mon mieux, et ce parti est pris si vous ne m'accordez pas la grace que je vous demande. Faites-moi donc l'honneur de m'oublier, etc. »

Un homme qui parle avec ce ton d'assurance, ne peut avoir des reproches graves à se faire vis-à-vis de la personne à laquelle il s'adresse, et cette lettre seule me paroît la preuve la plus évidente de la fausseté de toutes les calomnies dont M. de Voltaire a chargé M. de Saint-Hyacinthe.

M. de Burigny apprit bientôt, par deux lettres que lui écrivit son ami, l'injure qu'il avoit reçu de M. de Voltaire (*y*). La première n'est que l'exposé des faits, mais il paroît, par la seconde, que ce dernier, loin d'atteindre le but qu'il s'étoit promis, n'avoit fait qu'appeler de nouveau l'attention sur son aventure.

« Une personne ici de ma connoissance, dit M. de Saint-Hyacinthe, a reçu une lettre de Bruxelles, où on lui marque que les accusations de Voltaire ayant excité la curiosité de voir, dans la *Déification d'Aristarchus Masso*, ce qui pouvoit l'avoir mis de si mauvaise humeur, on en avoit deviné la raison, indiquée déjà par la *Voltairomanie*; et que depuis ce

temps on appeloit les cannes fortes des *Voltaires*, pour les distinguer des cannes de roseau; et qu'au lieu de dire : donner des coups de cannes ou des coups de bâton, on disoit *Voltairiser*; on envoyoit même à cette personne une épigramme qui commençoit ainsi :

Pour une épigramme indiscrète,
On voltérisoit un poète,
A l'aide, au secours Apollon.

Voilà ce que sa calomnie lui aura produit. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que la réponse que je lui ai faite, se trouve imprimée immédiatement après l'extrait de son sixième volume, à côté, pour ainsi dire, de l'extrait qu'on y trouve des lettres que le Roi de Prusse lui a écrites ».

L'ouvrage par lequel M. de Saint-Hyacinthe termina sa carrière littéraire en 1743, est celui qui a pour titre : *Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connoissances et sur la nature des êtres.* La lettre de M. Burigny offre, sur cet ouvrage, des détails trop intéressans pour que j'omette de les rapporter. Voici comment il s'exprime :

« Dans le temps de cette malheureuse et scandaleuse dispute, M. de Saint-Hyacinthe travailloit à l'ouvrage qui a pour titre : *Recherches philosophiques*, etc. » On lui conseilla de dédier ce livre au roi de Prusse, que la protection éclairée dont il favorisoit les gens de lettres,

avoit rendu aussi célèbre dans la littérature, que ses talens militaires avoient inspiré d'admiration pour lui à l'Europe. Il m'envoya cette épître dédicatoire en manuscrit, en me priant de l'examiner, et d'en conférer avec ceux que je croirois capables de lui donner de bons conseils. Je ne crus pas pouvoir mieux faire que de consulter M. de Maupertuis, que le Roi de Prusse honoroit de son amitié, qui lui étoit attaché, et que l'on regardoit comme un des courtisans de Sa Majesté prussienne; je le connoissois beaucoup, et il étoit grand ami de M. de Saint-Hyacinthe.

» Il lut l'épître dédicatoire, l'examina avec beaucoup d'attention, fit quelques remarques grammaticales, et jugea qu'on pouvoit l'imprimer, en remarquant cependant que les louanges n'y étoient pas distribuées avec assez de délicatesse; effectivement, on ne pouvoit rien y ajouter. Ce grand Prince y est représenté comme un Souverain aimable par sa bonté, admirable par sa justice, redoutable par sa valeur, l'admiration des étrangers, et la gloire de la royauté.

» M. de Saint Hyacinthe s'apperçut lui-même que ce ton, qui paroissoit approcher de la flatterie, convenoit mieux à un courtisan qu'à un philosophe, et il m'écrivit : Si vous trouvez cette épître trop forte, plaignez-moi d'être dans la nécessité de la faire. Je crois cependant le fond de ce que je dis.

» Cette dédicace ne produisit aucun des effets qu'en avoit espéré l'auteur. Le Roi n'y fit pas la moindre attention. M. de Saint Hyacinthe s'imagina que c'étoit l'effet des mauvais services que M. de Voltaire lui avoit rendus à la cour de Prusse ; c'est ce qu'on peut voir dans les lettres qu'il m'adressa, et que je vais rapporter.

» Il m'écrivit le 8 juillet 1744. « J'ai reçu une » lettre de M. Jordan ; il m'avoit écrit, quand » j'envoyai à Berlin l'exemplaire pour le Roi, » avec plusieurs autres, qu'il l'avoit fait tenir « au Roi ; et que dès que le Roi seroit de re- » tour, et qu'il sauroit sa volonté, il m'en in- » formerait. Voltaire passa dans ce temps-là à « Roterdam, en allant en Prusse ; M. de Bruas » lui fit présent d'un exemplaire de mes *Re-* » *cherches*, croyant l'engager à me rendre de » bons offices en Prusse ; Voltaire tint de moi » beaucoup de mauvais discours, et je me dou- » tois bien qu'il me nuiroit de son mieux. En » effet, j'ai été près d'un an sans recevoir des » nouvelles de M. Jordan, et pour m'assurer » de la vérité de ce que je soupçonnois, j'écri- » vis une lettre à M. Jordan, pour me plain- » dre de ce qu'après m'avoir écrit qu'il me » manderoit son sentiment de mon livre, » quand il l'auroit lu, et celui de ses amis, » il avoit oublié de me faire cette grace. Je » ne lui parlai point du Roi ni de Voltaire, » dont je disois seulement qu'un poète, à son

» retour de Berlin, avoit assuré, à un de mes » amis de Roterdam, que mon livre n'y avoit » pas réussi ; mais que comme les poètes sont » fort accoutumés à la fiction, je le priais, lui, » M. Jordan, de me dire, au vrai, ce qui » en étoit, le priant de me croire assez galant » homme pour penser que je pouvois faire un » mauvais livre, et même pour me l'entendre » dire. J'ai reçu une lettre concertée, où l'on » ne me dit pas un mot ni du Roi ni du poète, » où on parle assez bien de mon livre ; d'ail- » leurs lettre polie, mais d'un froid poli, en » comparaison des autres. Ainsi, mon très- » cher ami, il n'y a rien à espérer de ce côté- » là ; et qui, en effet, sera ami de Voltaire, » ne le sera pas de moi. Si, après le premier » voyage que ce poète fit à Berlin, on ne m'eût » pas écrit de Paris qu'il étoit revenu disgracié » du Roi de Prusse, quelque admiration que » j'eusse pour ce que j'apprends de ce Prince, » je ne lui aurois pas fait l'honneur de lui dé- » dier mon livre, mais la chose est faite ».

« M. Jordan, qui étoit en relation avec M. de Saint Hyacinthe, étoit un homme de lettres qui avoit une place à la cour de Prusse ; il est connu par plusieurs ouvrages, et entre autres par l'*Histoire de M. de la Croze.*

» M. de Saint Hyacinthe m'écrivit une lettre, dans laquelle il répète à peu-près ce qu'il m'avoit déjà mandé ; elle est du 10 octobre 1745. La voici :

« C'est Voltaire qui a mal disposé le Roi de » Prusse à mon égard. Il arriva justement que » ce poète alla en Prusse lorsque mes *Recher-* » *ches* y arrivèrent; et le silence du Roi, qui « ne m'a pas seulement fait dire qu'il les avoit » reçues, est un effet de l'amitié de ce Prince » pour ce poète; aussi je ne les lui aurois pas » dédié, si je n'avois cru, sur ce qu'on m'a- » voit écrit, que leur amitié étoit rompue, » bien persuadé que qui est ami de Voltaire, » n'est pas propre à l'être de Saint Hyacinthe ».

Cette pièce est la dernière de celles qui furent publiées sur cet indécent débat. J'en terminerai le récit par cette réflexion qu'approuveront tous les amis de la vérité : Si M. de Voltaire a payé son tribut à l'humanité par quelques foiblesses, elles n'ont pas terni l'éclat des grandes vertus par lesquelles il a signalé sa vie; et la postérité, qui depuis long-temps a commencé pour lui, ne se souvient plus que de ses titres à l'admiration et à la gloire.

M. de Saint Hyacinthe s'occupoit encore de divers travaux que la mort l'empêcha de terminer. On voit, par un avertissement que contient son dernier ouvrage, qu'il devoit être bientôt suivi d'un autre du même genre. L'idée qu'en donne l'auteur, semble le rapprocher beaucoup de celui dont il avoit publié le prospectus en 1728, et qui n'avoit point été imprimé. Il paroît en outre, si l'on en juge par ce qu'il dit à la fin de la Déification,

qu'il travailloit à un *Florilegium poeticum*, et à un *Traité de la mosaïque littéraire*, ou *l'Art de faire des livres avec des pièces de rapport*. « Art admirable, dit-il, auquel tant de gens doivent leur réputation, qu'il est étonnant que personne, jusqu'ici, n'en ait réduit la pratique en règle ». On trouve à la fin de l'édition in-folio du *Parnasse français*, une lettre mêlée de vers, écrite à M. Titon du Tillet, par M. de Saint-Hyacinthe, sur cet ouvrage; elle avoit déja paru dans la *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*. On lit encore dans les lettres de Madame Dunoyer, et dans d'autres recueils, quelques poésies dont il est auteur, et qui ont été réunies dans les *Pièces échappées au feu* (*z*).

J'ai omis, dans le cours de cette notice, de parler de quelques écrits, dont on a supposé que M. de Saint Hyacinthe étoit auteur. S'étant toujours tenu caché sous le voile de l'anonyme, il en est résulté qu'en lui en attribuant quelques-uns qu'il avoit réellement composés, les bibliographes ont pu regarder comme de lui, quelques ouvrages publiés de son temps, et qui ne lui appartiennent pas (*z*).

Il paroît ne s'être exercé qu'une seule fois dans le genre dramatique, et y avoir bientôt renoncé pour toujours, son essai n'ayant pas été heureux. J'extrais textuellement l'anecdote suivante de la suite du *Journal historique de Collé*, qui est sur point de paroître (*aa*). « J'ai

entre mes mains une comédie en manuscrit de *l'Incertain*, qui est, je pense, mille fois encore plus mauvaise que les deux autres (*l'Irrésolu* de Destouche, et une autre pièce intitulée *l'Indécis*), quoiqu'elle soit de la main de l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, M. de Saint Hyacinthe; c'est peut-être cette comédie même qu'il apporta chez Madame de Tencin. Après en avoir lu les trois premiers actes à des gens d'esprit qui étoient chez cette Dame, il s'apperçut qu'un froid mortel avoit gagné ses auditeurs, il s'arrêta tout court et dit : *Je vois bien, Messieurs, que ma comédie vous ennnuie; plusieurs de vous bâillent; tout le monde paroît glacé, je sens bien que mon ouvrage ne vaut rien, je n'en acheverai pas la lecture, et il ne verra jamais le jour.* Après avoir prononcé cela du plus grand sang-froid, et à ce que l'on m'a assuré, de la meilleure foi du monde, il remit tranquillement sa comédie dans sa poche et parla d'autres choses; je ne dirai pas positivement que ce fut *l'Incertain* qu'il lisoit dans cette assemblée, mais je sais bien que c'étoit une comédie qu'il lisoit; et M. de Burigny, qui m'a fait présent du manuscrit de *l'Incertain*, m'a dit qu'il croyoit que Saint-Hyacinthe n'avoit jamais fait d'autre comédie que celle-là ».

M. de Saint Hyacinthe mourut à Genecken, en 1746, laissant une fille qui vint, après

la mort de sa mère, s'établir à Troyes, sous le nom de Mademoiselle de Marconnay. Pendant le dernier séjour qu'il avoit fait à Paris, son épouse et sa fille, qui appartenoient à la Religion protestante, s'étant converties, elles jouissoient d'une pension à titre de *Nouvelles catholiques*. Cette Demoiselle demeura, pendant plusieurs années, en qualité de pensionnaire, dans l'Abbaye de Notre-Dame-des-Prés, près Troyes, et eut dans la suite un très-bon établissement.

M. de Saint Hyacinthe eut toute sa vie à lutter contre la fortune, et dut presque toutes ses traverses à l'instabilité de son caractère. Jugé avec sévérité, d'après la calomnie, et condamné avec une légèreté coupable, il étoit digne d'un meilleur sort, et avoit droit de prétendre à l'estime et à la considération des gens sages et éclairés. Si le hasard, qui place les hommes, et souvent les conduit dans la carrière de la vie, l'eût mis dans une position favorable à un plus grand développement, et à une plus heureuse application de ses talens et de ses qualités estimables, on peut conjecturer que ses travaux eussent eu des résultats plus utiles, et qu'il eût laissé un nom plus justement recommandable; car il n'y a de gloire légitime et durable que celle acquise par des services rendus à la société.

OUVRAGES
DE
M. DE SAINT-HYACINTHE.

I. Journal littéraire, 1713 — 1737. *La Haye, T. Johnson, P. Gosse et J. Neaulme, Van-Duren*, 24 *vol. in*-12.

Ce journal, le meilleur peut-être qui ait été fait, suivant l'expression du savant Professeur Allamand (*bb*), éditeur du Dictionnaire historique de Prosper Marchand, est l'ouvrage de trois sociétés, qui l'ont successivement rédigé. La première société, dont les principaux membres étoient MM. de Saint-Hyacinthe, Van-Effen, Prosper Marchand, Sallengre et s'Gravesande, en arrêta le plan et en commença l'exécution en 1713; mais on voit par l'ouvrage intitulé *Histoire de Bayle et de ses ouvrages* (*cc*), faussement attribué à M. de la Monnoye, et dirigé contre Prosper Marchand, que la voix publique désignoit particulièrement M. de St.-Hyacinthe, comme directeur de ce journal. On peut juger des soins qu'apportoit la société à ce qu'il ne contînt que des articles bien

faits, par les détails suivans qui me sont fournis par M. Allamand, et qui se trouvent dans les notes de son excellent article de s'Gravesande. » Les extraits fournis pour le journal par chacun des membres, étoient examinés dans une assemblée générale de la société, avec toute la sévérité possible. Là, ils rejetoient sans miséricorde, ce qui n'étoit pas approuvé de tous; et ils s'égayoient souvent aux dépens de ceux dont ils rejetoient les pièces, aussi bien que des savans qui leur écrivoient de tous côtés, et dont les lettres graves servoient quelquefois de texte aux plaisanteries de cette jeunesse vive et érudite».

Ils continuèrent le journal sans interruption jusqu'à l'année 1722, et ils en donnèrent 10 volumes complets, avec la première partie du tome XI et celle du tome XII. Alors, Johnson libraire de La Haye, qui avoit été l'imprimeur du journal, ayant été obligé de quitter son négoce, ce livre cessa de paroître, et ses auteurs se dispersèrent».

M. s'Gravesande, qui conservoit de l'affection pour ce journal, travailla à former une nouvelle société pour sa continuation; secondé par M. Marchand, il y réussit. En 1729, il recommença, et ceux qui y travaillèrent furent MM. s'Gravesande, Marchand, de Superville, de Joncourt, Sacrelaire, Pelerin, Catuffe et de Haes, tous domiciliés en Hollande. M. s'Gravesande chercha encore à

leur associer des étrangers ; pour cela, il s'adressa à M. Calandrin, son ami, alors Professeur en mathématiques et en philosophie, à Genève, présentement Membre du Conseil de cette république. Voici ce qu'il lui écrivit là dessus en 1728. » Autrefois j'ai eu quelque » part au *Journal littéraire* qui s'imprimoit à » La Haye. Ce journal qui a été mal pendant » assez de temps, et ensuite interrompu, doit » se renouveller, et il s'est formé une société » pour y travailler. Un reste de tendresse pour » ce journal, fait que je m'intéresse à ce qui » peut le faire valoir. Je vous demande des » nouvelles littéraires, et à cette prière, j'en » ajoute une autre, c'est que si vous avez quel- » ques pièces à faire imprimer, trop petites » pour être imprimées à part, de me les en- » voyer pour être insérées dans le journal ».

M. s'Gravesande s'adressa aussi pour le même sujet, à M. Cramer, collègue de M. Calandrin dans la chaire de mathématiques, et son ami intime. Ces deux Messieurs acceptèrent la proposition que leur fit M. s'Gravesande, et fournirent pour le journal des extraits fort bien travaillés ».

Ce journal reparut donc sous le même titre à La Haye, en 1729, chez P. Gosse et J. Neaulme, qui en avoient acheté le droit de copie de Johnson. Ces deux libraires, pour rendre leur ouvrage complet, publièrent la deuxième partie des tomes XI et XII, mais faite par des

auteurs qui n'étoient ni de la première société ni de la seconde. Celle-ci travailla au tome XIII et continua l'ouvrage jusqu'au 30 juin 1732, où finit le XIX.e tome. Alors, les libraires qui imprimoient cet ouvrage, l'ayant fait passer en d'autres mains, la société en fit imprimer la continuation à Leyde, chez Théodore Haak et Samuel Luchtmans, mais sous le titre de *Journal historique de la République des lettres*, et elle en publia 3 volumes. A la fin de 1733, le journal cessa tout-à-fait ».

Ceci n'est point exact. La société dont M. s'Gravesande faisoit partie, cessa effectivement, en 1732, de travailler pour le *journal littéraire*, mais alors une troisième société, à la tête de laquelle se mit M. La Barre de Beaumarchais, s'en empara et le conduisit jusqu'en 1737.

On doit donc regarder comme constant que, des trois sociétés qui ont coopéré à la publication de cet ouvrage, on en doit douze volumes, de 1713 à 1722, à la première; sept, de 1729 à 1732, à la seconde; et cinq, de 1733 à 1737, à la troisième; en tout vingt-quatre volumes.

Les deux premiers volumes ont été réimprimés en 1715.

II. Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur Chrisos-

TÔME MATANASIUS (*dd*). On trouvera dans ce volume une lettre à Monseigneur le Duc D....., trois Tables très-amples, et une Dissertation sur HOMÈRE et sur CHAPELAIN. *Infelix eorum ignorantia qui ea damnant quæ non intelligunt. Lib. Inc.* §. 1., art. XV. *La Haye* (*Rouen, Orléans, Lyon*), aux dépens de la Compagnie (*Pierre Gosse*). *Anno Æ. V.* (*ee*) 1714, 1728. *Ab instauratione litterarum primo. In*-12, éditions 1.ère, 2.de, 3.e (4.e) et 5.e

Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur Chrisostôme Matanasius. On trouve de plus une Dissertation sur HOMÈRE et CHAPELAIN, deux Lettres sur des antiques, et plusieurs choses non moins agréables qu'instructives. Quatrième (cinquième) édition, revue, corrigée, augmentée et diminuée. *Infelix eorum ignorantia qui ea damnant quæ non intelligunt. Lib. Inc.* §. 1., art. XV. S. D. L. R. G. *La Haye, Pierre Husson, anno Æ. V.* 1716.

Ab instauratione litterarum secundo. *In*-8.°

Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur Chrisostôme Matanasius. On trouve de plus une Dissertation sur HOMÈRE et sur CHAPELAIN, deux Lettres sur des antiques, la Préface de Cervantes sur l'histoire de *D. Quixotte de la Manche*, la Déification d'ARISTARCHUS MASSO, et plusieurs autres choses non moins agréables qu'instructives. Sixième (septième et suivantes) édition, revue, corrigée, augmentée et diminuée. *Infelix eorum ignorantia, qui ea damnant, quæ non intelligunt.* *Lib. Inc.* §. 1., art. XV. S. D. L. R. G. *La Haye, Pierre Husson* (*Paris, Londres, Lausanne*, etc.). *Anno Æ. V.* 1732, 1744, 1745, 1752, 1758, etc. *Ab instauratione litterarum decimo octavo*, etc. 2 *vol. in*-8.°.

Dans la notice déjà citée de M. Chardon de la Rochette, sur le *Chef-d'œuvre d'un In-*

connu (1), ce savant s'en est rapporté, pour l'indication des diverses éditions, à l'opinion de M. de Saint-Hyacinthe lui-même, qui, supposant en 1716, que son ouvrage n'avoit été réimprimé que deux fois, donna à l'édition qu'il publia cette année, le titre de quatrième. Je crois pouvoir démontrer que cette édition étoit au moins la cinquième; car, si l'on ajoute confiance aux nouvelles littéraires que renferment les journaux du temps, on doit supposer que la première édition du Chef-d'œuvre a été réimprimée à Paris, en 1714, et cependant les deux seules réimpressions dont on ait parlé jusqu'à-présent, sont celles de *Rouen* et *Orléans*. Sans chercher à prouver qu'effectivement l'ouvrage ait été réimprimé à Paris, j'assignerai ici comme troisième lieu de sa réimpression, la ville de Lyon. Un exemplaire du *Chef-d'œuvre*, que j'ai rencontré dans cette ville, m'a offert une particularité intéressante, dans une pièce qui ne se trouve dans aucune édition de la même année 1714, et dont il n'est question nulle part. C'est une lettre qui précède celle au Duc de..... et qui, en désignant M. de Fontenelle pour auteur de l'ouvrage, attribue à M. de la Pylonière, calviniste réfugié en Hollande, cette dernière lettre (2). Rien jusques-là ne m'indiquoit que cette édition, qui

(1) Magasin encyclopédique, an 5, tom. 3.e

(2) Voyez note *sss* du 1.er volume.

certes n'étoit ni la réimpression d'Orléans, ni celle de Rouen, eût été faite à Lyon, plutôt qu'ailleurs, mais le catalogue des livres de M. de Glatigny, imprimé dans cette ville, en 1755, a levé toutes mes incertitudes par l'énoncé suivant : N.° 823. Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, par Chrisostôme Matanasius (M. Thémiseul de Saint-Hyacinthe). La Haye (Lyon), 1714, in-12. Cette édition, que M. de Saint-Hyacinthe, placé à un trop grand éloignement, n'a pas connue, me paroît donc devoir être regardée comme la quatrième, et impose à la sienne de 1756, le rang de la cinquième.

Deux réimpressions du *Chef-d'œuvre*, portent le nom de huitième édition, l'une faite en 1745, chez Pierre Husson, à La Haye; et l'autre en 1754, à Lausanne, chez Bousquet et compagnie. La même erreur a conduit ce dernier à donner à la réimpression nouvelle qu'il fit l'année suivante, le titre de neuvième édition.

En réunissant, dans une seule édition, tous les passages et toutes les pièces qui ont paru dans les diverses éditions du *Chef-d'œuvre*, j'ai soigneusement noté celle à laquelle ces restitutions appartenoient, et autant qu'il m'a été possible, les motifs qui avoient porté l'auteur à les supprimer.

Ceux qui se sont donné la peine de rechercher où M. de Saint-Hyacinthe pouvoit avoir

pris l'idée de son ouvrage, me paroîssent s'être trompés dans la désignation des diverses pièces dont ils le considèrent comme l'imitation. On pourroit, il est vrai, penser, par la préface de la première édition, que le *Pervigilium Veneris*, publié en 1712, à Amsterdam, a suggéré à M. de Saint-Hyacinthe, l'idée de commenter la chanson de *Catìn-Catos*; et cette opinion a été adoptée par M. l'Abbé d'Artigny, les Auteurs des Journaux de Trévoux, des Savans, et par quelques autres. Cependant, elle me semble démentie, par ce qu'on lit dans l'histoire des Journaux de Camusat, qui assure que le plan du *Chef-d'œuvre* a été arrêté, à table, entre cinq ou six amis, qui, la plupart, travailloient au *Journal littéraire* (*o*), fait qui se trouve confirmé par un passage de l'avertissement du livre intitulé: *Etat de l'Homme dans le Péché originel*, 2.e édition de 1716, quoique ce titre porte 1714, date de la première (1).

M. Palissot, dans les premières éditions de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de notre Littérature*, avoit présenté, comme ayant probablement servi de modèle au *Chef-d'œuvre*, la préface de *Don Quichotte*, et le commentaire de la chanson de *Mascarille*, dans la 9.e scène des *Précieuses ridicules* de Molière. N'ayant plus reproduit cette opinion dans la dernière édition de ses *Mémoires*, il

(1) Voyez note *k* du 1.er volume.

paroît l'avoir abandonnée, mais il n'hésite pas à regarder comme la véritable source du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, un commentaire latin du *Cantique des Cantiques* (*ff*), fait très-sérieusement, et de la meilleure foi du monde, par un Moine flamand, nommé Titelman, et publié en 1547. Il fait, pour en donner la preuve, la citation suivante, qui démontre effectivement que l'ouvrage a beaucoup de conformité avec le commentaire du Docteur *Mathanasius :*

Osculetur me osculo oris sui. Sponsa non dicit cujus osculum desiderat neque nomen exprimit, neque conditionem describit ejus à quo petit oscula, sed tantùm et absolutè *osculetur me*, inquit. Deinde non satis erat dicere *osculetur me*, sed *osculetur me osculo*. Neque hoc sufficiebat, sed *osculetur me osculo oris sui*.—Quid opus erat oris mentionem facere quùm non, nisi per os, dari soleant oscula ? Arbitror ego, ad amoris expressionem, postulari osculum oris quoniam voluptati erat sponsæ rosei illius mellilissimique oris sui amabilis sponsi meminisse, etc.

Malgré cette analogie évidente entre les deux commentaires, comme rien ne prouve que M. de Saint-Hyacinthe ait eu connoissance de celui-ci, je préfère m'en tenir à l'assertion de M. Camusat, qui fait considérer le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, comme une composition originale, mais dont le plan a pu appartenir autant à l'auteur qu'à quelques-uns de ses amis. Il a été souvent imité depuis, mais jamais

ses copies n'ont présenté au même dégré que lui, la finesse des observations, le sel, l'enjouement, et à-la-fois la justesse de la critique (*gg*).

Ne pensant pas, comme je l'ai déjà dit, que l'*Anti-Mathanase* puisse être sérieusement regardé comme la critique du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* (1), je parlerai de celle qu'en a insérée dans le 13.e volume de l'*Histoire critique de la République des lettres*, M. Masson, le même auquel M. de Saint-Hyacinthe avoit dédié son ouvrage. Cette critique, qu'il intitula : *Jugement du véritable Mathanasius sur le Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, n'est pas dépourvue d'agrémens, quoique lourdement écrite. Il suppose que le véritable Mathanasius existoit réellement à Paris, et met dans sa bouche ses objections contre le but et l'exécution du commentaire. Il donne à entendre que l'idée en a été suggérée à l'auteur, et raconte, pour le prouver, l'anecdote suivante : « Je me trouvai un jour, dit-il, chez M. de Molière; il y avoit à l'ordinaire bonne compagnie. J'étois en pointe d'esprit ce jour-là (car je vous dirai en passant que je suis persuadé qu'il y a jour pour tout; aujourd'hui on est poltron, et demain on est brave; il est certains momens où à peine peut-on penser, il en est d'autres où l'on se trouve vif et délié). J'étois tel alors, et comme dit le *Bourgeois Gentilhomme*, *j'étois en train*

(1) Voyez note *ggg* du second volume.

de dire de fort jolies choses, lorsqu'on vint annoncer la visite de M. ***. Après les premiers complimens et quelques discours généraux, ce dernier venu nous pria d'écouter la lecture de quelques vers, qu'un de ses amis, disoit-il, lui avoit donnés à examiner. On prêta attention. Il les lut et les déclama le mieux qu'il lui fut possible. C'étoit une *Elégie*, où un amant dont les soins n'avoient pu toucher sa Philis, se plaignoit de son triste sort. La lecture finie, tout le monde resta muet. En effet, il n'y avoit rien à dire. La pièce étoit également à l'abri de la critique et de la louange.

« Notre silence chagrina M. *** qui apparemment étoit l'auteur des vers. Pour nous engager par son exemple à les trouver bons, il en fit un commentaire, dans la vue d'en relever toutes les beautés. Personne n'osa le contredire ; personne ne l'appuya. Tout d'un coup, me laissant emporter à ma vivacité, je pris la parole : Messieurs, dis-je, ce que M. *** vient de nous lire, me fait souvenir d'une chanson que j'appris hier, dont je vais vous faire part. Elle me paroît admirable. Ecoutez. Alors, je leur chantai une chanson du Pont-Neuf, que j'avois apprise à cause d'un certain ridicule plaisant et naïf qui s'y trouvoit. C'étoit un chef-d'œuvre dans ce genre. Ensuite, affectant un grand air de sang-froid, je me servis des mêmes remarques, et autant que je pus des mêmes expressions de M. ***, et je tâchai de faire sentir, dans

ma chanson, les mêmes beautés et les mêmes délicatesses qu'il avoit trouvées dans son *Elégie*. A peine eus-je fini, que toute la compagnie, qui s'étoit retenue pendant que je parlois, fit un éclat de rire qui déconcerta M. ***, et l'obligea de se retirer. La plaisanterie que j'avois faite donna lieu à plusieurs réflexions sur les commentateurs, qui, souvent veulent, à force de subtiliser, trouver dans les auteurs qu'ils commentent, des beautés qui n'y sont pas.

« Cela m'inspira le dessein de ramasser divers passages des anciens, loués mal à propos par les commentateurs, de les coudre ensemble, d'en composer une chanson dans le goût du Pont-Neuf, et d'y faire un commentaire en me servant de leurs remarques. Par-là, on auroit été contraint d'avouer, ou que ma chanson étoit belle, ou que certains endroits exaltés dans les anciens, n'avoient leur beauté que dans l'imagination creuse de Messieurs les Commentateurs. Voilà le plan que j'avois fait. Je le communiquai à Molière et à La Chapelle qui l'approuvèrent, et me sollicitèrent d'y travailler au plutôt; mais des occupations plus sérieuses m'en empêchèrent ».

Jusques-là, M. Masson n'étoit pas sorti des bornes de la modération, mais bientôt son naturel reprenant le dessus, il finit par appeler l'écrit de son antagoniste, un amas d'impertinences, propres, tout au plus, à amuser le cocher de M. de Vertamont (*hh*), et par

déclarer qu'il n'y trouve que de froides railleries capables seulement de faire rire les laquais, les pages et les libraires qui vendent son livre.

Après avoir fait l'éloge des commentateurs et la satyre des opinions de M. de Saint-Hyacinthe, sur ce point, et s'être appésanti sur quelques passages du commentaire, il passe à l'examen de la *Dissertation sur Homère et sur Chapelain*, ouvrage qui lui paroît déshonorer les lettres, en faisant voir qu'il se trouve parmi ceux qui les professent, des gens qui ont un esprit mal fait et un goût dépravé.

M. Masson, qui n'avoit pas signé sa diatribe, ne tarda pas à en être reconnu auteur. M. de Saint-Hyacinthe ne lui témoigna son mécontentement que par l'addition de quelques pièces qui parurent dans les éditions subséquentes du *Chef-d'œuvre*, et qui achevèrent de le couvrir de ridicule.

Dans l'*Histoire de Bayle*, dont j'ai fait mention plus haut, on trouve une critique de l'épitre dédicatoire du *Chef-d'œuvre*. On a pensé dans le temps que cette critique froide et sérieuse, et dans laquelle on ne trouve ni sel ni trait piquant, étoit de M. Masson. Ce soupçon n'a pas été confirmé.

III. Lettres à Madame Dacier, sur son livre des Causes de la Corruption du goût. — 1715, *in*-12.

Ces Lettres datées de Saint-Grégoire, les 28

mars et 10 avril 1715, contiennent l'une 22 pages et l'autre 24. Elles ont toujours été rares à Paris, et M. l'Abbé Goujet même, paroît ne les avoir pas connues, puisqu'il n'en fait pas mention dans la liste qu'il a donnée, dans sa *Bibliothèque françoise*, des écrits publiés pour et contre Homère.

Dans la guerre qui s'étoit élevée de nouveau, entre les partisans des anciens et ceux des modernes, M. de Saint-Hyacinthe avoit pris le parti de ces derniers, ainsi que ses coopérateurs au Journal littéraire. Mais, comme il l'a exprimé plusieurs fois, il avoit embrassé cette cause, moins par éloignement pour Homère, dont, en homme de goût, il admiroit le génie, que par indignation de ce que ses partisans accordoient une estime exclusive à ce grand poète, et se refusoient à rendre à nos grands modernes toute la justice qu'ils méritoient. Cette disposition paroît clairement dans ces deux lettres, où, tout en réfutant les opinions de Madame Dacier, il conserve dans la discussion, tous les égards dus à son profond savoir et à ses talens. Elles ne sont pas susceptibles d'analyse, puisqu'elles présentent elles-mêmes celle de l'ouvrage de cette Dame. J'en citerai un passage, pour montrer que le style en est clair et pur, et n'est pas dépourvu d'élégance. » Si l'on met Virgile ou Cicéron entre les mains d'un enfant, voilà, lui dit-on, le prince des poètes latins, voilà le plus grand des orateurs; lisez; *Nocturnâ ver-*

sate manu, versate diurnâ. On loue ces enfans quand ils pillent les auteurs, quand ils les imitent, quelque chose que ce soit; au-lieu qu'on devroit se contenter de leur dire : voilà le plus grand des poètes latins, voilà le plus grand des orateurs; lisez-les, tâchez de découvrir ce qui leur a mérité ces titres, mais gardez-vous de croire que tout ce qu'ils ont fait soit également bon. Efforcez-vous de distinguer l'excellent du bon, le bon du médiocre, le médiocre du mauvais, et rendez compte des raisons qui vous font donner la préférence à une chose plutôt qu'à une autre. C'est la raison seule qui donne aux ouvrages le caractère de perfection, c'est elle qu'il faut consulter. Et si les enfans étoient trop jeunes pour suivre tout ceci avec l'application nécessaire, il faudroit les aider, et leur faire appliquer les réflexions qu'on leur feroit faire, au jugement qu'on exigeroit d'eux touchant les auteurs; mais pour cela, Madame, il faudroit, comme vous l'avez fort bien dit, faire oublier aux précepteurs ce qu'ils savent, et leur faire apprendre ce qu'ils ne savent pas ».

IV. Mémoires littéraires. S. D. L. R. G. *La Haye, Charles Le Vier.* 1716, *in*-8.°

Matanasiana, ou Mémoires littéraires, historiques et critiques du Docteur

Matanasius. S. D. L. R. G. *La Haye, veuve Le Vier.* 1740, *in*-8.°

Tels sont les deux titres du même ouvrage. En le reproduisant, en 1740, sous un nouveau titre, le libraire y a joint un avertissement, par lequel on voit qu'il a été contraint par certaines raisons, de le tenir renfermé dans son magasin, pendant un fort long espace de temps. Il annonce encore que cet ouvrage est du même auteur que le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, ce qu'avoient déjà fait connoître les lettres mystérieuses et énigmatiques S. D. L. R. G, que l'on voit sur le titre de la quatrième édition de celui-ci et qui se trouvent sur celui des *Mémoires littéraires*. Cette conformité n'a pas empêché quelques personnes, avant le changement du titre et l'addition de l'avertissement du libraire, de les attribuer à M. de Saint-Remy, auteur des Mémoires historiques sur la monarchie française (*ii*).

M. de Saint-Hyacinthe, en publiant ce premier volume, en 1716, se proposoit de faire paroître périodiquement les suivans. D'après le plan qu'il avoit adopté, il composoit chaque volume de plusieurs articles, dont le premier devoit être une dissertation sur les sciences ou sur les arts, et le second, l'extrait d'un livre écrit sur les mêmes matières. Le troisième article et les suivans eussent consisté en extraits de lettres ou de mémoires relatifs à quelques

sujets ou quelques livres remarquables par leur rareté ou leur singularité.

Les auteurs des diverses pièces que contient le premier volume, ne sont pas tous connus. Les cinq premiers articles qui présentent des considérations sur la science en général, et quatre extraits, 1.° de la grammaire de Port-Royal, 2.° et 3.° des ouvrages de Jean Marot, 4.° de ceux de Codrus Urceus, sont de M. de Saint-Hyacinthe lui-même.

Les deux morceaux les plus importans du recueil, sont la *Réfutation de l'apologie d'Erasme*, et la *Réponse à cette Réfutation*. L'intéressante apologie de ce grand homme, publiée par M. l'abbé Marsollier, ayant déplu aux Jésuites, ils insérèrent dans le *Journal de Trévoux*, une réfutation à la fois ironique et piquante à l'égard de M. l'abbé Marsollier et injurieuse à l'égard d'Erasme. Si l'on en croit M. Masson (1), l'apologie d'Erasme eût été plutôt réfutée, si son auteur n'avoit employé le crédit de deux grands Magistrats pour empêcher de paroître un ouvrage savant d'un P. Augustin Deschaussé, qui détruisoit absolument cette apologie. M. de Saint-Hyacinthe, en insérant dans son recueil une fort bonne réponse à la réfutation des Jésuites de Trévoux, a contribué à venger Erasme des attaques calomnieuses de ses ennemis.

(1) Histoire critique de la République des lettres, tome VI, p. 366.

Une note très-curieuse que m'a fournie M. Adry, et qui fera partie de celle *sss* du premier volume, indique que la brochure intitulée *l'Athéisme découvert*, etc., qui commence à la page 403 des *Mémoires littéraires*, est de l'Ex-Jésuite La Pillonnière. Ce dernier n'est probablement pas étranger, à en juger par les pages 436 et 441, aux deux derniers articles qui sont relatifs au livre intitulé : *De l'action de Dieu sur les créatures, traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement*, ouvrage que l'on sait être de M. L. F. Boursier, prêtre, et que M. de Voltaire appelle un amas de paroles qui paroissent avoir du sens et qui n'en ont point.

Ce recueil est assez répandu, et son succès, quoique lent, a été favorisé par le goût pour l'histoire littéraire qui, lors de sa publication, étoit devenu général : il est enrichi de trois gravures dont deux sont les portraits d'Erasme et d'Urceus Codrus.

V. L'Europe savante. *La Haye, de Rogissart.* 1718-1720, 12 *vol. in*-12.

Ce journal destiné à la critique littéraire, a été établi par M. de Saint-Hyacinthe, sur le plan du *Journal littéraire*. Des douze volumes dont il est composé, presque toute la dernière moitié est de M. de Burigny, qui en partageoit la rédaction avec MM. de Pouilly et de Cham-

peaux, ses frères, MM. Le Courrayer et Saint-Hyacinthe. L'anecdote suivante est rapportée dans l'éloge de M. de Burigny, par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, pour prouver l'extrême modestie de ce littérateur estimable. « Un de ses amis lui » parloit un jour avec éloge de quelques articles » de *l'Europe savante*, dont il le croyoit l'au» teur : Vous avez raison, dit M. DE BURIGNY, » ces articles sont excellens ; ils ne sont pas de » moi. Cet ami ajoutant que les derniers vo» lumes de ce journal lui paroissoient inférieurs » aux autres : Ils sont presque tout entiers de » moi, répartit M. DE BURIGNY : ne cherchez » pas à vous rétracter, poursuivit-il, il y a » longtemps que je les ai jugés comme vous ».

A la tête du premier volume de ce journal, se trouve une courte exposition de l'établissement et des progrès du Journal des Savans ; elle a donné occasion aux rédacteurs de ce dernier, d'en donner l'histoire complette qu'on lit avec intérêt, au n.° 24 du lundi 13 juin 1718.

VI. Entretiens dans lesquels on traite des entreprises de l'Espagne, des prétentions du Chevalier de St.-Georges, et de la renonciation de S. M. Catholique. *La Haye, de Rogissart.* 1719, *in*-12.

Cet ouvrage devoit paroître après la découverte de la conjuration du Prince de Cella-

mare ; n'étant pas terminé alors, sa publication fut retardée. Tout le monde sait comment cette conjuration, qui étoit conduite par le Cardinal Alberoni, premier Ministre d'Espagne, et qui avoit pour but d'enlever le Duc d'Orléans, de lui ôter la regence et de réunir à la monarchie espagnole la Sardaigne et la Sicile, fut découverte par la Fillon. M. de Saint-Hyacinthe, en exposant au grand jour les vues ambitieuses de l'Espagne, tire de cet événement l'occasion de démontrer l'influence des traités et des lois sur le bonheur des sociétés, et de poser les principes du droit naturel, du droit civil et du droit des gens. Ce livre est plein de réflexions utiles, et l'auteur a profité, pour sa composition, de la liberté de penser et d'écrire que lui donnoit son séjour dans un pays où elle n'étoit soumise à aucune entrave.

VII. Aventures de Robinson Crusoé, traduites de l'anglais. *Amsterdam, l'Honoré et Chatelain.* 1720 et 1721, 3 *vol. in*-12.

Voyez, pour la foible part que M. de Saint-Hyacinthe peut avoir eue à cette traduction, qui lui a été donnée plusieurs fois, la note (*z*), qui comprend les ouvrages faussement attribués à M. de Saint-Hyacinthe.

VIII. Lettres écrites de la Campagne.

O. D. A. *La Haye, de Rogissart.* 1721, *in*-8.°

Cet ouvrage, qui roule principalement sur la philosophie et sur la morale, objets favoris des méditations de M. de Saint-Hyacinthe, est composé de cinq lettres, dans lesquelles les matières les plus abstraites sont traitées d'une manière qui, en s'éloignant de la sécheresse de l'école, les met à la portée des esprits les moins exercés à ce genre de discussion. On trouve, dans la troisième lettre, le détail et l'exposé des principes philosophiques de l'auteur, et la réfutation de l'opinion manifestée par M. Huet, ancien évêque d'Avranches, sur la manière de philosopher de Descartes. La cinquième, qui contient des conseils pour se conduire sûrement dans la recherche de la vérité, est la plus longue et la plus importante du volume. Elle renferme un écrit qui a pour titre : *Des Moyens de se conserver dans un état propre à la recherche et à la découverte de la vérité.* Il y est traité de la volonté, de la pratique, de la suspension du jugement, de l'habitude que l'on doit prendre de penser et de raisonner juste, et des moyens d'y parvenir, etc. Les réflexions morales que l'auteur a fait entrer dans cette lettre, servent à démontrer l'usage des vérités spéculatives dans la pratique. Il développe la série des obligations que les

hommes ont à remplir les uns envers les autres, en recommandant surtout de ne jamais perdre de vue, dans les choses qui regardent les autres hommes, la loi d'aimer son prochain comme soi-même. Cette maxime le conduit à parler des persécutions que des hommes, qui regardent leur religion comme la seule véritable, font éprouver à leurs semblables, pour des opinions différentes des leurs. Il trouve que les Chrétiens, en se plaignant des persécutions des Payens et des Mahométans, ont toute raison; mais il demande de quel droit ils emploient eux-mêmes les persécutions, quand ils les jugent avantageuses à leurs intérêts. Ils lui semblent même avoir fait pis, à cet égard, que les Payens et les Mahométans, puisqu'ils ont inventé le Tribunal de l'inquisition, *que les démons du paganisme*, dit-il, *n'ont pas été assez méchans pour inventer, depuis le commencement du monde jusqu'à présent.*

Cet exposé suffit pour donner une idée juste des *Lettres écrites de la campagne.* Elles devoient être suivies de quelques autres, mais M. de Saint-Hyacinthe a donné à ses travaux, sur la même matière, une forme différente sous laquelle il les a publiés plusieurs années après.

IX. Lettres critiques sur la Henriade de M. de Voltaire. *Londres*, 1728.

M. de Saint-Hyacinthe n'a publié que la

première de ces lettres, qui roule sur le premier chant de la Henriade; elle est datée du 22 avril. M. de Burigny, qui en avoit reçu un exemplaire de l'auteur, doutoit qu'il y en eût à Paris un autre que le sien; il en parle comme d'une critique très-modérée. J'ai déjà cité, dans la notice précédente, l'une des deux phrases qu'il en rapporte; voici l'autre : « ce poëme étoit fameux avant même qu'il eût vu le jour, c'est ce qu'il a de commun avec *la Pucelle* de Chapelain; mais c'est en cela seul que le sort de la Henriade ressemblera à celui de la Pucelle ».

On trouve, dans le *Conservateur*, octobre 1758, un morceau de M. Dreux du Radier, intitulé : *Observations critiques sur le premier chant de la Henriade de M. de Voltaire.* L'auteur paroît avoir voulu, au commencement et jusqu'au milieu de son article, qui comprend 39 pages, éviter la forme épistolaire; cependant il y revient, et le termine dans cette forme. Cette circonstance, jointe à la conformité du sujet et à la nature des remarques critiques, a fait soupçonner à M. Barbier, que la lettre de M. de Saint-Hyacinthe pouvoit avoir fourni, à M. Dreux du Radier, quelques ressources pour la rédaction de ce morceau. Pour vérifier jusqu'à quel point ce soupçon peut être fondé, il faudroit pouvoir comparer les deux lettres; mais quelques recherches que j'aie faites, il m'a été impossible de découvrir celle écrite par M. de Saint-Hyacinthe.

X. Mémoires concernant la Théologie et la Morale. *Amsterdam, Herman Uytwerf.* 1732, *in*-12.

M. de Saint-Hyacinthe a jugé, avec raison, qu'il rendroit un service signalé aux personnes qui, par état ou par choix, se livrent à l'étude de la Religion et de la morale, en recueillant neuf écrits relatifs à ces matières, publiés d'abord isolément, et qui, en raison de leur brièveté, ou par toute autre cause, eussent pu insensiblement disparoître. La réunion de ces écrits étoit d'autant plus piquante, que quelques-uns sont la réfutation des autres, et étoient écrits originairement en diverses langues, circonstance qui eût pu empêcher plusieurs personnes de se les procurer. L'analyse suivante de ces écrits suffira, quoique très-concise, pour en faire connoître l'esprit.

1°. *Essai sur la Religion naturelle.* Le premier principe qu'on y établit, par des preuves tirées de la nécessité de reconnoître une première cause et un premier moteur, de la structure, la proportion, l'ordre et l'enchaînement de toutes les parties de l'univers, est l'existence de Dieu. L'auteur développe ensuite les perfections de Dieu, et combat l'opinion de ceux qui veulent les méconnoître. Il considère la nature de l'homme et ses relations avec Dieu, avec ses semblables et tous les êtres créés. Il en résulte l'exposé des lois naturelles et des

principes de la morale. La seule considération de la justice de Dieu paroît à l'auteur, suffisante pour prouver l'*immortalité de l'ame* et la *vie à venir*. Ce petit traité est écrit avec force et netteté.

2°. *Réflexions sur la vertu et sur le bonheur*, où l'on tâche de prouver que le bien et le mal moral sont fondés sur la nature des choses; que l'amour propre et celui de bienveillance sont, en nous, deux principes d'action, distincts et indépendans l'un de l'autre; que la vertu est uniquement fondée sur l'amour de bienveillance, et que l'unique moyen de se rendre heureux dans cette vie, est de conserver ce principe dans nos cœurs. Ce Mémoire est traduit de l'anglais.

3°. et 4°. *Questions touchant la Religion.* Dans un supplément à ces questions, on défend la vérité des perfections morales de Dieu.

5°. *Lettre à un ami sur le même sujet*, que l'on considère aussi relativement au mal physique et au mal moral, et où l'on examine la question de la liberté et de la nécessité des actions humaines.

6°. *Lettre à un Ministre sur les mêmes sujets.*

7°. *Autre lettre sur les mêmes sujets.*

Ces cinq pièces sont traduites de l'anglais, et ont pour auteur Thomas Chubb, garçon chandelier, à Exeter. On voit, avec le plus grand étonnement, que ces matières abstraites

sont traitées avec autant de profondeur et un esprit aussi juste et aussi exercé, que si l'auteur eût passé toute sa vie sur les bancs.

8°. *Lettre à un ami touchant le progrès du Déïsme en Angleterre.* On y prouve, par tout ce qui s'est passé en Angleterre, depuis le règne de Charles premier, que le déïsme fait les plus grands progrès, non seulement en Angleterre, mais dans diverses parties de l'Europe, et on en indique la cause dans l'intolérance, l'avidité et l'ambition des ecclésiastiques, qui, en introduisant, dans l'exercice de la Religion, des pratiques souvent superstitieuses et contraires à la simplicité de l'évangile, aigrissent et révoltent tous les esprits.

9°. *Lettre à un jeune Ministre sur l'étude de l'Ecriture Sainte et sur les dispositions qu'on doit y apporter.* Cette pièce, traduite de l'anglais, est d'un prêtre de l'église anglicane. M. de La Roche, dit, dans sa Bibliothèque anglaise (1), qu'on l'attribuoit à un théologien distingué, et que sept éditions faites en peu de temps, ont à peine suffi pour satisfaire la curiosité du public.

XI. Histoire du Prince Titi. *Paris, veuve Pissot.* 1735, 1736 et 1752, 3 *vol. in*-12.

M. de Saint-Hyacinthe, voulant donner le

(1) Tome 1.er, page 204.

modèle de la perfection la plus entière, à laquelle il soit donné à l'homme d'atteindre, a représenté, sous le nom du Prince Titi, un jeune homme qui, éprouvé par les plus grands malheurs, en butte aux injustices les plus révoltantes, de la part de ceux desquels il devoit le moins en attendre, surmonte les périls avec gloire, conserve toujours les sentimens les plus généreux, et ne se venge de ses ennemis qu'en les comblant de biens.

Le premier volume, publié en 1735, formoit, à lui seul, une histoire complette. Le grand succès qu'il obtint, détermina l'auteur à lui donner une suite.

Madame Le Prince de Beaumont s'est servi de ce conte pour donner, dans son *Magasin des Enfans*, celui qui porte le même nom.

XII. La Conformité des destinées, et Axiamire ou la Princesse infortunée. *Bruxelles, Fr. Foppens. — Paris, veuve Pissot.* 1736, *in*-12.

Quoique ces deux nouvelles aient été imprimées ensemble, et réunies dans le même volume, je doute que la dernière appartienne à M. de Saint-Hyacinthe. En la mettant ici au nombre de ses Œuvres, je me conforme à l'indication de plusieurs Catalogues estimés, dans lesquels on lit son nom à la suite du titre de ce volume, et à celle que donne M. l'Abbé

Desfontaines, dans ses *Observations sur les écrits modernes* (1). Le style d'*Axiamire* me paroît très-différent de celui des autres ouvrages de ce genre, qu'à publiés M. de Saint-Hyacinthe ; et je crois être d'autant plus fondé à la considérer comme lui étant étrangère, que son titre est ainsi conçu : *Axiamire* ou *la Princesse infortunée*, par Mademoiselle de L***.

XIII. Recueil de divers Ecrits sur l'amour et sur l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit et le cœur. *Paris, veuve Pissot. Bruxelles, Fr. Foppens*, 1736; *in*-12.

La plupart des morceaux qui composent ce Recueil dédié au Prince de Galles, sont très-connus et jouissent d'une estime méritée. Ayant tous pour objet le développement et l'analyse des plus doux sentimens qui puissent remplir le cœur de l'homme, leur réunion doit être considérée comme une heureuse idée, et donne à chacun d'eux un degré de mérite de plus. Ce petit livre a été accueilli très-favorablement, et imprimé à Bruxelles la même année qu'à Paris. La permission que m'a donnée M. Barbier, de consulter le Catalogue manuscrit qu'il possède des livres de M. l'Abbé Goujet (*jj*),

(1) Voyez à la Table du tome IV, les renvois qui suivent le mot *Saint-Hyacinthe*.

me met à portée d'ajouter à la courte analyse que j'offre ici de ces diverses pièces, le nom de leurs auteurs.

1°. *Lettre à Madame la Duchesse de* ***, en lui envoyant la pièce suivante. Cette lettre, en prose et en vers, est de M. de Saint-Hyacinthe lui-même, et roule sur les caractères propres à l'amour et à l'amitié, sur leur différence et leurs rapports; elle peut servir de commentaire au Traité de l'Amitié qu'elle précède. Suivant M. de Saint-Hyacinthe, l'*amitié* peut être définie un *amour heureux et constant*, mais un amour exempt de cupidité. Le mot d'*amour* est pris ici dans le sens figuré, car dans sa signification propre, c'est une effervescence des sens qui attaque le cœur et le cerveau, et qui excite mille passions tumultueuses; au contraire de ce dernier qui n'est qu'un besoin, ou une maladie indigne du beau nom d'amour, l'autre se confond si parfaitement avec l'amitié, que le véritable amour ou la parfaite amitié, ne sont que les deux noms d'une même chose.

2°. *Traité de l'Amitié*, par Madame la marquise de Lambert. Ce charmant ouvrage est dans les mains de tout le monde.

3°. *Questions sur la Politesse.* Cet écrit est de Madame de Rochechouart, Abbesse de Fontevrault, qui paroît avoir pour but de démontrer que la politesse est une vertu de tous les états, recommandée également par la mo-

rale et la religion. Elle établit les caractères particuliers qui la distinguent de la civilité et de la flatterie.

4°. *Conversation sur la Volupté.* Jolie pièce en vers et en prose de M. de Saint-Hyacinthe. Il feint que Jupiter, peu satisfait de ne voir autour de lui que des Divinités, qui laissent quelque chose à desirer, crée, pour le bonheur des Dieux et des hommes, la Volupté. La peinture des qualités et des défauts des Déesses, offre des traits gais ou gracieux. VÉNUS a la beauté, mais c'est une coquette qui veut ramener tout à-soi; fourbe, légère, et qui n'a d'autre loi que son caprice et sa foiblesse. Quant à Minerve,

Sage, elle veut tant le paroître,
Qu'on croiroit qu'elle ne l'est pas,
Ou bien qu'elle a regret de l'être.
. . . . . .
Les GRACES, *dont l'attrait charmant*
Fait de l'Amour les véritables armes,
S'empressent à paroître, et cet empressement
Détruit la moitié de leurs charmes.
Hélas! en soupirant, continua JUPIN,
Que dire de JUNON, *l'impérieuse Dame?*
C'est ma femme, hélas! c'est ma femme,
Ainsi le veut l'inflexible destin.

On trouve, dans la Conversation sur la volupté, les idées et les images les plus assorties au sujet; c'est l'esprit joint au sentiment. Il est impossible de lire ce morceau sans éprou-

ver de l'émotion, et il perdroit trop à être analysé, pour que je ne préfère pas y renvoyer le lecteur.

5°. AGATHON. *Dialogue sur la Volupté.* M. l'Abbé Goujet attribue cet écrit à M. de Saint-Hyacinthe, et l'on doit d'autant plus s'étonner de cette erreur de sa part, qu'on lit dans le Recueil même, après le titre de ce dialogue : par M. R.***. *Agathon* est de M. Remond, frère aîné de M. Remond de Saint-Mard, partisan zélé des anciens, et qu'on avoit surnommé *le Grec*, parce qu'il savoit très-bien la langue grecque. Il avoit beaucoup d'esprit, mais il n'étoit connu par aucun ouvrage public, lorsqu'en 1712, il employa vainement la protection du Duc d'Orléans, pour être reçu à l'Académie française. Voyez une anecdote fort agréablement racontée, à ce sujet, par M. de Fontenelle, pages 206 et suivantes, des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle, par M. l'abbé Trublet, Amsterdam et Paris*, 1761, *in*-12.

Ce dialogue est plein de pensées et de peintures vives et tendres, et tout y respire la volupté, que l'auteur définit l'art d'user des plaisirs avec délicatesse, et de les goûter avec sentiment. « Quiconque se livre à l'amour, con-» tinue-t-il, par une inclination qui ne porte » pas sur un goût fin et sur des sentimens » exquis, est un débauché; mais celui qui » aime les qualités de l'âme plus que celles du

» corps, qui tâche de s'y unir autant qu'il est » possible, par un commerce vertueux de senti- » mens et d'esprit, qui, suivant une fine ga- » lanterie, ne cherche qu'à partager un beau » corps avec une ame si parfaite; celui-là peut » passer pour avoir le vrai goût de la volupté ».

6°. *Réflexions sur les sentimens agréables et sur le plaisir attaché à la vertu.* On retrouve, dans ce petit Traité, les principes de la plus saine morale, et toute la pureté des sentimens de son respectable auteur, M. Lévesque de Pouilly (1). S'étant engagé à établir, par la méthode même d'Epicure, le dogme fondamental de l'école de Socrate et de Zénon, que la vertu fait par elle-même le bonheur de ceux qui la possèdent, il emploie tous les moyens que peut fournir la philosophie la plus éclairée, pour prouver qu'il y a un plaisir réel attaché à la vertu; cet ouvrage est très-connu. M. de Pouilly, en établissant, par les lois du sentiment, les principes les plus purs de la vertu et de la morale, montre assez par le ton qui règne dans cet écrit, qu'il les a puisés dans son cœur.

7°. *Réflexions sur l'Esprit et le Cœur.* Cet écrit du Marquis de Charost, est précédé d'une lettre à M. l'Abbé T., qui contient l'éloge du jeune Seigneur, auteur de ces Réflexions, qu'il a composées à l'âge de vingt-deux ans. Il avoit consenti à ce qu'elles fussent pu-

(1) Voyez note *ccc* du second volume.

bliées par M. de Saint-Hyacinthe, dans son Recueil; mais sous la condition qu'on n'y mettroit pas même la lettre initiale de son nom. Ayant été tué à l'armée pendant l'impression du livre, on eût pu se dispenser de remplir cet engagement provoqué par la modestie; mais l'éditeur crut devoir tenir religieusement sa parole.

Cet Ouvrage consiste en caractères et en réflexions, et est peu susceptible d'extrait. La justesse d'esprit et la délicatesse des sentimens qu'on y remarque, indiquent ce qu'eût été l'auteur, et font déplorer sa mort prématurée.

M. Bruhier, dans ses *Caprices d'imagination* (1), attaque la *Théorie des sentimens agréables*, et les *Réflexions sur l'Esprit et le Cœur*, de même que celles de Madame de Lambert *sur l'Amitié*. Voyez sa deuxième et sa sixième lettres.

XIV. Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connoissances et sur la nature des êtres. Par un Membre de la Société Royale de Londres. *Roterdam et La Haye, Al. Johnson. Londres, Jean Nourse*, 1743, *in*-8.°.

Cet ouvrage est le seul à la tête duquel M. de

(1) 1740, *in*-12.

Saint-Hyacinthe ait mis son nom; on ne le lit pas même sur le titre, mais à la fin de l'épître dédicatoire au Roi de Prusse. Cette épître contient les plus grands éloges de la prudence, du courage et de la magnanimité du Grand Frédéric; elle n'est pas l'expression de la flatterie, mais de l'admiration dont l'auteur étoit pénétré pour ce Prince. Elle commence par ces cinq vers :

De votre nom, en tous lieux respecté,
Je ne pare point cet ouvrage,
Pour le mettre à l'abri de la sévérité
Du critique lecteur, qui ne doit son suffrage
Qu'à la justesse et qu'à la vérité.

On peut voir, dans la Notice précédente, pag. lxviij et suiv., de quelles circonstances la publication de cet ouvrage a été accompagnée et suivie, et la manière dont il fut accueilli par le Roi de Prusse. En observant avec attention le plan et les divisions, l'enchaînement des idées et l'exposé des principes sur lesquels reposent les opinions de l'auteur, on reconnoît sans peine que ces *Recherches* sont, sous un autre titre, l'ouvrage dont il avoit publié le prospectus en 1728, et qui devoit paroître sous le titre de *Recherches philosophiques des droits et devoirs*, etc.

La liaison de toutes les parties de cet ouvrage est telle, qu'il seroit impossible, sans excéder les bornes d'un simple Extrait, d'en donner l'analyse, il me suffit de dire que, quoique M. de Saint-Hyacinthe paroisse être tombé dans quelques erreurs qui, dans le temps,

ont été combattues, il a fait preuve, dans ces recherches importantes, d'un véritable talent pour traiter, avec ordre et clarté, les matières les plus abstraites. Cette justice lui a été solemnellement rendue par les journaux du temps, qui, sur ces matières, ne prodiguoient pas la louange; et on doit ajouter que son ouvrage est très-purement et très-élégamment écrit, et qu'on y trouve partout l'écrivain tolérant, l'ami de la paix et l'ennemi de toute persécution. Cet ouvrage n'a eu qu'une seule édition, qui a été faite à La Haye, quoiqu'une partie des exemplaires de celle-ci porte sur le titre: *Londres, Jean Nourse.*

OUVRAGES DONT M. DE SAINT-HYACINTHE EST ÉDITEUR.

I. Traité du Poème épique, par le R. P. Le Bossu, Chanoine régulier de Ste.-Geneviève. Sixième édition, augmentée de Remarques, d'un Discours préliminaire sur l'excellence de l'ouvrage, et d'un Abrégé historique de la Vie de l'Auteur, etc. *La Haye, Scheurleer, P. Husson*, 1714, *in*-8.°

Les soins qu'à donnés M. de Saint-Hyacinthe, à cette sixième édition d'un ouvrage justement estimé, ont marqué ses premiers pas dans la carrière littéraire. L'entreprise en ayant été faite en commun par les libraires Husson

et Scheurleer, chacun d'eux a fait mettre son nom sur les exemplaires qui lui sont échus en partage. Ceux qui portent le nom de ce dernier, sont remarquables en ce qu'il a coupé l'ouvrage en deux volumes, dont le premier comprend les pièces nouvelles qui distinguent cette édition, et les deux premiers livres du traité; et le second, précédé d'un titre, les quatre derniers livres.

Le Discours préliminaire que M. de Saint-Hyacinthe a mis à la tête de l'ouvrage, lui a fourni l'occasion d'acquitter la dette de la reconnaissance; il l'a adressé à M. l'Abbé Chevalier de Morsan, de Troyes, qui avoit pris soin de son éducation et qui avoit lui-même cultivé les sciences et les belles-lettres avec distinction. Ce discours présente le plan et les divisions principales du Traité du Poëme Epique, et contient un éloge bien motivé de ce chef-d'œuvre du P. le Bossu; il est suivi d'un Mémoire du P. le Courayer, bibliothécaire de Ste.-Geneviève, sur la vie et les ouvrages du P. le Bossu, pièce très-bien écrite et pleine d'intérêt, qui a fait penser au P. Niceron (1) que la sixième édition du *Traité du Poëme Epique*, étoit du P. le Courayer. Les notes nombreuses que M. de Saint-Hyacinthe a ajoutées à cette édition, offrent, outre beau-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres. Tome 6. page 71.

coup de remarques judicieuses, les divers passages grecs et latins, cités en françois, par l'auteur, et contribuent à la rendre très-recommandable.

II. Réflexions nouvelles sur les Femmes; par une Dame de la Cour de France. *Londres, J. P. Coderc*, 1729, *in*-12.

J'ai donné, dans la notice précédente (1), des détails sur la part que M. de Saint-Hyacinthe a prise à cette édition, qui a été suivie d'une autre chez le même libraire, en 1730. M. l'Abbé Goujet s'est trompé, en disant (2) que celle de M. de Saint-Hyacinthe avoit pour titre: *Métaphysique d'Amour*, c'est l'édition faite à la Haye, en 1729, chez Gausse et Néaulme, qui l'a porté la première.

Pierre Humbert a réimprimé, à Amsterdam, en 1732, et sous le titre de *Réflexions nouvelles sur les Femmes*, l'édition donnée à Londres par M. de Saint-Hyacinthe.

---

(1) Pag. xliij et suiv.

(2) Premier supplément du Dictionnaire de Morery, article Lambert (*Anne Thérèse*, etc.).

Fin de la Notice.

LE CHEF-D'OEUVRE

D'UN

INCONNU,

Poème heureusement découvert et mis au jour, avec des Remarques savantes et recherchées,

Par M. le Docteur

CHRYSOSTOME MATHANASIUS.

....Juvatque novos decerpere Flores,
Insignemque meo capiti petere inde Coronam,
Unde prius nulli velârint tempora Musæ.

LUCRET. I. 927.

AU LECTEUR (*kk*).

Hoc igitur modico, sed justo quære volumen
Ære, dabit gratis cætera Chalcographus.

Lou que critique Mathanaze
Nou pot estre res qu'un Massou,
On pot li dire ambé razou,
Quel a las oureilles d'un aze (*ll*).

ERRATA (*mm*).

On avertit qu'on le trouvera à la fin du Livre.

APPROBATION.

Je soussigné Commis à la *Douane* des Pensées, certifie avoir lu un Ouvrage intitulé : *Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, Poëme heureusement découvert et mis au jour avec des remarques*, etc. *par M. le Docteur* MATHANASIUS. Comme il n'y a rien dans cet Ouvrage, qui ne soit conforme aux opinions et aux préjugés reçus, je n'y vois aucune vérité qui puisse en empêcher l'impression. Fait à *Calfcity* (*nn*), ce premier avril 1714. Signé GALBANO.

APPROBATION
Du R. P. BARBAFOIN, *Gardien du Couvent d'*Eselsberg (*oo*).

J'ai lu le Manuscrit intitulé: *Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, heureusement découvert et mis au jour avec des Remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur* CHRISOSTOME MATHANASIUS. J'ai admiré la modestie et la retenue du commentateur, en même temps que j'ai été surpris de l'immense érudition qui paroît

dans ce bel Ouvrage. Ainsi je ne doute pas que le Public n'y trouve beaucoup d'utilité et de plaisir. Il n'y a rien d'ailleurs, qui puisse en empêcher l'impression. Fait dans notre Couvent d'*Eselsberg*, ce 5 avril 1714.

FR. PANCRACE DE BARBAFOIN.

APPROBATION.

NOUS avons examiné avec soin un Livre qui a pour titre: *Le chef d'œuvre d'un Inconnu, Poëme heureusement découvert, etc, par M. le Docteur* MATHANASIUS. Nous n'y avons rien trouvé qui ne soit très-conforme à nos sentimens, et par conséquent rien qui ne soit très-orthodoxe. Comme d'ailleurs l'art de faire des Commentaires est celui de tous qui est le plus important aux Théologiens, nous jugeons cet Ouvrage d'autant plus digne de l'impression, qu'il réunit en lui les diverses méthodes, dont les plus habiles Littérateurs se sont servis. Fait à *Molinople* ce 10 avril 1714.

BOUGAYOS, BRIOCHIS (*pp*).

IN HONOREM ET GLORIAM

EXCELLENTISSIMI AEQUE AC SAGACISSIMI VIRI DOCTORIS

CHRYSOSTOMI MATHANASII,

Criticorum non tantùm hujusce temporis, sed et ceterorum longè Principis,

CARMEN (*qq*).

דאבינש נה ואנתונש פלש נותרה ראיה שכיהנשה
נותרה כאפאשיתה ני נותרה ינתהלליגהנשה
לה שאואנת מאתאנאזה אויורדוי נוש פאית וויר
קוה ריהן נהשת קומפאראבלה א שון פרופונד שאויר
שון הרודישיון נהורת יאמאיש דה פארהיללה
סה שהרא דהשורמאיש לא נהוויהמה מהרוהיללה
דון שהף דהוורה יל שאית פאידה ון שהף דהוורה
נווהאו
יאמאיש נול הכריואין נהורת ון תאלהנת שי בהאו
קון סהששה דה ואנתהר לא גרהשה הת ליתאליה
יאמאיש הללהש נונת וו דה שי רארה נהניה
קוהללה ויואשיתה דימאגינאתיון
קוהללה שובתיליטה דה פהנהטראתיון
וי לא שאנאסירה קוהן שון ליורה יל התאלה
שורפאששה דה ביהן לוין תוות לארת דה לא קאבבאלה
הת יאמאיש הן ון מורת אוקון קוממהנתאתהור
נא שי ביהן פהנהתרה להשפירה דה שון אותהור

Cecinerunt

Rabbi GAMALIEL ACOSTA, Gymnasii Olyssiponensis Archi-Synagogus, Cabbalæque Professor primarius.

Rabbi MAHALALEEL BEN JUDA, Synagogæ Amstelodamensis Moderator, Thalmudique Explanator.

Traduction française des Vers précédens.

POËME

A la louange du très-excellent et très-subtil Docteur CHRYSOSTOME MATHANASIUS, *Prince des Critiques tant anciens que modernes.*

RABBINS, ne vantons plus notre rare Science,
Notre Capacité, ni notre Intelligence :
Le savant Mathanase aujourd'hui nous fait voir
Que rien n'est comparable à son profond Savoir.
Son Erudition n'eut jamais de pareille ;
Ce sera désormais la neuvième Merveille.
D'un Chef-d'œuvre il sait faire un Chef-d'œuvre nouveau.
Jamais nul Ecrivain n'eut un talent si beau.
Qu'on cesse de vanter la Grèce et l'Italie :
Jamais elles n'ont vu de si rare Génie.
Quelle Vivacité d'Imagination !
Quelle Subtilité de Pénétration !
Oui ! la Sagacité, qu'en son Livre il étale,
Surpasse de bien loin tout l'Art de la Cabale ;
Et jamais, en un mot, aucun Commentateur
N'a si bien pénétré l'Esprit de son Auteur.

Par son très-humble et très-obéissant Serviteur CHRYSOLOGOS CARITIDÈS, *Professeur en Langues Orientales dans l'Université de Nieuwe-Have.*

Εἰς τὸν Σοφὸν Τρισμέγιστον (rr)

Τὸν ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΝ ΜΑΘΑΝΑΣΙΟΝ.

Θὶς ὄυκνυν ἄθορ λόγγ δὶδ ςὰνδ
Οὔντυζτ τὶλ ὑῦρ βικτωρίυς ἂνδ
Δὶδ φρὸμ ἶς ἢδ θὶς γάρλανδ βῆρ
Θὰτ νῦ ὐπὸν ὑῦρ ὧν ὕυ ὐῆρ
Α Γάρλανδ μὴδ ὀφ σῦζ νὲυ βῆς
Ανδ σὸκτ ἰν σὺζ ὔντροδεν ὐῆς
Ας νῶ μὰνς τέμπλες ἦρ δὶδ κρῶν
Σὴβ θὶς γρῆτ ἄθορς ἀνδ ὑῦρ ὧν.

ΤΑΒΟΥΛΑΤΙ.

In Clarissimi, Doctissimi, Ornatissimique viri D. Chrysostomi Mathanasii, Q. L. E. C. L. H. *Commentarios.*

O Sapiens quisquis gaudes Auctore doceri
Atque animum pasci fertiliore cibo,
Huc ades, et pulchros ex omni tempore versus
Perlege, quos paucis ista tabella notat.
Invenies quæ digna legi, quæ digna reponi
Pectore, quæ genium dantque probantque bonum.
O male consultos sibi, queis male sana juventus
Desidiœ et luxûs victa tepore jacet!
Phœbus in excelso consedit vertice Pindi
Aonidum casto consociante choro,
Nec nisi vesanos capiti allatura dolores
Prosilit è cerebro Docta Minerva Patris.
Vos animis, studiis, veræque cupidine Laudis
Discite perpetuo vincere vulgus iners.
Persarum Regi non plures arcula gemmas
Clusit, quam hoc varias nobile cludit opus.
Et sapida et salsa est hic omnis pagina libri;
Discite, sunt passim seria mixta jocis.
Non posset liber hic fulvo mercarier auro.
Hoc perit, hic numquam deperiturus erit.

Cecinit P. D. S. H. D. T (*ss*).

To the ingenious and Learned Doctor MATHANASIUS, *on his most elaborate Commentary on the Excellent Master-piece of an unknown Author.*

GREAT MATHANASE in quest of this rich Ore
You've boldly lanched out new Worlds t'explore.
You've found a fruitful soil by none yet trod,
Reserved for Heros or some demi-God.
The product here you've bravely made your own,
And by just title you deserve a Crown.
No undisputed Monarch govern'd yet,
With universal sway, the Realms of Wit.
Nature could never such expence afford;
Each several Province had a several Lord;
But now become extravagantly kind,
With all her treasures she adorns your mind.
Her different Powers are here united found,
And you Wit's Universal Monarch crown'd.
Your Mighty sway, your great desert secures,
And every Muse and every Grace is yours.
To none confin'd by turns you all enjoy,
Sated with this you to another fly:
So Sultan like in your Seraglio stand,
Whilst wishing Muses wait for your command.
Thus no decay no want of vigour find,
Sublime your fancy, boundless is your mind,
Not all the blasts of time can do you wrong;
Young spite of age, in spite of weakness strong,
Time like Alcides strikes you to the ground,
You like Antæus from each fall rebound.

HENRICUS DE BOLINBROKE (*tt*)
Annæ à Secretis.

LOFBAZUIN

Geblazen over de weêrgalooze PUIKAANTEKENINGEN *van 't Pronkjuweel der Aarts-Letter-Helden, Doctor* MATHANASIUS, *Over 't meesterstuk van een onbekenden, hem door een gunstig noodlot ter hand gekomen.*

MANMOEDIG Letterheld, ô MATHANASIUS,
Gun, dat myn Zang-Godin u groete met een kus,
Of, om haar eerbied met meer ootmoet te betuingen,
Gun datze zich mag voor uw voeten nederbuigen,
En lekken nederig uw Tabbarts wyden boord.
Waar heeft ooit eeuw van zulk een Godlyk Man gehoord?
Wie ooit, o *Febus*, kon uw heilge Kabinetten
Met braaver kunst voor't oog der wyzen openzetten?
Wie trof met beter geest eens Dichters oogenwit,
En trok dus uit zyn werk het rechte merg en pit?
Heeft *Servius*, de Tolk van *Maroos* zegenzangen,
Zyn naam in Pindus Koor voor eeuwig opgehangen,
Gevolgt van duizenden, wiens onvermoeide vlyt,
Der Dichtren geest ontwrong de tanden van de nyt,
En wiens vernuft, ten schrik der raazende Zoylen,
Ging in de woeste Zee der Gricksche wysheid zeylen,
Ontdekkende in Homeer al wat de sterveling
Door't naarstig onderzoek ooit met't verstant omving,
Hoe zal men MATHANAAS spits vindigheid beloonen?
Wat Palmtak, wat Lauwrier zal zyn paruik bekroonen?

Hy die uit een Gedicht van weinig woorden, haalt
Een reeks van schatten, door zyn schrandren geest
bestraalt;
Hy die, om op het spoor des rechten zins te stappen,
Den boezem opent der geheimste weetnschappen,
Die uit de beste Aaloude en Nieuwe Schryvren't licht
Weet uit te storten op dit onwaardeerlyk Dicht;
Hy die Wysgeerte met Geleertheid weet te paaren,
En't sterk geheugen met ryp oordeel te evenaaren.
Dus vliegt voor eeuwig's Mans onsterfelyke naam,
En streeft de wolken door op wieken van de Faam.
Wyk *Burmans*, *Scaligers*, *Gronoven* en *Salmaazen*,
Hoogstratens, *Kupers*, wyk, wyk, *Bentleis*, *Kusters*,
Haazen;
En gy *Daceria* met uw *Dacerius*,
Uw roem schiet ver te kort by MATHANASIUS.
Gy ook, die steeds verwart in nutte bezigheden,
Uitpluist der Gricken dragt en Romes zwier van kleeden;
Hun Mantels, Tabbarts, en hun schoenen, op den leest
Zeer werkzaamlyk gepast van uw beruchten geest.
De pen van MATHANAAS zal uwe pen doen zwichten
Gelyk de zilvre Maan verdooft de mindre lichten.
Reeds kraakt de Drukpers en zy zucht in baarensnood
Van honderd Boeken, nooit te schenden van de dood.
Hier zal men zien gestaaft met puik en klem van reden,
Wie d'eerste vinder was van meel tot brood te kneden;
Wie eerst zich wapende met Helm en met Rondas;
Wie dat de Moeder van *Eneas* Voedster was;
Wie de eerste Stad voorheen in't Ryk der Maan deedt
vesten;
Wat slag van Vogels klooft de lucht in die gewesten:
Of in 't Trojaansche puin gesmoort is *Hectors* kroost,
Of heeft in ballingschap zyns Mœders ziel vertroost;
En andre stoffen van myn Zangnimf niet te melden,
Wel waardig't cêl vernuft van Phœnix-Letter hulden.

O *Vondel*, tweede *Apol* van Neerlands Helikon,
Die blinkt aan Pindus zwerk gelyk een heldre Zon,
Mogt MATHANASIUS u tot een Tolk gebeuren,
Hoe zou de *Boekzaalist* zyn euveldaad betreuren?
Hy die uw zuivren roem, ô Agrippyner zwaan,
Te smetten met zyn inkt heeft schendig onderstaan.
Wat zag ik Ambrozyn, wat andre lekkernyen,
Wat schat getrokken uit uw trotse Poëzyen?
Hoe zou dat Fransch gebroed, 't verwaant broodrot-
tennest,
Voor ieder staan beschaamt, geschuwt gelyk de pest.
O MATHANAAS, hangt toch aan *Vondels* werk uw Zegels;
Val de *Aristarchen* aan, bestorm die Letterviegels;
't Saa wapen u met Speer, met Beukelaar en Helm:
Wie *Vondels* eer bevlekt, is aller schelmen schelm.
Geen schelmstuk wordt zo schelms van d'Acheron be-
zeeten,
Oft kan die lastertong met reden zyn verweeten.
Slaa dan de hand aan't werk, en toon dit snoode Ras,
Dat nooit de Helikon aan reden schatbaar was;
Dat't menschen niet betaamt der Goden taal te ziften,
Noch 't minst te vitten op Held *Vondels jammerschrif-
ten* (1).
Dat *Febus* edle drift geen laffe regels kent,
En buiten't nauw begrip der strenge wetten rent.
Val aan, met schelden, op de ontaarde Fransche Ben-
den,
Ja ruk vry *Marsias* den huid van zyne lenden.
Dus blift het Gulde Beeld van onzen Aards-Poëet
Op't heilig Outer door u eeuwig vast gesmeed.
Zo wordt die Phœnixgeest voor eeuwig aangebeden;
Zo zult ge in *Febus* Koor God *Vondels* zy bekleeden.

(1) *Treurspeelen.*

Zo trotst uw naam den tyd; uw glori blyft aldus
Met *Vondels* roem verknocht, ô MATHANASIUS!

Jamque opus exigi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

Amicissimo cecinit

Bernardus-Franciscus-Rudolphus,

ASTREOLIDES ELEPHANTIUS (*uu*), Artium Secretarum Magister, et Scholæ Utopianæ Conrector.

Au très-Illustre, très-Docte et Savantissime Docteur MATHANASIUS, *touchant ses judicieuses Remarques sur l'admirable* Chef-d'œuvre d'un Inconnu.

COMME l'on voit, Illustre MATHANASE,
Parmi cailloux resplendir la topase;
Ainsi ton los luit parmi les Savans.
Ou comme on voit parmi ces feux brillans,
Astres nommés, la claire Lune luire,
Ainsi ton los, par ce que viens d'écrire,
Resplendira parmi les doctes gens.
On voit chez toi raison, esprit et sens,
A mon avis, plus qu'en autre qui vive:
Bien il appert, par cette œuvre tant vive,
Que viens donner tant libéralement
Aux gens de bien pour leur enseignement.
Tu n'as voulu, pour consacrer ton Livre,
Et pour qu'il pût tous les Siècles survivre,
Choisir Marquis, lequel pût désormais
Par son nom seul l'établir à jamais.
Malaisément on sort franc et delivre,
Lorsque l'on veut en ses actes ensuivre
Le vueil des Grands, et repondre à leurs faits.
C'est se charger d'un trop pénible faix;
Trop mieux que moi tu sais cela, beau Sire.
Ce nonobstant, octroye de te dire,
Qu'as moult bien fait, alors qu'as mieux aimé
Elire un homme, en savoir estimé,
Qui connoît prou tout le prix d'un Ouvrage,
Et sait trop mieux en faire un bon usage,
Que grands Seigneurs, ayant plus de pouvoir:
Car la Muse aime un homme de savoir

Plus que celui qui d'autre chose a cure ;
Partant ton Livre aura bonne aventure,
Nul envieux onques ne lui nuira ;
Ains quand ton los et renom finira,
In caput alta suum labentur ab æquore retro
Flumina, conversis Solque recurret equis.

Ovid. Tris. Lib. 1. Eleg. 7.

CHILPERIC ASIATIDES (*vv*).

A l'Aounou d'aquel grand Critique (*xx*)

CHRISOSTÔME MATHANASE.

D'un cop qu'aurets legit l'Escriout de MATHANAZE,
Noun sarets pas surpres s'el es tant recercat.
Qui ne lou legis n'es qu'un Fat,
Qui ne lou gouste n'es qu'un Aze.

Per lou millou de sous Amics

D. DE SATIRIAC.

A MONSIEUR... (*yy*).

MONSIEUR,

Les soins que vous prenez de composer l'HISTOIRE CRITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, vous donnent un droit si légitime sur tous ceux qui mettent au jour quelqu'Ouvrage, que j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous adresser celui-ci. Je vous supplie, MONSIEUR, de l'agréer comme un hommage dont je m'acquitte avec un plaisir extrême, personne ne reconnoissant mieux que moi combien il vous est dû. Heureux! si vous ne le jugez pas indigne de vous, et si vous le regardez comme une marque de l'estime pleine d'admiration que j'ai pour l'immense érudition, qui paroît dans tout ce que vous faites. En effet, pour ne parler, MONSIEUR, que de votre HISTOIRE CRITIQUE, où voit-on avec plus de délicatesse, de goût, de précision, régner une plus grande connoissance de toutes choses? L'antiquité n'a rien d'impénétrable à vos yeux; les siècles présens n'ont point de nouveautés qui vous échappent, et *votre tête* (comme M. DACIER l'a dit d'un Savant du premier ordre) *est un trésor qui vous fournit souvent des richesses peu communes, que nous ignorerions toujours sans vous.*

Quelle Langue vous est inconnue? L'on voit

que vous savez non seulement le *Français*, l'*Anglais*, l'*Italien*, l'*Espagnol*, l'*Allemand*, le *Hongrois*, le *Batavique*, le *Danois*, *etc.* non seulement le *Latin*, le *Grec*, l'*Hébreu*, l'*Arabe*, le *Chaldéen*, l'*Egyptien*, le *Samaritain*, le *Cophte*, le *Syriaque*, l'*Arménien*; mais encore le *Turc*, le *Chinois*, le *Georgien*, le *Finlandois*, le *Japonois*, le *Brésilien*, le *Malois*, le *Malabrois*, même; Vous auriez pu, MONSIEUR, servir d'interprête à la confusion de *Babel*.

Que je plains le sort de ceux qui en s'attachant à quelque Science particulière, négligent l'étude des Langues! Ne connoîtront-ils jamais les avantages de la LITTERATURE? Et la voix publique qui réserve à ceux qui s'y appliquent, le Titre de SAVANS par excellence, ne leur ouvrira-t-elle point les yeux, sur l'importance de cette Etude?

Un *Philosophe*, selon la définition même du mot, n'est qu'un homme *amoureux de la Sagesse* (1). Un *Mathématicien* n'est qu'un homme qui poursuit la Vérité jusqu'au milieu des infinimens petits; un *Médecin* veut la santé du corps, un *Théologien* le salut de l'ame, et ainsi des autres. Mais le *Philosophe* n'est que *Philosophe*, le *Mathématicien* n'est que *Mathématicien*. Et l'on sait que les *Médecins* et les *Théologiens*, loin de procurer la santé au corps,

(1) C'est ce que veulent dire ces deux mots φίλος Σοφος.

et le salut à l'ame, ne font ordinairement que détruire l'un, et égarer l'autre. Où est donc le vrai SAVANT ? C'est le LITTÉRATEUR, comme nous venons de le remarquer. C'est M. BURMAN (1), c'est M. BENTLEY (2), c'est M. de ROSELBEAUMON (*zz*). Mais si ce sont là des SAVANS, MONSIEUR, que n'êtes-vous pas, vous qui savez renchérir sur l'interprétation de JÉSUS-CHRIST même? Aussi M. CUPER, comme vous nous l'apprenez dans votre journal, tome 3, p. 312, vous appelle VIRUM PROFECTO ERUDITISSIMUM, et n'a pu s'empêcher de demander, *qui est donc l'Auteur de la belle Histoire Critique qui paroît depuis quelque temps?*

J'irois trop loin, MONSIEUR, si je m'abandonnois au plaisir de m'étendre davantage sur vos louanges ; je m'arrêterai en vous marquant avec ingénuité, une crainte qui m'agite depuis du temps. C'est que quelque Souverain ne vous choisisse pour être son Ambassadeur à la *Chine:* vous seriez l'homme du monde le plus propre à y avancer ses affaires. Quel charme ne seroit-ce pas à l'EMPEREUR CHINOIS, si l'on vouloit le faire haranguer, en sa propre Langue, par un Européen! Si cela arrive, MONSIEUR, gardez-vous bien d'accepter cet honneur. Quelque gloire qu'il en revînt d'un côté à la Littérature, elle y perdroit trop de l'autre. Songez que vous

(1) Voyez Note *mmm* du Tome premier.

(2) Voyez Note *j* du Tome deuxième.

ne devez pas préférer l'éclat d'une pompe vaine, au soin de répandre cette haute érudition, *où un grand nombre de Lecteurs ne sont pas capables de s'élever*, comme vous avez eu la bonté de nous l'apprendre dans l'*Avertissement du second tome de l'Histoire Critique.* Qu'il vous suffise de vous contempler (1) au-dessus des Philosophes, des Jurisconsultes, des Mathématiciens, des Poètes, et des autres Savans qui sont proprement le *Peuple* de la République des Lettres, le *Vulgaire*, que le LITTÉRATEUR voit bien loin au-dessous de lui. Je suis avec toute l'estime et la vénération que je vous dois,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,

Le Docteur CHRYSOSTOME MATHANASIUS.

Q.S.M.D.L.L (*aaa*).

---

(1) . . . . *Cœtus que vulgares et udam*
Spernit humum fugiente penna.
Hor. Liv. III. Ode II.

PRÉFACE

De la Première Edition (*bbb*).

L'on sait qu'en 1577, Pierre Pithou fit imprimer à Paris, chez *Mamert Patisson*, un petit poëme qu'il avoit découvert parmi des MSS., et qui a pour titre *Pervigilium Veneris*. Cette découverte parut si heureuse à tous les savans, qu'ils s'empressèrent, à l'envi l'un de l'autre, à rétablir dans sa perfection, ce petit ouvrage, qui étoit corrompu en une infinité d'endroits (*ccc*).

Juste Lipse, ce fin critique, y travailla avec quelque succès dans le premier livre de ses *Elect. cap.* 5. Janus Douza, fils, et Jean Weitzius, tentèrent la même chose, mais tout cela auroit été peu sans un nouveau manuscrit, sur lequel Claude Saumaise, et ensuite Pierre Scriverius travaillèrent, et par le moyen duquel, s'ils n'ont pas entièrement rétabli les endroits défectueux de cet Ouvrage, ils en ont du moins corrigé un grand nombre. Scriverius se chargea de le faire paroître, et le fit en effet, non seulement avec ses notes et celles de Saumaise, mais encore avec celles de plusieurs autres, dans un petit livre imprimé à La Haye. Ce livre a pour titre Dominici Baudii *Amores, edente* Petro Scriverio *inscripti Th. Graswinkelio Equiti.*

Quoique le *Pervigilium Veneris* fût publié avec un grand nombre de notes de PITHOU, de LIPSE, de SCRIVERIUS, de WEITSIUS, de SAUMAISE, et de plusieurs autres, ANDRÉ RIVINUS fit encore sur ce Poëme un nouveau Commentaire, qui parut à *Leipsic* en 1664. Enfin un Savant, dont la modestie nous dérobe le nom, en a donné en 1712 une Edition nouvelle, où il a réuni toutes les autres avec beaucoup d'ordre et de netteté. L'Edition s'en est faite à *Amsterdam* pour *Henri Scheurleer*, Libraire à *La Haye*. On trouve à la fin du même Livre le *Cupido Cruci adfixus* d'AUSONE, accompagné des notes de MARIANG. ACCURSIUS, d'ELIE VINET, de PIERRE SCRIVERIUS, et d'un Anonyme, outre des observations de JOSEPH SCALIGER et de GASPAR BARTHIUS qu'on a ajoutées, à la fin de cet ouvrage.

Les soins que tant de Grands Hommes ont pris pour donner au public ces deux petits Poëmes, m'ont servi d'exemple pour lui offrir celui-ci, intitulé LE CHEF-D'ŒUVRE D'UN INCONNU. Je me flatte que le Public le recevra avec autant de joie qu'il a reçu les deux autres, qu'il le lira avec autant de plaisir, et qu'il en tirera autant, ou même plus d'utilité.

Pour moi, je n'en vois point qui soit plus propre à détromper du faux brillant de cette éloquence vaine, où la Raison épuisée s'efforce à surprendre l'imagination, et à étour-

dir ainsi l'intelligence d'un Lecteur. Toutes les Graces qui y paroissent, y sont naturelles. L'Auteur n'y fait point glisser de pensées fausses sous des ornemens étrangers ; si cette Pièce plaît, c'est par un mérite qui lui est propre. *Ab omnibus longe accersitis ornamentis alïena, et nativâ pulchritudine placente* (1).

La seule chose que le Public auroit à souhaiter, c'est qu'une plume plus habile et plus délicate que la mienne, eût travaillé à faire sentir l'excellence de cet Ouvrage. Car, disons-le, malgré la bonne opinion que nous avons de nous-mêmes, le goût du siècle est si corrompu, qu'il ne suffit pas d'offrir au Public de belles choses, il faut encore lui désiller les yeux, trop obscurcis pour être frappés du beau qu'on leur présente. La beauté, la douceur, les graces qui règnent dans ce CHEF-D'ŒUVRE demanderoient, pour être mises dans tout leur jour, un homme qui joignît au goût fin et délicat de la Cour, toute l'érudition du collége. Un docteur élevé dans la poussière de l'école, n'a pas assez de ces sentimens vifs, où les personnes du grand monde excellent, et qui leur fournissent de ces expressions heureuses qu'on n'apprend point dans les Universités.

Mais ce qui me console de l'imperfection qui se trouvera dans mes Remarques, c'est l'espé-

(1) Præf. *Pervigil. Ven.* p. v. Ed. de 1712

rance que quelqu'un plus habile que moi, viendra suppléer à mon insuffisance, et qu'un troisième suivi encore de quelqu'autre, pourra faire enfin paroître ce CHEF-D'ŒUVRE dans tout son éclat.

Je n'arrêterai pas l'impatience du Lecteur par un plus long discours, je vais seulement lui apprendre, comment j'ai eu le bonheur de découvrir cette excellente pièce, et quels sont les poètes à qui les Savans du premier ordre l'ont attribuée.

Ce n'est point un vieux manuscrit qui nous a conservé cet Ouvrage; il est venu jusqu'à nous par la voie de la Tradition. Madame d'AUSSONNE (*ddd*), qui aime sur toutes choses la *Poésie* et la *Musique*, où elle réussit également bien, apprit cette pièce de M. BRIGNOLLES de *Toulouse*. Comme la beauté des paroles les a fait mettre en chant, cette Dame faisoit de cette pièce sa chanson favorite. Un jour que je la lui entendis chanter, autant ou plus charmé, si j'ose le dire, de la beauté des Vers que de la douceur de la voix, je la priai de me les apprendre; j'écoutai avec tant d'attention, que je sus bien-tôt ce que je voulois savoir, et que j'en fus régaler six de mes amis, avec qui je devois souper. Ces Messieurs, plus respectables encore par leur grand savoir, que par la dignité de leurs charges, écoutèrent cette Pièce avec des transports d'admiration que j'aurois peine à représenter; l'applaudissement

fut universel ; il fallut la répéter plusieurs fois, et Monsieur le Docteur IXIXIUS (*eee*), qui naturellement aime peu les Vers, ne put s'empêcher de lui donner les plus grands éloges.

J'avoue ingénuement que cette fois je commençai à avoir bonne opinion de mon goût, puisqu'il étoit conforme à celui de tant d'excellens personnages, car on doit dire que si j'étois du mérite de ces Messieurs, on auroit pu, en copiant leur conversation, faire comme PLUTARQUE, un *nouveau Banquet des sept Sages.*

Je leur fis part du dessein que j'avois déja formé de donner, avec des Remarques, ce CHEF-D'ŒUVRE au Public. Ils m'exhortèrent fort à le faire, et chacun à l'envi m'offrit tous les Livres de sa Bibliothèque.

On rechercha ensuite quel pouvoit être l'Auteur de ce CHEF-D'ŒUVRE. Quelques-uns crurent que c'étoit GUILLAUME DE LORRIS ou JEHAN de MEUNG, Auteurs du fameux *Roman de la Rose.* D'autres pensoient que ce pourroit bien être GEOFROY RUDEL, PIERRE d'AUVERGNE, ou bien ANSEAUME ; mais après quelques réflexions, l'on convint que la Pièce étoit plus moderne, et que le temps le plus reculé où l'on devoit la reporter étoit le règne de FRANÇOIS Ier. Entre CHARTIER, VILLON, CEVES, CRETIN, BOUCHET, dont on parla, les sentimens ne furent guère partagés ; on l'attribua plutôt à CRETIN qu'à aucun autre ; mais il arriva un nouveau sujet de discussion.

On me fit répéter la Pièce, et quelques-uns crurent qu'on devoit encore la juger postérieure au règne de FRANÇOIS I.er, et la rapprocher jusques à celui de HENRI IV. On parla de MALHERBE, de LA JESSÉE, de VAUQUELIN, tout ce qu'on dit ne put faire conclure que cette Pièce fût d'eux. Ainsi comme toutes les raisons qu'on apporta pour et contre, ne parurent que de simples probabilités, et que des probabilités ne peuvent jamais former un raisonnement même probable, (comme l'ont fort bien remarqué MM. les Auteurs du *Journal Littéraire* (1)) content d'admirer l'Ouvrage, on ne s'inquiéta plus de son Auteur. Et moi après avoir fait réflexion que tant d'habiles gens n'avoient osé décider sur cette affaire, je crus que je ne pourrois le faire sans témérité, qu'ainsi je devois me contenter d'appeler ce Poëme LE CHEF-D'ŒUVRE D'UN INCONNU.

Quelqu'extraordinaire que ce titre paroisse, il convient parfaitement à l'Ouvrage, car si quelqu'un demande comment l'on sait que cet Ouvrage est le CHEF-D'ŒUVRE de son Auteur, puisqu'on ne le connoît pas, on lui répondra que quel que soit cet Auteur, ce Poëme doit être son CHEF-D'ŒUVRE, puisqu'on ne peut rien faire de plus beau. Ceux qui ne sont pas de mon sentiment peuvent se dispenser de lire ce livre, je n'écris que pour les personnes

(1) Tom. I. p. 152.

qui ont de la connoissance et du goût, et qui en ont assez pour discerner, non seulement le bon d'avec le médiocre, mais encore, l'excellent d'avec le bon. Pour les autres, je les regarde comme des profanes indignes d'entrer dans le Sanctuaire des Muses.

. . . . . *Cicer ingere large*
Rixanti populo, nostra ut floralia vossint
Aprici meminisse senes. Quid pulchrius? . . .

PERSE. Sat. v, Vers 177. 8. 9.

Donné à *Pedanstadt (fff)* le 15 d'août de l'ère chrétienne 1712, la 47.e de *mon âge*, et de mon *Règne Scholastique* la première.

PRÉFACE

De la Quatrième Édition.

VOICI une nouvelle édition du CHEF-D'ŒUVRE *d'un* INCONNU *avec des remarques.* L'applaudissement avec lequel le public en a reçu la première édition, a été pour moi un puissant motif pour perfectionner celle-ci; car, comme l'a dit un ancien :

Immensum gloria calcar habet.

La première édition étoit cependant bien éloignée de la perfection où elle devoit être. Ce n'étoit qu'une ébauche que l'impatience d'un de mes amis enleva de mon cabinet, et qu'il ôsa publier sans mon consentement; j'avouerai, toutefois, que je fus d'abord instruit de ce larcin, et qu'on n'avoit encore imprimé que deux ou trois feuilles de cet ouvrage, quand je voulus ravoir mon manuscrit; mais les instantes sollicitations de quelques personnes d'un très-grand mérite et d'une très-grande qualité, avec qui, d'ailleurs, je vivois familièrement, m'obligèrent de consentir à l'impression du reste. *Pace eorum dixerim*, cette condescendance m'a coûté quelques regrets : 1°. je vis ce livre imprimé avec un si grand nombre de fautes,

Que le méconnoissoit l'œil même de son père.

2°. je remarquai que l'éditeur y avoit fourré

certaines choses de sa façon ; 3°. j'appris que ce livre avoit été défendu à *Paris*, de sorte qu'il y devint si cher qu'il fut acheté jusques à dix écus pour la bibliothèque de son éminence, monseigneur le cardinal de ROHAN. La peine que je ressentois de tout cela étoit telle, que j'en serois resté inconsolable, si, malgré ces fautes, ces insertions, que nous appelons en latin *adulterinæ*, et les défenses de vendre ce livre en France, le public ne lui avoit rendu les témoignages les plus avantageux.

On a vu toutes les dames se faire un plaisir de chanter les amours de COLIN et de CATOS. Un jour que j'allai voir un célèbre (1) magistrat de mes amis, je le trouvai qui chantoit le CHEF-D'ŒUVRE avec la basse continue, qu'il jouoit admirablement sur son clavecin. J'ai vu des lettres écrites par des savans de *Paris*, de *Bruxelles*, de *Wesel*, de *Maëstricht*, d'*Amsterdam*, de *Genève*, de *Hall* en *Saxe*, de *Leipsick*, de *Berlin*, de *Londres*, qui étoient pleines de grandes louanges, non seulement pour le *Chef-d'œuvre*, mais encore pour mes *Remarques*. Que dirai-je de très-renommés négocians d'*Amsterdam*, qui nous assurèrent, M. PAGNIODES (*ggg*) et moi, que ce livre y avoit été si fort goûté, que plusieurs jours de suite on ne s'étoit presque entretenu, en Bourse,

(1) M. HAASCLOPER dont tout le monde connoît le mérite.

d'autres choses que des éloges qui lui sont dus. Que peut-on dire de plus en faveur de cet ouvrage? On sait que la *Bourse* d'Amsterdam est un composé de toutes les nations du monde, et qu'ainsi mériter les suffrages de cette Bourse, c'est mériter ceux de tout l'Univers ; c'est pouvoir dire qu'on est parvenu à ce goût universel qui charme toutes les nations, et qui ne plaît pas moins aux peuples du *Levant* qu'à ceux du *Couchant* : degré de perfection auquel les ouvrages d'HOMÈRE même n'ont pu parvenir.

Ne sait-on pas, d'ailleurs, que malgré la défense qui fut faite aux *libraires* et aux *colporteurs* de France de débiter le CHEF-D'ŒUVRE, il s'en est fait deux éditions dans ce royaume, l'une à *Rouen*, et l'autre à *Orléans*. De sorte que dans quatre mois de temps, il s'est fait trois éditions de ce livre.

M. MENKENIUS, recteur magnifique de l'Université de *Leipsick*, m'a fait l'honneur de me dédier ses deux belles oraisons de *Charlataneria eruditorum* (*hhh*), quoique je n'eusse point l'honneur d'être connu de lui; et il ne fait pas de difficulté de m'y appeler *un homme incomparable et le prince des critiques de ce siècle.* VIRUM *incomparabilem et criticorum H. T. principem.*

M. de KRUYNINGEN, pour qui il y a un si bel article dans le nouveau *Moreri*, m'a fait aussi l'honneur de me dédier quelques-uns de

ses excellens ouvrages. Certains poètes de *Hollande*, et entr'autres un nommé *Zeeus*, l'ayant attaqué d'une manière peu respectueuse, pour avoir dit que VONDEL, *célèbre poète Hollandais, n'entendoit pas le théâtre*; ce seigneur crut qu'il devoit confondre, par la plaisanterie, l'audace impertinente de ces *barboteurs* de l'*Hyppocrène*, et il m'adressa la lettre où il les punissoit en se réjouissant (*gg*). Ce même Seigneur m'a encore dédié un autre ouvrage intitulé *de Zangberg ontzet*, c'est-à-dire, *le Parnasse délivré*. C'est un poëme héroï-comique, où *Zeeus* et ceux de sa clique sont drapés par des lambeaux tirés de leurs propres ouvrages. Outre les titres de *Geleerden* et de *Roemruchtigen* que M. de KRUYNINGEN me donne, il m'appelle encore *la gloire et le phœnix de nos jours.*

O Roem, ô Fenix onzer dagen.

Il a fait plus. Il a cru qu'une lettre qui paroîtroit venir de moi, donneroit un nouvel éclat à ses excellens ouvrages; et pour cet effet il a eu lui-même la bonté de se faire réponse en mon nom. Cette réponse se trouve imprimée à la suite de la lettre qu'il m'avoit fait l'honneur de m'adresser.

A ce sujet je me souviens qu'un auteur, qui m'est connu, a fait aussi insérer dans le *Mercure Galant*, une lettre, qui n'est point de moi, quoiqu'elle paroisse sous mon nom (*ii*).

Je le dis ici afin qu'on ne la mette point au rang de mes ouvrages.

Dans le temps que le public rendoit ainsi justice au CHEF-D'ŒUVRE, et recevoit mes Remarques avec tant de bonté, quelques *Zoïles* osèrent toutefois s'élever contre nous. *Livor summa petit.*

Madame DU NOYER (*jjj*), qu'un grand plénipotentiaire au congrès d'*Utrecht*, nomma, avec beaucoup de justice, l'*illustre ambassadrice de la princesse renommée*; Madame DU NOYER, dis-je, dont nous avons de si beaux ouvrages, a bien voulu, dans une de ses *Quintessences*, nous instruire d'une dispute qui étoit arrivée à *Verdun* au sujet du CHEF-D'ŒUVRE.

Voilà la copie fidelle du récit qu'elle en fait.

Copie d'une lettre écrite de Verdun, à etc.

« Un officier de la garnison ayant apporté » ici le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, avec les » *Remarques* du Docteur MATHANASIUS, et » vantant extrêmement cet ouvrage, fut contre- « dit par un critique, qui prétendit lui prou- » ver que ce livre ne valoit rien. La dispute » s'échauffa de part et d'autre; chacun paria » que son sentiment étoit le meilleur, et l'on » convint de s'en remettre là-dessus à la deci- » sion d'un ami commun, homme d'esprit, » qui étoit en liaison avec M. de FONTENELLE » et autres savans du premier ordre, et qui » par conséquent étoit juge très-compétent sur

» ces sortes de matières. On lui écrivit le fait,
» et voici la réponse qu'on en reçut. Elle est
» datée de Paris, et adressée à celui qui soute-
» noit le parti du livre.

» Ta lettre, MON CHER, a été vue de plu-
» sieurs savans, qui en ont été charmés. Ils
» jugent tous, comme toi, du livre en ques-
» tion, et l'un d'eux prenant la parole : vrai-
» ment, a-t-il dit,

Ce gentil Officier m'enchante,
Il a le goût bon, l'esprit net,
Et je vois bien que de sa Tente
Il a su faire un Cabinet.
Quant à ce perroquet qui jase,
Et se croit inspiré des Dieux,
Eh! mon ami, juge un peu mieux,
Ou bien que la foudre t'écrase.

» En mon particulier, ajoute l'auteur de cette
Réponse, j'ai une vraie joie de voir nos sa-
» vans de ton avis, et du mien là-dessus; mais
» j'aurois souhaité que leur emportement con-
» tre ton antagoniste eût été moins violent, quoi-
» que franchement parlant, il est très-sûr
» qu'on n'a jamais mieux mérité l'anathême
» en matière de bel-esprit; car il est constant
» que tout le monde approuve MATHANASIUS.
» L'idée seule de ce livre est charmante. Il est
» écrit purement et avec beaucoup de legèreté.
» Cet ouvrage fourmille de traits qui font voir
» clairement que son auteur a une érudition
» vaste, et choisie, une imagination forte et

» brillante, et qui plus est, un sens extraordi-
« nairement droit ».

L'on voit, par ce jugement, que l'envie n'a servi qu'à relever la gloire que le CHEF-D'ŒUVRE s'est acquise. Dans l'*impromptu* que je viens de rapporter, quelle imprécation terrible contre le censeur de cet ouvrage ! On a bien vu, dans les disputes des savans sur HOMÈRE, les défenseurs de ce poète (1) vouloir faire passer pour ignorans, pour gens sans goût, sans pénétration, gens bouffis d'orgueil, sots, impudens, ridicules, téméraires, vanteurs d'eux-mêmes, ceux qui ont osé trouver quelques défauts dans ce grand Poète. On a poussé la chose jusqu'à soutenir qu'ils étoient les séducteurs de la jeunesse, les pestes publiques d'un Etat, qu'ils ruinoient tout bon gouvernement, en apprenant à la jeunesse qu'HOMÈRE peut avoir des défauts : mais jamais leur zèle n'a été jusqu'à souhaiter, du moins publiquement, que la foudre exterminât les *Critiques* d'HOMÈRE, comme on a souhaité que la foudre écrasât ceux qui ont osé critiquer le CHEF-D'ŒUVRE *avec des Remarques*.

Eh ! mon ami, juge un peu mieux,
Ou bien que la foudre t'écrase.

De sorte que depuis qu'il est passé en règle

(1) Voyez le *Traité des Causes de la corruption du goût*, par Madame DACIER.

qu'on juge de la bonté d'un ouvrage par l'ardeur que ses partisans font paroître dans sa défense, j'ose assurer qu'il n'a point encore paru de livre qui mérite plus universellement l'approbation du public,

Ou bien que la foudre t'écrase.

La modestie m'empêche d'en dire davantage, ainsi je finis après que j'aurai dit un mot de ce qu'il y a de particulier dans cette édition.

Je ne rendrai aucun compte des retranchemens qu'on y a faits. Pour ce qui regarde les additions, on verra qu'elles sont très-considérables. Outre quantité de nouvelles réflexions et de nouveaux passages tirés tant des auteurs *grecs* et *latins*, que des auteurs *anglais*, *français* et autres; on trouvera de grands articles tous nouveaux sur le CHEF-D'ŒUVRE en général et sur les personnes de CATOS et de COLIN en particulier. On y trouvera aussi quelques lettres sur des matières très-importantes; et de plus, le CHEF-D'ŒUVRE noté, tel que Madame d'AUSSONNE le chantoit, lorsqu'elle eut la bonté de m'en apprendre les paroles. Le portrait de cette DAME se voit aussi auprès de cette admirable chanson. Plût au ciel, CHER LECTEUR, que j'eusse pu vous peindre sa voix, afin qu'en vous représentant les traits de cette DAME, j'eusse pu aussi vous représenter la douceur des sons qu'elle formoit, lorsqu'elle m'apprit Co-

LIN *Malade.* Mais il en est d'elle comme de CICÉRON, dont un savant *Jésuite* a dit que personne ne pouvoit représenter la voix.

Ora MYRON, *humeros* CHRYSIPPUS, *lumina finxit*
PRAXITELES, *vocem fingere nemo potest.*

C'est-à-dire, MYRON *a représenté le visage de* CICÉRON, CHRYSIPPUS *les épaules*, PRAXITELES *les yeux, personne ne peut en représenter la voix.*

Donné à *Pedanstadt* le 12 octobre de l'ère chrétienne 1715, la 48.e de *mon âge*, et la 2.e de mon *Règne Scholastique.*

Epitre de Monsieur Chloeus (*kkk*) *à Monsieur le Docteur* Mathanasius.

J'apprends avec plaisir que ta savante plume,
Grand Mathanasius, va produire un volume,
Que tu vas mettre au jour le Chef-d'œuvre accompli
D'un Auteur recelé dans l'ombre de l'oubli :
Ta main ravit au Temps une si belle proie,
Mais le Temps se la voit arracher avec joie,
Puisque malgré l'effort du *Zoïle* irrité,
Tu vas la consacrer à l'immortalité.
Poursuis, Savant Docteur, et qu'un beau Commentaire
Eclaircisse les yeux du stupide Vulgaire,
Que son goût rétabli par tes belles Leçons,
Préfère le bon sens à l'amas des vains sons.
Montre-lui que des mots rangés avec cadence,
Du sublime souvent n'ont rien que l'apparence,
Et qu'en vain d'un Auteur l'esprit abâtardi,
Veut fixer avec art la Vérité qui fuit.
La simple Vérité veut sans fard, sans parure,
Marcher par les sentiers de la belle nature;
Quiconque sent pour elle un véritable amour,
Ne doit point employer de ruses, de détour,
Il faut que simplement. . . mais quoi? que vais-je dire?
Oubliai-je, ô Docteur, que tu vas nous instruire,
Et si tu dis un mot, qu'il faut avec respect,
Que ma Muse attentive arrête son caquet?

Ode à M. le Docteur Mathanasius, *sur ses remarques sur le Chef-d'œuvre d'un Inconnu.*

Muse, quel est ce feu divin,
Qui m'anime et qui me transporte ?
Il ne faut point de voix si forte,
Pour chanter l'Amour et le Vin.
Je ne touche jamais la Lyre,
Que pour les amoureux accords;
Si tu ne daignes me conduire,
En vain je ferai des efforts.

Inspire-moi pour célébrer
Le fameux nom de Mathanase :
Souffle-moi ta plus vive emphase,
J'en ai besoin pour le louer :
Malherbe, *Despréaux*, *Homère*,
Dans un sujet si grand, si haut,
N'auroient tous fait que de l'eau claire :
Le ferois-je comme il le faut ?

Non, non, je me connois à fond,
Je sens trop bien mon impuissance :
Et je ne pourrois sans jactance
Oser chanter un si grand Nom.
Prenne donc qui voudra ma place,
Je la lui cède sans regret;
De plus, ma fougue qui se glace,
M'ordonne de finir. J'ai fait.

Par son très-humble et très-obéissant Serviteur,

PAGNIODES.

TÉMOIGNAGES DES SAVANS.

Madame DU NOYER, *dans la* QUINTESSENCE *du* 23 *août* 1714.

ON trouve chez la veuve Uytwerf, à La Haye, un livre nouveau intitulé le CHEF-D'ŒUVRE D'UN INCONNU..... On trouve, dans ce livre, un savoir et une érudition très-profonde avec un ingénieux badinage, par lequel l'auteur sait adroitement mêler l'agréable à l'utile.

Et dans une autre Quintessence.

Il est constant que tout le monde approuve MATHANASIUS. L'idée seule de ce livre est charmante ; il est écrit purement et avec beaucoup de légèreté. Cet ouvrage fourmille de traits qui font voir clairement que son auteur a une érudition vaste et choisie, une imagination forte et brillante, et qui plus est, un sens extraordinairement droit. Le parallèle, exactement établi entre CHAPELAIN et HOMÈRE, paroîtra toujours, aux yeux des connoisseurs, une des plus jolies choses qu'on ait faites en français.

Messieurs les AUTEURS *du Journal Littéraire, dans les mois de septembre et octobre* 1714.

On trouve de l'esprit répandu dans cet ouvrage.

Monsieur le FÉVRE, *dans son Mercure du mois d'octobre* 1714.

Tout Paris retentit du bruit du nom du GRAND CHRYSOSTOME MATHANASIUS, et bien des gens qui n'entendent ni le grec ni le latin, et qui par consequent ne lisent guère plus de la moitié de son livre, s'imaginent que les éloges qu'ils lui donnent leur établissent une reputation de savans.

Monsieur DU SAUZET, *dans ses savantes Nouvelles Littéraires*, p. 74, t. 1.

Suivant le sentiment du docteur MATHANASIUS, *p.* 176 de ses EXCELLENTES Remarques sur le CHEF-D'ŒUVRE D'UN INCONNU.

Monsieur MENKENIUS, *Recteur magnifique de l'Université de Leipsick, dans la Dédicace qu'il fait de deux excellens discours à l'auteur de ce livre, appelle cet auteur :*

Virum incomparabilem, criticorum hujusce temporis principem. *Homme incomparable, Prince des Critiques.*

Et plus bas :

. . . . . *Docte* MATHANASI
Parens optime dulcium leporum,
Censor candide, fautor et chorage
Phœbi, qui ausus es elegante vena
Doctum doctius explicare carmen.

« Savant MATHANASIUS, père excellent des » graces les plus touchantes ; agréable censeur,

» le protecteur et l'appui d'APOLLON, vous qui » avez expliqué, avec beaucoup d'élégance, » un poëme savant d'une manière encore plus » savante ».

Les RR. PP. AUTEURS *des Mémoires pour les Arts et pour les Sciences, qui s'impriment à Trévoux, en parlant du* CHEF-D'ŒUVRE *avec les Remarques.*

L'idée de ce livre a plu à tout le monde.

Monsieur de KRUYNINGEN, *dans la Lettre qu'il a adressée à l'Auteur de cet ouvrage, sur le* Zangberg in gevaar, *le traité de* Geleerde, Roemruchtig, Wydvermaarde.

» Savant, Renommé, Très-Fameux ».

et à la page 9.

O Geleerde MATHANASIUS, die reeds zulk eenen onsterfelyken Roem behaalt hebt door uwe *Aanmerkingen op het Meesterstuk van een onbekenden!*

« O savant MATHANASE, qui déjà avez ac- » quis un renom immortel par vos Remarques » sur le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* ».

à la page 11.

Zal men eerlang by het uwe, beroemde MATHANASIUS, als eene held're *Morgenstar*, ja waarom niet als een schitterende *Middagzon*, in *Pindus* Tempel-Koor heerlyk te pryk zien staan.

« Le comparera-t-on au vôtre, renommé MA-
» THANASE, qui, comme une brillante étoile
« du matin, oui, pourquoi point comme un
» soleil en son midi, êtes honorablement vu
» dans le sanctuaire du Pinde ».

Le même Monsieur de KRUYNINGEN, *dans la Dédicace de son* Zangberg ontzet, appelle l'auteur de ce livre,

ô Roem, ô Fenix onzer dagen.

» ô Gloire, ô Phenix de nos jours.

Messieurs les AUTEURS *du Journal hollandais, intitulé* Maandelyke Uittreksels, *lorsqu'ils annoncent, dans le mois de novembre* 1715, *la quatrième édition du Chef-d'œuvre.*

P. *Husson* den derden Druk van het berucht *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, op verscheide plaetsen verbetert en veel vermeerdert. De waard van dit Werk is zo bekent, dat men niets tot des zelfs lof behoeft te zeggen.

« P. *Husson* débitera, dans peu, la troisième
» édition du célèbre CHEF-D'ŒUVRE *d'un In-*
» *connu*, considérablement augmentée et cor-
» rigée. Le mérite de cet ouvrage est si connu,
» qu'il est inutile de dire ici quelque chose à sa
» louange ».

Et nomine et re Doctori Doctissimo Criticorum incl}to Principi CHRYSOSTOMO MATHANASIO.
Novam incogniti Apollinis cujusdam Poematis Editionem præparanti. (*lll*).

FALLITUR ehen! nimium qui se putat esse beatum
Dummodo nugando nobile tempus habit.
Sed Tu callidior multo es, mi suavis amice,
Qui petis Aonias Doctus adire Domos.
Ergo age. Doctores doceas. Tibi plaudit Apollo
Et merito plaudet docta Caterva tibi.
Ergo age, sic pergas; nec te labor iste gravabit,
Præmia quo clarus, non peritura feres.

Hæc vel invitâ Musarum Turbâ, in
Τὸ τῆς φιλίας σημεῖον (*mmm*).
Amico amicus ceninit

F. S. C. DEVON.

TABLE DES LIVRES ET DES MANUSCRITS,

Dont il est parlé dans cet Ouvrage, sans avoir marqué le nom des Auteurs.

A.

AMADIS *de Gaule.*
Anacréon du Poète sans fard.
Anti-Rousseau.
Atlas historique.
Atis.

B.

Bible de Guiot.

C.

Des Causes de la corruption du Goût.
Le Censeur.
Le Critique ou l'Apologiste sans fard.

D.

Dialogue des grands hommes aux champs Elisées, appliqué aux mœurs de ce siècle.
Dictionnaire de l'Académie Française.

E.

L'Europe Galante.
L'Etat de l'Homme dans le Péché originel.

H.

L'Héroïne incomparable, ou la belle Hollandaise.

Histoire amoureuse et badine du Congrès d'Utrecht.

Histoire Mytologique des Dieux et des Héros de l'Antiquité.

Homère vengé.

I.

Idée générale des Etudes, choix qu'on en doit faire, etc.

Journal Hollandais.

Journal Littéraire.

Journal des Savans.

L.

Les trois Dames.

La juste balance de la crainte et l'assurance chrétienne.

M.

Mémoires pour servir à l'histoire des Sciences et des beaux Arts.

N.

Nouveau Recueil de Chansons.

Nouveau Secrétaire de la Cour, ou Lettres familières sur toutes sortes de sujets.

O.

*Œuvres diverses du Sr. D.****

P.

Pastor fido.

Pervigilium Veneris.

Poëme sur la superstition, et les malheureux effets qu'elle produit.
Pseaumes paraphrasés en vers par M. D.
Pseaumes de Pénitence paraphrasés en Sonnets.

R.

Réflexions sur les Grands Hommes qui sont morts en plaisantant.
Roman d'Alexandre.

S.

Salseleth Hakkabala.
Spectateur.
Suite des Nouvelles d'Amsterdam.

T.

Les Tablettes de l'Homme du monde.
Les Tours de Maître Gonin.
Traduction du Songe de Bocace.
Traité sur l'Homme, en quatre propositions.

LE CHEF-D'OEUVRE

D'UN

INCONNU,

POËME.

L'AUTRE jour COLIN *malade*
Dedans son lit,
D'une grosse maladie
Pensant mourir,
De trop songer à ses amours
Ne peut dormir;

Il veut tenir celle qu'il aime
Toute la nuit.

Le Galant y fut habile,
Il se leva,
A la porte de sa belle
Trois fois frappa;
CATIN, CATOS, BELLE BERGERE, *dormez-vous?*
La promesse que m'avez faite,
La tiendrez-vous?

La fillette fut fragile
Ell' se leva,
Toute nue en sa chemise
La porte ouvra.

Marchez tout doux, parlez tout
bas,
Mon DOUX AMI,
Car si mon Papa vous entend
Morte je suis.

Le Galant qui fut honnête
Droit se coucha,
Entre les bras de sa Belle
Se reposa.
Ah! je n'ai pas perdu mes peines
Aussi mes pas,
Puisque je tiens celle que j'aime
Entre mes bras.

J'entends l'Alouette qui chante

Au point du jour,
Amant, si vous est' honnête
Retirez-vous.
Marchez tout doux, parlez tout bas,
Mon doux AMI,
Car si mon Papa vous entend
Morte je suis.

REMARQUES

SUR LE

CHEF-D'ŒUVRE

D'UN INCONNU.

STROPHE I.

L'autre jour COLIN *malade,*
Dedans sôn lit,
D'une grosse maladie
Pensant mourir,
De trop songer à ses Amôurs
Ne peut dormir ;
Il veut tenir celle qu'il aime
Toute la nuit.

REMARQUES.

POUR peu que l'esprit soit distrait, on lit une petite Pièce, sans savoir ce qu'on a lu. L'habileté d'un Poëte, dans ces

sortes d'Ouvrages, se peut donc connoître à la manière dont il rend d'abord son Lecteur attentif, afin qu'il ne perde rien de ce qu'il va lui chanter. C'est ainsi qu'HORACE commence ordinairement ses Odes par quelque chose de frappant.

Descende cœlo, et dic, age, tibiâ,
Regina, longum, CALLIOPE, *melos:*

ODE IV, LIB. 3.

« Descendez du Ciel, CALLIOPE, et » commandez-moi en Reine, de jouer » un grand air sur ma flûte » (*a*).

Cœlo tonantem credidimus Jovem
Regnare.

ODE V.

« Lorsque JUPITER tonnoit, nous » avons cru qu'il règnoit dans les Cieux ».

Voilà une MUSE qui descend du Ciel. Voilà JUPITER qui roule le Tonnerre. Quelles idées !

Pour s'attacher son Lecteur, HORACE va quelquefois jusqu'à demander formellement silence, en promettant des choses nouvelles.

« Faites silence, dit-il, (*Ode I, Liv.* 3), » moi Ministre des Muses, je chante, » pour les jeunes filles et pour les jeunes

» garçons, des Vers qui n'ont point en-
» core été entendus ».

Favete Linguis. Carmina non prius
Audita, Musarum Sacerdos,
Virginibus, puerisque canto.

Il continue.

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis,
Clari giganteo triumpho,
Cuncta supercilio moventis.

« Les Rois sont à craindre à leurs Su-
» jets, mais JUPITER est le Maître des
» Rois mêmes. Ce DIEU est fameux par
» le Triomphe qu'il a remporté sur les
» Géans. Tout se meut au seul mouve-
» ment de son sourcil.

Et cela pour conclure qu'*il ne changeroit pas sa petite Vallée de* Sabine, *contre des richesses plus onéreuses.*

Cur valle permutem Sabinâ
Divitias operosiores?

ANACRÉON, le tendre ANACRÉON, dont on peut dire que l'Amour étoit l'ame, voulant parler de sa Lyre qui ne respiroit que tendresse, va chercher les ATRIDES et CADMUS pour réveiller son Auditeur.

Θέλω λέγειν Ἀτρείδας,
Θέλω δὲ Κάδμον ᾄδειν.
Ἀ βάρυτος δὲ χορδαῖς
Ἔρωτα μοῦνον ἠχεῖ.

ODE I.

Je voudrois bien chanter les ATRIDES, *je voudrois bien chanter* CADMUS, *mais ma Lyre ne veut chanter que l'Amour.*

Et M. DE LA MOTTE, dans son Ode intitulée l'*Académie des Médailles*, (dont il dit que le Sanctuaire est *consacré par un noble orgueil*) ne commence-t-il pas ainsi,

Docte Fureur, divine Yvresse,
En quels lieux m'as-tu transporté!
C'est ici qu'avec la Sagesse,
Préside l'Immortalité.

Notre Poëte ne va point chercher toutes ces idées extraordinaires et si étrangères à son sujet. Il va d'abord au cœur du Lecteur exciter les sentimens les plus capables d'attacher, je veux dire, la compassion et la tendresse. COLIN *malade, et malade d'amour:* Qui ne s'intéresse à un pareil objet, et à tout ce qu'on en va dire?

VERS I. *L'autre jour.*] Les moindres circonstances sont intéressantes en

Amour. Elles ne peuvent manquer de faire un effet agréable, pourvu, comme le remarque M. DE FONTENELLE (*), qu'*elles ne soient pas absolument inutiles, ou prises de trop loin.*

C'est ainsi que cet habile homme dit lui-même, dans une Pastorale :

Tantôt de leurs Amours l'Histoire est retracée,
La *rencontre* où d'abord leur ame fut blessée,
Le *lieu*, même l'*habit* que ZELIDE avoit pris,
Rien n'est indifférent à des cœurs bien épris.

EGL. 2.

Mais parmi les circonstances, on voit bien que celle du *Temps* n'est pas du nombre de celles qu'on peut appeler *inutiles*. Aussi notre Poëte l'a-t-il marquée, et cela de la manière la plus convenable. S'il eût mis il y a *quelque temps, un jour,* ces expressions auroient été vagues, indéterminées; s'il eût mis le quantième, cela auroit senti le Gazetier ou le Voyageur ; l'*autre jour* marque poétiquement un jour fixe que le Poëte a en vue.

Dans un lieu solitaire et sombre
Je me promenois l'*autre jour*;

(*) Discours sur la nature de l'Eglogue.

dit M. DE LA MOTTE, dans l'Ode Anacréontique, intitulée l'*Amour réveillé.*

M. BOILEAU, dans l'Epigramme, *sur ce qu'on qu'on avoit lu à l'Académie des Vers contre* HOMÈRE *et contre* VIRGILE, ne dit-il pas

CLIO vint l'*autre jour* se plaindre au *Dieu* des Vers,
Qu'en *certain lieu* de l'Univers
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes stériles,
Les HOMÈRES et les VIRGILES.

L'on voit que l'*autre jour*, *certain lieu*, marquent un temps, et un endroit déterminé que le Poëte se représente.

Mais ce n'est pas seulement dans ce qui regarde l'Amour, que la remarque des circonstances fait un bon effet, c'est encore dans le récit de toutes les choses où il entre de la passion.

RACINE, gêné par la mesure du Vers, qui ne lui permet pas d'employer l'*autre jour*, pour déterminer un jour auquel il pense, a soin de le faire remarquer par les choses qui s'y passérent.

Hélas! je m'en souviens; *le jour* que son courage
Lui fit chercher ACHILLE, ou plutôt le Trépas,
Il demanda son Fils, et le prit en ses bras.
Chére Epouse, dit-il, en essuyant mes larmes,
J'ignore quel succès le sort garde à mes Armes;

Je te laisse mon Fils, pour gage de ma foi.
S'il me perd, etc.

ANDROMAQUE, *Act.* 3, *Sc. dern.*

On dira peut-être que ce jour dont parle ANDROMAQUE, étoit passé depuis si long-temps, que, pour le désigner, RACINE ne pouvoit pas se servir de l'*autre jour*, parce que cette expression marque un temps peu éloigné; j'avouerai que cela peut être, mais que cependant ma remarque subsiste.

II. *Colin.*] A mesure que nous nous éloignons des premiers siècles, notre corruption augmente. A la noble simplicité de la nature, nous faisons succéder une *fausseté* contagieuse qui se répand sur tout. L'homme ne se sentoit pas assez honoré d'être homme, quoi qu'il n'y ait rien de si grand dans l'homme, que l'homme même, selon la remarque de M. ABBADIE (*). Il a voulu être *Marquis, Comte, Duc.* On quitte le nom de ses Pères, on se *Monseigneurise*, on appelle sa Femme *Madame*, on se fait traiter par ses Enfans de *Monsieur*, comme s'il y avoit quelque nom plus res-

(*) Art de se Connoître.

pectable et plus doux que celui de *Père* ou d'*Epouse*. Enfin, nous avons porté jusques dans nos Poésies Pastorales, où l'innocence et la simplicité doivent toujours règner, cette marque de notre corruption et de nôtre orgueil. Nos Bergers n'oseroient plus s'appeler PIERROT, HENRIOT, COLIN ; il nous faut des *Tircis*, des *Céladons*, des *Ligdamis* ; nos Bergères doivent être des *Silvanires*, des *Delphires*, des *Florises*. Cependant RONSARD a appelé HENRI II, *Henriot*, et CATHERINE DE MÉDICIS, *Catin*. M. de FONTENELLE remarque même que c'est tout ce qui fait le Pastoral des Eglogues de ce Poëte.

Si l'on dit que ces noms de *Colin*, *Pierrot*, *Henriot*, ne sont pas doux à l'oreille, et que c'est pour cela qu'on leur en a substitué d'autres, je répondrai, qu'il n'est pas vrai que ces mots ne sont pas doux à l'oreille, puisque COLIN est certainement plus doux que LICIDAS, PALEMON, DAMON, TIRCIS, LIGDAMIS, et n'est pas si romancier ; et même quand cela seroit vrai, on auroit tort de les rejeter, et de vouloir être plus délicat

qu'HOMÈRE, le divin HOMÈRE, qui n'a pas fait difficulté de nommer une Nymphe ABARBARÉE.

Νηΐς Ἀβαρβαρέη τέκε ἀμύμονι Βυκολίωνι

ILIAD. liv. 6. v. 22.

Si un petit Poëte Français avoit une Maîtresse de ce nom, il la débaptiseroit, je m'assure, plutôt que d'écrire jamais, *Stances à la belle* ABARBARÉE. Fi, diroit-il, ABARBARÉE! c'est un nom à *conjurer le farcin*; puis prenant pour de bonnes raisons cette expression de Petit-Maître, il iroit fadement l'appeler *belle Iris, charmante Dorimène*, et croiroit alors dire les plus belles choses du monde. Ce n'est pas le goût d'un Petit-Maître qui me surprend, ce qui m'étonne le plus, c'est que Madame DACIER ait osé proscrire de son admirable traduction de l'*Iliade* le nom d'*Abarbarée*, qu'elle l'ait trouvé *désagréable en notre Langue*, et qu'elle ait osé dire, *c'est une chose assez singulière qu'un nom qu'*HOMÈRE *n'a pas trouvé trop dur pour son Vers, ni mal né pour les oreilles, me paroisse trop dur pour ma Prose.*

Mais pour revenir au nom de COLIN, JEHAN MOLINET, REMY BELLEAU, CLÉMENT MAROT, et plusieurs autres s'en sont servis sans hésiter.

Le Roi Henri est ravalé,
In hac lacrimarum valle,
Omnesque nostros capit mors.
COLIN, mon Frère, vaut que mors.

dit MOLINET.

J'ai baisé des Chevreaux qui ne faisoient que naître,
Le petit Veau de Lait, dont COLIN me fit maître,
L'autre jour dans ces Prez, etc.

dit BELLEAU.

Puis toi, COLIN, qui de chanter fais rage.
A PAN ne veux rabaisser son hommage...

MAROT.

Je trouve encore, que non seulement on a dit COLIN, mais de plus qu'on a dit COLINETTE.

COLIN en gardant son Troupeau,
Sur le temps du gai renouveau,
Auprès d'une Onde claire et nette,
Vit venir par les beaux herbis,
Un Troupeau laineux de Brebis,
Et derrière lui sa COLINETTE.

Cab. Sat. p. 128.

Mais hélas!

Σοφίη τρόπος πατεῖται.

Le savoir et les bonnes mœurs sont méprisés.

Au reste, j'ai dit dans les précédentes éditions, qu'il y avoit lieu de croire que le nom de COLIN n'étoit pas un nom de famille, parce qu'après plusieurs recherches, je n'avois pu trouver une généalogie suivie de la *Maison Colin;* bien que j'aye découvert, que celui dont il s'agit ici, descend de Souverains, comme on le verra à la remarque sur CATIN, CATOS. Mais comme je ne suis point du nombre de ces Docteurs, a qui un orgueil, plus grand encore que leur ignorance ne permet pas d'avouer les plus petites méprises :

— quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura ;

que loin de leur ressembler, je tâche, au contraire, de rendre ma modestie égale à mon savoir; j'avouerai ici sans détour, que j'ai peut-être été un peu trop vîte sur ce sujet. Un Maître de la Chambre des Comptes de Paris m'a dit, qu'il y avoit une très-bonne et ancienne Maison du nom de *Colin*, que cela étoit incontestable, puisque COLIN-TAMPON, et COLIN-MAILLARD, n'étoient que deux Branches de cette illustre Maison. Quoi

qu'il en soit, peut-être que l'Homme (*), connu par quelques Ouvrages que le public a bien reçus (*b*), et qui travaille depuis plus de 20 ans à un Nobiliaire, choisi de la plus ancienne et de la plus illustre Noblesse du Royaume de France, nous donnera, dans cet admirable Ouvrage, quelque éclaircissement, dont je pourrai profiter.

III. *Malade.*] C'est-à-dire, *qui ne se porte pas bien*, ou comme MM. DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE le remarquent, *qui sent quelque déréglement, quelque altération dans sa santé.* Ainsi COLIN étoit malade, non pas toutefois que sa santé fût dérangée par la fièvre, ou quelqu'autre maladie, qui eût besoin d'un Docteur en Médecine. Il étoit proprement ce qu'on appelle, dans le style familier, *être tout je ne sais comment ;* dans le style bas, *être tout chose ;* et dans le style polisson, *être tout Evêque d'A.....* (*c*).

Cette maladie de COLIN rappelle en ma mémoire celle du fils de SELEUCUS

(*) V. Mémoires de Trévoux, octobre 1713, p 1852.

Nicanor, ou *Nicator*, un des Capitaines D'ALEXANDRE *le Grand*. C'est ce même SELEUCUS, qui, le premier de ce nom, fut Roi de *Syrie*, qui fonda le Royaume des *Seleucides*, l'an du Monde 3742, et qui depuis soumit la *Perse*, la *Medie* et *Babylone*, comme nous l'apprenons d'APPIEN, de JUSTIN, et de quelques autres que je ne cite point ici, pour éviter un trop long détail. Je suis persuadé que le Lecteur équitable n'exige pas de moi, dans les citations, l'exactitude qu'il exigeroit d'un autre.

Omnia non pariter rerum sunt omnibus apta.

Ce SELEUCUS eut de sa première femme un fils nommé ANTIOCHUS, qui, dans la suite, fut surnommé Σωτὴς, c'est-à-dire, *Sauveur*. Ce Prince devint si éperduement amoureux de STRATONICE, que le Roi son père avoit épousée en secondes nôces, qu'il en tomba du moins aussi malade que nous voyons que COLIN l'a été d'amour pour CATIN. SELEUCUS allarmé de la maladie d'ANTIOCHUS son fils unique, le confia aux soins d'un célèbre Médecin nommé LEPTINE, mais plus communément ERASISTRATE, et

que SPON reconnoît pour Auteur d'une Secte de Médecine.

Cet habile homme prenant garde que le poulx du Prince étoit extraordinairement déréglé quand la Reine lui venoit rendre visite, connut que l'amour étoit la cause de sa maladie. Il en avertit SELEUCUS, et ce Roi, quoique père, vieux, et époux d'une jeune femme, aima mieux la céder à son fils, que de courir risque de le perdre. Heureux (s'il n'eût pas aimé cette Reine) de se défaire d'une femme, et de sauver en même temps les jours de son enfant! mais, quoi qu'il en soit, bel exemple de l'amour paternel, et de la justice qu'un Vieillard sut se rendre. MITHRIDATE, le fier et dissimulé MITHRIDATE, n'avoit garde d'en faire autant, lui qui dès qu'il connut les amours de XIPHARÉS et de MONIME, quoiqu'il ne l'eût pas encore épousée, dit :

Ils s'aiment. Cest ainsi qu'on se jouoit de nous,
Ah! Fils ingrat, tu vas me répondre pour tous;
Tu périras.

Ensuite :

Perfide, je te veux porter des coups certains.

Et plus bas :

Qui suis-je, est-ce Monime? et suis-je Mithridate?
Non, non, plus de pardon, plus d'amour pour l'ingrate,
Ma colère revient, et je me reconnois.
Immolons en partant trois ingrats à la fois,
Sans distinguer entr'eux qui je hais ou qui j'aime;
Allons et commençons par XIPHARÉS lui-même.

Et en effet, il les auroit fait périr, si les blessures mortelles qu'il reçût des Romains, qui vinrent l'attaquer fort à propos pour les deux amans, n'eussent prévenu sa cruauté.

IV. *Dedans son Lit.*] Il n'étoit pas seulement *dessus*, il étoit *dedans*. Voilà pourquoi le Poëte s'est servi du composé *dedans*, au lieu du simple *dans*. Car quoique ce dernier soit plus du bel usage que l'autre, il y a pourtant des occasions où *dedans* est plus expressif; il y en a même où il est de la règle de s'en servir. Par exemple, lorsque le substantif, auquel il se doit rapporter, le précède, comme en ces Vers du *Papefiguière* DE LA FONTAINE:

Raves, Navets, Carottes, tout est bon,
dit le *Lutin*, mon lot sera hors terre,
Le tien *dedans*, etc.

Et en ceux-ci de l'*Ecole des Femmes*:

La douceur me chatouille, et là *dedans* remue
Certain je ne sais quoi dont je suis toute émue.

Ce que M. DE LA MOTTE emploie aussi fort éloquemment dans ce beau Vers de la Fable intitulée: *Les Singes Matelots*, qui est la 6e. du 2e. Livre.

Voulant fuir les rochers, ils vont donner *dedans*.

On doit absolument s'en servir en pareil cas, mais LA FONTAINE ne fait pas difficulté de l'employer d'une autre manière.

J'ai sur les bras une Dame jolie,
A qui je dois faire franchir le pas.
L'Epoux n'aura *dedans* la Confrairie,
Sitôt un pied qu'à vous je reviendrai;

dit encore *le Diable de Papefiguière*. On trouve dans un autre Conte, intitulé *le Cuvier*, un Vers qui commence même par ce mot *dedans*.

Dedans un Bourg ou Ville de Province.

Il est vrai que le style de Conteur ne veut pas cette scrupuleuse exactitude, qui lui feroit perdre toute la naïveté, et je ne doute pas que dans un Ouvrage d'un autre genre M. DE LA FONTAINE n'eût employé *dedans* avec plus de précaution. Il savoit sa Langue tout au moins aussi bien que BOILEAU, dans les Vers duquel je ne crois pas qu'on

trouve une seule fois *dedans*, non plus que dans ceux de M. DE FONTENELLE.

Mais il n'est pas inutile d'observer ici que l'usage du composé *dedans*, est plus fréquent chez nos anciens Poëtes, que celui du simple *dans*. On ne trouve presque jamais ce dernier dans leurs Ouvrages, c'est toujours *dedans* ou *en*, nous n'apporterons des exemples que du premier. THIEBAULT DE MAILLI qui a vécu après l'an MCLXXIII. dans sa Satire intitulée, l'*Estoire li Romans de Monseignor* THIEBAULT DE MAILLI, dit,

Bien se lessa veoir que sa Terre en guerpi,
Dedans une Forest en essil s'enfoui,
Là devint Charbonniers i tel ordre choisi.

CHRISTIAN DE TROYES, *au Cayer de la Table ronde.*

Et li cuers prent *dedans* le ventre
La voix qui par l'oreille y entre.

GUILLAUME DE LORIS, au commencement *du Roman de la Rose.*

Ce Vergier en moult beau lieu fist,
Qui *dedans* mener me voulsist.

JEHAN ou JAN MAROT, dans *le Doctrinal des Princesses*, IX. *Rond.*

Le contenir montre ce qui réside
Dedans le cueur.

CLÉMENT MAROT, dans *chansons.*

Celle qui m'ha tant pourmené
A eu pitié de ma langueur :
Dedans son jardin m'ha mené.

La Reine MARGUERITE DE NAVARRE, dans *sa Farce de Trop, Prou, Peu, Moins*, faire dire à *Trop :*

Au fonds de vostre cœur *dedans*
Je voy, soit plaisir ou regret.

Ainsi l'on voit que notre Poëte auroit pour lui un grand nombre d'auteurs fameux qui ont employé le mot *dedans*, quand même la manière dont il l'employe ici n'autoriseroit pas l'usage de ce mot.

Je ne puis m'empêcher, pour égayer mes Remarques, de rapporter ce que j'ai ouï conter sur *dans* et *dedans* à un Savant, dont j'honore infiniment le mérite. Il me faisoit l'honneur de me dire, qu'au commencement de chaque année, un Monsieur de sa connoissance composoit des vers pour une jeune Demoiselle. Parmi ceux qu'il lui présenta une fois, il y avoit celui-ci :

Que puis-je vous donner *dedans* cette journée ?

Ce *dedans* déplut à la Demoiselle,

elle s'en expliqua, le Monsieur passa condamnation, et fit les quatre Vers suivans.

Puis que *dedans*, Iris, déplaît,
Et que mon but est de vous plaire,
Rien d'offensant vous ne me verrez faire.
Non, je ne mettrai plus jamais *dedans*; soit fait.

J'ajouterai ici une observation, qui a échappé aux Grammairiens. C'est que *dedans* n'est pas seulement une préposition; mais encore un nom substantif. Car *dedans* signifie souvent l'intérieur d'une chose, et alors il se décline *le dedans du dedans, au dedans*. C'est ainsi qu'on voit dans le quatrain fait par MELIN DE SAINT GELAIS, sur *La Couverture des Heures* de Mademoiselle DE SAINT LÉGER.

Ce papier et moins honoré,
Que *le dedans* peint et doré;
Mais ce n'est pas peu d'aventure
De vous servir de couverture.

On voit en cet exemple que *le dedans* est au nominatif, c'est comme s'il y avoit que *l'intérieur peint et doré*.

V. *Son Lit.*] Le lit est naturellement la place d'un malade. Témoins ces Vers des *Œuvres diverses du Sr.* D... (*d*).

IRIS, ce Chef-d'Œuvre des Cieux,
Est au *lit* toute languissante.

Et témoin encore ce que nous apprend QUINTE-CURCE, d'ALEXANDRE-LE-GRAND. Ce Prince, dans la maladie, dont il mourut, dit de son *lit* adieu à tous les soldats de son Armée, *qui vinrent tous, jusqu'au dernier, lui faire la révérence..... Trad.* de VAUGELAS, *Liv.* 10.

VI. *Lit.*] Ce mot a un grand nombre de significations. On dit un *lit de plume*, un *lit de repos*, un *lit de gazon*, un *lit de fleurs*. Et *lit* dans ce cas se prend pour la chose sur laquelle on couche; les deux derniers sont fort en usage dans les Opéras. On dit un *lit de soye*, un *lit de drap*; et *lit* alors se prend pour les rideaux, ou autres choses sur lesquelles on ne se couche point. On dit aussi un *lit à colonnes torses*, et alors *lit* se prend pour le bois sur lequel on met le lit de plume, les matelats, etc. Et cela se dit ainsi par la figure que les Rhéteurs appellent *synecdoche*, lorsque l'on prend la partie pour le tout, *quando pars sumitur pro toto*, ou par

celle qu'ils appellent *metonymie*, lorsque l'on prend le contenant pour le contenu, *continens pro contento*. C'est ainsi que dans un voyage que je fis en Hollande, j'écrivis à une illustre Abbesse de mes Amies, que j'avois couché dans un *lit de fayence*, parce que le lit sur lequel j'avois couché étoit dans une espèce d'Armoire pratiquée dans la muraille de la chambre, et par tout, (excepté le guichet par lequel j'y étois entré) incrustée de carreaux de fayence. On dit de plus un *lit de vent*, mais alors *lit* a bien une autre signification, c'est une expression marine qui marque un air de vent distant du lieu de la route, par un intervalle de cinq à six Rumbs. Je passe sous silence plusieurs autres significations du mot *lit*, j'ajouterai seulement que ce que je viens de remarquer sur *lit de vent*, me fait souvenir que dans les Vaisseaux de Guerre les lits ne sont que de grands morceaux de Toiles suspendus, et dans lesquels on va se jetter pour dormir, on les appelle *Branles*. Le Chevalier DE LA FERTÉ dans les paroles qu'il a faites sur

la *Chaconne de* PHAETON, parle ainsi de cette manière de coucher.

Coucher vêtu, sans draps,
Parmi les Poux, les Rats,
Dans un lit suspendu,
Comme un malheureux Pendu.

VII. *D'une grosse Maladie.*] Ce *Grosse* est bien choisi. Si cette maladie étoit petite, on ne s'en embarrasseroit pas, mais ce mot *Grosse* intéresse tout-à-fait. *Malade d'une Grosse maladie.* Ce pléonasme relevé par le mot *Grosse*, émeut la compassion du Lecteur, le touche. Car quoique *malade de maladie* soit *un pléonasme décidé*, pour me servir de l'heureuse expression de M. HOUDART DE LA MOTTE; cela ne dit pourtant pas tant que *malade d'une Grosse maladie.* Cependant, j'ose avancer que ce *Grosse* n'est point original, je crois qu'on l'a substitué à *Grande*. Car il n'y a que depuis quelques années que l'adjectif *Gros* s'est fourré partout en la place de l'adjectif *Grand*: ceux qui ont quelques lumières de la Critique ne l'ignorent pas; et ceux qui l'ignorent peuvent voir

l'excellent Livre (*e*) des *Mots à la Mode* (*), où pour se moquer de l'abus qu'on faisoit de ce mot, l'on trouve l'Epigramme suivante.

Une *Grosse* Beauté dérange la cervelle,
Et fait pousser de *Gros* soupirs;
La *Grosse* qualité peut flatter nos desirs;
On se donne des airs, et l'on s'entête d'elle;
Mais avec un *Gros* bien l'on a ce qui s'appelle
Un *Gros* bonheur, de *Gros* plaisirs.

Ainsi au lieu de *Grosse*, j'ose dire, *Meo periculo*, lisez *Grande*.

VIII. *Pensant mourir.*] Notre Poëte auroit bien pu mettre, *croyant mourir*. Mais *croyant* n'auroit signifié que la simple croyance, et l'on sait que cette croyance est si peu de chose, qu'elle ressemble tout-à-fait à une opinion légère qui n'a nul fondement, au lieu que *pensant* marque une croyance fondée sur la réflexion, une *croyance réfléchie*.

Mourir est ici dans le figuré, car *mourir* en terme d'amour, ne signifie point *rendre l'ame*, d'où vient qu'un Poëte a dit:

Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux,
Pour quelqu'Iris en l'air faire le langoureux;

(*) *Edit. de Holl., p.* 157.

Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et toujours bien mangeant *mourir* par métaphore ?

C'est pourquoi BENSERADE a très-judicieusement remarqué dans son Ballet de *La puissance de l'Amour*, que

Ce n'est pas tout qu'aimer, il faut de la pâture,
Et bien des gens sont *morts* d'amour,
Qui règlement deux fois par jour
Ne laissent pas d'avoir besoin de nourriture.

IX. *Mourir*, en Amour marque seulement l'excès de la passion, soit que cet excès jette l'ame dans une douleur excessive, soit même qu'il lui cause un plaisir extrême : on le voit par cette Chanson, que je fis autrefois en Grec pour une belle personne, et pour qui je la traduisis ensuite en François.

Ma destinée est de *mourir*,
En vous aimant, belle SYLVIE.
Vos rigueurs m'ôteront la vie,
Ou je la finirai par l'excès du plaisir,
Si d'un parfait retour ma tendresse est suivie.

Mais donnons-en un exemple plus étendu. Voyons la première Scène de la 3e. entrée de l'*Europe Galante*, et nous entendrons Dom PEDRO, Cavalier Espagnol, chanter sous le Balcon de sa Maîtresse,

Sommeil, qui chaque nuit jouissez de ma belle,
Ne versez point encor vos Pavots sur ses yeux;
Attendez pour régner sur elle,
Qu'elle ait appris mes tendres feux.
Je vais parler, c'est assez me contraindre,
C'est trop cacher les maux qu'elle me fait souffrir;
Du moins il est temps de m'en plaindre,
Lorsque je suis prêt d'en *mourir.*

Ah! s'il plaisoit à l'objet que j'adore,
De soulager mon amoureux tourment,
Le sort fatal que je déplore,
Deviendroit un destin charmant.

Mais ma *mort* est toujours certaine,
Quelque succès qu'Amour daigne me préparer.
Que LUCILE soit inhumaine,
Ou sensible à l'ardeur que je viens déclarer,
Il faudra toujours *expirer*
De mon plaisir ou de ma peine.

Les Espagnols, les Italiens, les Anglais, les Allemands, les Flamands mêmes se servent de cette phrase, et je ne doute pas que je n'en trouvasse des exemples dans la Langue des Chinois, si je la savois aussi bien que l'Illustre Auteur de la feue *Histoire Critique de la République des Lettres.*

Mais quoiqu'il soit vrai que *mourir* en *amour* ne signifie pas *rendre l'ame*, il faut pourtant remarquer que l'amour porte quelquefois à se donner la mort. On voit dans le *Spectateur*, Tome 2.

p. 24. qu'un jeune homme de grande espérance fut trouvé au dessous du Pont de Londres avec du plomb dans ses poches, qu'il y avoit mis dans le dessein de se noyer; et cela parce qu'une Femme qu'il aimoit (c'étoit la maîtresse d'un Café) avoit voulu rincer la Tasse dans laquelle elle avoit bu du Thé, avant que d'en laisser boire à ce jeune homme dans cette même Tasse. Je rapporterai les propres paroles par lesquelles on nous a assuré de cette Histoire. *Certain it is, that a very hopeful young man was taken with leads in his pockets below Bridge, where he intended to drown himself, because his* Idol *would wash the dish in which she had just before drank Tea, before she would let him use it.* Et ne voyons-nous pas dans les anciennes Histoires que MACARIUS se tua avec sa sœur CANACE, dont il étoit passionnément amoureux et aimé, de même qu'il arriva à PAPYRIUS avec sa sœur CANULIE. L'amour porta MARC ANTOINE à s'ôter la vie lorsqu'il crut que CLÉOPATRE l'avoit perdue. JULIE, femme de POMPÉE, fut si saisie de l'idée

d'avoir perdu son mari, qu'elle en fit une fausse couche et qu'elle en mourut. PORCIA privée du secours du fer pour se priver du jour après la mort de BRUTUS ne craignit pas d'avaller des charbons ardens, pillules assurément qui doivent être très-difficiles à prendre. PANTHÉE, la femme d'ABRADAT, se tua sur le corps de son mari, comme fit THISBÉ sur celui de son cher PYRAME. PHILA, femme de DÉMÉTRIUS, avalla du poison. La femme de LIGARIUS se laissa mourir de faim dans sa maison. LEODAMIE ne tomba-t-elle pas comme morte au départ de PROTESILAS pour l'armée, et ne mourut-elle pas effectivement dès qu'elle apprit qu'il n'étoit plus? LUCRECE CAMILLE, dont ÆNEAS SILVIUS a écrit les amours, ne mourut-elle pas de douleur après le départ de son cher EURYALE, qui eut la bassesse de s'en consoler et d'épouser une dame Allemande; de même que le perfide ÉNÉE qui épousa la fille du Roi des Latins, après que l'aimable DIDON eut noyé son amour dans son propre sang.

S'enferrant du présent que lui fit le parjure.

pour me servir de l'expression de JODELLE, ou pour parler comme un autre vieux Poëte,

Ayant percé son pis avec une alumelle.

IPHIS et ATYS furent plus généreux qu'EURIALE et qu'ÉNÉE. IPHIS se pendit galamment à la porte d'ANAXARETTE, en lui disant que c'étoit avec de telles fleurs qu'elle aimoit que sa porte fût ornée.

Hæc tibi serta placent, crudelis et impia, dixit.
OVID. Metam. Lib. XIV. 736.

Après qu'ALECTON eut, par l'ordre de CYBÈLE, *inspiré au cœur* d'ATYS sa *barbare fureur*, et que dans ses transports furieux ce fidèle Amant eut *fait périr ce qu'il aimoit*, ne sait-on pas qu'il se poignarda lui-même? Rien n'est plus touchant que ce qu'il chanta en rendant les derniers soupirs.

Je *meurs*, l'Amour me guide
Dans la nuit du trépas;
Je vais où sera SANGARIDE,
Inhumaine, je vais où vous ne serez pas.

Il eut encore la force d'ajouter,

Il est doux de *mourir* avec ce que l'on aime.

Que cela est touchant!

—— *quis talia fando*
Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles Ulyssei
Temperet à lacrymis.....

AEneid. II. 6.

Est-il Dolope assez pendard ;
Myrmidon, d'Ulysse gendarme,
Qui soit assez chiche de larme,
Pour n'en verser pas un petit,
A ce pitoyable récit ?

SCARRON, *Virg. Trav.*

Ces exemples prouvent assurément qu'il n'est pas impossible qu'on ne puisse *mourir* d'amour, et justifient bien ces deux Vers par lesquels EST. JODELLE finit sa *Tragédie de Didon.*

Nul vivant ne se peut exempter de furie,
Et bien souvent l'Amour à la *Mort* nous marie.

X. *De trop songer à ses Amours.*] *Trop* parce que lorsqu'on n'y songe qu'un peu, cela ne va pas jusques à *causer du dérangement*, jusques à rendre malade. Ceux qui ont le mieux étudié le cœur de l'homme, assurent que *lorsqu'on ne songe qu'un peu à ses amours*, on est bien prêt à n'y plus songer du tout. Un Amant qui n'y songeoit qu'un peu fit cette chanson pour sa Maîtresse :

Depuis que j'ai vu vos appas
Je ne fais que quatre repas,
Lon lon la derirette,

Je ne dors que jusqu'à midi,
Lon lon la deriri.

Ceci comparé avec l'état où se trouvoit COLIN fait admirablement sentir la différence du *peu* ou du *trop* lorsque l'on *songe à ses amours*. Il y a des personnes qui prétendent que *le trop* marque l'excès et que tout excès est vicieux ; je n'entrerai point en discussion sur ce sujet ; mais certes il me semble en amour et en amitié, qu'il est beau de pécher ainsi ! *Et si, quid faciam, nunc quoque quœris, amo.* D'ailleurs, par ces paroles, *de trop songer à ses amours*, le Poëte rend raison de la maladie de COLIN, il en découvre la cause, ce qui fait voir qu'elle étoit différente de celle qui rendit malade un autre du même nom, dont il est parlé dans le *Cabinet des Vers Satiriques* (*f*), imprimé à Paris pour la seconde fois en 1620, avec Privilége du Roi, lequel Privilége est daté du huitième jour de Juin 1618. On lit à la page 139 de ce Livre,

Le bon COLIN étoit au lit couché,
Atteint au vif de Fièvre continue,
Et pour avoir aux Dames trop touché,
Au bon COLIN la Fièvre étoit venue.

Notre COLIN étoit malade du contraire.

XI. *Songer.*] L'esprit de l'homme sans doute, est fait pour quelque chose de plus solide que la bagatelle. Dans les Ouvrages même qui sont purement de bel Esprit, ce qui attache, ce qui plaît, c'est une certaine réflexion, un certain sentiment moral caché sous les choses les plus badines.

Qu'est-ce qu'Esprit? Raison assaisonnée.

Or un seul mot fait quelquefois cet effet qui charme, qui attache.

Un Galant, dans un Conte (*) DE LA FONTAINE, surpris du stratagême dont une Dame s'étoit servie pour lui faire connoître sa passion, demande à cette Dame,

Qui vous a fait aviser de ce tour?
Car jamais tel ne se fit en Amour.
Sur les plus fins je prétens qu'il excelle;
Et vous devez vous-même l'avouer.
Elle *rougit*, et n'en fut que plus belle.
Sur son Esprit, sur ses traits, sur son zèle
Il la loua, ne fit-il que *louer*?

Quelles belles réflexions ne fait pas

(*) *La Confidente.*

faire cet *elle rougit ?* Ne dit-il pas que quelque violente que soit une passion, on a tort de chercher les moyens de la satisfaire, puisqu'ils nous causent de la honte, devant ceux même qui deviennent nos complices? Et cette expression, *Ne fit-il que louer*? Que ne donne-t-elle pas à penser?

Le charme des Ouvrages de M. DE FONTENELLE, qui ne seront jamais attaqués par l'envie, vient de ce que ces Ouvrages sont pleins de sentimens; ceux qui se plaignent qu'il y a trop d'esprit et de délicatesse sont eux-mêmes à plaindre de ce qu'ils trouvent du trop, lorsque ce sont des choses dont on ne peut avoir assez. DELIE voulant cesser d'aimer un Amant qu'elle croit volage, dit :

Venez *remplir* ces jours dont je crains le danger,
Soins de ma bergerie, amusemens utiles,
Vous n'êtes pas touchans, mais vous êtes tranquilles;
Ah ! ne me laissez pas le loisir de songer,
Que l'on puisse avoir un Berger (*).

Ce *remplir*, pour ne faire ici attention qu'à ce mot, marque bien que lorsque le cœur se trouve saisi d'une grande pas-

(*) *Poésies Pastorales, Eglogue* 3.

sion, quelque chose qu'on fasse, elle a bientôt repris le dessus si on lui donne le moindre moment pour se faire entendre. On peut ici remarquer en passant la grande différence qui se trouve entre la façon de penser de DELIE et la façon de penser de Madame DURAND. Celle-ci croit que le plus grand des malheurs, c'est de ne point aimer. Elle appelle la tranquillité d'un cœur qui n'aime plus *un vide affreux que rien ne sauroit remplir.*

Rien ne sauroit *remplir* le vide affreux que laisse
L'oisiveté d'un cœur qu'occupa la tendresse.

Elle ajoute :

D'un rigoureux pouvoir mon ame est affranchie.
Mais que ferai-je, ô Ciel ! du reste de ma vie ?
De l'Amour tous les jours je regrette les maux
Moins à craindre cent fois qu'un si cruel repos.

Et en finissant cette belle Elégie qui se trouve sous le nom de cette Dame dans le 2°. Tom. d'un nouveau Recueil de Vers, imprimé à Paris chez de Witte, elle s'écrie :

Trop fortunés Amans ; vous qui, malgré les peines,
Du Dieu qui fait aimer portez encor les chaînes,
Laissez à la mort seule à finir vos amours.
Il faut n'aimer jamais, ou bien aimer toujours.

Quoiqu'on apperçoive, quand on y réfléchit bien, que le fonds du sentiment est le même dans DELIE et dans Madame DURAND, il est cependant vrai de dire que ce sentiment est si différemment modifié chez l'une, et si différemment chez l'autre qu'on a peine à reconnoître qu'il soit le même. Cela doit être aussi, car entre une Bergère et une Dame de Paris la différence est du tout au tout.

Je ne cite point ici d'exemples tirés des Poëtes Grecs, ni des Poëtes Latins, tout le monde sait que leurs Langues sont beaucoup plus expressives que la Françoise. Le droit qu'on a dans les Langues Grecque et Latine de joindre une ou même plusieurs épithètes à un substantif, leur donne le moyen d'exprimer en peu de mots un très-grand sens. Traduisez, par exemple, en Français l'*Aurea Libertas*, d'HORACE et le Στήθεσσιν λασιοῖσι d'HOMÈRE, et vous sentirez dans quelle disette est cette Langue par la suppression des épithètes. RONSARD, qu'ADRIEN TURNÈBE reconnoît pour un Poëte qui chantoit des Vers

dignes des MUSES et d'APOLLON même, qui répandoit dans ses écrits les graces des Muses Grecques et Latines ;

RONSARDUS *Carmen Musis et Apolline dignum*
Qui pangit, qui Grajugenæ Latiæquæ Camœnæ
Ornamenta suis aspergit plurima chartis.

RONSARD, dis-je, surnommé le PRINCE DES POETES FRANÇAIS, a bien connu l'importance des Epithétes, il a voulu en rétablir l'usage dans sa Langue, mais les Français privés de ce bon goût, que Madame DACIER nous assure (*g*) être originaire d'Egypte, ont d'abord abandonné RONSARD. Ils ont mieux aimé se dédire des grands Eloges qu'ils lui avoient donnés, et des Proverbes qu'ils avoient faits en son honneur, que de conserver dans leur Langue l'usage des Epithétes. Je dois pourtant en excepter quelques poëtes qui ont reconnu avec RONSARD combien il étoit utile d'imiter en cela les Grecs et les Romains, et parmi ces Poëtes je n'en vois point qui m'en fournisse de plus beaux exemples que GARNIER. Ce fameux Tragique commence ainsi le premier Acte de sa PORCIE.

Des Enfers tenebreux les gouffres homicides,
N'ont encore saoulé leurs cruautez avides,
Encores-my-déserts, les Champs Ténariens,
Demandent à PLUTON de nouveaux Citoyens.

Et dans le second Chœur de l'Acte 4°. de CORNELIE ;

O beau Soleil qui viens riant
Des lieux perleux de l'Orient,
Durant cette journée
De clairté rayonnée.

Voyez combien ces Vers sont expressifs, combien d'idées ils présentent à l'esprit, et quels éloges ne mériteroit pas GARNIER, si nous n'avions point abandonné cette manière d'écrire. Aussi BAÏF lui disoit,

Si la Muse Grégoise est encor écoutée,
La tienne pour mille ans ne s'amortira pas.

Mais revenons au verbe de notre Remarque.

Ce verbe *songer* est admirable en cet endroit ; car si l'on a dit que la vie de l'homme est un *songe* perpétuel, *Tota vita somniatio est* ; à plus forte raison doit-on traiter de rêverie toutes les pensées où se plonge un Amant, lorsqu'il abandonne son cœur à la tendresse. C'est toujours le cœur qui séduit l'esprit, il

est le fonds de toutes les illusions qui nous occupent, qui nous font *songer*, c'est ce que ce mot fait entendre.

Mais, dira-t-on, pourquoi le Poëte choisit-il un sujet plein de rêveries? N'en pouvoit-il trouver d'autre? Hélas, si l'on brûloit tous les Livres écrits sur l'Amour, quels Livres ne brûleroit-on pas? On pourroit produire des endroits des Livres les plus révérés, où l'Amour est peint avec toute sa force et sa délicatesse. Plus circonspect que d'autres Commentateurs, je n'entreprendrai pas de justifier une chose profane par des exemples tirés de ces Livres. Je me contente pour justifier COLIN de rapporter ces beaux Vers *de la traduction du Songe de* BOCACE.

Le Soleil ici bas ne voit que vanité,
D'ignorance et d'erreur toute la Terre abonde;
Mais aimer tendrement une jeune beauté,
C'est la plus douce erreur des vanités du monde.

XII. *A ses Amours.*] COLIN peu semblable à ces gens qu'on nomme *faux dévots*, gens pétris d'orgueil, d'hypocrisie et de curiosité, ne s'inquiétoit point des intrigues du tiers et du quart. Il ne s'échauffoit pas non plus comme les

SCUDERIS à mettre des Héros *à la Sauce douce ;* ainsi qu'on a fait du Grand CYRUS et de plusieurs autres. COLIN n'étoit occupé que de ses Amours. *Ses* qui vient du pronom possessif, *suus, sua, suum*, fait clairement voir que les Amours dont il s'occupoit, n'étoient point des Amours étrangères.

XIII. *Ne peut dormir.*] NE PEUT, il n'est pas en son *pouvoir* de dormir. Je suis persuadé qu'il n'y a personne qui ne sente que *peut* dans cet endroit vaut infiniment mieux que *sauroit*, car soit que ce dernier vienne *de sapere, sapio*, ou de *scire, scio*, il n'a point la force de *pouvoir, je puis, il peut*, qui vient de *posse, possum*, avoir *la puissance, la faculté.*

Peut d'ailleurs est fort usité, nos meilleurs Auteurs s'en sont servis. *Il est vrai qu'elle a été écrite avec quelque sorte de gayeté*, dit M. DE BALZAC, mais *elle* peut *être lue par les Tristes mêmes*. Mr. RACINE dit dans MITHRIDATE, *Act. I. Sc. I.*

Ou MONIME à ma flamme elle-même contraire,
Condamnera l'aveu que je prétends lui faire,

Ou bien quelques malheurs qu'il en *puisse* avenir,
Ce n'est que par ma mort qu'on la *peut* obtenir.

(Et M. DE LA BRUYERE, dans la *Suite du Caractère de* THEOPHRASTE, *celui-là est parfaitement heureux qui* peut *vivre sans le secours d'autrui*) (*h*).

XIV. *Dormir*]. Il n'y a point de si mauvais Auteur qui n'ait quelque expression heureuse, c'est l'effet du hasard et non de l'habileté. Ceux qui ont bien voulu perdre du temps à lire COTIN, ont trouvé des exemples de ce que je dis, ne fut-ce que celui-ci, tiré de l'*apparition du Comte* DE LA SUSE.

La nuit tombe du Ciel, la nuit qui lui présente
L'image de LISIS pompeuse et triomphante.
Et telle qu'il étoit, quand malgré les hazards,
Il arrachoit la foudre à l'Aigle des Césars.

Ce dernier Vers est d'une beauté extrême, mais comme je viens de le dire, c'est l'effet du hazard, et non de l'habileté.

La différence qu'il y a donc entre un Auteur habile et un ignorant, c'est qu'un Auteur habile se soutient également par tout, comme fait le nôtre. *Songer* avoit été mis pour nous amener l'idée de *Songe*, il falloit par conséquent mettre *ne peut*

dormir, et non pas, *ne peut sommeiller*. Car il auroit pû sommeiller et *songer*, *rêver*, tout à la fois. Les Songes sont ordinaires dans le sommeil. Mais lorsque l'on *dort*, c'est à dire, lorsque l'on est profondément assoupi, (car c'est ce qu'emporte avec soi le verbe neutre *dormir*) on ne rêve point. Ceux qui se connoissent à la force des expressions sentiront bien la justesse de cette remarque.

XV. *Il veut.*] Ce verbe marque très-bien l'ardeur de COLIN, il ne *souhaite* pas seulement, il n'est pas simplement dans les *dispositions* de tenir celle qu'il aime; dans des *velléitez*, comme on parle en Théologie, mais il *veut*. Sa volonté est absolument déterminée. Si c'étoit par prémotion physique ou non, c'est ce que je laisse à examiner aux *Thomistes* et aux *Molinistes*; je déclare donc à ces Messieurs, que par cet *absolument déterminé* je ne prétends point prendre de parti en leurs querelles, et pour l'amour des uns ou des autres, devenir ou persécuteur ou persécuté. J'aime mieux dire, selon l'expression de l'Apôtre, *ô altitudo*

divitiarum, que de déclarer auquel des deux Partis je donne raison.

XVI. *Il veut tenir celle qu'il aime.*] Voici encore un exemple de la force et de la beauté du choix dans l'expression. Ce verbe *tenir* qui est à l'*infinitif*, exprime parfaitement que COLIN ne veut pas que celle qu'il aime, soit seulement auprès de lui, mais qu'il veut s'en assurer d'une manière indubitable, d'une manière tout à fait forte. C'est ce que signifie le verbe Latin *Tenere*, *teneo*, d'où vient *tenir*, *je tiens*. Aussi l'Abbé DANET dans le Dictionnaire *Latino-Gallicum*, qu'il a composé pour l'usage de feu M. *le Dauphin*, interprête ce verbe *Tenere* par ces expressions Françaises : *tenir*, *avoir en ses mains*, *occuper*, *être le maître d'une chose*, *la posséder*, *en jouir*, comme on peut le voir au titre TEN *de la page* 442. *col.* 2. *Edit. de Holl.*

XVII. *Celle qu'il aime.*] Ces paroles font bien voir, que l'Auteur de ce CHEF-D'ŒUVRE est aussi habile à peindre un caractère, qu'à choisir un expression. COLIN est *malade* jusques à

mourir pour trop penser *à ses Amours*: Il doit donc sentir une si forte passion pour l'objet qu'il aime qu'aucun autre ne puisse faire diversion dans son cœur, ni ne puisse le dédommager de l'absence de sa Maîtresse.

Quand on aime parfaitement, de bonne foi, le cœur ne souffre point de partage. La Coquetterie seule le permet, parce qu'elle n'est animée que par la fourberie et le goût pour le plaisir.

On lit dans JEHAN MONIOT:

Qui aime sans tricherie,
Ne pense n'a trois, n'a doz,
D'une seule est desiroz,
Cil que loyax amors lie,
Ne voudroit d'autre avoir mie,
Ses vouloir tot a estros,
Car nuls solas n'a sa vie,
Guerd ami s'il n'a amie,
Celuy qui tient a savoros,
Qu'il contient par druerie.

Ainsi que faut-il à COLIN? *celle qu'il aime.*

D'ailleurs, par ces paroles le Poëte fait connoître que cet Amant n'est pas un *Cynique*, qui n'aime les biens de la vie que pour l'usage; mais qu'il est un homme délicat, qui veut qu'un certain

goût, qu'une certaine volupté, dont la source est dans le cœur, assaisonne tous ses plaisirs. Un MECENAS qui ne voudroit pas troquer, pour toutes les richesses du monde, un cheveu de sa chère LICYMNIE.

Num tu, quæ tenuit dives Achœmenes,
Aut pinguis Phrygiæ Mygdonias opes,
Permutare velis crine Licymniæ
Plenas aut Arabum domos?

HOR. lib. 2. Od. 12.

On objectera peut-être que ce que je dis ici de COLIN, tombe, ou qu'il faut corriger le Texte; puisqu'on y voit que cet Amant n'étoit pas occupé *d'un Amour*, mais de *plusieurs Amours*.

De trop songer à ses Amours.

A cela je réponds deux choses. La première que l'usage veut que l'on dise, *songer à ses Amours*, plutôt que *songer à son Amour*. La seconde que cette difficulté marque en ceux qui la font une grande ignorance de la chose dont ils veulent parler. S'ils étoient habiles, s'ils avoient lû ANACRÉON, ils y auroient appris qu'un *seul Amour* devient (si je puis me servir de ces termes) *une légion*

d'Amours. Voici l'Ode dans laquelle ANACRÉON nous l'apprend. Elle est adressée à l'*Hirondelle.*

Εἰς Χελιδόνα.

Σὺ μὲν, φίλη χελιδών,
Ἐτησίη μολοῦσα,
Θέρει πλέκεις καλιὴν,
Χειμῶνι δ' εἰς ἄφαντος
Ἡ Νείλον ἢ 'πὶ Μέμφιν.
Ἔρως δ' ἀεὶ πλέκει μευ
Ἐν καρδίῃ καλιήν.
Πόθος δ' ὁ μὲν πτεροῦται,
Ὁ δ' ὠὸν ἐστὶν ἀκμὴν,
Ὁ δ' ἡμίλεπτος ἤδη.
Βοὴ δὲ γίνετ' αἰεὶ
Κεχηνότων νεοττῶν.
Ἐρωτιδεῖς δὲ μικροὺς
Οἱ μείζονες τρέφουσιν.
Οἱ δὲ τραφέντες εὐθὺς,
Πάλιν κύουσιν ἄλλους.
Τί μῆκος ἓν γένηται;
Οὐ γὰρ σθένω τοσούτους
Ἔρωτας ἐκβοῆσαι.

En voilà la Traduction par *le Poëte sans fard* (*i*). Cette traduction suffit pour faire entendre la pensée d'ANACRÉON, à ceux qui n'entendent pas le Grec, et à leur faire comprendre en

même temps la justesse de l'expression dont se servoit COLIN.

Chère HIRONDELLE, tous les ans,
Tu reviens d'une aîle légère;
Tu fais ton nid dans le Printemps,
Pendant l'été tu deviens Mère;
Et lasse de tant de travaux,
Tu vas l'Hyver aux Païs chaux.
Ah! que n'ai-je ta destinée!
Mais CUPIDON pour mon malheur,
Pendant tout le cours de l'année,
Fait son nid au fond de mon cœur.
A peine hors de la Coquille
Les premiers Amours sont sortis,
Que pour augmenter sa Famille,
Il songe à de nouveaux Petits.
L'un sous le duvet est encore,
Que l'autre est sur le point d'éclore:
Les Jeunes, dont j'entends les cris,
Par les plus âgés sont nourris,
Et les plus forts ne tardent guère
A suivre l'exemple du Père.
En un mot, je sens tous les jours
Renaître en mon cœur tant d'Amours,
Que malgré cette amitié tendre
Que j'ai pour des Hôtes si doux,
Je ne sais plus comment m'y prendre,
Pour les pouvoir contenir tous.

Il n'est pas hors de propos de remarquer ici, que cette Ode d'ANACRÉON fit naître à LYSIS l'idée du commencement d'un Billet doux qu'il écrivit à la belle CHARITE. On trouve ce Billet

à la page 289. du 4. Livre de son Histoire. LYSIS y badine sur le double sens du mot *Poulet*, qui signifie quelquefois un jeune *Coq*, et quelquefois un *Billet doux*. Il y déguise la pensée d'ANACRÉON, et la tourne ainsi selon ses vues.

Billet de LYSIS *à la belle* CHARITE.

Depuis que l'Amour, qui est un des plus légers Oiseaux du monde, est venu faire son nid dedans mon sein, il s'est trouvé si gros de germe, qu'il a fallu que je l'y aye laissé pondre. Il lui est sorti un œuf du ventre qu'il a couvé long-temps, et à la fin il en a fait éclore ce petit Poulet que je vous envoye. Il ne vous coûtera guère à élever: il ne faut rien pour le nourrir que des caresses et des baisers. Il est si bien instruit qu'il parle mieux que ne sauroit faire un Perroquet, et vous apprendrez aussi bien de lui que de moi-même les peines que je souffre pour vous, etc.

Voilà ce que c'est que de savoir imiter les Anciens. Quelle agréable idée l'Ode d'ANACRÉON n'a-t-elle pas fait naître à LYSIS? L'on voit par-là que les Anciens ne sont pas seulement la source du bon et du beau, mais aussi de l'agréable; et

qu'à tous égards on doit suivre ce précepte d'HORACE :

— — *Vos exemplaria Græca*
Nocturna versate manu, versate diurna.
Art. Poet. v. 268. — 9.

Feuilletez nuit et jour les Auteurs Grecs.

NB. *Les Auteurs Grecs*, dit HORACE, car si on ne fait qu'en lire des imitations ou des copies, on ne parvient jamais à cette beauté, qui doit être puisée dans la source même. Les Livres modernes fournissent mille preuves de cette vérité, et je n'en apporterois point d'exemple s'il ne s'en présentoit un à ma mémoire extrêmement analogue avec le Billet de LYSIS, et par conséquent, quoiqu'un peu de loin, analogue aussi avec l'Ode d'ANACRÉON. Ce sont des Vers qu'une Demoiselle Françoise ajouta à la fin d'un Billet qu'elle écrivoit à un Ministre du S. Evangile de la Haye, où elle est réfugiée. Elle croyoit badiner comme SAPHO, ou comme ASPASIE ; mais si je ne me trompe ; elle se trompa. Voici ces Vers :

Ne prenez pas ce Billet
Pour être un petit poulet ;

Je suis la poule qui l'a fait,
Et cela vous doit suffire.
Vous savez bien en un mot
Que je ne puis vous écrire,
Car vous n'êtes pas mon coq.

On ne peut pas nier que cela ne soit très-ingénieux et délicat, cependant il faut avouer que ce n'est point encore cette mignardise Grecque, dont cette Demoiselle, quoiqu'elle ait beaucoup d'esprit, n'a vu que des Copies.

XVIII. *Toute la nuit.*] Je trouve ici deux choses à remarquer. La première que COLIN veut la nuit. La seconde qu'il la veut toute. D'où l'on peut juger que cet Amant réunit en lui deux choses presque incompatibles, *la raison* et *l'amour*. Si l'amour, selon la définition qu'en donne un Père d'Afrique (*), est *le desir de s'unir à l'objet qu'on aime*; il est naturel de ne vouloir perdre aucun des momens qu'on peut employer à cette union. Si le jour nous est donné pour vaquer aux affaires et au travail, il est raisonnable de ne le pas perdre entre les bras d'une Maîtresse. Ainsi pour s'unir

(*) St.-Augustin.

à ce qu'il aime, l'Amant raisonnable doit souhaiter de n'employer que la nuit, mais il doit souhaiter de l'employer toute entière.

Une difficulté se présente naturellement sur ce sujet; c'est de savoir quelle étendue on doit donner à cette nuit. Si l'on doit, par exemple, fixer son commencement au moment que le Soleil passe sous l'autre Hémisphère, et sa fin lorsqu'il reparoît avec l'Aurore. Je ne doute point que les sentimens ne soient partagés sur cette difficulté. Les uns voudront sans doute que la nuit ne commence qu'à dix heures du soir, et tireront leurs preuves de la coutume de se mettre au lit environ cette heure-là. D'autres, dont la pratique est opposée à cette coutume, prétendront qu'on ne doit déterminer le commencement de la nuit qu'environ une heure après les douze heures du soir. D'autres fondés sur ce que ces douze heures s'appellent *minuit*, diront qu'il faut compter les heures qui suivent depuis minuit jusqu'au lever du Soleil, et qu'un nombre égal d'heures pris de celles qui auront précédé minuit,

étant ajouté à celles qui ont suivi jusqu'au lever du Soleil, fera la nuit toute entière. Mais bien que cela fasse la nuit toute entière, et que ceux qui le soutiendront ne soient point d'un sentiment différent de celui que nous avons rapporté d'abord ; on dira qu'il n'est pas possible de déterminer ainsi la nuit en question, vu la différence des nuits selon les divers Climats, et les différentes Saisons. Pour moi, sans entrer plus avant dans la discussion de toutes les difficultés qu'on peut faire sur ce sujet ; je dirai simplement que cette nuit doit commencer dès qu'après avoir légèrement soupé, la commodité permet qu'on la commence, et j'ose me flatter que tous ceux qui en auront passé de cette espèce, seront de mon sentiment. Qu'on me pardonne cette digression, l'importance de la matière m'y a insensiblement engagé.

Si cependant l'on trouve que je n'ai pas déterminé cette nuit avec assez de précision, je veux bien m'en rapporter au R. P. BONJOUR (*j*), lui qui par ses supputations admirables, a fait voir que

le Monde a été achevé le 21. d'Avril, et qu'ainsi il avoit été commencé le 15. lequel sentiment du Père BONJOUR, pour le remarquer en passant, est conforme à celui de VIRGILE. Ce Poëte tout privé qu'il étoit des lumières de l'Evangile, après avoir fait une belle description du Printemps, dit au second Livre des *Georgiques*, v. 336.

Non alios primâ crescentis origine Mundi,
Illuxisse dies, aliumve habuisse tenorem,
Crediderim : ver illud erat, ver magnus agebat
Orbis et hybernis parcebant flatibus Euri,
Cùm primùm lucem pecudes hausere, virûmque
Ferrea progenies duris caput extulit arvis,
Immissæque feræ silvis, et sidera cælo.

Ce que M. DE SEGRAIS exprime ainsi dans la Traduction des *Georgiques*, qui n'est pas, à dire vrai, la plus belle Traduction du monde.

Ce fut ce beau Printemps, cette clarté féconde
Qui sans doute éclaira la naissance du Monde;
Le Printemps régnoit seul, Ame de l'Univers;
L'Eure, ami des Glaçons, languissoit dans les fers.
Lorsque les Animaux ce doux air respirèrent,
Que dans les Forts épais les Bêtes se cachèrent,
Et que l'homme inhumain éclos du champ pierreux,
De l'Olympe étoilé vit resplendir les feux.

Je passe à la seconde Strophe de ce

CHEF-D'ŒUVRE, après que j'aurai fait les deux Remarques suivantes. Ce Vers

De trop songer à ses Amours,

est placé avec tant d'art au milieu de la Strophe, qu'on ne peut précisément dire s'il se rapporte au commencement ou à la fin, ou plutôt qu'on doit dire qu'il se rapporte parfaitement à tous les deux, puisqu'il leur convient également. Ce sont là de ces traits où l'on reconnoît une main de Maître, de ces traits qu'une main du commun ne doit point hasarder.

Je dois d'ailleurs remarquer à l'honneur de notre Inconnu, qu'il y a dans le *Pastor fido* un passage qui est imité de la première partie de cette Strophe, dont il n'est que le Commentaire,

Che s' in un sol pensiero,
L'anima imaginando si condensa,
E troppo in lui s'affisa,
L'amor, ch' esser dovrebbe
Pura gioia e dolcezza,
Si fa malinconia,
E quel ch' è peggio, al fin morte o pazzia.

Act. 3. Sc. 6.

Que si l'ame est ensevelie
Dans cet unique souvenir,

Et qu'elle veuille entretenir
Cette ingénieuse folie,
C'est alors que l'Amour qui ne devoit avoir
Que joie et que plaisir, que douceur et qu'espoir,
Dégénère en mélancolie,
Qui par un insensible effort
Nous ôte la Raison, ou nous donne la Mort.

STROPHE II.

Le Galant y fut habile,
Il se leva,
A la porte de sa belle
Trois fois frappa ;
CATIN, CATOS, BELLE BERGERE, *dormez-vous ?*
La promesse que m'avez faite,
La tiendrez-vous ?

REMARQUES.

XX. LE *Galant*] *Galant* est un de ces termes tellement originaux et propres à la Langue Française, qu'aucun terme dans les autres Langues n'y répond bien. Il est même si expressif, que je ne vois pas qu'il y ait quelque périphrase qui puisse parfaitement le faire entendre. Le seul moyen d'y parvenir, c'est de faire une grande attention à tous les différens usages où il se trouve employé. En effet *Ga-*

lant ne signifie pas seulement *honnête, civil, sociable, de bonne compagnie, de commerce agréable ;* mais encore un homme *qui entend bien les choses dont il se mêle, qui a du jugement, de la conduite, de l'agrément*, etc. Pris substantivement, comme il l'est ici, il marque encore un *homme amoureux.* Ainsi le Poëte pouvoit-il choisir un mot plus heureux pour désigner COLIN ?

XXI. *Y fut habile.*] Je n'ai jamais ouï d'expressions qui présentent plus de choses à l'esprit que celles-ci : *Le Galant y fut habile.* Nous venons de voir combien de choses emporte le mot de *Galant :* Cet *y* quel beau sens ne renferme-t-il pas ! Il nous fait connoître qu'on n'est point habile pour bien penser, pour songer creux, mais que l'habileté consiste à prendre par réflexion un parti convenable aux sentimens où l'on est, et à suivre ce parti. *Un homme qui est habile dans ses pensées*, pour dire *un homme qui pense et qui se détermine à faire ce qui lui convient*, qu'on médite bien cette expression. Sa beauté et sa force échaperont aux esprits super-

ficiels ; mais pour moi, plus j'y pense ; plus je l'admire. Si SCALIGER a dit de la 3. Ode du 4. Livre d'HORACE, qu'il aimeroit mieux l'avoir faite que d'être Roi d'*Arragon* ; si NICOLAS BOURBON auroit préféré d'être l'Auteur de la Paraphrase des Pseaumes par BUCHANAN à l'honneur d'être Archevêque de *Paris*, si PASSERAT estimoit l'Ode que RONSARD a faite pour le Chancelier de L'HÔPITAL, plus que le Duché de *Milan*, et si MÉNAGE auroit voulu donner le meilleur de ses Bénéfices pour être l'Auteur de ce beau Vers de M. REMI contre les Hibernois Logiciens,

Gens ratione furens et mentem pasta chimœris.

j'avoue que j'aimerois mieux avoir fait ce Vers :

Le Galant y fut habile,

que d'avoir fait

I. *L'Anti-Rousseau* (*k*).

II. *Examen de deux Traités nouvellement mis au jour par* M. DE LA PLACETTE, *dont le premier a pour titre :* Réponse à une Objection qu'on

applique à divers sujets, etc. *Et le second*, Éclaircissement sur quelques difficultés, etc. par PH. NAUDÉ.

III. *Voyage du Tour de la France, par feu* M. DE ROUVIÈRE, *Conseiller du* Roi, etc. et *Apothicaire de* Sa Majesté (*l*).

IV. *Dialogues des Grands Hommes aux Champs Elisées, appliqués aux mœurs de ce Siècle*, etc. (*m*).

V. *Réflexions sur les Grands Hommes qui sont morts en plaisantant*, etc. (*n*).

VI. *La juste Balance de la crainte et de l'assurance Chrétienne*, etc.

VII. *Idée générale des Etudes, choix qu'on en doit faire*, etc. (*o*).

VIII. *L'Etat de l'Homme dans le péché originel.*

IX. *Discours sur l'origine de la Poésie, sur son usage et sur le bon goût, par le Sieur* FRAIN DU TREMBLAY (*p*).

X. *Traité sur l'Homme, en quatre Propositions importantes, avec leurs dépendances* (*q*).

XI. *Les Tours de Maître* GONIN (*r*).

XII. *Histoire mythologique des*

Dieux et des Héros de l'Antiquité ; où l'on a ajouté diverses Histoires anciennes et véritables, enrichies de figures (*s*).

XIII. *Pseaumes paraphrasés en Vers, par M. D**** (*t*).

XIV. *Le Critique, ou l'Apologiste sans fard* (*u*).

XV. *Le Gazetier menteur* (*v*).

XVI. *Le Nouveau Secrétaire de la Cour, ou Lettres familières sur toutes sortes de sujets*, etc. (*x*).

XVII. *Des Causes de la Corruption du Goût*, etc. (*y*).

XVIII. *Les Pseaumes de Pénitence paraphrasés en Sonnets.*

XIX. *Les Tablettes de l'Homme du monde* (*z*).

XX. *L'Homère vengé* (*aa*).

XXI. *La Vie de M. Boileau Despréaux* (*bb*).

Peut-être même *les Remarques sur le Chef-d'Œuvre d'un Inconnu*, sans parler de quelques Livres, tels que l'*Histoire amoureuse et badine du Congrès d'Utrecht*, de l'*Héroïne incomparable*, ou de la *Belle Hollandoise*, ni d'une

certaine Feuille nommée le *Censeur*, ou d'un *in-folio* appelé l'*Atlas Historique* (*cc*).

XXII. *Il se leva, à la porte de sa belle trois fois frappa*]. *Difficile est propriè communia dicere*, dit HORACE dans l'Art Poétique; *il est difficile de dire des choses communes, d'une manière qui n'ait rien de bas.* Notre Poëte nous en va dire; mais remarquez le choix de ses expressions. *Il se leva.* Par ce seul mot il nous donne l'idée d'un homme qui sort du lit, et qui se met en état d'aller en quelque part. Cette action est une suite des réflexions que COLIN avoit faites, et le commencement de ce qu'il va faire, pour soulager le mal que son amour lui cause. Il savoit sans doute ces Vers d'ALCÉE.

Οὐ χρὴ κακρῖσιν θυμὸν ἐπιτρέπειν
Προκόψομεν γὰρ ὐδὲν ἀσάμενοι
Ω BAKXI. φάρμακον δ' ἄριστον,
Οἶνον ἐνεικαμένοις μεθυσθῆναι.

Il ne faut point s'abandonner au mal, car nous n'avançons rien lorsque nous nous laissons accabler de

tristesse ; mais, ô BACCHUS ! *il y a un remède sûr, c'est d'apporter du vin et de s'énivrer.* Ce n'étoit pas le vin qui convenoit à COLIN, puisque cette liqueur est véritablement *le Lait de Vénus ; Lac Veneris ;* mais il lui fut aisé d'appliquer le sens de ces Vers à l'état où il se trouvoit, et d'en conclure qu'il devoit suivre cette maxime que madame DU NOYER rapporte de la Présidente DROUILLET : *pour vaincre la tentation il faut y succomber.*

Que l'Amour est une chose charmante, l'attente même de ses faveurs est un très-grand bien. De quelles idées agréables COLIN ne se flattoit-il pas, lorsqu'il se levoit, et qu'il n'étoit pas encore à la porte de sa Maîtresse ? Avec quelle joie ne se répétoit-il pas à lui-même jusques au fond du cœur ce Vers d'OVIDE :

Collaque et os oculosque illius ore premam.

» que je baiserai vivement et sa gorge, et » sa bouche et ses beaux yeux.

Mais après avoir considéré dans les deux précédentes Remarques l'art et la

force des expressions, examinons un peu quel raisonnement se trouve renfermé dans ces paroles,

Le Galant y fut habile,
Il se leva.

Ceci, qu'on y prenne bien garde, renferme plusieurs syllogismes. Car premièrement, c'est comme si l'on disoit par un Argument en DATISI.

DA. *Tout habile homme doit prendre un parti conforme à ses inclinations et le suivre.*

TI. COLIN *est habile.*

SI. *Donc il prendra un parti conforme à ses inclinations, et le suivra.*

Plus, par un syllogisme complexe et disjonctif, qui, réduit, se trouve en CAMESTRES.

CA. *Puisque* COLIN *n'a pas* CATIN *laquelle il aime, et qu'il est conforme à ses inclinations de la tenir entre ses bras, ou il doit la faire venir ou aller la chercher.*

MES. *Il ne peut la faire venir.*

TRES. *Donc il doit l'aller chercher.*

Plus en DARII.

DA. *Lorsque l'on est couché, et qu'on*

veut aller chercher quelque chose ; il faut se lever.

RI. COLIN *est couché et veut aller chercher sa Belle.*

I. *Donc* COLIN *doit se lever.*

Et enfin,

Or on a remarqué que COLIN *étoit habile*, etc. et qu'il étoit couché, etc. *Donc* COLIN s'est *levé ;* puisque ces choses sont relatives dans le cas où est COLIN.

Voyez quelle suite de raisonnement. Voyez combien de choses sont renfermées dans ces deux Vers ;

Le Galant y fut habile,
Il se leva.

Certes, si c'est une louange (comme il n'y a pas lieu d'en douter) d'être prodigue de sens et avare de paroles, où est le Poëte qui ait mieux mérité cette louange que notre INCONNU ?

Tout ce qu'on peut dire contre ce raisonnement de ce grand Poëte, c'est de distinguer la Majeure du premier Argument, et par conséquent la Majeure du second, en niant, par exemple, que ce soit en COLIN *habileté* que de se lever

pour aller chercher CATIN. Car, dira-t-on, si elle ne lui avoit pas ouvert la porte il auroit fait un acte inutile, et un acte inutile ne procède point d'habileté. Mais sans m'étendre à faire voir à combien d'égards cette Objection est fausse, je me contente de dire simplement, que dans l'état où étoit COLIN, il étoit certain qu'il ne tiendroit pas sa Belle entre ses bras, s'il restoit dans son lit *pensant mourir*, et qu'en allant la prier de le recevoir chez elle, il rendoit au moins l'événement incertain, or en pareil cas l'*incertain* est préférable au *certain*. Rester sans sa Belle étoit le pis qui pût arriver à notre Amoureux.

La vérité de ce que je dis se trouve fort bien expliquée dans une Epigramme de M. l'ABBÉ RÉGNIER DESMARAIS. Voici cette Epigramme.

EPIGRAMME.

Un amant, pénétré d'Amour,
Pour une belle et noble Dame,
N'osoit lui parler de sa flamme;
Enfin il se hazarde un jour,
Et lui déclare qu'il soupire
Depuis deux ans, sans l'oser dire.

Hé pourquoi perdre ainsi deux ans,
Dit-elle, à souffrir sans vous plaindre!
En parlant qu'aviez-vous à craindre?
Que de perdre au plus votre temps?

L'Italien va plus loin, car il dit:

——*chi troppo savia*
Tace il suo male, al fin da pazza il grida.

Quand on cache ses maux, loin de les faire voir,
Ce silence forcé produit le désespoir.

XXIII. *A la porte.*] Quoique pour aller voir sa Maîtresse on entre quelquefois par la fenêtre, et même par la cheminée; il est pourtant plus ordinaire d'entrer par la porte. On pourroit le prouver par plusieurs endroits des Histoires que nous ont données M. de BUSSI RABUTIN, M. de SCUDERI, Madame de VILLEDIEU, Mademoiselle de la ROCHE-GUILAIN, Mesdames DU NOYER et MANLEY. L'on peut montrer par quantité de passages tirés d'HORACE, d'OVIDE, de THÉOCRITE, d'ARISTOPHANE, et de plusieurs autres, que les Amans prioient leurs Maîtresses d'ouvrir leurs portes pour qu'ils pûssent entrer chez elles, et même qu'ils enfonçoient ces portes avec des leviers, si on ne les

ouvroit pas. Ainsi je ne dirai rien pour prouver qu'il est très-probable que COLIN voulant entrer chez sa Maîtresse, fût frapper à sa porte. J'ajoute seulement que ce que notre Poëte dit ici me fait souvenir d'un beau couplet d'une chanson de JODELLE.

L'Amour, à l'occasion
De l'heure aux Amans secrette,
En mon assignation
Me chasse hors de ma chambrette.
O bel œil! o blanc tetin!
Teint albastrein!
Rouge bouchette (*dd*).

Amours. p. 42.

XXIV. *De sà Belle.*] *Sa.* DE SA BELLE, et non d'une autre. Quand l'Amour conduit, on ne se trompe point de porte.

XXV. *Belle.*] Quel terme heureux! pour nous donner une idée avantageuse de la Maîtresse de COLIN. C'est dire en un seul mot ce que plusieurs Poëtes n'ont pas eu l'adresse de bien dire en cent Vers.

XXVI. *Trois fois frappa.*] Un fameux Prédicateur de Louis XIII a soutenu en chaire, que le nombre de dix étoit le plus parfait. *Le nombre de* DIX

est le plus parfait, disoit-il, *et représente la perfection où tout nombre aboutit, car étant parvenu au nombre de* DIX on recommence à *compter ; de sorte que ce nombre de* DIX est le *nombre de perfection.* Quelques-uns donnent cet avantage au nombre de sept, que les Grecs appellent ἑβδομος. Ils croyent que ce nombre a plus de force dans la nature qu'aucun autre, comme M. VARRO l'a fait voir *in Hebdomadibus*, MACROBE dans le Songe de SCIPION, *Liv.* I. *Chap.* 5. *et suiv.* Et nous apprenons d'APULÉE, *lib.* II. *Miles.* que c'est PYTHAGORE qui le premier a fait joindre l'idée de *Sainteté* à celle du nombre *Sept. Septiesque immerso fluctibus capite : quod eum numerum præcipue Religionibus aptissimum divinus ille* PYTHAGORAS *prodidit.* « Et il le » plongea *sept fois* dans l'eau, parce que » PYTHAGORE, cet homme divin, avoit » découvert que ce nombre convenoit » extrêmement aux Cérémonies religieu- » ses ». Sur quoi je remarquerai que HORNIUS dans le 3. Liv. de son Hist. Philos. p. 166. croit que le *Diable* avoit

inspiré ceci à PYTHAGORE, et qu'il l'avoit tiré du 2. *Livre des Rois, Chap.* V. *vers.* 10 *et* 14.

Pour moi, je crois, s'il y a quelque nombre parfait, que c'est ou celui de TROIS, ou celui qui comprend tous les autres nombres : or il n'y en a point qui comprenne tous les autres nombres, puisqu'il n'y a point de nombre qu'on ne puisse doubler ; il reste donc à dire (selon mon sentiment) que celui de TROIS est le plus parfait, ce que je crois par les raisons suivantes.

I. *Parce que le nombre impair a toujours été agréable aux Dieux.*

II. *Parce que les plus grands Hommes ont toujours affecté de s'en servir, et qu'il semble en effet qu'il y a quelque chose de naturel et de surnaturel qui nous y porte.*

Que le nombre impair soit le plus agréable aux Dieux ; on le voit assez par cette Maxime, qu'on peut regarder comme un Axiome touchant la nature des nombres.

Numero Deus IMPARE *gaudet.*

Et cela est fondé sans doute sur la re-

marque que MACROBE a faite au Ch. 6. du 1. Liv. du Songe de SCIPION; Que le nombre impair est le nombre *mâle*, et le pair le nombre *femelle*, d'où vient, continue-t-il, que les Arithméticiens appellent ce nombre impair, *le Père*, et qu'ils appellent l'autre *la Mère. Impar numerus mas est, par fœmina vocatur. Item Arithmetici imparem Patris, et parem Matris appellatione venerantur.*

En effet, quiconque oseroit douter de cette vérité, *que le nombre impair est agréable aux Dieux*, prétendroit avoir non seulement plus de raison que tous les Anciens qui l'ont universellement admise, mais encore que les Modernes qui la confirment en une infinité de choses. Nous en avons un bel exemple dans ce qui se passa en Angleterre, au sujet du Comité secret, qu'on nomma pour tirer des Extraits des Papiers touchant les Négociations de la dernière Paix (*). M. le Général STANHOPE étoit d'avis que ce Comité fut composé de 20 Membres, personne ne s'y opposoit, mais

(*) Suite des Nouv. d'Amst. du 30 Avril 1715.

M. HUNGERFORT, Membre Tori, remarqua judicieusement que *le nombre de vingt étoit malheureux, et proposa qu'on y en ajoutât un;* ce qui fut approuvé.

Je n'apporterai pas ici d'exemples sur le nombre impair en général. Je vais particulièrement m'attacher à celui de 3. qui est principalement mon but.

A l'égard de la Religion l'on voit;

Que les Anciens établissoient TROIS DIEUX pour le gouvernement du Monde, JUPITER, NEPTUNE et PLUTON.

Que DIANE avoit TROIS NOMS et TROIS EMPLOIS différens, étant PHŒBÉ au Ciel, DIANE sur la Terre, PROSERPINE, dans les Enfers. D'où vient l'HÉCATE TRIFORMIS.

Que MINERVE étoit aussi considérée comme TRIPLE, surtout chez les Egyptiens. D'où vient qu'elle s'appeloit TRIGÉMINA, GLAUCOPIS, SAÏS.

Que TROIS Juges, EACUS, MINOS, et RHADAMANTE occupoient le Tribunal où l'on devoit être jugé après la mort.

Qu'il y avoit TROIS MUSES, comme

on l'a vu par les anciennes Peintures qu'on découvrit à *Rome* le Siècle passé, dans le Sépulchre de la Famille NASONIA. Elles étoient representées tenant chacune un Pot à la main autour du cheval *Pégase*, qui faisoit sortir de la Terre la Fontaine d'*Hippocrène*.

Les Anciens avoient de même TROIS *Graces*, TROIS *Sibylles*, TROIS *Sirenes*, TROIS *Hesperides*, TROIS *Destinées*, TROIS *Parques*, TROIS *Furies*, TROIS *Gorgones*, TROIS *Harpyes*.

Les Divinités appelées *Matres* ou *Matræ*, et celles qu'on appeloit *Sulevæ* et *Campestres*, dont M. FABRETTI nous a donné un Bas-relief, dans son Livre *de Aquæductibus*, sont représentées trois de compagnie.

On ne voit aussi que TROIS *Nymphes* à côté de DIANE, dans un Marbre de la Vigne MATHEI, et dans un autre Bas-relief que M. SPON nous a expliqué, l'on voit que les Nourrices de BACCHUS sont au nombre de TROIS.

Si l'on trouve le nombre des *Muses* ou *Sibylles* augmenté, cette augmenta-

tion-là même fait pour moi ; car remarquez qu'elles sont multipliées par TROIS, de manière qu'elles n'excédent pas le nombre de *neuf*, qui fait TROIS fois TROIS.

L'on sait que dans les tours que les Prêtres faisoient à l'Autel, que dans les élévations des mains, dans les invocations, dans la manière de frapper, ou de disséquer les Victimes, le nombre de TROIS étoit ordinairement consacré ; que plusieurs Fêtes se célébroient pendant TROIS jours, et se renouveloient tous les TROIS ans.

Thyas ubi audito stimulant Trieterica BACCHO
Orgia, nocturnusque vocat clamore cythæron.
VIRGIL. Æn. liv. IV. v. 301. — 2.

L'on sait que la Prêtresse du plus fameux Temple de toute l'Antiquité pour les Oracles, les rendoit sur un TRÉPIED, et que les Augures regardoient le *Butor*, comme l'Oiseau du plus heureux Présage, parce qu'il a TROIS de de ce que les autres n'ont que deux, d'où vient qu'il est nommé Τριόρχης. TRIORCHEN, *vero, cui principatum dedere*

augures et falconem felicis eventus ; futurique maximi boni spem habere , augurio expertissimo compertum est , est autem TRIORCHES , *quem bulconem antiquitas dixit , quod* TRES *testes habeat ,* TRIORCHES *dictus.* Alex. ab Alexand. *dier. Genial. lib.* 5. p. 273 , b. (*).

Ceux qui ne seront pas satisfaits de ce que nous venons de remarquer , pourront consulter l'Idylle onzième d'AUSONE , où il étale fort au long toutes les remarques qu'on pourroit faire sur le nombre de TROIS dans les mystères de l'Antiquité. Et si l'on veut un passage d'un ancien Auteur Ecclésiastique , je rapporterai les paroles de DIDYME qui dit : *Trium appellatio ad id quod est perfectius et divinius referri solet.* « Le nombre de TROIS se rapporte à » ce qu'il y a de plus parfait et de plus » Divin ».

Parmi les Modernes , les Assemblées religieuses se font ordinairement TROIS fois par jour , les Sermons sont compo-

(*) Edit. Francof.

sés de TROIS parties, les bénédictions se répètent TROIS fois.

Cependant le Prélat, l'œil au Ciel, la main nue,
Bénit TROIS fois les noms, et TROIS fois les remue.
BOILEAU, Lutrin, Chant. I.

Les Proclamations se répètent aussi par TROIS fois. Les Salutations dans les Cérémonies Ecclésiastiques, comme dans les Civiles, se font au nombre de trois. Le PAPE a une TRIPLE Couronne, la Croix d'un Archevêque est à TRIPLES croisillons, et les RR. PP. Jésuites n'ont que trois Cornes à leur Bonnet, comme étant Vicaires nés du S. Siége, et devant par cette raison se conformer aux modes d'Italie, où les Bonnets n'ont que trois Cornes. C'est ce qui a fait appeller les RR. PP. Jésuites *Tricornigeri.*

Ecce TRICORNIGERI, *veniunt nigro agmine*
Patres (*ee*).
SANTOL. Pend.

De même qu'à cause de la Barbe, on a appelé les RR. PP. Capucins, *Barbiferi.*

Tu male compositam gaudebas pectere Barbam
Cui cedant Capræ, BARBIFERIQUE *Patres.*

vous, dit SANTEUIL, en faisant parler

le petit Chien PLUTON à Madame la Princesse, *Vous aimiez à peigner mon poil mal rangé, et alors je l'emportois sur les Chèvres et sur les pères Porte-Barbe.*

Si j'avois voulu entrer dans un certain détail, j'aurois pu augmenter ces Remarques d'une infinité d'exemples; mais je me contente d'indiquer des choses générales. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond de ce que peut le nombre de trois en fait de Religion, n'ont qu'à lire *les Voyages de Cyrus*, par M. le Chevalier RAMSAY. Ils y verront avec étonnement les progrès surprenans et toujours suivis qu'a fait le nombre de TROIS chez toutes les Nations et depuis le commencement du Monde jusqu'à nous. Montrons encore que ce nombre de TROIS est aussi employé chez les Anciens et chez les Modernes, dans les choses qui regardent et la Justice et les Cérémonies civiles.

Nous ne disons rien sur l'obligation où l'on étoit dans l'Empire Romain (*),

(*) Macr. Satur. lib. 1. p. 230.

de publier pendant TROIS jours de marché les Loix qu'on vouloit établir, ni sur ce que le Parlement d'Angleterre observe aussi de faire approuver dans TROIS Séances, et de faire confirmer par TROIS Voix différentes, savoir : celles du Roi, des Seigneurs et des Communes, les Bills qui doivent avoir force de Loi. Nous passons de même sous silence plusieurs choses qui ont rapport à ceci, et qui feroient pour nous. Nous remarquerons seulement que dans la Guerre qu'eurent les Romains avec ceux d'*Albe*, l'on choisit de chaque côté TROIS hommes qui devoient combattre les uns contre les autres, et dont les Victorieux acquéroient à leur Patrie le droit de Souveraineté sur celle des Vaincus. Les TROIS HORACES combattirent pour *Rome*. Les TROIS CURIACES pour *Albe*. Aussi chez les Perses, les femmes qui étoient Mères de TROIS enfans mâles avoient le droit de tester du vivant même du Père, et celui de disposer de leurs biens, et d'agir dans toutes les affaires sans Curateur.

Pour ce qui regarde les choses de

Cérémonies, nous voyons qu'aux Jeux dont ACHILLE voulut honorer les Funérailles de PATROCLE, il y eut TROIS Prix pour la Course.

ΠΗΛΕΙΔΗΣ δ' α ἴψ' ἄλλα τίθει ταχυτῆτος ἄεθλα,
Αργύρεον κρητῆρα τετυγμένον...
Δευτέρῳ αὖ βοῦν θῆκε μέγαν κ᾽ πίονα δημῷ.
Ημιτάλαντον δ᾽ χρυσῷ λοισθῆϊ ἔθηκε.
ILIAD. liv. 23. v. 740. — 51.

Alors le Fils de PELÉE *fit mettre au milieu de l'Assemblée les Prix de la Course.* Le premier *étoit une Urne d'argent admirablement bien travaillée.* Le second *étoit un Taureau sauvage bien engraissé, et d'une beauté surprenante.* Le troisième *étoit un demi Talent d'or.* L'on voit que dans les Festins solemnels, on en distinguoit la somptuosité par un Service à TROIS plats. Ces TROIS plats étoient, l'un de *Lamproye*, l'autre de *Loup marin*, le troisième *d'une certaine mixtion de Poisson*, que je soupçonne être du foye de *Cabeliau* assaisonné de soya (comme j'espère quelque jour le faire voir). Ces plats étoient servis par TROIS personnes couronnées de fleurs, et ils

étoient apportés au son des instrumens. *Quin etiam vetusti moris erat, fercula exquisita et lautiora à Ministris coronatis cum cantu et tibicine in cœnis solemnibus afferri, poculisque coronatis bibere, summamque cœnarum lautitiam* tripatina *distinguere*, una *murœnorum*, altera *luporum*, tertia *mixtionis piscis*, Alexand. ab Alexand. *Dierum Genialium Lib.* 5.

On voit dans la XIX. Ode du 3. Liv. d'HORACE qu'il veut qu'on vide TROIS ou NEUF *Ciathes.*

—— *Tribus aut novem,*
Miscentor Cyathis pocula commodis.

Je suis la leçon de M. BENTLEY, qui a fort bien vu après RUTGERSIUS et NIC. HEINSIUS que *miscentor* est préférable à *miscentur.* J'ajouterai encore sur ce passage que *Cyathus* ne signifie point ici *un Verre*, comme M. DACIER l'explique dans ses Remarques. CYATHE est une espèce de mesure. Voyez les Notes de M. BENTLEY sur cette même ode.

Je viens aux pratiques des Modernes sur le nombre de TROIS dans les choses

qui regardent la Justice et les Cérémonies civiles.

L'on sait que les états de plusieurs royaumes sont composés de TROIS Corps; savoir, des *Ecclésiastiques*, de la *Noblesse* et du *Peuple* (*ff*). TROIS Puissances forment le Gouvernement de la Grande-Bretagne. La Puissance *Royale*, celle de la *Chambre haute*, et celle de la *Chambre basse*. Les Anglois prétendent que ces TROIS *Puissances* sont si nécessaires pour le maintien des loix et la conservation de la liberté, qu'ils disent que les loix sont sans vigueur, et la liberté éteinte, dans toutes les monarchies où cela n'est plus.

J'ai cru autrefois qu'en effet le nombre de TROIS conservoit la Liberté et la Justice; mais plus de lumière me force d'avouer que ce nombre sert souvent moins à maintenir les loix et la liberté qu'à entretenir la corruption et la licence. Cependant cela ne diminue point la perfection du nombre de *Trois*, puisque ce mal ne vient que de l'abus qu'on en fait. Après de si grands exemples, je n'ai pas besoin de parler ni des

Sommations, ni des Publications qui se font toujours en Justice au nombre de TROIS.

Je ne ferai pas non plus remarquer que ce nombre est employé pour venger un grand Royaume d'une Société (*) qui y a causé des désordres affreux et à jamais déplorables; je veux dire les Jésuites qui n'ont pu obtenir leur rentrée en France, que sous la peine de ne porter que *trois* cornes à leur bonnet, comme une continuelle note d'infamie (*gg*).

Pour ce qui regarde les cérémonies civiles, on sait que dans les plus éclatantes, par exemple dans celle de l'entrée d'un Ambassadeur, les Cours où cet Ambassadeur arrive le régalent pendant TROIS jours de suite. Et si l'on jette les yeux sur ces Talismans de l'orgueil humain, par lesquels les sots s'éblouïssent et éblouissent les autres, je veux dire sur les armoiries, l'on verra que le nombre de TROIS est principalement affecté dans les pièces dont on charge l'écusson.

Il ne me reste plus qu'a faire voir qu'il

(*) V. Hist. de Mezeray, tome dernier.

y a quelque chose de naturel et de surnaturel qui porte au nombre de TROIS ; et pour le prouver je ne rapporterai que deux ou trois exemples.

OVIDE nous fournit le premier. En parlant de son départ pour le lieu où il étoit exilé, il dit de la manière du monde la plus touchante :

TER *limen tetigi*, TER *sum revocatus ab illo.*

L'autre exemple, qui n'est pas moins touchant que le premier, nous sera fourni par la femme du perruquier l'AMOUR. Cette femme se voyant abandonnée de son mari, qui alloit placer un pupitre dans la *Sainte Chapelle.*

Demeure le teint pâle et la vue égarée,
La force l'abandonne, et sa bouche TROIS fois
Voulant le rappeler ne trouve plus de voix.
BOILEAU, *Lutrin*, *Chant.* 2.

A l'égard du surnaturel, on n'a qu'à lire dans la *Pharmaceutria* de BARLÆUS ce que LODIPPE, la plus grande magicienne qui ait jamais été, conseille à un amant de faire pour forcer celle qu'il aime à l'aimer.

—— *Spumantia littora* NEREI
Noctivagus spectator adi, dumque obvia lustras
Et modo suspensam miraris in aere terram,

Inde catenatum objecta tellure profundum,
Conspue TER, TER *lacte novo consperge procellas;*
TER *nivei mellis tumidis affunde liquorem*
Fluctibus, et veteris fragrantia munera BACCHI.
TER *conversus, aquis fluidos* TER *tinge capillos;*
Et tandem in bibulâ demisso poplite arenâ.
TER *tibi dilectæ nomen percurre puellæ,*
Et magna TER *voce voca. Dumque ultima faris,*
Oceani vicina subi, vestesque recinctas
Abjice, TER *que tuos undis fluitantibus artus*
Prolue, TER *salsâ madeant aspergine lumbi,*
TER *fluctus littusque feri. Solennia,* VIRGO,
Ista tibi, dic, sacra paro. Mitescere roganti,
Nec porro gravis esse velis. TER *sulphure, flamma,*
TER *lympha lustratus abi, etc.*

Gaspari BARLÆI *Pharm. lib* I.

Et après lui avoir défendu l'usage de certaines choses froides et ordonné au contraire celui de quelques autres extrêmement chaudes et vénéneuses, elle ajoute :

——*at postquam steterit tibi succus et omnes*
Fient gluten aquæ, lævam TER *inunge mamillam,*
Et lumbos oculosque et cor violabile telis,
Et partes, quas poscit amor.

Ensuite :

Et TER *cinge caput, rursum* TER *deme corollas,*
Et dic : Virgo, tuo triplex sub pectore vernet
Gratia.

Ibid.

Je sais bien que PALÆMON prétend que tout cela ne sert de rien pour forcer le cœur d'une Belle, mais je sais bien aussi qu'il n'en avoit point fait l'expérience. J'ose même assurer qu'il se seroit convaincu du contraire s'il l'avoit faite, et je ne crains point de dire que tout amant malheureux qui fera exactement tout ce que LODIPPE prescrit se verra tendrement et violemment aimé de la personne naturellement la plus insensible. La même chose peut servir aux Belles qui se trouveroient tendrement disposées pour quelque farouche HIPPOLITE. En effet, selon PALÆMON la magie et les sortiléges seroient donc une chimère. Mais avec quelle hardiesse pourroit-on soutenir une telle proposition, puisque la pratique de la Sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine, qui a plusieurs formulaires d'excommunications et de conjurations, outre les ordinaires contre les sorciers, puisque sa doctrine si clairement énoncée dans ses Conciles, et dans les Livres de ses Docteurs, prouvent le contraire? Je n'en rapporte point tant de faits historiques, qu'on peut

voir dans BODIN et autres, aussi bien que ceux qui se trouvent dans les histoires les plus graves; je n'en appelle pas à témoin les cendres de tant de malheureux que la sainte Inquisition a fait et fait encore brûler tous les jours pour sortilége, non plus que les tortures et les bûchers où ont expiré tant d'hommes, de femmes et de filles de toutes nations, par les arrêts des parlemens ou autres tribunaux de Judicature.

Dire qu'il n'y a point de magie ni de sortilége, c'est donc dire que non seulement l'Eglise œcuménique peut se tromper et dans ses Conciles et dans ses Docteurs; mais de plus, c'est dire qu'il y a des opinions erronées qui sont universellement reçues de toutes les nations, et en conséquence de quoi, de l'aveu des ecclésiastiques et des princes, les magistrats font souffrir les plus cruels supplices, à des gens qui ne seroient tout au plus que des imbéciles ou des fous. Le Ciel nous préserve d'avoir une si mauvaise opinion des hommes et de douter que les choses qui sont crues généralement et depuis long-temps, ne soient pas

si vraies que c'est même une impiété que de les révoquer en doute.

——*pro magno teste vetustas*
Creditur, acceptam parce movere fidem.

Mais pour revenir plus particulièrement au nombre de trois, comme je me pique de sincérité, j'avoue de bonne foi qu'il y a une chose où le nombre de TROIS gâte tout. C'est en galanterie : il n'est pas nécessaire que je m'explique sur cela fort au long; cette petite chanson suffit :

Un et un font deux,
C'est le nombre heureux
En galanterie.
Mais dès qu'une fois,
Un et un font TROIS,
C'est la Diablerie.

XXVII. *Frappa.*] Afin que CATIN prêtat l'oreille du côté de la porte, qu'elle fût attentive pour venir l'ouvrir. Remarquons toujours l'heureux choix de l'expression ; d'où vient que le poëte s'est servi de *frappa* au lieu de *heurta*, qui pouvoit aussi bien entrer dans le vers ? C'est que *heurta* n'auroit signifié qu'un certain bruit fait

à la porte, au lieu que *frappa* réveille l'idée de *Frère* FRAPART, dont le nom convient fort au rôle que COLIN venoit jouer.

> Je laisse à penser quelle chère
> Faisoit alors Frère FRAPART.....
>
> LA FONTAINE. *Les Cordeliers de Catalogne.*

XXVIII. *Catin, Catos, belle Bergere.*] COLIN traite ici sa Maîtresse comme une divinité, car c'étoit la coutume des anciens de donner plusieurs noms à leurs dieux, afin de n'en point oublier qui leur fussent agréables, on le prouve par plusieurs passages d'HORACE, de CATULLE, d'ESCHYLE, de PLATON, et des SIBYLES. Je me contenterai de rapporter celui-ci du CRATYLUS de PLATON. C'est SOCRATE qui parle: ὥσπερ ἐν ταῖς ἐυχαῖς νόμος ἐστὶν ἡμῖν εὔχεσθαι, οἵτινές τε καὶ ὁπόθεν χαίρουσιν ὀνομαζόμενοι, ταῦτα καὶ ἡμᾶς αὐτὸς καλεῖν, ὡς ἄλλο μηδὲν εἰδότας. *De même que dans nos Prières nous avons une Loi qui nous ordonne d'invoquer les Dieux sous les noms qui leur sont agréables, comme si nous n'en connoissions point d'autres.*

Les Allemands ont d'ailleurs un

proverbe qui convient tout-à-fait ici: « Liebe kinder haben viel nahmen », *les enfans chéris ont plusieurs noms*.

J'avois dessein de faire maintenant connoître CATIN-CATOS, mais je différerai jusques à la fin, parce qu'après avoir vu dans le reste de cette ode ce que cette belle va faire, on sera plus en état de juger de la certitude de mes conjectures.

XXIX. *Dormez-vous ?*] Par interrogation. COLIN après avoir frappé à la porte de sa Belle, parle pour lui faire connoître qu'il est au Rendez-vous. Et ceci est une grande marque de sa prudence, puisque c'est rendre CATIN d'autant plus certaine, que celui qui frappe à la porte est son Amant. Il faut remarquer qu'à ces mots *dormez-vous*, on doit pour la mesure du vers ajouter la dernière syllabe du mot qui finit le vers précédent, et dire

CATIN, CATOS, BELLE BERGERE ? dormez-vous?

C'est ainsi qu'on trouve dans HORACE.

—— *Vagus et sinistrâ*
Labitur ripâ, Jove non probante, UXORIUS *amnis*. Ode 2. lib. I.

Thracio bacchante magis sub INTERLUNIA *vento* (*hh*). Ode 25. lib. I.

Omnes eodem cogimur : omnium
Versatur urna : serius ocius,
Sors exitura : Et nos in ÆTERNUM *exilium impositura cymbæ.*
Ode 3. lib. II.

Grosphe, non gemmis, neque purpura VENALE, *neç auro.* Ode 16. lib. II. v. 7.—8.

Mugiunt vaccæ : tibi tollit hinnitum apta quadrigis equa. Ib. v. 34.—35.

M. PERRAULT *dans ses parallèles*, s'est moqué de cette versification, et pour la tourner en ridicule, il fit la Chanson suivante :

L'autre jour dans nos Bois, le Bergér TIRCIS qui
Endure de PHILIS cent rigueurs inhumaines
Lui faisoit une longue Ki-
rielle de ses peines
rielle de ses peines.

Si cet Académicien avoit vu le CHEF-D'ŒUVRE que nous donnons aujourd'hui au public, il auroit appris à respecter dans HORACE une chose qu'un excellent poëte françois n'avoit pas dédaigné de mettre en œuvre.

Dans le Voyage de *Munik* de feu M. REGNIER DESMARAIS, secrétaire

perpétuel de l'Académie Françoise on trouve ces vers :

Mais le chemin devient moins sale,
En approchant du village, *où*
La brave noblesse d'Anjou
Fut une nuit troussée en male
Par une troupe Impériale.

Cet *où*, par exemple, qu'en doit-on dire? il est vrai qu'il n'est pas une partie d'un mot, comme *re* dans *bergère*, mais il est vrai aussi qu'il est si fort lié avec ce qui suit que c'est à-peu-près la même chose, toutefois je ne connois personne qui ait critiqué cet *où*, si ce n'est peut-être quelque *Grammatiste*, quelqu'un de ces génies froids, qu'on nomme *Puristes*, qui ne voient pas comme les honnêtes gens, que ne point s'assujétir à certaines Règles, marque qu'on est au dessus des Règles mêmes. Ces personnes devroient bien faire la même réflexion que fit LAINEZ, un jour que s'attachant à parler selon certaines règles Grammaticales il s'écria tout d'un coup

Je crois que je deviens Puriste,
J'arrange au cordeau chaque mot.
Je suis les DANGEAUX à la piste,
Je pourrois bien n'être qu'un sot.

Mais que diroient d'ENNIUS ces censeurs téméraires ; ENNIUS qui a osé séparer un mot en deux, non pour transposer une syllabe d'un Vers à un autre ; mais pour placer un autre mot entre les syllabes du mot divisé. Car ce grand poëte a dit :

Nam *cere* comminuit *brum.*

XXX. *La promesse que m'avez faite ; la tiendrez-vous ?*] Au lieu de *tiendrez-vous la promesse que m'avez faite.* Cette construction que les Rhéteurs appellent *Hyperbate*, est ici admirablement bien employée ; car l'*Hyperbate*(*), comme BOILEAU l'a fort fort bien traduit de LONGIN, *est une figure qui porte avec soi le caractère véritable d'une passion forte et violente.*

(*) Trait. du Sub. Ch. 18. et notis.

STROPHE III.

La fillette fut fragile
Ell' se leva,
Toute nue en sa chemise
La porte ouvra.
Marchez tout doux, parlez tout bas,
Mon DOUX AMI,
Car si mon Papa vous entend
Morte je suis.

REMARQUES.

Χαλεπὸν τὸ μὴ φιλῆσαι,
Χαλεπὸν δὲ καὶ φιλῆσαι
Χαλεπώτερον δὲ πάντων
Αποτυγχάνειν φιλοῦντα.

Anacréon, εἰς Ἔρωτα.

Il est dur d'aimer, il est dur de n'aimer pas; mais il n'y a rien de si dur que d'aimer sans jouir de ce qu'on aime.

XXXI. *Fillette.*] C'est un diminutif qui est encore du bon usage. Il marque assez bien l'âge de 14 à 15 ans. C'est-là le bon âge pour les COLINS. Si l'on s'étonne que CATIN encore si jeune, ait néanmoins tant de courage, de prudence et d'habileté (comme on le verra dans la suite), qu'on se souvienne de ces vers de M. LE NOBLE *dans sa Comédie d'Esope.*

Dans ce Siècle rusé l'on ne voit plus d'enfans,
Une Fille à quinze ans
Pénètre jusqu'au fond de l'amoureux mystère
Les secrets les plus curieux ;
A cet âge elle en sait tout autant que sa mère,
Et l'exécute beaucoup mieux.

Un autre poëte ne veut pas même l'âge de 15 ans, celui de douze lui suffit.

A douze ans aujourd'hui plus d'AGNÈS.

Il est vrai que je ne sais point dans quel siècle vivoit CATIN, mais quand je fais attention à ces paroles de Saint JÉROME, *Diaboli virtus in lumbis est*, je suis obligé de penser comme MONTAIGNE, que « l'habileté des Femmes » en amour est une discipline qui naît » dans leurs veines,

Et mentem Venus ipsa dedit.
VIRG. Georg. III. v. 267.

» que ces bons maîtres d'école, nature, » jeunesse et santé, leur soufflent conti- » nuellement dans l'ame : elles n'ont que » faire de l'apprendre, elles l'engendrent: » T. III. p. 126. *Edit. de Paris, in-12* ». Il en est de même des hommes. On lit dans la Pièce intitulée *les Fureteurs :*

Ce métier que nous exerçons,
Nous fut appris par la Nature,
Comme il n'est point de Créature
Qui n'en retienne les Leçons.

XXXII.] *Fut fragile.* Il ne faut pas ici prendre *fragile* comme signifiant *la disposition vers le plaisir, la fragilité habituelle* (pour parler en Théologien), car en ce sens il n'y a point de moment où une fille ne soit fragile. Mais il faut prendre ce mot comme marquant un *acte de fragilité.* Or en ce sens, ce temps *fut* donne une belle idée de CATOS ; il fait entendre qu'elle n'étoit point ordinairement fragile, mais qu'elle le devint dans ce moment.

Le penchant le plus vif que nous ayons reçu de la nature est sans doute celui de

l'Amour, et ce penchant est égal dans les deux sexes ;

Omne adeo genus in terris hominumque, ferarumque,
Et genus æquoreum, pecudes, pictæque volucres,
In furias ignemque ruunt : amor omnibus idem.

Id. ibid. v. 242.—4.

L'homme avec sa Raison qui gouverne le Monde,
Et les Oiseaux dans l'air et les Poissons dans l'onde,
Les Bêtes dans l'horreur d'un sauvage séjour,
Sentent également les fureurs de l'Amour.

Ainsi, comme le dit un Père (*), *quæ sponte corruit, quid faciet si fuerit impulsa ?* Celle *qui tombe d'elle-même, que fera-t-elle si on la pousse ?*

Je ne conseille à aucune prude de venir s'inscrire en faux contre ce que je dis ici, et prendre de-là occasion de déchirer CATOS. Je ne doute pourtant pas qu'il n'y en ait qui l'entreprennent, car on ne voit que trop de ces personnes, dont la vertu cruelle dégoûte le fiel et l'orgueil sous un manteau d'hypocrisie, qui (semblables aux tigresses) *s'enflent d'un triste orgueil*, selon l'expression

(*) S. CYPR. *Serm. de spect.*

de M. COWLEY, *et font sortir de tous côtés leurs taches*, c'est à dire, le venin qu'elles renferment au dedans.

They swell with angry pride,
And call forth all their spots on overy side.

Mais je leur appliquerai d'abord cette petite chanson.

Flattant son orgueil extrême,
La Prude ose me damner,
L'Hypocrite vient condamner
Ce qu'en secret son cœur aime.
Ah Prude! tais-toi;
J'en connois, j'en connois,
J'en connois des Prudes
Qui font pis que moi.

Ensuite je prouverai ce que je viens d'avancer, par des vers d'OVIDE, qui ont eu l'approbation de tous les siècles, et qui sont assez bien paraphrasés en françois dans les *Œuvres diverses du Sr. D.....* Voici les uns et les autres.

Prima tuæ menti veniat fiducia, cunctas
Posse capi; Capies, tu modo tende plagas,
Vere prius volucres taceant, æstate cicadæ;
Mœnalius Lepori det sua terga Canis:
Fœmina quam juveni blande tentata repugnet.
Hæc quoque, quam poteris credere nolle, volet.
De Arte amandi. Lib. I. v. 269.—74.

Tiens pour grande maxime autant qu'indubitable,
Qu'il n'est point en amour de belle inexorable.
Oui, les plus fiers objets s'humanisent enfin,
Et l'Amour les écrit au Livre du Destin;
Ce Dieu brûle leurs cœurs aussi bien que les nôtres,
Et triomphe à la fois et des uns et des autres.
Mais ce Sexe accessible aux amoureux soupirs,
Prend plus de soin que nous à trahir ses desirs;
S'étudie avec art à sauver l'apparence,
Et de tous ses transports cache l'impatience;
Car enfin, puisqu'il faut l'avouer entre nous,
Si vos cœurs n'aimoient pas, belles, que feriez-vous?
Un jeune homme entraîné par son bouillant courage,
Va du métier de Mars faire l'apprentissage,
La chasse, les chevaux, et mille autres emplois,
De l'amour sur son cœur affoiblissent les droits;
Mais à de tels emplois votre Sexe est contraire;
Aimez, belles, c'est tout ce que vous pouvez faire.
Votre ame d'elle-même encline à la douceur,
S'ouvre plus aisément à l'amoureuse ardeur;
Votre tempérament produit votre tendresse,
Et vous réglez vos mœurs sur sa délicatesse.
Ainsi donc toi qui veux être heureux en amour,
Aime, et sois assuré d'être aimé quelque jour.

PENELOPEN IPSAM, PERSTA MODO, TEMPORE VINCES.

OVID. *de Arte amandi.* l. 1. v. 479.

Eh, Mesdames les prudes, souvenez-vous de ce petit couplet de l'abbé REGNIER :

Qu'à chaque Femme qu'on rencontre,
On pût parier pour ou contre;
Je le crois bien :

Mais que des deux côtés pariant même somme ;
Bientôt l'un des paris ne pût ruiner son homme ;
Je n'en crois rien.

Et après avoir fait vos réflexions là-dessus, pour amortir un peu cet orgueil, qui est la source de votre *pruderie*, écoutez ce que dit *Uranie* dans la Scène 3. de la critique de l'Ecole des Femmes.

« L'honnêteté d'une femme, dit-elle, » n'est pas dans les grimaces, il sied » mal de vouloir être plus sage que » celles qui sont sages. L'affectation en » cette matière est pire qu'en toute autre ; » et je ne vois rien de si ridicule, que » cette délicatesse d'honneur qui prend » tout en mauvaise part, donne un sens » criminel aux plus innocentes paroles, » et s'offense de l'ombre des choses. » Nous voyons que celles qui font tant » de façons n'en sont pas estimées plus » femmes de bien : au contraire, leur » sévérité mystérieuse et leurs grimaces » affectées irritent la censure de tout » le monde contre les actions de leur » vie ; on est ravi de découvrir qu'il y » peut avoir à redire. Et celles qui font » plus les précieuses ne sont pas toujours

» les plus sages ». En effet, ne savons-nous pas, toutes réflexions faites, ce qu'on dit communément, quoique trop généralement, *qu'il n'y a point d'honnête femme qui ne soit lasse de son métier*, que *les belles femmes sont comme les grandes villes aisées à prendre et difficiles à conserver*; et que les vieilles et les laides, qui sont celles dont le corps des prudes est composé, ne sont ce qu'on appelle communément *sages*, que parce que la nécessité les y oblige. Il en est de même des hommes, car il y a aussi parmi les hommes, des prudes, de ces gens qui font parade de Christianisme. J'en connois ici un, entre autres, qui, sous un grand manteau pendant, n'est Chrétien que pour insinuer des calomnies contre son prochain et pour le détruire, et de qui l'on peut bien dire ce que LA FONTAINE dit de son *Ermite*,

—— Sous sa houpelande
Logeoit le cœur d'un dangereux Paillard.

La différence c'est qu'il n'est pas si jeune que le frère Luce; mais laissons-là ces sortes de gens.

Il n'y a courtoisie ne sen
En plait d'oiseuse maintenir,
Toujours doit li fumier puir,
Et Tahons poindre et maloz bruire,
Envious, envier et nuire.

CHRISTIAN *de Troyes.*

XXXIII. *Ell' se leva.*] *Ell'* pour *elle.* Ce retranchement de l'*e* est ordinaire à nos plus grands poëtes. RONSARD a dit,

Madame but à moi, puis me bailla sa tasse,
Reuvez, dit-*ell'*, le reste où mon cœur j'ai versé.

C. MAROT, dans l'Epître de la belle MAGUELONE, à son Ami PIERRE de Provence,

—— O Fortune indécente!
Ce n'est pas or, ne de l'heure présente,
Que tu te prens à ceux de haute Touche.
Et aux loyaux. Qu'*ell'* rancune te touche?

Et l'on voit dans le *Vergier d'honneur* d'OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS et d'ANDRY DE LA VIGNE, que le premier *e* du mot *elle* est retranché, pour éviter l'hiatus.

Pourquoi vers nous soit en pleurant venue
Sera*'lle* pas encore soutenue.

sera'lle pour *sera elle.*

XXXIV. *Ell' se leva.*] Voyez la remarque sur ce même mot dans la strophe précédente.

XXXV. *Toute nue en sa chemise.*] L'on voit ici un empressement qui montre que CATOS étoit, non seulement très-amoureuse, mais encore très-prudente; car si elle avoit perdu du temps à s'habiller, peut-être que quelque passant auroit apperçû COLIN à sa porte, et jugez ce qu'on auroit pensé de cette BELLE BERGÈRE.

Non peccat, quæcumque potest peccasse negare:
Solaque famosam culpa professa facit.
OVID. *Amor. lib.* 3.

Celle-là ne péche point qui peut nier avoir péché; on n'est coupable qu'autant que ce qu'on a fait est connu. D'où vient le Proverbe François, *Péché caché est à moitié pardonné.* Et la maxime,

Aimez, mais d'un amour couvert
Qui ne soit jamais sans mystère;
Ce n'est pas l'amour qui vous perd,
C'est la manière de le faire.

On pourra dire avec quelqu'apparence

de raison, que CATIN auroit mieux fait de n'aller point du tout ouvrir la porte à son Amant, et que sa prudence en cette occasion ne faisoit que l'exposer à un plus grand péril. Je l'avoue. Mais cependant, outre qu'il ne faut pas porter ses idées jusques où elles pourroient aller, c'est qu'elle avoit promis à COLIN de le faire entrer.

LA PROMESSE que m'avez faite
La tiendrez-vous?

CATIN savoit qu'il n'y a rien de plus indigne ni de plus criminel, que de manquer aux promesses qu'on a faites, que si quelque chose doit être inviolable dans le commerce de la vie, c'est l'engagement de sa parole. En effet, ne la pas tenir, c'est être tout à la fois, et perfide et menteur. C'est pourquoi PINDARE dit dans un fragment que STOBÉE nous a conservé : *Le fondement de la plus grande vertu, ô Souveraine Vérité, c'est d'être fidèle à mes engagemens, de ne les violer par aucun mensonge.* Je ne puis traduire la force du grec; ce sont peut-être les deux plus

beaux Vers qui nous restent de toute l'Antiquité.

Αρχὰ μεγάλας ἀρετᾶς ἄνασσ' ἀλάθεια,
Μή πταίσῃς ἐμὰν σύνθεσιν τραχεῖ πολὶ ψεύδει.

Ainsi quel parti CATIN pouvoit-elle prendre, que celui de faire entrer COLIN? Car enfin c'est un crime évident que de violer ses promesses, et ce n'en est pas toujours un que d'avoir un homme dans sa chambre, fut-ce la nuit. Je m'en rapporte hélas! à une infinité de femmes qui ont un homme même dans leur lit, sans qu'il s'y passe la moindre chose, bien que ces hommes-là soient leurs *maris*, c'est-à-dire, qu'ils ayent un droit dont les Amans sont privés, qu'on leur accorde par devoir ce que les Amans n'obtiennent que par faveur. En effet, pourquoi ne pas croire COLIN aussi pur dans ses affections pour CATOS, que l'étoit cet Amant dont il est parlé dans l'Idylle II. de THÉOCRITE, lequel Amant dit à sa Maîtresse,

Καὶ μ' ἐι μεν κ' ἐδέχεσθε τάδ' ἦς φίλα κᾦ γὰρ ἐλαφρὸς
Καὶ καλὸς πάντεσσὶ μετ' ἠϊθέοισι καλεῦμαι.
Εὖδον τ' εἶχε, etc.

Si vous m'eussiez reçu, j'aurois été satisfait ; car de tous les jeunes gens, il n'en est point de meilleur ni de plus facile que moi, et je me serois endormi paisiblement après n'avoir fait que baiser votre belle bouche ; mais si vous m'eussiez repoussé, et que la porte ne m'eût point été ouverte, assurément vous auriez vu voler sur vous les flambeaux et les haches.

Ne croiroit-on pas COLIN aussi pur parce qu'il est un amant moderne, et que l'autre vivoit du temps des anciens Grecs ? En vérité cette raison ne me paroît point bonne. Je crois que les passions inspirent par elles-mêmes certaine délicatesse ou certaine brutalité qui règne dans l'homme indépendamment des siècles, et qu'ainsi COLIN pouvoit fort bien ressembler au berger de THÉOCRITE. Enfin vu l'engagement où étoit CATIN, il est évident par toutes les circonstances du temps, du lieu, des personnes, sans compter les raisons qu'avoient ces deux amans d'être ensemble ; il est, dis-je, évident que si l'alternative étoit mauvaise, CATIN prit du moins le

parti le moins mauvais. On n'a qu'à réfléchir sur les différentes suites de cette alternative, pour être convaincu de ce que je dis. Si CATIN n'ouvre pas la porte à son amant, voilà une fille inquiète, agitée, qui ne pourra dormir de toute la nuit. Son imagination lui fera regretter la douceur dont elle se prive et qu'elle auroit goûté entre les bras de ce qu'elle aime. Sa tendresse lui fera craindre les effets que son refus aura pu produire. Voilà un amant infidèle ou désespéré, quel trouble dans l'ame de CATIN! en faut-il tant pour tomber dans des vapeurs terribles? D'un autre côté COLIN prêt à mourir d'amour se trouve abandonné au plus violent désespoir. Le Diable, toujours aux aguets, *circuit quœrens quem devoret*, se servira peut-être de cet instant fatal pour porter COLIN à se pendre. S'il le fait, n'est-ce pas un crime que CATIN aura sur sa conscience? n'est-ce pas assez que de faire souffrir un amant, faut-il encore avoir à se reprocher d'être la cause de sa mort? Non, non, je le repète, CATIN a pris le meilleur parti, et si elle a fait une faute, elle a pu dire,

Forma mali levis est, et dum peccare necesse est,
Molle nefas meditor.

XXXVI. *Toute nue en sa chemise.*] Quoiqu'il ne soit ici parlé que de *chemise*, il ne faut pas croire que CATOS fut pieds nuds et déchevelée. Ainsi le Père BOUHOURS auroit critiqué ce vers par la même règle qu'il avoit critiqué l'épitaphe du maréchal de RANTZAU. Je veux bien ici rapporter cette épitaphe, pour la satisfaction des lecteurs qui ne la sauroient pas. Il faut, avant que de la lire, être informé que ce général avoit perdu à l'armée un de tout ce qu'un homme peut avoir deux.

Epitaphe du maréchal de RANTZAU.

AU TOMBEAU.

Du corps du Grand RANTZAU tu n'as qu'une des parts,
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa par-tout ses membres et sa gloire,
Tout abattu qu'il fût, il demeura vainqueur.
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire,
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Le délicat *Jésuite* (*) trouve la pensée

(*) *La Manière de bien Penser dans les Ouvrages d'Esprit.* Dialog. 1. p. 84. Edit. de Holland.

fausse « parce, dit-il, qu'outre le cœur » on lui laissa le poumon et le foye entier, » *sans parler du reste* ». Ainsi, auroit dit cet admirable critique, cette expression, *toute nue en sa chemise*, ne dit pas tout ; puisque CATIN avoit sans doute pris ses mulles pour aller à la porte, et qu'elle n'étoit pas sans avoir du moins un petit bonnet sur la tête ; voilà ce que c'est que de savoir *la Manière de bien Penser dans les Ouvrages d'Esprit.*

XXXVII. *Nue.*] *Quo nudus magis est, hoc minus alget amor.* « Plus » l'amour est nud, moins il a froid ». D'ailleurs, je ne doute pas que CATIN ne fût comme madame YSABEAU DE NAVARRE, dont CLÉMENT MAROT dit dans une Epigramme,

Soit en Drap d'or entier ou découpé,
Soit son gent corps de toile enveloppé,
Toujours sera sa beauté maintenue;
Mais il me semble (ou je suis bien trompé)
Qu'elle seroit plus belle toute nue.

On voit aussi par ces vers, que le feminin adjectif *nue* étoit en usage du temps de CLÉMENT MAROT. Son ad-

jectif masculin, c'est *nud*, qui vient du Latin *nudus*.

XXXVIII. *En sa chemise.*] Puisque l'habile homme qui a eu soin à Paris de l'édition de BOILEAU, faite en 1713 (*ii*), a marqué que *la fontange* est *un nœud de ruban que les femmes mettent sur le devant de la tête*, etc. p. 78. de l'éd. de Holl. Je n'ai garde d'oublier ici que *la chemise* est *un vêtement de toile qu'on met d'ordinaire immédiatement sur la peau, et qui n'est pas tout-à-fait le même pour les femmes que pour les hommes.* Je dis que *c'est un vêtement de toile qu'on met d'ordinaire sur la peau. D'ordinaire*, parce qu'on porte quelquefois sous la chemise de petites camisoles de fine flanelle qui est extrêmement douce ; cela se pratique sur-tout en Angleterre et en Hollande, pour se préserver des rhumatismes. J'ajoute, *qu'il n'est pas tout-à-fait le même pour les femmes que pour les hommes.* Ce qui est si vrai, que les Anglois ont deux termes pour exprimer cette différence ; ils appellent *Shirf* la Chemise d'un homme, et

Smoak ou *Shift* celle d'une femme ou d'une fille.

Il y a des pays où on couche avec la chemise, d'autres où on la quitte pendant la nuit, et où quelquefois même on ne la reprend point pendant le jour. C'est de cette manière qu'en usent plusieurs femmes allemandes en hiver, parce que la doublure de leurs habits est une peau de lapin, velue et bien passée. Les Parisiens prononcent le *che* de *chemise*, comme ils le prononcent dans *cheval*, dans *cheminée* : mais les Normands le prononcent comme si le *ch* avoit la valeur de la consonne *K*: ainsi ils prononcent *Kemise*, de même que les Parisiens prononcent *question*.

Not' Kemise étoit trop courte,
On voyoit nos affutiaux.

dit M. LE MERCIER, dans la chanson qui précède celle de *Madame* SAINTE ELISABETH.

On dit pour marquer l'extrême pauvreté d'un homme, il n'a *que la chemise sur le dos*. Et pour faire connoître qu'on ne veut rien épargner pour pour-

suivre une affaire, on dit : *j'y mangerai jusqu'à ma chemise.* C'est ainsi que s'étoit exprimée une sœur de SCARRON, et c'est sur cette expression que ce poëte fit contre cette sœur l'épigramme suivante.

Grand nez digne d'un camouflet,
Belle au poil de couleur d'Orange,
Mâchoire à recevoir souflet,
Portrait de quelque mauvais Ange;
Face large d'un pied de Roi,
Gros yeux à la prunelle grise,
Tu veux donc plaider contre moi,
Jusques à manger ta chemise ?
Ah ! si tu gardes ton serment,
Soit que je gagne ou que je perde,
Que j'aurai de contentement
A te voir manger de la merde !

On voit par cette épigramme quel avantage il y a d'être poëte burlesque, il n'y a rien qu'on ne puisse mettre en œuvre. (Et l'on ne craint jamais le sort d'ICARE, qui, pour avoir voulu s'élever trop haut, tomba dans la mer, et s'y noya.

ICARUS, *Icarias, nomine fecit aquas* (*jj*).

Au reste, ceux qui voudront s'instruire plus à fond des usages où l'on employe le mot *chemise*, n'ont qu'à lire ce que MM. DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, en

rapportent dans leur Dictionnaire, et ce que le Critique de cet Ouvrage a dit sur ce mot.

XXXIX. *La porte ouvra.*] COLIN étoit bien plus heureux qu'OVIDE, qui nous dit, dans la 8. *Elégie*, du 3. Livre des *Amours*, v. 23.

Ille ego Musarum purus Phœbique Sacerdos;
Ad rigidas canto carmen inane fores.

« Moi chaste Ministre d'APOLLON et » des Muses ; je chante inutilement des » vers devant une porte qu'on me tient » impitoyablement fermée ».

COLIN étoit encore plus heureux que THÉOCRITE, qui, après avoir achevé sa Chanson, dit à sa Maîtresse :

Αλγέω τὰν κεφαλάν· τίν δ' ὐ μέλει, ὕκετ' ἀείδω,
Κεισεῦμαι δὲ πεσὼν, καὶ τοὶ λύκοι ὧδε μ' ἔδονται.
IDYL. III.

La tête me fait mal, mais vous vous en inquiétez peu ; je ne chante plus. Je vais me coucher à votre porte, et assurément que les Loups *me mangeront.*

Voyez la Remarque sur le mot *porte*, de la Strophe II.

XL. *Ouvra.*] C'est ici que les envieux vont triompher; *ouvra*, diront-ils, quel barbarisme! Quelle ignorance dans l'auteur, de ne savoir pas qu'on doit dire *ouvrit* et non *ouvra*? A ces gens-là, je ne réponds rien, je me contente de les renvoyer à leur patriarche *Zoïle* d'impertinente mémoire, qui fut brûlé tout vif, ou lapidé, ou tout au moins mis en croix pour avoir critiqué HOMÈRE.

Ingenium Magni livor detrectat HOMERI,
Quisquis es ex illo, ZOILE, *nomen habes.*

Pour les honnêtes gens qui pourroient blâmer l'usage de cette terminaison, je dirai,

I. Qu'*ouvra* est un mot François, mais de l'idiôme parisien et savoyard, qui aime, de même que le *Dorien* chez les Grecs, à faire dominer l'*A* par-tout.

II. Que les plus grands poëtes n'ont pas fait difficulté de se servir de différens idiômes, mais encore d'alonger des mots, de les raccourcir, de changer

leurs terminaisons, leurs genres, de faire même de nouveaux mots, comme on peut le voir, je ne dis pas chez les Grecs et les Latins, qui en fourniroient mille exemples, sur-tout les premiers, mais je dis chez les plus fameux poëtes françois; qu'on lise les SAINT GELAIS, HEROET, LE MAIRE, les MAROT, il n'y a point de pages où l'on ne trouve des exemples de ces nobles hardiesses.

Il est vrai que depuis le règne de LOUIS XIII, la poésie françoise ne s'est plus donné tant de licence. BOILEAU loue MALHERBE de ce qu'on lui en a principalement l'obligation, j'avoue que la poésie un peu plus châtiée qu'elle ne l'étoit dans ce temps-là, n'en est que plus belle, mais aussi il faut convenir que nous avons donné dans un excès vicieux; et qu'à l'égard de la rime sur-tout, nous avons poussé le scrupule jusques au déraisonnable, et au puéril. Avons-nous de la raison de trop, je vous prie? Pour asservir nos pensées les plus justes à la bizarrerie d'un son, de-

vons-nous préférer les oreilles à l'esprit? Par une règle dont l'usage a d'abord quelque chose d'agréable ; mais qui à la longue rend la poésie fade et ennuyante ; je veux dire la règle de mêler les vers masculins avec les feminins, nous nous privons de faire des poëmes épiques, qui sont pourtant ce que la poésie peut produire de plus beau ; en effet, la poésie n'étant qu'une espèce de musique, il est naturel que ses cadences toujours égales, finissant toujours de même, deviennent à la fin désagréables. Conservez les mêmes mesures, mais que les terminaisons varient. Privés déjà de l'inversion des mots, ne voyons-nous pas que le retour des rimes nous jette dans une uniformité fade et désagréable, dans une monotonie ennuyeuse ? Il ne faut pas croire que ce que je dis ici touchant les poëmes épiques, soit sans fondement, l'expérience le prouve assez, et un homme de bon goût, je crois que c'est l'abbé de BELLEGARDE, l'a remarqué comme moi. Feu M. l'Archevêque et prince de Cambrai

étoit aussi de ce sentiment. M. de LA MOTTE, qui, malgré son Illiade, ses Fables, ses Tragédies et

Les roques corneurs de leurs vers incommodes,

à une Cour qui l'honore comme le prince du Parnasse françois, M. de LA MOTTE, dis-je, dont *l'esprit comprend tous les Esprits*, pense la même chose. Et il y a quelque temps que chez mylord TABULATI, le Docteur PONCHIUS soutint aussi, et prouva fort bien contre l'*Auteur du Misanthrope*, que ce seroit un grand avantage à la poésie françoise de bannir la rime de chez elle. On cita l'exemple des Anglois qui ont délivré leur poésie de cet esclavage. N'y a-t-il donc que l'*Angleterre* où la liberté ait droit de perfectionner toutes choses?

Il est vrai que les plus grands hommes de notre siècle, ont bien senti que la poésie françoise étoit plus propre à des écoliers qu'à des gens raisonnables. C'est pourquoi ils ont mieux aimé ou prendre le parti de ne point faire de vers, ou celui d'imiter le style de MAROT.

LA FONTAINE, par exemple, n'a

pas cru qu'une syllabe de plus ou de moins, qu'un son foible ou entier dans un mot, dût pour une demie heure inquiéter un homme de bon sens, et arrêter tout court sa raison et ses pensées. Quelle folie en effet, qu'un *I* ou qu'un *A* puisse interdire toute l'imagination d'un poëte !

Je sais qu'on peut m'objecter l'autorité de MM. de PORT-ROYAL, qui ont dit que la rime étoit une des plus grandes beautés de la poésie françoise, mais je sais aussi (si je puis me servir d'un proverbe), que tout ce que ces Messieurs ont dit, n'*est pas mot d'Evangile*, témoin cent et une Propositions qu'on vient d'extraire d'un de leurs livres, et parmi lesquelles, s'il s'en trouvoit une seule qui fût conforme à l'Ecriture Sainte, il faudroit brûler la Constitution qui les condamne.

Voyons la peinture que les Anciens nous font d'un poëte.

——*Putes hunc esse poëtam*
Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
Magna sonaturum: des nominis hujus honorem.
HORAT. Sat. 4. Liv. 1.

Croyez celui-là poëte qui joint à un heureux génie un esprit sublime, et qui manie tous ses sujets avec dignité. C'est celui-là qu'on doit honorer du nom de poëte. On voit par cette définition que *le poëte* n'est pas celui qui va se refroidir sur une syllabe ou sur le son d'un mot, mais celui qui s'affranchit de ces minuties où les BOILEAU ont trouvé leurs supplices, et tant d'autres qui, sans ce qu'ils ont pris des Anciens, auroient plutôt été des rimailleurs que des poëtes.

Je demande, par exemple, ce qu'on doit penser de l'épithète qui finit le 3. de ces vers.

Et j'approuve les soins du monarque guerrier,
Qui ne pouvoit souffrir qu'un artisan grossier
Entreprît de tracer d'une main *criminelle*
Un portrait réservé pour le pinceau d'APELLE.
BOILEAU, Discours au Roi.

Que veut dire là ce *criminelle ?* Quoi, parce qu'un peintre n'est pas aussi habile qu'un autre, sa main est *criminelle d'entreprendre* (prenez garde à ce mot) de tracer un portrait; assurément si cette

épithète a quelque sens qui doive empêcher de la condamner, il faut un commentaire pour le faire entendre? Voilà ce que produit la rime. En voici encore un autre effet. Dans les Bergeries de RACAN, un berger rencontrant celle qu'il aime dans un bois, lui dit:

Quel miracle de voir en ce lieu triste et sombre,
Une déesse en terre, et le soleil à l'ombre!

Peut-on voir quelque chose de plus pitoyable? Mais RACAN avoit besoin de deux vers feminins, le bois lui présente l'idée de *sombre*, *ombre* est admirable pour y servir de rime, allons, cousons-les ensemble, *faciam bene venire*.

(Rare et sublime effort d'une imaginative,
Qui ne le cède point à personne qui vive).
MOLIÈRE, *Etourdi* (*kk*).

On ne finiroit jamais si l'on vouloit s'étendre sur les mauvais effets que la rime a produits; terminons cette remarque en justifiant par des exemples, l'usage d'*ouvra*.

Tout le monde sait que les terminaisons en *ai* pur, dans les verbes, se prononcent comme *é*.

Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.
RACINE, *Andr.* Sc. 4. Act. 1.

Au lieu que dans les substantifs, *ai* garde sa prononciation naturelle.

Cependant T. CORNEILLE, dans la Comédie intitulée l'*Amour à la Mode*, dit :

Le coup à mon amour sera rude, il est VRAI,
Mais dussai-je en mourir, je vous OBÉIRAI.

Et plus bas :

Encor qu'en croyez-vous tout de bon ?
— R. Je ne SAI,
Mais il est excusable enfin s'il m'a dit VRAI.

D'où vient que T. CORNEILLE a fait ainsi rimer ces deux mots? c'est qu'il a parlé comme on parle dans son pays, qu'il a suivi l'idiôme *Normand.*

Mais, dira-t-on, dans les vers que vous venez de rapporter, il ne s'agit pas du changement d'une lettre comme dans *ouvra*, où *i* est changé en *a*. Je prétends que puisque la rime dépend de la prononciation, ce que je viens de dire, fait absolument à ma cause, mais s'il ne faut que donner l'exemple d'une lettre changée en une autre lettre, en voilà :

Mortuus est papa PAULUS,
Qui estoit grand et espaulus.

dit JEHAN MOLINET à maître DAVID WALLE ; et plus bas,

Si vis vivere honeste
Tant en yver comme en esté,
Fuge fatuos cum quibus
On te tiendra pour *coquibus*.

L'on voit dans ces vers que *espaulus* est mis pour *espaulé*, et *coquibus* pour *coquin ;* de sorte que dans le premier l'*e* est changé en *us*, et dans le second l'*n* est changée en *bus*. Et pour réfuter ici l'autorité de MOLINET, duquel CRETIN a dit *que les impulsions bruyent en formes de canon*, on diroit en vain que les vers que je viens de citer sont macaroniques, car quand même j'en conviendrois, il sera aisé de voir par la pièce même d'où ils sont tirés, que le second vers doit être tout françois, comme le premier doit être tout latin, ainsi qu'ils sont en effet l'un et l'autre dans tout le reste de la pièce. Ce qui prouve indubitablement, que c'est par une licence indépendante de la licence macaronique, que MOLINET a changé

ainsi les dernières lettres de *espaulé* et de *coquin*. Mais je veux que cela ne soit pas, que répondra-t-on à l'exemple suivant :

Non, l'amour que je sens pour cette jeune VEUVE
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui TREUVE.

dit MOLIÈRE dans la plus belle de ses pièces (*). MOLIÈRE, que BOILEAU même reconnoît pour un *rare et fameux esprit*, pour un homme *que la rime venoit chercher*, et *qu'on ne vit jamais broncher au bout du vers*. Sat. 2.

Or, si ce grand Homme n'a pas fait difficulté de changer un *o* en *e*, de mettre *treu* pour *trou*, pourquoi notre poëte n'aura-t-il pu mettre *a* au lieu d'*i*? Il l'a pu saus doute, et ceux qui le condamnent ignorent ce beau mot de CICÉRON, *Orat. Cap.* 23. *Non ingrata negligentia hominis de re, magis quam de verbis, laborantis.* Ils ignorent aussi qu'il y a moins de gloire à suivre les Modernes qu'à imiter les Anciens.

(*) *Le Misanthrope*, Act. 1. Sc. 1.

Quorum in hac re imitari negligentiam exoptat,
Potius quam istorum obscuram diligentiam.
TERENCE, Prol. de l'Andr.

Enfin, quand même notre auteur ne seroit pas justifié par tout ce qu'on vient de lire, toujours ne peut-on pas dire qu'*ouvra* est un *solécisme*, puisqu'un solécisme est, selon la définition de CRENIUS, dans ses notes sur un discours de BUDÉE, « Une construction » vicieuse des parties d'oraison, con» traire aux règles de la syntaxe, et con» damnée par l'usage de ceux qui parlent » bien ». SOLŒCISMUS *est vitiosa partium orationis constructio regulis syntacticis contraria nec usu recte loquentium approbata.*

XLI. *Marchez tout doux, parlez tout bas.*] Remarquez combien ce style est simple et naturel.

——— *Ille profecto,*
Reddere personæ scit convenientia cuique.
HORAT. art. poët.

Quand je me représente ici CATIN ouvrant la porte à son amant, il me

semble voir la Beauté que *Loris* nous peint sous le nom d'*Oyeuse*, et qui ouvre aussi la porte du verger à l'amant qui cueillit la rose. Cet amant dit,

Me l'ouvrit une pucelette,
Qui assez étoit cointe et nette,
Cheveux eut blons comme ung bassin,
La chair plus tendre qung poussin,
Front reluysant, sourcils voultis,
L'entre œil si n'estoit pas petit,
Ains fut assez grand par mesure,
Le nez eut bien fait par droicture,
Les yeux eut vers comme faulcons,
Pour faire l'envie à tous homs,
Doulce allaine eut et savourée;
La face blanche et coulourée,
La bouche petite et grossette,
Et au menton une fossette,
Le col fut de bonne moyson,
Gros assez et long par raison,
Si n'avoit tache ne malon,
N'y eut jusques en Ihierusaleon,
Femme qui si beau col portast?
Poly estoit semblant au tast,
La gorge elle avoit aussi blanche,
Comme la noix est dessus branche,
Quand il a freschement negé:
Si eut le cueur bel et rengé;
Ne convenoit en nulle terre,
Nul plus beau corps en femme querre.

ou celle dont il dit:

Tendre eut la chair comme rosée,
Simple fut comme une épousée,
Et blanche comme fleur de lys,
Visaige eut bel, doulx et alis;
Elle étoit gresie, alignée,
N'étoit fardée ne peignée,
Car elle n'avoit pas métier,
De soi farder ne affaiter.

Au reste de ces deux expressions, *Marchez tout doux, parlez tout bas*, la dernière est encore en usage, et la première a vieilli. On dit marchez *doucement* et non pas *tout doux*; parce que *doux*, qui anciennement étoit pris adverbialement, de même que *bas* l'est encore aujourd'hui, n'est plus à présent pris que substantivement. Sur quoi il est bon de remarquer que, quoiqu'on dise *bassement*, *bassement* n'est pas un synonyme de *bas* adverbe; on ne pourroit pas dire *parlez bassement*, comme on dit *parlez doucement*. Il faut dire, *parlez bas*. *Bassement* est bien un adverbe qui vient du substantif *bas*, en latin *humile*, *serpens*, *reptans*; mais *bassement* est un adverbe technique. On ne l'employe qu'en morale, où l'on dit fort bien, *c'est un homme* bassement

flatteur. C'est *un homme* bassement *livré à la Cour.* Et on ne pourroit pas dire, *c'est un homme bas flatteur, bas livré.* Je pourrois sur ce sujet entrer dans une discussion très-curieuse, où je rendrois raison de choses dont les Grammairiens ordinaires ne rendent aucune que l'autorité de l'usage. Ils croyent qu'ils ont dit la chose du monde la plus sensée, quand ils ont cité un

si volet usus
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi;

sans faire attention que cela ne prouve que leur ignorance, puisqu'en effet, « il y a lieu de douter, ainsi que le re-» marque le R. P. DU CERCEAU, *Ré-»flex. sur la Poés.*, si le principe de » l'usage auquel on rapporte tout dans les » bizarreries prétendues de la langue, » ne suppose pas lui-même un principe » ultérieur, et s'il n'est pas fondé sur » quelque raison..... Je suis persuadé, » ajoute ce R. Père, que les irrégulari-» tés même les plus bizarres, en fait de » langage, ont un principe caché que » peu de gens pénètrent ». C'est ce prin-

cipe que je pourrois développer ici, mais il y auroit tant de choses à dire que ce seroit plutôt une dissertation qu'une remarque.

XLII. *Mon doux ami.*] Ce *doux* est bien choisi. En effet, qu'un amant est un *ami* bien *doux !* quel bonheur, s'il étoit aussi un ami bien solide ! Mais il est très-difficile que l'amitié succède à l'amour, d'ordinaire l'ami disparoît quand l'amant se retire. C'est un malheur, je voudrois qu'on eût assez de raison pour faire d'un amour expirant une amitié éternelle.

Ce qui en empêche, je crois, c'est que la nature de l'amitié est bien différente de celle de l'amour. Pour faire connoître ceci, je vais rapporter un fragment d'une belle lettre, qui m'est heureusement tombée entre les mains. « L'amitié n'est autre » chose qu'une inclination, qu'un pen- » chant qui vient de la conformité des » mœurs qui se trouve entre deux per- » sonnes, d'où il faut remarquer que » l'*amitié* ne se forme ordinairement que » par l'usage de la conversation, quoi- » qu'il se trouve de si belles physionomies,

» que le premier coup-d'œil fait presque
» tout en leur faveur. L'*amour*, au con-
» traire, sans rien examiner, se glisse
» imperceptiblement dans le cœur. Pour
» donner quelqu'idée de la rapidité avec
» laquelle il y pénètre, il faut s'imagi-
» ner que le cœur est composé de par-
» ties très-combustibles, et que depuis
» les yeux, sans parler des autres sens,
» il y a jusques à lui comme une traî-
» née de poudre; de sorte qu'il ne faut
» qu'une étincelle ou qu'un petit rayon
» de beauté, qui, venant à frapper l'œil,
» fait bientôt du cœur un incendie.
» *L'amour* entre donc, comme vous
» voyez, par les sens, c'est ce qui fait
» qu'il est accompagné de trouble, de
» transports. Au contraire, la manière
» dont l'amitié entre dans le cœur est
» douce et tranquille, parce qu'elle passe
» auparavant par l'esprit, et que toutes
» les opérations du jugement ne se font
» que dans le sein d'une paix profonde.

Cette lettre avoit dit auparavant,
« *que* l'amitié est fille de deux mères,
» l'*estime* et la *sympathie*, *qu'*elles tra-
» vaillent ensemble avec une si grande

» dépendance pour la produire, *que* l'a-
» mitié ne peut être ni tendre, ni so-
» lide sans la coopération de l'une et
» de l'autre. *Que* de même que l'estime
» est stérile en matière d'amitié, si la
» sympathie ne la rend féconde, par le
» rapport qu'elle lui fait sentir entre la
» personne qui doit être aimée, de même
» la sympathie n'est qu'un accord de
» mauvaises humeurs, si l'estime n'en
» a jeté les premiers fondemens ; qu'en
» un mot, l'estime sans la sympathie
» n'a rien de tendre, la sympathie sans
» l'estime n'a rien de bon, puisqu'on ne
» peut aimer avec justice, tout ce qu'on
» ne peut estimer avec raison ».

Ceci fait voir combien ces paroles, *mon doux ami*, nous marquent de perfection dans la tendresse de COLIN et de CATOS. Qu'ils étoient heureux ! puisqu'ils réunissoient l'un pour l'autre tout ce que l'estime, la sympathie, la beauté peuvent produire de meilleur, de plus agréable. On ne pouvoit leur appliquer la maxime qui dit, que *de deux personnes qui s'aiment, il y en a toujours une qui est la dupe de l'autre ;*

l'on voit par ce qu'ils font, qu'ils s'aimoient d'*amour*, et parce que CATOS dit, qu'ils s'aimoient d'*amitié*. Ainsi, toute supercherie étoit bannie de leur commerce. C'est ainsi que nos devanciers aimoient.

Dans ce bon temps qu'un train d'amour régnoit,
Qui sans grand art et dons se démenoit.

Ce qui se voit par l'usage qu'ils faisoient du mot *ami* et du mot *amie*, ils employoient toujours l'un et l'autre pour marquer l'amant et la maîtresse. C'est de cette manière que MAROT dit, dans un rondeau où *il incite une jeune dame à faire amy*.

A mon plaisir vous faites feu et flame :
Parquoi souvent je m'étonne, madame,
Que vous n'avez quelqu'*amy* par amours.
Au diable l'un qui fera ses clamours
Pour vous prier quand serez vieille lame.

Dans la *Comédie d'*EUGÈNE, faite par JODELLE, GUILLAUME dit d'ALIX,

Monsieur, pour elle, grand mercy,
M'*amie* faites bien ainsi.

Act. dern.

Mais on ne peut en donner un plus bel exemple que celui-ci, pris d'un poëme

d'HEROET, qui a même pour titre: *de la Parfaite Amie*; c'est du Livre I.

Puis que l'*amy* qui l'esperit possède,
Corps et beauté de moy s'*amie* cède,
A qui n'en chault. . . . . .

Au reste, la propriété du terme *doux*, pour marquer combien le cœur aime, et combien il est ravi d'aimer, se peut remarquer, en ce que les *mystiques* le conservent toujours dans les expressions même d'où l'usage ordinaire l'a banni.

XLIII. *Car si.*] MM. DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE ne disent point dans leur excellent Dictionnaire, ce que c'est que *car*, s'il est de la nature des prépositions, ou des particules. Il semble même qu'ils ne veulent pas le reconnoître pour un mot, puisqu'ils se contentent de dire, CAR, *qui sert à marquer la cause, la raison, les conséquences dans la suite d'un discours, d'un raisonnement*, au lieu de dire CAR, *mot qui sert*, etc. On auroit espéré, puisque CAR est si utile, que ces juges du beau langage l'auroient traité plus honnêtement. Il n'y a que cinq ou six lignes sur son chapitre, au lieu qu'il y a plusieurs

grands articles sur SI, que ces Messieurs ont soin de faire connoître pour une *conjonction* et *particule conditionnelle*. Cela fait voir que les ouvrages des plus grands Hommes ne sont pas exempts de partialité.

XLIV. *Mon.*] De même que *son, sa, ses, leurs*, viennent du pronom possessif latin, *suus, sua, suum*, ainsi *mon, ma, mien* ou *mienne*, viennent du pronom *meus, mea, meum;* comme on peut le voir dans DANET, TACHART, CALEPIN, etc.

D'ailleurs, on peut faire une observation très-curieuse sur ce pronom, je crois que je suis le premier qui l'ai faite, du moins ne sai-je personne qui en ait écrit avant moi. C'est que dans presque toutes les langues vivantes ce pronom commence toujours par une M. Par exemple, on dit en latin, *meus, mea, meum;* en françois, *mon, ma, mien, mienne;* en italien, *il mio, la mia, il mio;* en espagnol, *el mio, la mia, lo mio;* en anglois, *my, mine;* en hollandois, *myn, myne;* en allemand, *mein, meine.*

XLV. *Papa.*] Terme enfantin qui veut dire *père*, mais qui amène avec lui une certaine idée de douceur, de complaisance et de bénignité.

XLVI. *Vous entend.*] Vous : afin que Colin songeât particulièrement à lui.

XLVII. *Morte je suis.*] Catin donne ici l'idée d'un père sévère, jusqu'au parricide; Morte je suis, il ne se donnera pas le temps d'écouter la moindre raison. Apprendre que sa fille est avec un amant, et tuer cette fille, c'est une même chose pour ce père cruel. D'où vient se sert-elle donc du mot papa? C'est pour mitiger cette idée de cruauté. Afin que son amant ait toute la prudence et toute l'attention qu'il doit avoir, elle est obligée de lui faire connoître l'extrême sévérité de son père; mais parce que c'est de son père qu'elle parle, il faut qu'en bonne fille elle tâche d'affoiblir l'impression désavantageuse qu'elle en pourroit donner. Admirez comme le poëte observe les bienséances, comme il mêle utilement des préceptes pour les mœurs. Mais l'on voit par ce

que fait ici CATIN combien l'amour a de pouvoir sur le cœur d'une fille, puisqu'au risque (cela fait trembler) d'être tuée par son propre père, elle reçoit de nuit son amant dans sa chambre. *Proprium est Virginis metuere semper*, dit St. AMBROISE : ce père ne s'y connoissoit pas, ou CATIN avoit un courage bien au-dessus de sa condition. Peut-être aussi étoit-ce la cruauté de son père qui la rendoit plus entreprenante, car l'on sait qu'on néglige souvent de faire ce qu'on a le pouvoir de faire, et que la gêne irrite les passions.

Cui peccare licet, peccat minus ; ipsa potestas
Semina nequitiæ languidiora facit.

OVID. *Amor.* lib. 3. Eleg. 7.

Cependant quel parti prendre? Si on laisse une fille dans une entière liberté, il se trouve trop d'occasions d'échouer pour qu'elle puisse les éviter toutes ; si on lui laisse une liberté médiocre, elle saisit avec d'autant plus d'avidité le moment favorable, que ce moment est rare pour elle ; si elle est enfermée, son imagination travaille tant, et le

Diable est si fin, qu'il lui fait bien trouver quelque moyen de perdre une chose, de la perte de laquelle on lui fait avoir une si grande idée par la captivité même où on la retient.

La contrainte est l'écueil de la pudeur des filles ;
Les surveillans, les verroux et les grilles
Sont une foible digue à leur tempérament.
A douze ans aujourd'hui, point d'Agnès. A cet âge,
Fillette nuit et jour s'applique uniquement
A trouver les moyens d'endormir finement
Les argus de son pucelage.
La Fontaine. *Le Rossignol.*

Aussi dans les vers latins que nous venons de citer, Ovide ne dit pas qu'une fille qui n'est point gênée *non peccat*, ne péche point, mais seulement *peccat minus*, péche moins. De sorte qu'on peut dire des pères, ce qu'un Jurisconsulte dit des maris.

Pauvres gens qui n'ont pas l'esprit
De garder du loup leur ouaille.
Un berger en a cent ; des hommes ne sauront
Garder la seule qu'ils auront.
La Fontaine. *Le Maître d'Ecole.*

Le meilleur parti qu'on puisse donc suivre à cet égard, c'est d'inspirer à une fille de vrais sentimens d'honneur, et

bien faire attention à ce que dit ARISTE dans l'*École des Maris*.

Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté,
On le retient fort mal par trop d'austérité;
Et les soins défians, les verroux et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes et des filles;
C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,
Non la sévérité que nous leur faisons voir.

Act. 1. Sc. 1.

Que si par malheur cela manque, il ne faut pas toutefois qu'un père tue sa fille, ni un mari sa femme, car si cela étoit, la femme au moins prétendroit avoir le même droit à l'égard de son mari, eh! que deviendroit alors la société? Il faut donc seulement plaindre les cœurs dont l'amour se rend maître, et pardonner ce qu'en pareil cas on auroit peut-être fait soi-même.

Le plus sage est celui qui ne pense point l'être,
Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur.

Mais graces a l'humanité qui règne parmi des peuples aussi polis que nous le sommes, je n'ai pas besoin de m'étendre là-dessus, l'expérience prouve assez que les pères sont indulgens et les maris benins.

STROPHE IV.

Le Galant qui fut honnête
Droit se coucha,
Entre les bras de sa Belle
Se reposa.
Ah! je n'ai pas perdu mes peines
Aussi mes pas,
Puisque je tiens celle que j'aime
Entre mes bras.

REMARQUES.

XLVIII. Le *Galant.*] A ce que j'ai déjà dit de ce mot dans mes dernières remarques sur la seconde strophe, l'on peut ajouter ce qui suit. C'est que bien que *galant* soit en quelque manière synonyme avec *honnête*, comme néanmoins il emporte quelque chose de plus, je n'approuve pas trop qu'on le joigne aux noms propres des savans, en disant, par exemple, le *galant* Bentley, ou bien

comme on le lit à la page 151 *de l'Hist. Crit. de la Répub. des Lett..... du docteur* BENTLEY, *qui est trop galant homme pour*, etc. Il me semble que *galant* et *docteur* ne sont pas faits l'un pour l'autre ; à moins que par *docteur* on n'entende ces petits abbés qui ont pris un bonnet de Sorbonne, et qu'on appelle *doctores non docti :* mais lorsque par *docteur* on entend un homme qui sait le grec, le latin, l'hébreu, qui fouille dans l'antiquité, qui connoît mieux Rome et Athènes qu'il ne connoît Paris ou Londres, je ne puis souffrir qu'on joigne à son nom l'épithète de *galant.* Il me semble que ce mot, qui par-tout ailleurs nous donne une idée avantageuse de la personne à qui on le joint, ravale ici l'idée qu'on a d'un savant, et je crois que de dire le *galant* BENTLEY, le *galant* MASSON, le *galant* GRONOVIUS, le *galant* BURMAN (*ll*), c'est tomber dans une faute plus grossière que celle où tomba cet étourdi de Colonel, qui disoit que *Monsieur de Turenne étoit un fort joli homme*, et qui pour cette impertinente expression, mérita que son

père lui répondit, et vous, mon fils, *vous êtes un fort joli sot*, de parler ainsi d'un des plus grands hommes que la France ait produit. En effet, le nom seul d'un grand homme en fait l'éloge. Aussi voyons-nous que dans l'Epître que BOILEAU adresse à M. ARNAULD, ce poëte n'ajoute aucune épithète au nom de ce docteur.

Oui, sans peine, au travers des sophismes de CLAUDE,
ARNAULD, des novateurs tu découvres la fraude.

En un autre endroit:

N'en doutons point, ARNAULD, c'est la honte du bien.

Plus bas encore:

Moi-même, ARNAULD, ici qui te prêche en ces rimes,

XLIX. *Qui.*] C'est un de ces pronoms que les Grammairiens appellent *relatifs*. QUI, se met fort bien pour *lequel*, *laquelle*, *lesquels* et *lesquelles*; ainsi l'on voit qu'il est aussi bien en usage pour le *masculin* et le *neutre*, pour le nombre singulier, que pour le nombre pluriel.

Je te laisse à penser si sur cette matière,
Il voudroit me tromper, lui QUI me considère.
MOLIÈRE.

Le voilà au masculin et au singulier.

Je la voi (*la Satire*) QUI pleine d'audace,
Chassant mille auteurs du Parnasse.....

LA MOTTE.

Voilà *qui* au feminin et au singulier.

.... Que verrois-je, et que pourrois-je apprendre,
QUI m'abaisse si fort au-dessous d'Alexandre...

RACINE.

Le voilà au neutre, et encore au singulier, au lieu que dans les exemples suivans il est toujours au pluriel dans tous les trois genres.

J'aimerois mieux encor ces prêcheurs furieux,
QUI portent vers le ciel leurs regards effroyables.

SANLEC.

Pour le masculin.

Il voit fuir à grands pas ses Naïades craintives,
QUI toutes accourant vers leur humide Roi...

BOILEAU.

Pour le feminin.

Pour ce qui regarde le neutre pluriel, il ne s'en présente point maintenant d'exemple à mon esprit, mais je suis persuadé qu'on en peut trouver un très-grand nombre.

L. *Fut.*] Il est là mis pour *étoit*. C'est

ainsi, selon la Remarque de M. DACIER, qu'Horace dit dans l'ode 8 du liv. 4. *obstaret* pour *obstitisset.*

—— *Quid foret* ILIÆ
MAVORTIS *quepuer, si taciturnitas*
Obstaret *meritis invida* ROMULI?

Il est vrai qu'on peut avec assez de raison douter de la vérité de cette Remarque; mais, quoiqu'il en soit, ces changemens de temps sont ordinaires aux poëtes. En voici un exemple incontestable. Il est tiré d'un très-beau poëme (*mm*), qu'un savant de ma connoissance prépare sur *la superstition* et sur *les malheureux effets qu'elle produit.* Après avoir parlé des grandes croisades, et dit,

Rois, sujets acharnés aux projets d'outre-mer,
Une indulgence en poche, et l'oriflamme en l'air,
Inondant l'univers d'un déluge de crimes,
Et de l'orgueil papal exécrables victimes,
Se ruoient pêle-mêle à l'antre du lion,
S'alloient faire empaler pour la sainte union, etc.

Il ajoute, sur les cruautés qu'on a exercées sur les *Vaudois:*

Il faudroit un HOMÈRE et plusieurs ILIADES,
Pour tracer les exploits des nouvelles croisades;
D'un VIRGILE alarmé réunir les cent voix,
Pour peindre un monstre horrible égorgeant les Vaudois.

D'affreux moines poussés de fureurs infernales
Marchoient en colonels sous les aigles papales,
Dans la crasse du froc, volant de rang en rang,
Respiroient, croix en main, le carnage et le sang.
On eût vu chaque jour les villes saccagées,
De morts et de mourans les campagnes jonchées;
Et l'innocent agneau qui fuyoit son boucher,
Consumé par la faim, ou conduit au bûcher.
On eût vu des NÉRONS ressuscitant la rage,
Ces prêcheurs mesurer le supplice au courage;
Et des chrétiens souffrés par ces pieux bourreaux,
Exposés dans la nuit pour servir de fanaux.
On eût vu, d'un rocher rouler dans les vallées,
Maris, enfans, aux yeux des mères empalées.
On eût vu fendre en l'air des corps humains minés,
D'autres encor vivans à la broche tournés.
On eût vu des *François* devenir des sauvages.
Des chrétiens l'emporter sur les *anthropophages*.
Le catholique (on tremble à ces affreux récits)
Manger du *huguenot*, et le mettre en hachis.
Tant d'autres faits hideux séans à l'*athéisme*,
O ciel! ô juste ciel, sont les jeux du *papisme* (*).
L'habit rouge est pour lui l'habit de tous les jours,
Mais tigre en négligé qu'est-il en ses atours?

Il est aisé de remarquer que ces *on eût vu*, sont mis pour *on voyoit*, nous ne

(*) *N. B.* Par le *papisme*, l'on n'entend pas ici la religion Catholique telle qu'elle est expliquée dans le *Concile de Trente*; mais l'on entend la religion de la *Cour de Rome*, dont le but est de tout perdre, pour tout avoir (*n n*).

rapporterons point d'autre exemple de ces changemens de temps.

LI. *Honnête.*] C'est un *adjectif* qui vient du latin *honestus.* Honnête en françois signifie un *homme complaisant, poli, qui sait vivre, qui fait ce qu'il fait avec décence, avec politesse.* Lorsque cet *adjectif* est joint avec le *substantif homme,* comme dans cette expression, *honnête homme,* il marque quelquefois, quoique très-rarement, un *homme de probité ;* mais il faut observer, que dans le temps même qu'il a cette signification, il conserve encore celle d'*homme affable,* d'*homme qui sait vivre.*

Honnête joint à *femme* ne veut pas dire la même chose, une *honnête femme,* c'est seulement une femme qu'*on croit n'avoir aucun amant favorisé.* Je dis, *qu'on croit,* car

Ch' altro al fin l'honestate
Non è, che un' arte di parere honesta.

« Qu'est-ce enfin que l'honnêteté ?
» Le seul art de paroître honnête ».

Ainsi l'on appelle une *honnête femme*

une femme qui souvent est une diablesse, qui désespéreroit BELPHEGOR même, comme BOCCACE nous le rapporte de madame HONESTA.

Mais lorsque je considère ces paroles ensemble, le *galant y fut habile*, et que je réfléchis que *galant* et *honnête* (selon l'explication que nous en avons donnée) sont presque synonymes; je suis contraint d'y chercher ce que notre poëte y a sans doute voulu exprimer, et je suis persuadé qu'*honnête* ne sert ici d'adjectif a *galant* que pour dire que COLIN, dans ses galanteries, ne s'écartoit jamais des règles de la douceur, de la politesse, de la complaisance; plus parfait en cela, que le plus parfait de tous les amans, je veux dire ABEILARD, qui pour forcer sa belle à lui accorder des faveurs, s'emportoit quelquefois jusqu'à lui donner le fouet. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans une de ces lettres, *Nosti, quantis turpitudinibus immoderata mea libido, corpora nostra addixerat, ut nulla honestatis, vel Dei reverentia in ipsis diebus Dominicæ passionis, vel quantarumcumque solemnitatum, ab hujus*

luti volutabro me revocaret. Sed et te nolentem et dissuadentem quæ naturâ infirmior eras, sæpius minis ac flagellis, ad consensum trahebam. « Vous » savez dans quel excès de débauche ma » passion immodérée nous avoit jeté. » Nul égard, nul respect pour le Ciel ; » les jours de la passion même de *Notre* » *Seigneur*, les fêtes les plus solem- » nelles, rien n'étoit capable de m'ar- » rêter ; mais quoi ! lorsque d'un tem- » pérament plus foible et plus timide » vous me refusiez les faveurs que je » vous demandois, ou que vous m'exhor- » tiez à m'en priver, ne vous ai-je pas » très-souvent forcée par des menaces » et par des coups de fouets à vous livrer » à mes desirs ? »

(Il y a encore plusieurs autres remarques qu'on pourroit faire sur le mot *Honnête* ; mais cela meneroit trop loin, je me contente de renvoyer à MM. DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, et en particulier à VAUGELAS, BOUHOURS et T. CORNEILLE) (*oo*).

LII. *Droit se coucha.*] DROIT. Il ne faut pas croire que ce *droit* soit une

cheville pour le vers, ou que le poëte l'ait mis pour faire un pitoyable jeu de mots. *Droit* a bien là une autre signification, les personnes qui ont aimé la devineront aisément. Le temps l'apprendra aux autres.

A bueno entendor, pocas palabras.

Voyez dans *les faits et dits* de JEHAN MOLINET, ce qui se trouve au trente-neuvième vers de son *Confiteor*, après ces deux-ci.

Je suis déjà vieil et chanus,
Jam sol recedit igneus.

Le pauvre homme alors ne pouvoit se coucher *droit*.

LIII. *Se coucha.*] A la troisième personne du temps présent de l'indicatif du verbe *coucher*. SE COUCHA est opposé à SE LEVA. D'ailleurs, ce SE marque que COLIN *se coucha* soi-même, et qu'il ne fit pas comme ce Romain nommé CAMILLE, qui se fit déshabiller par la belle CONSTANCE.

..... L'amoureuse CONSTANCE
Veut aujourd'hui de laquais vous servir.
Accordez-lui pour toute récompense

Cet honneur-là : le jeune homme y consent.
Elle s'approche, elle le déboutonne,
Touchant sans plus à l'habit, et n'osant
Du bout du doigt toucher à la personne.
Ce ne fut tout ; elle le déchaussa.
Quoi de sa main ? Quoi, CONSTANCE elle-même ?
Qui fut-ce donc ? Est-ce trop que cela ?
Je voudrois bien déchausser ce que j'aime.

LA FONTAINE, *la Courtisane Amoureuse.*

Aussi le cas est-il différent. CONSTANCE étoit venue chercher CAMILLE, et ici COLIN vient chercher CATOS.

LIV. *Entre les bras de sa belle.*] Prenez bien garde à cet ENTRE, qu'il est expressif! Combien de choses ne donne-t-il pas à entendre!

LV. *Sa belle.*] A ce qu'on a remarqué, page 69. sur les mots *sa belle*, ajoutons qu'ils sont d'autant mieux employés dans cette ode, qu'outre leur signification naturelle, ils font même entendre que CATIN et COLIN étoient pleins d'amour, et qu'il s'aimoient, car il n'y a rien de si beau pour un homme, que ce qui est l'objet de son amour. *Le plus beau spectacle qu'on puisse voir*, dit LA BRUYÈRE, *c'est le visage de la personne qu'on aime.* Ainsi CA-

TIN doit être à COLIN la *belle* par excellence, *sa belle*.

De plus, c'est que l'amour embellit toutes choses, rien n'est beau sans lui. C'est l'amour qui répand sur le visage ces airs inexprimables qui vont droit au cœur, il anime les traits, il donne la beauté, les graces ; de sorte qu'on peut dire, que les gens qui n'aiment pas, sont des espèces d'automates qui ne sont propres qu'à embarrasser : ils peuvent avoir du blanc, du rouge, remuer des yeux, mais qu'est-ce que cela? j'ai vu des machines en faire autant, des poupées, et ces poupées mêmes n'étoient belles qu'autant que l'ouvrier leur avoit fait imiter les airs d'un visage que l'amour anime.

Je sais bien qu'on distingue *le beau* en *beau absolu* et en *beau relatif*, une chose qui est belle en elle-même par ses proportions, où l'on trouve l'*unité assaisonnée de variété*, comme l'a remarqué M. DE CROUSAZ (*pp*), et une chose qui est belle par rapport à nos sentimens particuliers, de sorte que l'une plaît à l'esprit et l'autre au cœur : mais

sans vouloir ici traiter ce sujet en philosophe, ni examiner si une femme ou un homme peuvent être beaux, parce qu'on verra en eux l'*unité assaisonnée de variété*, et si cette définition ne regarde pas plutôt un parterre qu'une femme, je me contenterai de dire, que quand même des traits réguliers feroient une belle personne, cette beauté n'est agissante, et ne s'augmente qu'à proportion que l'amour règne dans le cœur. C'est ce que MELIN DE SAINT GELAIS a fort bien exprimé dans ce douzain.

Toujours vous me semblates belle,
Mais encore le cognu-je mieux
Après que la flamme immortelle
D'Amour m'eust ouvert les deux yeux,
Puis quand les vostres gracieux,
Receurent la mesme estincelle,
Lors vostre beauté devint telle,
Qu'il en est de moindres aux Cieux;
Si donc vostre cœur soucieux
De m'aimer avec loyauté,
Non que le mien ambitieux
Mérite bien si précieux,
Mais pour garder vostre beauté.

LVI. *Se reposa.*] Que ce mot est bien choisi! qu'il est admirable! qu'il ramène bien tout ce que le poëte a dit de

l'agitation et des desirs de COLIN ! En effet, puisque l'amour, comme on a déjà remarqué, n'est que *le desir de s'unir à l'objet que l'on aime ;* on doit être dans une agitation continuelle jusques à ce que le desir soit accompli. Et lorsqu'il s'accomplit, l'on peut dire qu'on jouit du repos, l'expérience apprend à tous les *maîtres ès arts d'amour*, que rien ne tranquillise plus que d'être entre les bras d'une belle.

LVII. *Ah !*] Que cet AH est beau ! qu'il est éloquent, qu'il exprime bien que COLIN étoit entièrement pénétré de son bonheur ! AH ! est une voix de la nature, qui marque cette dilatation de cœur, que causent les grandes passions. Cela est si vrai, que toutes les nations du monde, les Hébreux, les Turcs, les Chinois, les Iroquois, les François, les Anglois, les Hollandois mêmes ont cette exclamation. Mais qu'on peut bien appliquer ici à COLIN ces deux vers de PINDARE :

Ὁ νικῶν δ' ἐς λοιπὸν ἀμφὶ βίοτον,
Ἔχει μελιτόεσσαν εὐδίαν.

Le vainqueur jouit d'une tranquilité plus douce que le miel.

LVIII. *Je n'ai pas perdu mes peines, aussi mes pas.*] Voyez quelles expressions simples et naturelles, il ne s'agissoit point là de rhétorique.

LIX. *Puisque.*] Cela marque qu'il en va rendre raison. C'est ainsi que MONTAIGNE employe ce mot au *premier chatre du 2. livre de ses Essais.* « Ce n'est » pas merveille, dit un ancien, que le » hasard puisse tant sur nous, *puisque* » nous vivons par hasard ». C'est aussi en ce sens que BAJAZET s'en servit en écrivant à ATALIDE.

N'exigez rien de plus, ni la mort ni vous-même,
Ne me ferez jamais prononcer que je l'aime,
Puisque jamais je n'aimerai que vous.

On peut encore observer que *puisque* se met très élégamment au commencement de la période, lorsqu'au lieu d'exposer d'abord la *Thèse*, ou si vous voulez la *proposition*, on la fait précéder de sa *preuve.* Un argument de cette espèce s'appelle, chez les logiciens et les rhéteurs, un *enthymême*, ou *syllogisme*

tronqué, enthymema mutilus est syllogismus, ce qu'il ne faut pas confondre avec le *dilemme*, qui est un *syllogisme cornu, dilemma seu cornutus syllogismus*, ce qui fit dire à madame la Baronne de M. que son mari, grand raisonneur, n'étoit qu'un *dilemme*.

Je rapporterai deux exemples de cette manière d'employer *puisque* ; l'un tiré du même chapitre des Essais que je viens de citer; l'autre pris d'un Manuscrit. Voilà celui des Essais. « *Puisque* l'ambition peut apprendre aux hommes, et » la vaillance, et la tempérance, et la libéralité, voire et la justice ; *puisque* » l'avarice peut planter au courage d'un » garçon de boutique, nourri à l'ombre » et à l'oisiveté, l'assurance de se jetter » si loin du foyer domestique, à la merci » des vagues et de Neptune courroucé, » dans un frêle bateau, et *qu'*elle apprend » encore la discrétion et la prudence : Et » *que* Vénus même fournit de résolution » et de hardiesse la jeunesse encore sous » la discipline et la verge : et gendarme » le tendre cœur des pucelles au giron » de leurs mères :

Hoc duce custodes furtim transgressa jacentes
Ad juvenem tenebris sola puella venit.
TIBUL. l. 2. Eleg. 1.

« ce n'est pas tour d'entendement rassis « de nous juger simplement par nos ac- « tions de dehors, il faut sonder jusqu'au « dedans, et voir par quels ressorts se « donne le branle ». Voici l'exemple tiré d'un manuscrit :

STANCES A ÉRATO.

*Puisqu'*un cœur fidelle et sincère,
Ne peut auprès de vous mériter de retour,
Que mon Rival heureux avecque moins d'amour,
A cependant trouvé le secret de vous plaire.

Puisque tout mon amour a fait tout mon malheur.
Que mes soins n'ont servi qu'à vous rendre plus fière,
Je vous cède à lui toute entière,
Je ne veux plus disputer votre cœur.

Adieu je meurs pour vous, etc.

Ce n'est pas tour d'entendement, etc. Je vous céde à lui, etc. Voilà les deux propositions qui auroient pu fort naturellement être placées devant les *puisque* qui les précédent.

LX. *Je tiens.*] Voyez la remarque sur *tient* de la première strophe.

LXI. *Celle que j'aime.*] Voyez au même endroit les remarques qui suivent.

LXII. *Entre mes bras.*] Quelle adresse! quelle délicatesse notre auteur fait ici paroître à peindre l'heureuse situation où se trouvoient nos deux amans! quelle simplicité et quel art! quel naturel, et en même temps quelle décence! Qu'il connoissoit bien,

Quid deceat, quid non, quo virtus, quo ferat error.
HORAT. *Art. Poët.*

Qu'on lise des endroits d'OVIDE, de CATULLE, de PÉTRONE, qui ont, par rapport aux choses, quelque conformité avec celui-ci, et l'on verra quelle différence il y a dans l'expression; on ne peut lire les autres sans allarmer la pudeur, au lieu qu'il n'y a rien dans celui-ci que d'aimable, que de doux, que d'engageant.

Avec quelle adresse, je le répete, notre auteur fait-il voir que COLIN et CATIN, goûtoient la douceur d'un embrassement réciproque! L'un et l'autre (je crois) *se serroient plus étroitement que le lierre ne s'attache aux chênes.*

Arctius atque edera procera astringitur Ilex,
Lentis adhærens brachiis.

Que si les personnes dont j'ai prévenu les mauvais jugemens dans ma remarque sur *fut fragile*, veulent se prévaloir de ce que dit ici le poëte, je les prie de faire attention que c'est justement ce qui montre l'innocence de nos deux amans. En effet, ils se tenoient simplement embrassés, y a-t-il là du crime? Quoi de plus tendre et de plus innocent! Je prétends qu'en ceci l'on doit regarder COLIN et CATOS comme étant tout à la fois deux modèles de tendresse et de vertu, et qu'on a lieu de croire que le Poète a eu pour but dans ce poëme, de nous instruire par de si beaux exemples.

Aut prodesse volunt, aut delectare Poëtæ :
Aut simul et jucunda, et idonea dicere vitæ.
HORAT. *Art. Poët.*

« Les poètes ont dessein de plaire ou » d'instruire; ou bien ils veulent plaire » et instruire tout ensemble. »

Si malgré tout cela, ces personnes opiniâtres à soutenir le mal, prétendent que le poète laisse à penser plus qu'il ne dit, et qu'ainsi l'on doit louer la modestie de l'expression, et blâmer la conduite

des deux amans ; je demande un peu à ces gens-là, pourquoi ils veulent en penser plus qu'on n'en dit, c'est justement là ce qu'on leur reproche. Madame A..... est seule avec le ministre Z... Il peut se faire qu'il lui tienne des discours fort différens de ceux qu'il tient en chaire, qu'il lui fasse même pratiquer ce qu'il condamne en public, cela est possible sans doute, et ce ne seroit pas le premier ministre qui ressembleroit en ceci à l'abbé dont il est parlé dans la Conversation (1) du maréchal d'Hoquincourt et du père Canaye (*qq*) ; mais pourquoi irai-je juger au désavantage de cette dame et de cet ecclésiastique? Quand j'aurois cent probabilités pour en juger bien, devrois-je m'exposer à faire un mauvais jugement, et à sapper ainsi le fondement de toutes les vertus en blessant la charité? A ce sujet qu'il me soit permis, je vous supplie, de m'étendre un peu sur ce qu'on appelle *scandale*.

J'entends tous les jours répéter par ces gens qui aiment à juger mal des autres,

(*) Voyez Œuvres de St.-Evremont.

qu'il ne faut point donner de scandale. Mais qu'est-ce que c'est que scandale ? Est-ce faire une *action qui peut être interprétée en mal ?* Est-ce *en faire une réellement et évidemment mauvaise ? ou* est-ce *agir contre les préjugés communs ?*

Si c'est *agir contre les préjugés communs*, il faut donc, pour ne pas donner scandale, que tous les gens d'esprit deviennent des sots, en sacrifiant leur raison et leur goût aux préjugés vulgaires. Il faudra qu'ils ne reconnoissent plus de régle, ni de vertu, que celle qu'il plaît à la corruption des siecles d'établir ; de sorte qu'ils seront *hottentos* avec les *hottentos*, *chinois* avec les *chinois*, superstitieux en *Portugal*, hypocrites en *France*, pédans en *Hollande*, fantasques en *Angleterre*, biberons en *Allemagne*, mais une telle conduite est si contraire à la vertu, et si opposée à la dignité de créature raisonnable, que ce seroit tout confondre que d'admettre une maxime qui l'autorisât.

Si le scandale vient d'une *action qui peut être interprétée en mal*, il n'y a rien au monde qui ne puisse être un sujet

de scandale, car il n'y a point d'action qui ne soit susceptible d'un mauvais sens. Si je donne l'aumône, ce peut être par ostentation; si je m'humilie, ce peut être par un rafinement d'orgueil; si je suis reconnoissant, ce peut être par un nouveau motif d'intérêt; si je jeûne, si je suis assidu aux églises, ce peut être par pure hypocrisie, etc. Or, qui ne voit que juger ainsi des actions d'autrui seroit anéantir toute la confiance que les hommes se doivent pour vivre en société.

Disons donc que le scandale ne doit venir que d'*une action réellement et évidemment mauvaise*. Et on en voit peu qu'on puisse assurer telles. Mais parmi celles qu'on voit, il n'y en a point de plus commune ni qui doive plus réellement scandaliser que la médisance même, car il y a peu de circonstances, où ce ne soit un crime que de dire, quoiqu'avec vérité, du mal de quelqu'un; et il n'y en a aucune où ce ne soit un crime évident que de juger mal, lorsqu'il est possible que le jugement soit faux; or mille apparences, cent mille apparences n'ôtent pas la possibilité qu'une chose qui paroît

mauvaise ne soit bonne. Qu'on fasse là-dessus ses réflexions; et l'on verra que de même qu'il n'y a presque point d'action, pour bonne qu'elle soit, qui ne puisse être interprétée en mal, il n'y en a point aussi, pour mauvaise qu'elle paroisse, qui ne puisse être interprétée en bien; qu'ainsi il ne faut point juger, ou juger favorablement. *La charité couvre tout, croit tout, espère tout, supporte tout.*

D'où vient donc faut-il qu'il soit vrai que,

. . .Tout médisant est prophète en ce monde.
Qu'on croit le mal d'abord, mais qu'à l'égard du bien
Il faut que la vue en réponde.

LA FONTAINE.

Qu'on lise là-dessus le XIV. chapitre du I. livre de cet admirable ouvrage attribué à THOMAS AKEMPIS. *Ad te ipsum oculos reflecte*, dit il, *et aliorum facta caveas judicare. In judicando alios, homo frustra laborat, sæpius errat, et leviter peccat: se ipsum vero judicando et discutiendo, semper fructuose laborat.* « Tournez les yeux sur vous-» même; gardez-vous de juger des actions » des autres. En jugeant les autres, on

» travaille en vain, on se trompe souvent,
» et on péche aisément; mais l'on tra-
» vaille toujours avec fruit, lorsqu'on
» juge et qu'on s'examine soi-même.

Apportons ici quelque exemple sensible : voilà une jeune fille qui se promène seule avec un jeune homme, ils se voyent fréquemment et à toute heure, une *prude* l'apprend, s'en scandalise, et ne manque pas en compagnie, de faire sur cela ses réflexions caustiques. Il est pourtant très-possible qu'il ne se passe rien que d'honnête entre ces deux personnes, et il est certain, que quand même ils feroient du mal, on auroit tort de le croire, et même de l'insinuer, puisqu'on n'en auroit aucune preuve qui détruisît la possibilité du contraire.

Disons plus. Voilà un homme qui va souvent dans un lieu infâme, n'est-il pas vrai qu'il peut non-seulement y aller pour n'y point faire de mal, mais même pour y faire du bien? L'histoire ecclésiastique nous apprend que saint VITALIAN fréquentoit souvent ces lieux-là pour amener à résipiscence les femmes perdues qui les

occupent. Ainsi, en toute équité, on ne doit point juger mal d'un homme qu'on verroit souvent aller dans de tels endroits, quoiqu'assurément on regarde ces démarches comme très-scandaleuses.

Ce qu'on peut dire de plus fort contre ce que j'avance ici, c'est qu'en faisant certaines choses, on s'expose à un péril qu'il est de la prudence d'éviter. Mais qui peut assurer que les personnes que nous accuserions ne se sentiroient pas une force suffisante pour se soutenir où nous succomberions nous-mêmes? Jugerons-nous d'eux, par ce que nous ferions? Qui ne voit que c'est s'exposer à commettre une injustice manifeste? *Mesurer les autres à son aune* est un proverbe, pour reprocher aux hommes l'injustice de ces sortes de jugemens.

Ajoutons encore que l'équité et la charité exigent qu'on ne demeure point dans le scandale, quand même on auroit été scandalisé par une action évidemment mauvaise. Et la raison en est que la même heure qui voit commettre une mauvaise action, en peut voir aussi for-

mer le repentir, et le former de manière, que la personne qui est tombée dans une faute devienne incapable d'y retomber de sa vie. Mais, dira t-on, la charité veut donc faire de nous des *sots* et des *dupes*, elle nous fera, sur ces principes, confondre l'homme de bien avec le scélérat. Point du tout, la charité ne veut point qu'on soit *dupe*, elle veut seulement qu'on soit doux et circonspect dans ses jugemens. Si je vois une personne riche au-delà du nécessaire, solliciter une charge qui ne lui convient absolument point, et tâcher par ses brigues de l'enlever, ou du moins d'en priver un homme dont il se dit ami, un homme chargé d'une grande famille, et auquel cette charge est due plus qu'à qui que ce soit; si je vois encore cette même personne, faisant le patelin auprès d'une grande dame, briguer par des soins hypocrites ses bonnes graces, et détruire dans son esprit un autre homme, un confrère, de sorte que ce confrère se trouvoit sans pain, sans des secours imprévus; Certes, je ne péche point contre la charité de me sentir l'ame irritée de la plus

vive colère. Toute la fureur et l'indignation de JUVENAL à la vue de ces gens

Qui Curios simulant et Bacchanalia vivunt,

ne sera point en moi péché; et je regarderai comme un acte de modération de penser simplement de lui qu'il n'est pas un régénéré, puisqu'un *régénéré*, selon la définition de M. JACQUES SAURIN (*Sermon* sur l'assur. du salut), *est un homme qui, par un acte continuel de méditations et d'actions pieuses, a surmonté cette pente que la nature nous donne pour le crime.*

Quand je verrai un homme affecter de ne voir que des gens au-dessus de lui, quand je le verrai donner son portrait au public, et n'étant pas content de l'avoir fait graver par PICART, le faire encore graver à Paris, pour le publier ensuite à la tête de ses ouvrages, je ne croirai point qu'il le fasse par humilité, fut-il aussi beau que ce ministre, aussi laid qu'un autre, aussi savant qu'un autre. Si je vois de même un homme ignorant et hautain regarder les autres avec mépris, parce que six bêtes le traînent dans un char bien doré, ou parce que ses

pères, souvent des coquins, ont pourtant été chargés de titres et d'emplois, je ne dois point croire que cet homme-là ait beaucoup d'humanité, et qu'il soit digne de la moindre estime. Mais dans le moment que je quitte ces sortes de personnes, ou que je ne les vois plus, j'aurois tort de juger à leur désavantage de ce qu'ils sont actuellement, quoique j'aye lieu de juger de ce qu'ils ont été. Et quoique ces personnes-là aient quelque action noire, quelque trahison sur leur compte, bien que je ne doive pas juger qu'ils sont actuellement traîtres et scélérats, je dois pourtant être sur mes gardes, et n'agir pas avec eux comme avec un homme qui n'auroit rien à se reprocher. Voilà le moyen, ce me semble, d'accorder la raison avec la charité, d'être charitable sans être sot.

Je finis sur ce sujet. Les bornes de mon travail ne me permettent pas d'en dire davantage, et ceci d'ailleurs paroît suffisant pour faire voir qu'on auroit grand tort de juger mal de la conduite de COLIN et de CATOS.

STROPHE V.

J'entends l'Alouette qui chante
Au point du jour,
Amant, si vous est' honnête,
Retirez-vous.
Marchez tout doux, parlez tout bas,
Mon doux AMI,
Car si mon Papa vous entend
Morte je suis.

REMARQUES.

LXIII. C'EST maintenant que je sens le besoin que nous aurions d'un manuscrit, pour décider de quelle manière on doit lire ces quatre premiers vers. La différente ponctuation dont ils sont susceptibles, et que la tradition n'a pu nous conserver, y peut faire deux leçons si différentes, que l'une ne sera qu'une prose

toute pure, au lieu que l'autre seroit une poésie admirable et sublime.

Si l'on met un point après le second vers, c'est simplement CATOS qui parle. Mais si on ne le met qu'après le 4.e c'est le poëte. C'est lui qui par un enthousiasme digne du grand PINDARE, se transporte, pour ainsi dire, aux fenêtres de nos amans, les voit, leur parle, et les avertit qu'il est jour. Comme cette dernière leçon me paroît la plus digne de ce CHEF-d'ŒUVRE, je la suivrai ici. J'avoue pourtant que quelques savans que j'ai consultés sur ce sujet, ont été de différens avis; mais je crus que ceux qui étoient de mon sentiment avoient plus de goût pour la poésie que les autres.

En effet, qu'on relise ces quatre vers en se représentant que c'est le poëte qui parle, et l'on verra combien la narration paroît alors vive et agissante. Le récit qu'il vient de faire est si naturel, si beau, que c'est plutôt peindre que parler. Ainsi l'idée du poëte échauffée doit lui présenter si vivement ce qu'il raconte, qu'il lui semble après cela le voir de ses propres yeux, faire un tiers dans

l'intrigue de nos deux amans, et s'y intéresser jusques au point de veiller pour leur sûreté. Présupposer qu'ils soient attentifs à toute autre chose qu'au bonheur qu'ils goûtent; c'est affoiblir en effet l'idée qu'on a de leur tendresse et de leurs plaisirs, au lieu que c'est la relever encore, que de faire voir qu'ils ont besoin de quelqu'un qui veille pour eux, et qui les avertisse du temps où ils doivent se séparer.

J'entends l'alouette qui chante
Au point du jour,
Amant, si vous est' honnête
Retirez-vous.

Le poëte les avertit qu'il est jour, que l'alouette chante, et qu'elle exhorte l'amant à s'en aller; Quoi de plus beau? C'est engager toute la nature dans les intérêts de nos amans, les hommes, les oiseaux.

Si l'on m'objecte que je fais ici *garder les manteaux* à notre poëte, que j'en fais *un Mercure galant*, et que c'est lui faire jouer un très-vilain personnage, je réponds qu'une pareille objection n'a

point lieu à l'égard d'un poëte, parce que la seule volupté qui le touche, est le plaisir de faire de beaux vers, tout le reste lui est indifférent, et ce plaisir l'élève si haut, qu'il n'y a point de relation entre son état et les autres conditions humaines, par conséquent il n'y a rien de ce qui s'applique aux autres hommes qui puisse ici lui convenir. Demandez à HORACE l'idée qu'il a du poëte, il répondra dès sa première ode à MECENAS,

Me doctarum ederæ præmia frontium
Dîs miscent superis : me gelidum nemus,
Nympharumque leves cum Satyris chori
Secernunt populo : si neque tibias
EUTERPE *cohibet : nec* POLYHYMNIA
Lesboum refugit tendere barbiton.
Quod si me Lyricis vatibus inseres,
Sublimi feriam sidera vertice.

Ce que le R. P. TARTERON traduit :

« Pour moi, MECENAS, le lierre
» dont on couronne les têtes savantes,
» me touche et me ravit ; ce sont les
» Muses qui me donnent droit de me
» placer parmi les Dieux. C'est en chan-

» tant la fraîcheur des bocages, les danses
» légères des nymphes et des satyres, que
» je me distingue du vulgaire ; pourvu
» qu'EUTERPE me donne une veine facile
» et abondante, et que POLYMNIE veuille
» bien accorder mon luth, si vous me
» jugez digne d'être mis au rang des bons
» poëtes lyriques : je ne vois pas que
» rien puisse m'empêcher de prétendre
» à l'immortalité ». Ce que le R. P. Jésuite auroit pu traduire plus fidellement de cette manière :

« Les lierres, récompenses des fronts
» savans, me mêlent avec les Dieux
» suprêmes ; une forêt extrêmement
» fraîche, les légers chœurs des *Nymphes*
» et des *Satyres* me séparent du peuple.
» Si EUTERPE n'empêche point mes
» flûtes de jouer, si POLYMNIE ne re-
» fuse pas d'accorder mon instrument
» à corde qui a un son plus fort qu'une
» guitarre (*). Et si vous me mettez au

(*) BARBITON, *instrument à cordes, qui a un son plus fort qu'une guitarre.* C'est ainsi et non pas *Luth* que l'explique le R. P. TACHAR, dans son Dictionnaire latin et français.

» nombre des poëtes lyriques, je frap-
» perai les astres avec le haut sommet
» de ma tête ».

Sublimi feriam sidera vertice.

D'ailleurs, je suis persuadé que quand on ne voudroit pas croire que c'est le poëte qui parle, mais que c'est CATIN, il faudroit cependant convenir qu'elle fait dire par l'alouette ces deux vers :

Amant, si vous est' honnête,
Retirez-vous.

Et dans ceci il y a toujours une délicatesse charmante, puisque cette belle, malgré la crainte où elle est que son père ne la découvre, n'ose dire comme d'elle-même, qu'il faut que COLIN la quitte ; mais elle se sert d'un détour qui marque également la tendresse de son cœur et l'enjouement de son esprit, elle le lui fait dire par un oiseau.

Cela suffit pour justifier la ponctuation que j'ai suivie. Passons à une remarque importante que j'aurois pu faire dès la seconde strophe, mais que j'ai différée jusques à présent, parce qu'il

s'en trouve des exemples dans toutes les strophes. Elle roulera sur ces *transitions imprévues* par lesquelles le poëte fait parler COLIN et CATOS, sans avertir que ce sont ces amans qui parlent.

A la porte de sa belle
Trois fois frappa.
CATIN, CATOS, etc.
Toute nue en sa chemise
La porte ouvra.]
Marchez tout doux, parlez tout bas, etc.

Ces transitions, comme LONGIN l'a fort bien remarqué, *Traité du Sublime, chap. XXIII.* empêchent le discours de languir. Et ce qui fait beaucoup pour notre poète, c'est que *le véritable lieu où l'on doit user de cette figure, est quand le temps presse et que l'occasion qui se présente ne permet pas de différer.*

Rapportons ici les exemples qu'employe LONGIN. Je me sers de la traduction de M. DESPRÉAUX.

Le premier de ces exemples est pris de l'Iliade, Liv. 4. v. 85.

Mais HECTOR qui les voit épars sur le rivage,
Leur commande à grands cris de quitter le pillage ;

D'aller droit aux vaisseaux sur les Grecs se jetter.
Car quiconque mes yeux verront s'en écarter,
Aussi-tôt dans son sang je cours laver sa honte.

Le second est pris d'HECATÉE.

Ce hérault ayant assez pesé la conséquence de toutes ces choses, il commande aux descendans des HÉRACLIDES *de se retirer. Je ne puis plus rien pour vous, non plus que si je n'étois plus au monde. Vous êtes perdus, et vous me forcerez bientôt moi-même d'aller chercher une retraite chez quelqu'autre peuple.*

Le troisième exemple est tiré de DÉMOSTHÈNE, dans son *oraison contre* ARISTOGITON. Et le quatrième est tiré de l'ODYSSÉE, *liv.* 4, *v.* 681. Je passe sous silence ces deux derniers exemples; l'usage que DÉMOSTHÈNE et HOMÈRE y font de la *transition* n'étant pas tout-à-fait conforme à celui dont il s'agit ici.

Mais je ne puis passer les transitions admirables qu'on trouve dans LA FONTAINE, vers le milieu du conte intitulé *le Tableau.*

THÉRÈSE en ce malheur perdit la tramontane,
CLAUDE la débusqua, s'emparant du timon.

Thérèse pire qu'un démon,
Tâche à la retirer, et se remettre au trône;
Mais celle-ci n'est pas personne
A céder un poste si doux.
Sœur Claude, prenez garde à vous;
Thérèse en veut venir aux coups;
Elle a le poing levé. Qu'elle ait..C'est bien répondre;
Quiconque est occupé comme vous ne sent rien.
Je ne m'étonne pas que vous sachiez confondre
Un petit mal dans un grand bien.

LXIV. *J'entends*. Ce verbe ne pourroit ici se rendre par le latin *intelligo*, mais bien par l'anglois *heard*, car *j'entends* dans cet endroit ne signifie pas *comprendre*, mais *ouïr*, *audio*, *auribus percipio*. Il se rendroit bien en italien par *udio*, mais je crois que ce verbe n'est plus guère en usage qu'à l'infinitif *udire*.

D'ailleurs, le verbe *entendre* est fort françois; madame Deshoulières s'en est servie plus d'une fois.

Craint, adoré.... mais j'*entends* la victoire
Qui vous appelle à des exploits nouveaux.

dit-elle au Roi *sur son Voyage de Flandre en l'année* 1684. Et dans un *rondeau*,

Contre l'amour voulez-vous vous défendre !
Empêchez vous et de voir et d'*entendre*
Gens dont le cœur s'explique avec esprit.

Dans l'*opéra d'*ATYS, acte 4. scène 4.

Dieux qu'est-ce que j'*entends*....

Et Mr. RACINE dans BERENICE, acte 5. scène 5.

Ne l'*entendez*-vous pas cette cruelle joie ?

Nos anciens poëtes se sont aussi servis de ce verbe. THIEBAUT de MAILLI, en parlant des avocats, et de la justice, dit

Pledeor Loëis *entendez*, *entendez*,
Gros dolors vos vient pres mes pou vous en gardez,
Avec vous mes que vendre quand vo sen vous vendez.

CHRISTIAN *de Troyes.*

Puisque vos plaît or m'escoutez,
Cuer et oreilles me prestez;
Car parolle ouïe est perdue,
S'elle n'est de cuer *entendue.*

Et dans le *Roman de la Rose.*

S'il estoit prins en bonne veine
Pitié auroit de vostre peine,
Si devez souffrir et *entendre*,
Tant qu'en bon point le puisses prendre.

LXV. *L'Alouette.*] C'est un petit oiseau que les Grecs ont nommé *coridalis*, *coridos* ou *coridalos*. Les Latins *galerita*, *cassita*, *alauda*, et les François *alouette et cochevis*. On appelle principalement *cochevis* une espèce d'alouette qui a une crête, car l'alouette proprement dite n'en a point. Voici ce qu'en dit P. Belon dans son Traité *de la nature des Oiseaux*, liv. 5, pag. 267.

« Aristote, dit-il, parlant de ces » oiseaux a dit : *coridalus* est de deux » manières, dont l'un est terrestre et » cresté, qui ne vole en troupe : l'autre » espèce n'est trouvée seule, et aussi n'est » point crestée, et est de plus petit cor- » sage. Cette différence n'est pas aussi » bien observée en un lieu comme en » l'autre : car le *cochevis* étant oiseau » terrestre, et qui chante mieux que l'a- » louette, et plus plaisamment, est sou- » vente fois prins pour l'alouette. Le *co-* » *chevis* a le becq longuet, pointu et peu » voulté. Les racines de sa creste sont » injustement situées entre les deux yeux, » et de laquelle les plumes sont quelque » peu noyrettes, et n'y en a que quatre

» de principale grandeur. Son dos étant » de couleur cendrée palissante, est mou- » cheté de blancheur, et le dessous du » ventre et des ælles est blanchastre. Les » plumes de sa queue seroient toutes » noires, n'étoit que les deux premières » de chaque côté sont de même couleur » aux ælles. Il a une petite langue quasi » fourchue. Et pour ce qu'il se pose rare- » ment sur branche, ses ongles sont » longuets.

L'une et l'autre espèce d'alouette est bonne à manger, quoique le *cochevis* soit moins délicat que l'autre. DIOSCORIDE, GALIEN, et après eux PLINE, disent que le bouillon dans lequel sont cuites les Alouettes, guérit la maladie nommée *celiaque* et la colique. Elles font aussi le même effet lorsqu'on les mange rôties.

On prend cet oiseau au miroir et avec des filets. Il s'élève ordinairement de terre jusqu'à perte de vue, et cela toujours en chantant, ce que BAPTISTE MANTOUAN exprime admirablement dans ces beaux vers (*) :

(*) BAPT. MANT. *Alphonsi*, lib. 5, fol. 43. au revers. Edit. d'*Ascensius*.

Prole nova exultans, galeâque insignis alauda
Cantat, et ascendit ductoque per aëra gyro
Se levat in nubes, et carmine sydera mulcet.

Ensuite il retombe quelquefois comme une motte qu'on jetteroit de haut en bas.

C'est ce que RONSARD a aussi très-bien exprimé dans la pièce de ses *Gayetés* intitulée l'*Alouette*. Il dit :

Hé ciel que je porte d'envie
Aux plaisirs de ta douce vie,
ALOUETTE qui de l'Amour
Dégoises dès le point du jour,
Secouant en l'air la rosée,
Dont ta plume est toute arrousée !
Devant que PHOEBUS soit levé
Tu enlèves ton corps lavé
Pour l'essuyer près de la nue.
Trémoussant d'une aile menue
Et te sourdant à petits bons,
Tu dis en l'air de si doux sons
Composez de ta tirelire,
Qu'il n'est amant qui ne désire,
T'oyant chanter au renouveau,
Comme toy devenir oiseau.
Quand ton chant t'a bien amusée,
De l'air tu tombes en fusée
Qu'une jeune pucelle au soir
De sa quenouille laisse choir,
Quand au fouyer elle sommeille,
Frappant son sein de son oreille :

Ou bien quand en filant le jour
Void celui qui luy fait l'amour
Venir près d'elle à l'impourveue,
De honte elle abbaisse la veue,
Et son tors fuseau délié
Loin de sa main roule à son pié.
Ainsi tu roules, ALOUETTE,
Ma doucelette mignonnette;
Qui plus qu'un Rossignol me plais,
Qui chante en un bocage épais.

On a observé que l'alouette couve trois fois l'année, en mai, en juillet, et en août, et qu'elle vit neuf à dix ans.

CÉSAR leva une légion gauloise, à qui il fit porter le nom d'*alouette*, parce que la figure de leur casque représentoit la crête des *cochevis*.

Il y a aussi une alouette de mer plus grosse, plus brune par dessus le corps, et plus blanche par dessous le ventre; mais ce n'est pas d'elle dont il s'agit ici, c'est uniquement de celle de terre; et comme cet oiseau n'habite que la campagne, on a ici une preuve que CATIN ne demeuroit pas en ville. Ce qu'il est important d'observer.

Mais il faut remarquer que ce vers :

J'entends l'Alouette qui chante;

a une syllabe de plus que les autres, ce qui m'a fait douter quelque temps si je ne mettrois point *alouët'*, ou simplement *alouët*. La raison de cette incertitude, c'est 1°. que pour la mesure du vers les anciens poètes ne se faisoient pas une affaire de retrancher d'un mot une lettre, et même quelquefois deux.

Dans le fabliau intitulé *Les Trois Dames :*

Ma peine metray et *m'en*tente
Tant *com'* seray en ma jovente.

LAMBERT LICORS, au commencement du *roman* d'ALEXANDRE :

La verté de l'*Histoir'* si *com'* li Roy la fit.

JEHAN LI NEVELOIS, au livre de la vengeance d'ALEXANDRE :

Seigneurs or faites pes, un petit vos taisiez,
S'orrez bons vers nouviaux, car li autres sont viez.

L'Auteur de la *Bible de* GUIOT :

Sus moy cherra trestous li gas,
Porce que je *poat'* les noirs dras :

THIÉBAULT, roi de Navarre, en sa *seconde Chanson :*

Je ne dis pas que nus *aim'* follement ;

Et dans la cinquième :

Ains veuil qu'*el'* me truit bault.

Mais pour donner des exemples d'auteurs plus voisins de notre siècle ; JEHAN MAROT, un des meilleurs poètes de France, et des plus corrects, *dans le* 43e *Rondeau :*

Pour mon plaisir j'aime une Créature,
Mais *s'*elle m'aime, il gist à l'aventure,
Je n'en sçay rien, sinon que de ses yeux
El' m'a repeu d'un regard gracieux.

Et son fils CLÉMENT MAROT, dans son Epître au chancelier DU PRAT :

Que de la *grand'* dignité Cardinale.

Et plus bas :

S'on ne le veut d'aventure sceller.

La reine MARGUERITE de Navarre, dans sa *comédie de la Nativité de Jésus-Christ :*

Plus *grand'* faveur que dehors te faut mettre.

MELLIN DE SAINT-GELAIS :

Devant vos yeux, ô *Grand'* Royne, humilie.

ODET DE LA NOUE, poète aussi in-

connu qu'il est estimable dans son admirable *Paradoxe :*

Qu'en sa plus *grand'* vigueur on le peut oublier.

Et plus haut :

Or je *pri'* sa bonté de bénir mon dessein.

GUILLAUME DE SALLUSTE, dans *le cinquième Jour de la première Semaine :*

Flambeaux Latoniens, qui d'un chemin divers
Or' la nuit, or' le jour guidés par l'Univers.

La seconde raison qui me faisoit douter si j'écrirois simplement *alouët*, c'est que je pensois que notre INCONNU l'avoit, peut-être, mis pour marquer que l'*alouëtte*, dont il parle, étoit un mâle, et cela parce que, selon les observations des naturalistes, les mâles des oiseaux chantent mieux, et plus souvent que les femelles. D'ailleurs, qu'il vouloit peut-être encore par une hardiesse approuvée d'HORACE, enrichir notre langue d'un nouveau mot, et donner aux Auteurs un exemple à suivre. C'est de distinguer ou par l'article, ou par la terminaison les mâles et les femelles des animaux qui sont confondus en notre langue, sous la même

appellation. C'est ainsi qu'on dit *un renard* et qu'on ne dit pas *une renarde*, *une perdrix* et non *un perdrix*, *une linotte* et non *un linot*, *un tarin* et non *une tarine*. Quoi de plus ridicule cependant, et de plus insuportable à un grammairien que d'être obligé de dire, *le renard que vous avez est une femelle*, ou *cette belle perdrix est un mâle ?* Au lieu que s'il étoit de l'usage de distinguer l'un et l'autre par l'*article* ou par la *terminaison*, on s'exempteroit d'une manière de parler si défectueuse.

La troisième raison, c'est que Messieurs LES AUTEURS du *Journal Littéraire*, dans l'extrait qu'ils ont donné de ce *Chef-d'œuvre*, *vol. 5. 1re. part. de leur Journal*, ont fait imprimer *alouët'*, et leur autorité m'a presque déterminé à suivre cette leçon : en consultant d'ailleurs l'air sur lequel cette belle ode se chante (et que j'ai fait noter dans cette édition,) je croyois être absolument obligé de mettre *alouët*. Mais, qui le croiroit ? c'est justement cela qui m'a fait prendre un parti tout opposé ; lorsque j'ai chanté ce vers ainsi :

J'entens l'alouët' qui chante,

j'ai trouvé que l'air en étoit languissant, et que par conséquent il ne convenoit pas aux paroles, où il s'agit d'un oiseau qui vole et qui ramage; au lieu qu'en chantant ce vers :

J'entends l'alouette qui chante,

quoique ce soit le même air, la nécessité où l'on est à cause qu'il se trouve une syllabe de plus de changer la syncope, et mettre une noire en la place du point, fait que ce chant naturellement tendre et languissant, devient gai, vif, et exprime parfaitement l'action et le ramage de l'oiseau, en quoi certes je n'ai pu assez admirer l'art du poète d'avoir ainsi obligé le chant de se prêter à ses paroles. Je me souviens même que quand j'appris cette chanson de MADAME D'AUSSONE, je sentois un plaisir inexprimable lorsqu'elle en venoit à ce couplet.

J'ajouterai encore à ceci que si les anciens poètes n'ont pas fait difficulté de retrancher une lettre ou même deux dans la composition d'un vers, il n'en ont pas fait aussi de mettre quelquefois dans leurs vers une syllabe de plus qu'il

n'en falloit pour la mesure. Il y en a mille exemples dans le *Vergier d'honneur*, composé par OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, et ANDRY DE LA VIGNE. Je me contenterai de rapporter seulement celui-ci :

Que c'étoit France la Princesse des hommes.

Il est tiré de la *Complainte et Epitaphe du feu Roi* CHARLES. En le comparant avec celui de notre INCONNU, on remarquera que ce vers :

J'entends l'alouette qui chante,

est un bon vers, et que s'il a trop d'une syllabe, ce n'est que par rapport aux autres qui sont des féminins de huit syllabes, au lieu que ce vers d'OCTAVIEN DE SAINT GELAIS :

Que c'étoit France la Princesse des hommes.

n'est pas proprement un vers, car c'est un féminin de douze syllabes, et nous n'en avons point en françois de cette espèce. Ce qu'il y a de plus contre la licence de l'*Evêque d'Angoulême* (car c'est de lui qu'est la complainte d'où ce vers est tiré), c'est qu'en transposant un seul mot

il auroit été très-facile de faire un bon vers féminin d'onze syllabes :

Que France étoit la Princesse des hommes.

Ainsi donc si ce grand Poète a négligé, pour la mesure d'un vers, de faire une petite inversion ordinaire dans l'usage de son siècle, qui osera blâmer l'INCONNU d'avoir commencé la dernière strophe du *Chef-d'Œuvre* par un vers bon, mais seulement d'une syllabe plus long que les autres? Quelques-uns de ceux qui soutiennent les Modernes s'éleveront peut-être contre cette licence, mais il sera glorieux à notre auteur d'être attaqué par des profanes. Il est avantageux de n'avoir pour ennemis que ces *pygmées* audacieux pour qui la sacrée Antiquité n'a rien de respectable. Quand ils mettront notre INCONNU au rang d'HOMÈRE, de THÉOCRITE, d'ANACRÉON, ce ne lui sera pas un grand désavantage, il aura de quoi se consoler en si bonne compagnie.

LXVI. *Qui chante.*] P. BELON vient déjà de nous dire que cet oiseau chante *plaisamment*, mais ce n'est pas assez dire à mon gré, je trouve que cet oiseau

chante si bien, sur tout lorsqu'il s'élève de terre jusques aux nues, qu'on peut dire de lui ce que BERSAMNUS dit du *Rossignol :*

Versatilem namque cantuum nectit sonum,
Fractasque titillationes fabricat
Peritia artis singulari musicæ.

D'où vient qu'ANEAU, devant sa traduction du 3e livre de la Métamorphose dit de CLÉMENT MAROT :

CLÉMENT MAROT ce bon Poète françois
Qui en hault vol, plus hault chant réclama,
Chantant mourant ainsi que l'aloëtte.

LXVII. *Au point du jour.*] C'est une manière de parler très-française et très-usitée. MÉNAGE n'en a rien dit dans son *Dictionnaire Etymologique*, elle méritoit bien toutefois qu'on en découvrît l'origine, et il lui auroit été très-facile de le faire en découvrant celle de *poindre*. En effet, le substantif *point* vient de ce vieux verbe neutre *poindre*, usité chez nos anciens pour signifier, *se faire ouverture*, *percer*, *piquer*. C'est ainsi, comme l'observe fort bien FURETIÈRE, qu'on appelle *point* la douleur

que cause un vent qui voudroit sortir, et qui se trouve trop compressé. C'est aussi de même qu'on dit l'*herbe point*, pour dire l'*herbe commence à pousser* ;

> Viens paistre en mon verd bois fleuri,
> Où l'herbette verdoye et *point*.
> MOLINET, p. 166.

Et c'est ainsi apparemment qu'on dit *le jour point*, parce que les premiers rayons de la lumière *percent*, *se font* ouverture au travers des nuages et de l'obscurité. Mais j'ai là-dessus un soupçon que je ne crois pas mal fondé, c'est qu'on n'auroit pas tant dit, *le jour point*, eu égard à ces rayons de lumière qui percent les nuages, qu'eu égard à un certain froid qui pique quand le jour commence à paroître, d'où vient qu'on dit, *sentir la pointe du jour. Dès que je sens le point du jour.* Aussi les Hollandois ont-ils en leur langue cette expression *de krikije van den dag*, la pointe du jour. Or, *la pointe* et *point* sont deux mots à-peu-près synonymes qui dérivent du même verbe *poindre*.

Après cette remarque grammaticale, faisons-en une autre en faveur de notre

poète, observons que c'est l'*alouette* qu'il fait chanter au point du jour, et que cet oiseau chante effectivement aux premiers rayons de la lumière, ce que ne font pas tous les oiseaux. Ceci fait voir combien notre INCONNU avoit une grande connoissance de la Nature, aussi bon philosophe qu'il est excellent poète.

LXVIII. *Amant.*] Remarquez toujours la propriété des termes. *Amant* est ici beaucoup mieux que *Galant*. Au lieu que dans ce qui précède, *Galant* a plutôt du être employée qu'*Amant*. Qu'on refléchisse sur ceci, et l'on verra combien il y a de goût et de finesse dans le choix de ces deux mots. Peu de gens pourroient les placer si bien.

Non cuivis datum est adire Corinthum.

LXIX. *Si vous est' honête.*] Remarquez qu'auparavant le poète a dit que COLIN étoit *honête* (*).

Le Galant qui fut honnête.

Et à présent il met un SI, comme s'il y avoit lieu d'en douter. Cette figure

(*) Strophe 4.

que les Latins appellent *dubitatio*, et les Grecs ἀπορία, est d'une très-grande force, pour convaincre, pour persuader. Par elle, on fait que celui à qui on s'adresse devient lui-même son propre juge, il faut qu'il prononce sur l'état où il est, et qu'il le prouve en faisant ce qu'on lui demande. Et s'il se trouve dans l'état dont on fait semblant de douter, le SI, prend alors la force de *puisque*, et la proposition devient un vrai enthymême. Ainsi cette proposition, *amant, si vous est' honête retirez-vous*, est comme si l'on disoit, *amant puisque vous est' honête retirez-vous*. C'est ainsi que dans la traduction des Epîtres d'OVIDE, MÉDÉE dit à JASON.

Mais ce fut dans ce lieu que tu te fis connoître,
Et qu'avec un visage aussi beau que menteur
Tu me tins ce discours aussi doux que flatteur.
Sous vos divins appas la fortune asservie,
Vous a faite aujourd'hui l'arbitre de ma vie,
Et par un peu de haine ou par un peu d'amour
Vous pouvez ou m'ôter, ou me rendre le jour.
Si vous pouvez me perdre avec tant de puissance,
Vous pouvez me sauver avec plus de clémence
Et toujours plus de gloire, après un tel malheur,
Suit l'excès de bonté que l'excès de rigueur.

C'est à peu près dans le même usage

que M. RACINE a employé le second si des vers suivans. ANDROMAQUE parle d'HECTOR.

Chère Epouse, *dit-il*, en essuyant mes larmes,
J'ignore quel succès le sort garde à mes armes;
Je te laisse mon fils pour gage de ma foi.
S'il me perd je prétends qu'il me retrouve en toi.
Si d'un Epoux chéri la mémoire t'est chère,
Montre au fils à quel point tu sus aimer le Père.

LXX. *Est' honête.*] Avec une élision, et non pas *êtes honête*. Le poète a pris cette licence avec d'autant plus de raison, que les personnes qui parlent le mieux n'ont aucun égard à l's dans la prononciation d'*êtes*, lorsque c'est une voyelle qui suit. *Vous est' un brave homme*, et non *vous êtes un brave homme*. *Vous est' assez heureux*, et non *vous êtes assez heureux*.

Aussi VOITURE, qui peut-être a vu ce CHEF-D'ŒUVRE, n'a pas fait difficulté de prendre cette même licence. Il dit dans une élégie :

Car vous ne croiriez pas tant vous *ét'* inhumaine,
Qu'il ait beaucoup d'amour s'il n'a beaucoup de peine.

Je sais bien qu'il y a des personnes, et j'en connois même qui n'estiment

pas assez VOITURE, pour croire que l'exemple que j'en rapporte soit d'une grande autorité. Mais sans m'amuser à réfuter des gens que la voix publique condamne, et condamnera toujours, je les renvoye seulement à la 3.e Satire de BOILEAU. Là un compagnard qui veut faire le docteur, dit

Le Pucelle est encor une Œuvre bien galante,
Et je ne sai pourquoi je bâille en la lisant :
LE PAÏS (*rr*), sans mentir, est un bouffon plaisant:
Mais je ne trouve rien de beau dans ce VOITURE.
Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.

Je ne veux que ce trait de satire pour les rappeler à eux. Peut-être que par-là ils apprendront du moins à se taire.

LXXI. *Retirez-vous.*] *Retirez* est le véritable terme.

LXXII. *Marchez tout doux, parlez tout bas*, etc.] Le poète fait ici répéter à CATIN quatre vers qu'il lui a déjà fait dire ailleurs, et cette fourmillière de *poèteraux* dont l'*Envie* est la *Minerve*, ne manqueront pas d'attaquer par-là ce CHEF-D'ŒUVRE. Mais c'est trop peu de chose pour que je daigne leur répondre, je les renvoye aux remarques de l'illustre

madame DACIER, sur le 8.e livre de l'*Iliade* d'HOMÈRE. Là ils apprendront qu'il est ordinaire à ce divin poète de répéter quelquefois jusques à dix et douze vers.

C'est pourquoi EUSTATHE remarque, comme l'observe très-à-propos madame DACIER, « qu'HOMÈRE fait voir par-là, » que lorsqu'on a trouvé ce qui est fort » bien, il ne faut pas chercher autre » chose, ni éviter ces répétitions. Nous » avons aujourd'hui sur cela (continue cette admirable interprète des anciens Grecs), « nous avons une délicatesse qui » me paroît plutôt une maladie qu'une » marque de bon goût. Le bon goût » reçoit avec plaisir deux et trois fois » la même image et dans les mêmes » termes ».

M. DE LA MOTTE a donc eu grand tort dans son *Iliade*, de supprimer les répétitions qui sont dans HOMÈRE; il a sans doute vu ce CHEF-D'ŒUVRE, et cela seul devoit suffire pour le faire *rentrer* en lui-même, et donner chez lui du poids aux raisons de madame DACIER. Car enfin, il ne s'agit pas de s'en-

têter de son opinion. M. DE LA MOTTE aura beau dire dans ses *Réflexions sur la Critique*, « Rien ne décèle plus l'es-» prit des partisans outrés de l'antiqui-» té, que l'envie de justifier, jusqu'aux » répétitions de l'*Iliade* ». Il aura beau ajouter : « ce seroit une folie après cela, » d'espérer la moindre composition avec » eux » ; tout cela dans le fond, n'est qu'une déclamation inutile, et quand ce chef des conjurés modernes viendra se plaindre « qu'HOMÈRE, par exemple, » décrit la manière dont PARIS s'arme » pour combattre MENELAS, et qu'il em-» ploye ailleurs la même description pour » un autre héros ; que le même sacrifice » revient plus d'une fois ; que la même » peinture sert à plusieurs batailles ; que » dans le combat des dieux, un des com-» battans dit à son adversaire les mêmes » fanfaronnades que quelque *Grec* a dites » à un *Troyen* ; qu'il n'y a que deux ou » trois formules pour la mort de plus » de deux cents hommes ». On n'a qu'à répondre simplement ces deux mots : *Le bon goût reçoit avec plaisir deux et trois fois la même image.* Madame

DACIER, à l'abri d'HOMÈRE, d'EUSTATHE, et du CHEF-D'ŒUVRE, sera toujours en droit d'établir ceci comme un principe, un axiôme, dans la manière de bien juger des ouvrages d'esprit.

Mais pour revenir à CATIN, ce n'étoit pas sans peine, il n'en faut pas douter, qu'elle étoit obligée de se séparer ainsi de son cher amant; il falloit pour l'y obliger qu'elle eût un motif aussi puissant que la fureur de son père: elle répétoit sans doute dans son cœur ces paroles que MINERVE dit contre JUPITER, dans le 8.e livre de l'*Iliade*. *Mon père, toujours cruel et inflexible, n'a pas les sentimens qu'il devroit avoir.*

Ἀλλὰ πατὴρ ἐμὸς φρεσὶ μαίνεται οὐκ ἀγαθῇσι
Σχέτλιος.

Et pourquoi ne les auroit-elle pas dites, puisque MINERVE, la déesse de la sagesse, osoit bien les proférer contre JUPITER, le maître des dieux et des hommes.

COLIN de son côté disoit bien aussi comme MALHERBE,

Dure contrainte de partir,
A quoi je ne puis consentir,
Et dont je n'ose me défendre,
Que ta rigueur a de pouvoir!
Et que tu me fais bien apprendre
Quel Tyran c'est que le Devoir!

Mais comme le dit encore le même MALHERBE.

L'AMOUR a cela de NEPTUNE
Que toujours à quelque infortune
Il se faut tenir préparé;
Ses infidelles flots ne sont point sans orages;
Aux jours les plus serèins on y fait des naufrages;
Et même dans le port on est mal assuré.

Ce qu'on peut penser de consolant dans la nécessité où étoient nos deux amans de se quitter, c'est qu'on dit que la difficulté aiguise le plaisir.

L'Amour aime sur-tout les secrettes faveurs,
Dans l'obstacle qu'on force, il trouve des douceurs;
Et le moindre entretien de la beauté qu'on aime,
Quand il est défendu, devient grace suprême.

D'où vient que CLAUDIEN a dit (*).

Non quisquam fruitur veris odoribus
Hyblæos latebris nec spoliat favos,
Si fronti caveat, si timeat rubos.

(*) CLAUD. in Fescenninis de nup. Augus. Honor.

Armat spina Rosas, mella tegunt apes;
Crescunt difficili gaudia jurgio.
Accenditque magis quæ refugit Venus.

Voici ce que nous avons fait de remarques sur cet admirable ouvrage. Quelques soins que nous ayons apportés à les bien faire, nous sommes très-persuadés qu'elles sont fort au-dessous de ce qu'elles devroient être ; mais quoi !

Primitias dedimus quas noster agellus habebat;
Quales ex tenui rure venire solent.

Il faut espérer, comme je l'ai déjà dit dans la préface de la première édition, que quelques savans hommes viendront suppléer à mon insuffisance.

Je vais finir en rapportant ici ce que j'ai pu découvrir de la maison de CATIN, je ferai connoître sa personne et celle de son amant, et j'ajouterai quelques remarques sur tout l'ouvrage.

DISSERTATION
SUR L'ORIGINE DE LA MAISON DE CATIN.

L'AN du monde, selon le Père PETAU, 1656, 2329 avant l'ère chrétienne, un petit-fils de METHUSCHELAC, nommé par les Arméniens OLYBAMA, fut averti que tout ce qui étoit sur la terre devoit périr. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner, si ce fut par un châtiment du Ciel, comme le disent les plus anciennes Histoires, ou si ce fut par la rencontre de la terre, et de la queue d'une comète, qui étoit chargée d'exhalaisons, comme le prétendent quelques nouveaux astronomes. Sans une longue discussion, un seul fait que nous allons voir ici, et c'est le premier, montre combien il y a d'erreur dans l'opinion de ces derniers.

OLYBAMA averti du malheur qui le menaçoit, fut aussi averti que pour s'en préserver, il devoit se faire une maison

qui pût subsister sans toucher la terre, et qui fût en même temps si vaste et si forte, qu'il pût y rassembler quelques paires de toutes ces créatures vivantes, que les Cartésiens croyent des machines, et les Pythagoriciens des espèces d'hommes. Olybama s'acquitta de tout cela par merveille. On dit, mais avec moins de certitude, qu'avant le temps malheureux, pour lequel il se préparoit un tel logement, il avoit fait toute une cloche de bois de platane indien, longue de trois coudées, et large d'une coudée et demie. Il la sonnoit trois fois par jour, le matin, à midi et le soir; et alors il apprenoit à tous ceux qui s'assembloient le malheur dont ils étoient menacés. Lorsqu'Olybama fut entré dans cette maison extraordinaire, lui, toute sa famille, et tout ce qu'il avoit voulu y rassembler; voilà que cette maison est peu à peu élevée dans les airs, et que pendant plus de 150 jours elle est portée tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et cela si haut qu'elle surpassoit de beaucoup les plus hautes montagnes. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que malgré le

désordre d'une situation si peu commune; ce grand homme ne laissoit pas que d'étudier; on dit qu'il avoit avec lui un livre de la composition d'Adam, et un autre de celle d'Enoc, dans lesquels il lisoit tous les jours. Quel dommage qu'il n'en ait pas fait tirer un si grand nombre de copies, que quelques-unes soient échappées à la fureur des temps! Après avoir été plusieurs mois renfermé dans cette maison, Olybama sortit enfin, et peu après, il établit une académie, où il professoit lui-même la théologie et la philosophie. Il fit, assure-t-on, un livre *des Secrets de la Nature*, que conservent encore les prélats des Scythes Arméniens, et que ces prélats seuls ont la permission de voir. C'est-ce qui fait qu'il n'est pas possible d'en avoir une copie, et que le faux Berosus même, qui en parle, ne l'a pas vu. Olybama enseigna aussi l'astronomie et l'agriculture; ce fut lui qui, le premier, régla l'année selon le cours du soleil, et les mois selon le cours de la lune. Ce fut lui aussi qui, le premier, cultiva cette plante que les Allemands aiment sur toutes choses, et que les autres

nations ne haïssent pas. Et ce fut alors que sa vaste connoissance le fit prendre pour un *Dieu*, et que les Arméniens lui donnèrent le nom d'OLYBAMA et d'ORSA, car auparavant ils l'appeloient SAGA, comme qui diroit *magicien*, à cause de sa grande pénétration dans les choses les plus abstraites.

Après avoir long-temps gouverné en Arménie, il vint au pays de *Kitim*, que les naturels du pays appellent à-présent *Italia*. Les Arméniens privés d'OLYBAMA, crurent que son ame étoit passée dans des corps célestes, et lui décernèrent les honneurs divins. Il continua en Italie les mêmes choses qu'il faisoit en Arménie, et il y composa sur-tout, un grand nombre de livres de théologie et de physique, que la négligence de ses descendans nous a fait perdre.

Comme dans ces temps-là les noms qu'on donnoit aux hommes étoient des noms qui marquoient quelques-unes de leurs qualités, et qu'OLYBAMA avoit toutes les bonnes qu'on peut avoir; on lui donna tant de noms différens que nous ne finirions point si nous voulions les rap-

porter tous. Car, outre les noms de SAGA, d'OLYBAMA et d'ORSA, dont nous avons déjà parlé, on lui donna encore (1) ceux de VANDIMON, d'URANUS, de CŒLUS, de SOL, d'OGYGES, de JANUS, ŒNOTRIUS, GALLUS, PROTEUS, VERTUMNUS, SISITHRUS, XISUTHRUS, PUONCUUS, OANNES, LEOTHZITZAMUS, AZONACES, OSIRIS, BACCHUS, PROMETHEUS, SATURNUS, DEUCALION, NOACH, NOA, NOACHUS et NOÉ.

Sa femme de même fut appellée de tant de noms différens que les Savans disputent tous les jours sur le nombre qu'elle en a eu. Pour moi je préfère ceux de BARTHENOS et d'HAICAL à tous les autres. Et quoi qu'en dise le *Salseleth Hakkabala*, je le trouve encore moins certain que ce que rapporte SCIPIO SGAMBATUS, dans ses *Archives du Vieux Testament*, *p.* 150.

Pendant qu'OLYBAMA, avec toute la maison étoit transporté dans les airs plusieurs milles au-dessus de la terre, tout

(*) Edm. DICKINSON. Dissert. Is. VOSSIUS, lib. LXX, HUET, lib. 2, de Conc. rat. et fid. HORNII Hist. Phil. Goropius BECANUS.

le genre humain et tous les animaux périssoient au-dessous de lui ; nul ne pouvoit échapper au châtiment universel, et la terre devenoit un désert de neuf mille lieues de tour, si ce grand homme n'eût eu de quoi réparer la perte qu'elle venoit de faire. Mais trois fils qu'il avoit, et qui étoient tous trois mariés, et tous les animaux mâles et femelles qu'il avoit sauvés avec lui, multiplièrent bientôt chacun dans leur espèce, et la terre reparut presqu'aussi couverte d'animaux qu'auparavant.

Ce qui contribua à réparer bien vîte cette désolation universelle, c'est, selon le faux Berosus (1), que les femelles mettoient toujours au monde deux jumeaux, dont l'un étoit mâle, l'autre femelle, qui s'unissant dès qu'ils étoient adultes produisoient de nouveau des jumeaux de sexe différent. Et il faut bien que cela soit ainsi, s'il est vrai qu'Olybama ait fait en Arménie tout ce qu'on

(*) Pseudo-Berosus. Joan. Annii viterbiensis Monachi lib. 3.

en dit, et qu'il soit ensuite venu en Italie faire les mêmes choses.

Quand ce grand homme se renferma dans la maison extraordinaire, dont nous avons parlé, il n'avoit que trois fils, trop connus pour que nous entreprenions ici de les faire connoître. Il suffit de dire qu'ils divisèrent entre eux la terre, et qu'on croit communément que le troisième vint avec son père en Italie, et qu'il eut l'Europe pour son partage. C'est peut-être lui qui avoit épousé la sibylle ERYTHRÉE, du moins est-il sûr qu'elle étoit une des brus d'OLYBAMA, puisqu'elle le dit elle-même daus ce vers du *Liv*. 3 :

Τῷ μιν' ἐγὼ Νύμφη ἀφ' αἵματος αὐτῷ ἐτέχθην.

On prétend (1), et je n'en doute pas, qu'OLYBAMA eut plusieurs autres enfans, mais l'histoire attentive aux trois aînés, ne nous parle presque point des autres, ce qui fait que dès là je trouve dans la généalogie de CATIN un embarras dont je ne puis sortir. Car quoique je puisse authentiquement

(*) PORTES, M. BEROALD, et d'autres.

prouver qu'elle descend d'OLYBAMA; je ne puis dire positivement si c'étoit du fils aîné ou d'un fils cadet. Ce qu'il y a de sûr encore, c'est que les pères de COLIN sont aussi descendus d'un des fils d'OLYBAMA, de sorte qu'il est le père commun de toutes les branches de la maison CATIN et de la maison COLIN. Mais, comme j'aime à n'avancer que des choses certaines, je prends le parti de me taire sur toutes ces branches plutôt que d'amuser ici le lecteur par des conjectures chimériques. Si je voulois imiter les d'HOZIERS, les DUCHESNES, les IMHOFF, et tant d'autres faiseurs de *Nobiliaires*, d'*Armoiries*, de *Généalogies*, il ne faut pas douter que je ne pusse composer à CATIN et à COLIN une très-noble filiation. S'il n'y a point d'histoire généalogique de leur très-illustre Maison, c'est que ni eux, ni leurs pères n'ont voulu donner de l'argent pour en faire. Contens de savoir ce qu'ils étoient, ils n'ont point gagé de gens pour ériger un ridicule trophée à leur vanité, ils n'ont pas voulu donner à leurs petits-fils un sot sujet d'orgueil, dans l'énarration de noms et de titres

qu'on donne ordinairement plutôt à la fortune qu'à la vertu ; mais, quoiqu'il en soit, l'on voit toujours que CATIN sort d'une des premières maisons du monde, que ses premiers ayeux étoient renommés dans un temps où l'on ne connoissoit pas encore ni la Maison de BOURBON, ni celle de BRUNSWIC, ni celle de HESSE, qui sont sans contredit les trois plus anciennes Maisons du monde, c'est-à-dire, les trois plus anciennes Maisons nobles et souveraines ; car pour de roturières, il faut bien qu'il y en ait d'aussi anciennes et même de plus anciennes. Mais pour revenir à COLIN et à CATOS, quand même leur Maison seroit tout-à-fait inconnue, ne devroit-on pas dire d'eux,

Lorsqu'on a les vertus qu'ils nous ont fait paroître,
On est du sang des Dieux ou digne au moins d'en être.

Je finis cet article en revenant à OLYMPAMA, dont je vais rapporter une chose surprenante. Chose que bien des gens ont souhaité, que bien des gens souhaitent tous les jours, et pour laquelle des Rois même se démettroient de leur couronne,

mais chose qui depuis OLYBAMA n'est arrivée à personne, et qui selon toutes les apparences n'arrivera jamais, c'est de mourir à l'âge de neuf cent cinquante ans, comme il arriva à ce grand homme d'y mourir.

DISSERTATION

Touchant la personne de CATIN, *et celle de* COLIN.

SI nous n'avons pu trouver une généalogie suivie de *la Maison de* CATIN, ni de *celle de* COLIN, nous avons du moins la consolation de pouvoir nous assurer de ce qu'ils étoient personnellement. L'EXCELLENT POÈTE qui nous a laissé ce CHEF-D'ŒUVRE, a peint ces deux amans avec tant d'art et d'habileté, qu'il ne faut pour les connoître, que faire attention à ce qu'il en dit.

1°. Ils étoient jeunes l'un et l'autre. A l'égard de CATIN, cela est hors de dispute, puisque le POÈTE l'appelle *fillette*. Et à l'égard de COLIN, voilà sur quoi je me fonde. 1°. Sur l'effet que causoit en lui l'excès de sa passion. 2°. Sur la promptitude avec laquelle il fut d'abord à la porte de sa belle. 3°. Sur la promesse que CATIN lui avoit faite de lui ouvrir. 4°. Sur

l'ardeur avec laquelle elle s'en acquitta dès qu'elle l'eut entendu. 5°. Sur la manière dont elle le traite. Sans parler de la manière dont COLIN se coucha, ce qui est pourtant une circonstance qui prouve beaucoup.

En effet, si COLIN n'avoit pas été jeune, son sang auroit-il pu s'enflammer au point que cet Amant ne pouvoit dormir et qu'il *pensoit mourir* par la violence de sa passion? S'il n'avoit pas été jeune, notre POÈTE n'auroit-il pas marqué qu'après que COLIN se fut levé, *il hâta sa lente démarche*, puisque, selon l'expression de DESPRÉAUX, l'*âge alonge le chemin* (1). Au lieu que le POÈTE dit seulement, *il se leva, à la porte de sa Belle trois fois frappa* : ce qui marque une agilité surprenante. COLIN se lève, le voilà déjà à la porte de sa Belle; certes, cela n'est point d'un vieillard.

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines,
En vain dans les combats ont des soins diligens;
MARS est comme l'AMOUR; ses travaux et ses peines
Veulent de jeunes gens.
MALHERBES, Poésies.

(*) Lutrin, chant. 1.

D'ailleurs, croit-on que CATIN, jeune et jolie, eût promis à un vieillard de lui ouvrir sa porte pendant la nuit, et qu'elle la lui eût ouverte avec tant de précipitation dès qu'elle l'eût entendu ? Il n'y a pas d'apparence ; car les raisons de prudence qui l'obligeoient d'aller sans différer ouvrir la porte à son amant ne subsistoient qu'autant que c'étoit un jeune homme. Si c'eût été un vieillard, elle ne devoit pas craindre qu'on le vit à sa porte, puis ceux qui l'auroient vu auroient naturellement cru qu'il venoit-là pour le père et non pour la fille. CATIN ne l'auroit pas non plus traité de *mon doux ami*, elle auroit plutôt dit *mon bon*, car le mot de *bon* est affecté aux vieillards plutôt que le mot de *doux* qui semble être réservé pour les jeunes gens bien élevés.

Mais poursuivons. Nous venons de voir que COLIN et CATOS étoient jeunes, remarquons 2°. que ces deux amans étoient *beaux* et *vigoureux*. La question, à l'égard de la beauté, est encore clairement décidée en faveur de CATIN.

Le poète la nomme *belle*, *à la belle*, *à la porte de sa belle.*

C'est dire qu'elle avoit cette bouche et ces yeux
Par qui d'AMOUR PSYCHÉ devint maîtresse,
Et qu'elle avoit d'HÉBÉ l'air jeune et gracieux,
La taille libre et l'air d'une déesse.

Ou si l'on veut un détail plus étendu de la beauté de CATIN, je m'en vais le prendre dans le *Traité du Beau* que nous donna, il y a quelques années, un célèbre professeur en philosophie et en mathématiques dans l'Académie de *Lausanne* (*ss*). Il est tiré du chapitre IV.

CATIN n'avoit pas le corps d'une seule couleur, parce que la beauté demande plus d'une couleur, à cause qu'il faut de la variété. Ses traits n'étoient pas petits, parce que les petits traits n'ayant pas assez de saillie, ne font pas assez sentir leur diversité; mais sur cette variété de couleur et de traits une certaine uniformité étoit répandue qui faisoit dire que tout étoit assorti. Un teint vif et un rouge médiocre étoit l'indice qu'elle étoit d'un tempérament sanguin, qui est le plus heureux et pour la santé du corps et pour l'humeur et pour toutes

les fonctions de l'ame, et formoit par conséquent une beauté réelle , fondée en nature et non pas seulement en imagination. Comme le blanc approche plus de la lumière que le noir et qu'il est ainsi naturellement plus beau , CATIN étoit très-blanche , mais ce n'étoit pas parce que la surface de son corps étoit raboteuse et composée d'une infinité de petites éminences différemment tournées et posées très-inégalement. Son teint étoit blanc , parce qu'il se trouvoit composé de parties globuleuses , et d'une infinité de demi-cercles polis , à-peu-près comme l'écume. Comme elle n'avoit point reçu les effets de quelqu'impression extérieure qui eût pu nuire et déranger , et qu'aucune parcelle de sang ne s'étoit élevée et fixée là où elle ne devoit pas s'arrêter , elle n'avoit aucune tache ; et comme elle étoit jeune , elle n'avoit rien qui ressemblât aux infirmités d'un âge où l'on tend à sa fin. Elle n'étoit ni maigre , ni trop grasse , mais elle étoit dans cet embonpoint qui remplit sans charger , beauté qui ne consiste pas dans un point indivisible , mais qui a

son étendue entre les bornes du desséchement et de la pesanteur.

Si du teint et de l'embonpoint de CATIN, c'est-à-dire, de sa surface et de sa plénitude, nous venons à sa taille, nous trouverons qu'il y ayoit un rapport de sa hauteur avec son épaisseur, et l'une et l'autre de ces deux choses étoient si bien combinées, que l'une en donnant une juste position à sa taille, n'en diminuoit pas l'agilité.

Sa tête n'étoit ni trop petite, ni trop grosse, par rapport au reste du corps, sa poitrine n'étoit point trop serrée, ce qui lui donnoit parfaitement la liberté de sa respiration.

Les parties de son visage n'étoient point trop enfoncées, car elles ne se seroient pas assez fait sentir, elles ne s'avançoient pas trop non plus en dehors, car il ne se seroit pas assez trouvé d'égalité entre elles. Son menton n'étoit pas trop alongé, ses joues étoient remplies, son front grand et voûté, outre qu'il marquoit une contenance assurée, présentoit un chapiteau d'une grandeur proportionnée à ce qui étoit au-dessous.

Elle avoit les dents égales et blanches, qui plaisoient par cela même qu'elles laissoient voir l'égalité dans la multitude et qu'elles étoient un indice de fermeté, de durée et de propreté. Elle n'avoit pas la bouche trop petite, parce que ses mouvemens auroient eu un air contraint, et auroient trop tiré la peau; elle n'avoit pas non plus les lèvres trop minces parce que cela auroit causé le même effet. Son nez n'étoit point trop ouvert, ni trop écrasé, ni trop resserré, de sorte qu'elle avoit la respiration libre et n'étoit pas sujette à d'autres inconvéniens. Ses yeux avoient un certain degré de grandeur, se montroient d'une manière majestueuse, et par conséquent n'étoient ni enfoncés, ni d'une petite circonférence.

Elle avoit le jarret ferme, et ses pieds étoient assez tournés, ce qui faisoit qu'elle ne balançoit pas; ses muscles n'étoient point trop roides, de sorte qu'il ne sembloit pas qu'elle se mût par ressort. Ses bras n'étoient point trop serrés contre le corps. Ils n'étoient pas non plus trop ouverts. CATIN d'ail-

leurs n'avoit rien dans les mouvemens qui sentît l'affectation, car elle n'avoit point cette envie démesurée de paroître et cette impertinente démangeaison de se se distinguer. Ceux de ses yeux étoient naturels, paisibles, maîtres d'eux-mêmes, souples, accommodans, actifs néanmoins et fermes quand il le falloit.

Voilà au juste le portrait de CATIN. Admirons donc combien, dans un seul mot, le POÈTE a dit de choses. Car le seul mot de *bellè*, selon M. de CROUSAZ, signifie absolument tout cela.

Mais si CATIN étoit si parfaite en son espèce, qu'on peut dire d'elle ce que François de Rosset dit de sa belle et généreuse Princesse PHILIS, qu'elle étoit *l'ornement de son siècle, la honte du passé et l'envie*, nota bene, *l'envie du futur*; COLIN n'étoit pas moins parfait dans son genre. Je le prouve par le passage de CICÉRON *de senectute* qui dit *pares cum paribus, veteri proverbio, congregantur*. D'ailleurs l'esprit et le goût de CATIN, ne permettent pas qu'on la soupçonne d'avoir pu faire un choix indigne d'elle. Cette BELLE BERGÈRE avoit trop

de discernement et de délicatesse. Prouvons maintenant que l'un et l'autre étoient *vigoureux*, cela est facile, il n'en faut pas d'autre preuve que celle-là; c'est qu'ils entendirent l'*alouëtte* au point du jour. D'autres qu'eux, après avoir ainsi veillé toute la nuit, auroient été abbatus et se seroient laissé aller au sommeil, comme firent RICHARD et une autre CATOS, fille de messire VARAMBON. On lit d'eux, dans leur histoire écrite sous le nom du *Rossignol* :

Mais le malheur voulut que l'amant et l'amante,
Trop foibles de moitié pour leurs ardens desirs,
Et lassés par leurs doux plaisirs,
S'endormirent tous deux sur le point que l'Aurore
Commençoit à s'apercevoir.

V. les Contes de LA FONTAINE.

Ils n'avoient pas la vigueur de COLIN ni de CATOS. Ils ignoroient, ou plutôt ils ne pouvoient pas exécuter ce précepte que VOITURE donne dans *un de ses Rondeaux* :

En cas d'amour il ne faut jamais être
Foible ni lent; mais faut toujours paroître
Prompt, vigoureux.

Nous voyons donc que COLIN et CATOS

avoient tous les avantages du corps, la beauté, la jeunesse, la vigueur. Mais quels que soient ces avantages, c'étoit peu, en comparaison des qualités de leur esprit et de leur cœur.

Personne n'a jamais eu naturellement plus d'esprit, cela se voit, puisque personne n'a jamais mieux aimé; COLIN l'emportant sur ABAILARD même.

Il y a bien des personnes qui ne regarderont pas cette raison comme valable. Mais qu'ils y prennent bien garde, ils verront que cet amour fin, délicat, qui rend les amans heureux par cela même qu'ils s'aiment, est un bien qui n'appartient qu'aux belles ames, et qui est infiniment au-dessus des bêtes. Les bêtes peuvent sentir de la fureur. Un MAZET *de Lamporechio*, un *Muletier*, au jeu d'amour pourront faire rage, selon l'expression de LA FONTAINE; mais il n'appartiendra qu'aux EAURES et aux PÉTRARQUES, qu'aux HÉLOISES et qu'aux ABAILARDS, qu'aux duchesses de CLÈVES et qu'aux ducs de NÉMOURS, qu'aux CATOS et qu'aux COLINS de sentir cette douceur, ce charme, cette tendresse

extrême qu'HORACE ne pouvoit exprimer qu'en disant :

In me tota ruens Venus
Cyprum deseruit. Ode XIX, lib. I.

Une autre preuve que COLIN et CATOS étoient pleins d'esprit, c'est que dans leurs amours mêmes, ils faisoient régner un *goût grec*, qu'ils aimoient les manières des Anciens. Cela se voit lorsque COLIN frappe à la porte de sa belle. Il frappe *trois fois*, et appelle sa maîtresse par *trois noms* différens, CATIN, CATOS, BELLE BERGÈRE. L'on peut voir ce que j'ai observé là-dessus, pag. 69 et 89, et conclure de là que non-seulement nos deux amans avoient naturellement beaucoup d'esprit, mais encore qu'ils avoient l'esprit très-cultivé. En effet, s'ils ne l'avoient pas eu très-cultivé, ils n'auroient pas su que les Anciens invoquoient ainsi leurs divinités sous des noms différens : et s'ils n'avoient pas eu beaucoup d'esprit, ils ne se seroient pas souciés d'en user de cette manière. Mais COLIN savoit bien qu'en traitant sa maîtresse, comme les Anciens traitoient leurs Divinités, cette

aimable personne sentiroit tout le délicat, tout le fin, de cette manière d'agir.

Lorsque le mérite d'une chose qu'on admire est extrême, que sa beauté est réelle, plus on examine cette chose, et plus on y découvre de sujets d'admiration. Ainsi, plus j'examine COLIN et CATOS, CATOS et COLIN, plus je suis surpris de voir tant de perfections réunies ensemble. CLAUDIEN dit à la louange de STILICON :

. . . . . Etenim mortalibus ex quo
Tellus cœpta coli, nunquam sincera bonorum
Sors ulli concessa viro : quem vultus honestat,
Dedecorant mores : animus quem pulchrior ornat,
Corpus destituit . . . . . .
. . . . . Partitim singula quemque
Nobilitant : hunc forma decens, hunc robur in armis
Hunc rigor, hunc pietas . . . . . .
. . . . . Sparguntur in omnes,
In te mista fluunt, et quæ divisa beatos
Efficiunt, collecta tenes.

« Depuis que la Terre a commencé » d'être cultivée par les hommes, per- » sonne n'a été comblé de tous les biens. » Celui que la beauté pare, est souillé

» par ses mœurs ; celui qui brille par son » esprit, a un corps contrefait..... Ce » n'est qu'en partie que les hommes sont » recommandables, celui-ci l'est par sa » beauté, celui-là par sa force ; celui-ci » par sa constance, celui-là par sa piété. » Mais ce qui est partagé entre les au- » tres, se réunit en vous, vous rassemblez » en vous seul toutes les choses dont une » seule rend heureux ceux qui la possè- » dent ». J'avois autrefois imité cette pensée de CLAUDIEN, dans des vers que j'avois faits à la louange d'un des Rois du Nord (*tt*), et je brûlai ces vers après la punition de PATKUL et l'affaire de *Pultawa*. Mais si CLAUDIEN a dit ceci avec plus de raison que je n'en avois eu à l'imiter, avec quelle justice ne dois-je pas assurer que tout cela convient parfaitement à COLIN et à CATOS ? puisqu'à tous les avantages que nous avons déjà reconnus en eux, ils joignoient encore celui d'y réunir toutes les vertus. En effet, quelle *prudence* n'admire-t-on pas dans leur conduite, soit que COLIN se lève pour éviter la mort qui le menaçoit

s'il restoit plus long-temps éloigné de sa belle, soit que CATIN, de peur que quelqu'un n'apperçoive son amant à sa porte, aille toute nue en sa chemise la lui ouvrir; soit qu'étant entré, il marche *tout doux* et *parle tout bas*, pour ne point éveiller le père de sa maîtresse : soit que s'embrassant l'un et l'autre, ils ne se laissent point aller au sommeil, mais qu'attentifs à tout ils aient le courage de se séparer au point du jour. Ils étoient trop prudens, ces amans heureux, pour se confier au hasard. Ils savoient que la fortune ne joue jamais de plus mauvais tours, que lorsqu'elle paroît le plus favorable, selon le proverbe castillan : *La fortuna quanto es mas amiga da la çancadilla.* Mais quelle prudence ne font-ils pas paroître :

En profitant d'un temps où la jeunesse
Leur présentoit en foule ses plaisirs,
Et que l'ardeur des plus charmans desirs
Fait sa félicité d'une extrême tendresse.
Ils pensoient que du ciel la libéralité
Ne leur avoit donné les graces, la beauté
Que pour en faire un bon usage,
Et CATOS étoit assez sage
D'en borner à COLIN la prodigalité.

Ils vouloient prévenir ce temps
Où l'on ne parle plus de douceurs, de tendresse,
De jeux, de plaisirs, de caresse,
Ni de goûter d'amour les plus doux passetemps;
Age qu'occupent seuls les chagrins, la jeunesse,

Où tous les désirs refroidissent, et où tous les soupirs se donnent

Aux disgraces de la vieillesse.

Ce n'est pas de mon chef que je loue à cet égard la prudence de nos amans, ce n'est qu'après M. PAVILLON, ce fameux avocat général du Parlement de *Metz*, ce grand poète, cet homme que de M. DE SILLERY, évêque de *Soissons*, ne reconnoissoit pas seulement pour un bel esprit, mais encore pour un homme, dont *la vérité, la vertu, la religion, faisoient le caractère*. Il dit, dans des conseils qu'il donne à une jeune personne :

IRIS, vous ne sauriez mieux faire,
Vous trouvez, vous voyant dans la belle saison,
Qu'un amant est pour vous un meuble nécessaire,
Vous en voulez prendre un, et vous avez raison.

Sans la douceur d'aimer, la vie est insipide,
C'est de tous les plaisirs, le plaisir le plus doux.

Mais si de la prudence de nos amans, nous passons à leur bonne-foi; quelle bonne-foi COLIN ne reconnoissoit-il pas dans CATIN, puisqu'il n'a, pour l'obliger à lui ouvrir sa porte, qu'à la faire ressouvenir de la parole qu'elle lui en avoit donnée; et quelle confiance n'avoit pas CATIN en la sagesse de son amant, puisque s'il avoit été un étourdi ou un indiscret, c'étoit assez pour faire mourir cette aimable fille par les mains de son propre père. Mais sans entrer en un détail d'où nous ne sortirions jamais, ces paroles seules que CATOS adresse à COLIN, *Amant si vous est' honnête*, ne prouvent-elles pas que ces deux amans réunissoient en eux toutes les vertus? Car premièrement, pour que CATOS employât un pareil argument afin d'engager COLIN à la quitter, il falloit qu'elle connût bien ce que c'étoit que l'*honnêteté*, quels en étoient tous les caractères, et qu'elle fût persuadée que COLIN en observoit ponctuellement toutes les règles. Or, observer ponctuellemeut toutes les règles de l'honnêteté, c'est s'acquitter de tous les devoirs, de toutes les règles qui regardent

les moindres parties et les moindres actions de la vie ; puisqu'on *n'est honnête ou malhonnête qu'à proportion qu'on les observe ou qu'on les néglige.* C'est CICÉRON qui le dit dans le *second chap. des Offices.* Dans tout ce livre l'on voit que ce qu'il appelle honnêteté, n'est autre chose que ce que la raison, la sagesse, la vertu et la bienséance, demandent de nous. « Tout ce qui se peut appeler *hon-*
» *nête*, dit-il dans le chapitre V, se ré-
» duit à quatre chefs ; et consiste ou dans
» cette perspicacité d'esprit qui fait cher-
» cher ou découvrir la vérité, et c'est ce
» qu'on appelle *prudence ;* ou dans ce
» qui va à maintenir les lois de la société
» humaine, et *la foi des conventions,*
» et à rendre à chacun ce qui lui appar-
» tient, et c'est qui s'appelle *justice ;*
» ou dans cette grandeur d'ame que rien
» ne sauroit abattre, et qui rend capable
» des plus hautes entreprises, et de tenir
» bon contre les plus terribles accidens ;
» et c'est ce qu'on appelle *force ;* ou
» cet ordre et ces mesures si justes et si
» précises, qu'on doit garder dans ses
» actions, et même dans ses paroles ;

» et c'est ce qui s'appelle *modération* ou » *tempérance* ». L'honnêteté, dit-il dans un autre endroit (1), réside dans les dispositions du cœur et les qualités de l'esprit, et dans l'usage qu'on en fait. L'honnêteté parfaite, ajoute-t-il encore dans *le IVe. chapitre du livre troisième*, ne se trouve que dans les seuls sages. Et qu'est-ce que le sage? C'est un homme qui se commande à lui-même, que la mort, la pauvreté, ni les chaînes n'épouvantent point, qui sait réprimer ses desirs effrénés, mépriser les honneurs.

—— Sapiens, sibique imperiosus,
Quem neque pauperies, neque mors, neque vincula terrent:
Responsare cupidinibus, contemnere honores
Fortis.

HORACE, Liv. II, Sat. VII.

c'est un homme que la fortune attaque toujours en vain;

In quem manca ruit semper fortuna:

ID. Ibid.

(*) Chapitre XXIII.

qui règle lui-même sa destinée,

Sapiens pol ipse fingit fortunam sibi.
PLAUTE. Trinum. Act. II. Sc. II. 84.

Un homme qui, selon MONTAIGNE, Liv. 1. Chap. 42. *est cinq cents brasses au-dessus des Royaumes et des Duchés.*

Voilà ce qu'étoit COLIN et ce que l'AUTEUR DE CE CHEF-D'ŒUVRE, auteur qu'on ne peut assez louer, nous fait entendre par le seul mot *honnête*. Mais voilà aussi ce qu'étoit CATOS. Car de même qu'il est impossible qu'un grand fleuve remonte vers sa source et ne suive pas sa pente naturelle et le mouvement successif des flots qui le poussent vers la mer; ainsi il est impossible qu'un sage aime quelque chose qui ne soit pas digne de lui, qu'il agisse contre cette impression qui le porte vers le bien et qui le caractérise si fort à son avantage au-dessus des autres hommes. En effet, pouvons-nous concevoir COLIN *sage*, *honnête*, et le croire en même-temps sensible pour une personne qui ne seroit

ni honnête, ni sage, et touché d'une passion aussi vive, aussi extrême que celle qu'il avoit pour CATIN? Non, non, l'excès même de cette passion est une preuve certaine que CATIN n'étoit que beauté et vertu; il ne l'aimoit tant, que parce qu'il reconnoissoit qu'elle étoit infiniment aimable, et il ne la reconnoissoit infiniment aimable, que parce qu'elle étoit parfaitement belle, honnête, sage. C'est ce qui fait que je ne puis assez admirer COLIN, quand cet amant quitte le matin cette aimable personne. Quelle force ne falloit-il pas qu'il eût sur soi pour se résoudre à une telle séparation? car comme M. SARASIN l'a fort bien remarqué,

On voit des amans chaque jour,
Sans crainte des rigueurs découvrir leur martyre,
Mais de tout ce qu'on dit dans l'empire d'amour,
L'adieu coûte le plus à dire.

Quand l'envie voudroit ternir de ses noires vapeurs, le portrait que je viens d'ébaucher, je ne voudrois que cette seule action pour la confondre, elle et tous ses partisans. Oui certes, si Co-

LIN et CATOS ont pu pousser l'*honnêteté* jusques où nous la voyons poussée dans leurs dernières démarches, ce seroit commettre la plus grande injustice du monde que de dire qu'ils n'ont pas su parfaitement distinguer l'honnête de ce qui ne l'étoit pas. Ainsi je ne puis que m'écrier en finissant ce discours : Quel est donc mon étonnement (*)! car je vois tout d'un coup un prodige ; je vois deux amans, qui, dans la fleur de leur âge et contre la gradation marquée par la Nature à toutes les perfections des hommes, joignent aux avantages du corps les perfections de l'esprit et du cœur ; qui nous font voir une sorte de tendresse, dont on n'avoit jamais vu de modèle, qui n'avoit jamais été imitée de personne et que personne n'a pu imiter depuis ; une tendresse qui, pour l'excès, pour la bonne foi et la confiance réciproque des deux amans, pour la prudence, la modération, la sagesse, pour l'artificieux

(*) Voyez le Livre des *Causes de la Corruption du Goût*, par madame DACIER.

mélange de la passion et de la retenue, pour la noblesse des sentimens et les règles de la conduite, doit être à jamais regardée comme la tendresse la plus parfaite qui ait jamais été parmi les hommes. Comment COLIN et CATOS ont-ils donc été exempts de la loi générale, qui n'a peut-être souffert que cette exception ? C'est ce que je ne saurois dire.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR CE CHEF-D'ŒUVRE.

Pour faire des remarques générales sur le mérite de cet Ouvrage, je ne puis rien faire de mieux que de l'examiner sur les préceptes qu'Horace nous donne dans son Epître aux Pisons. Cette Epître, communément nommée l'*Art Poétique* (à cause des préceptes qu'elle contient non-seulement pour composer, mais encore pour juger des plus beaux Ouvrages), est la règle la plus sûre que nous devions choisir pour examiner ce Chef-d'Œuvre.

Voyons donc ce que dit aux Pisons le Prince de leurs poètes lyriques.

I.

Il veut d'abord qu'un Ouvrage ne

soit point comme *une femme qui seroit belle de la ceinture en haut, mais dont le reste se termineroit en un vilain poisson.*

—— Ut turpiter atrum
Desinat in piscem mulier formosa superne.

C'est-à-dire, qu'il veut que la fin d'un Ouvrage, soit faite pour le commencement, que tout soit uniforme, et naturellement lié.

Qu'il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
Que le début, la fin, répondent au milieu;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties.
BOILEAU, Art Poétique.

Qu'on lise ce CHEF-D'ŒUVRE sans prévention, et l'on verra s'il peut y avoir quelque Ouvrage plus uniforme, plus lié, et où cependant la narration soit plus suivie, plus vive et plus agissante. COLIN est si amoureux de CATOS, qu'il va mourir s'il ne la tient entre ses bras. Il se lève, va la trouver, se repose entre les bras de cette belle; l'*alouette* chante, qui avertit ces deux amans que le jour commence. Ils se

séparent, parce qu'ils craignent d'être surpris. Tout cela n'est-il pas naturellement lié et suivi? Et n'est-il pas conforme au précepte qu'HORACE donne ensuite, et que le R. P. LE BOSSU répète si souvent dans son excellent *Traité du Poëme Epique*.

— *Sit quodvis simplex duntaxat et unum.*

II.

HORACE veut que les personnages qu'on produit ne démentent point leurs caractères.

—— *Servetur ad imum*
Qualis ab incœpto processerit et sibi constet.
HORACE, Art Poét.

« Si, dit-il, vous représentez ACHILLE, » qu'il soit vif, colère, inexorable, cruel, » qu'il ne reconnoisse aucune loi, qu'il » prétende tout par la force des armes. » Que MÉDÉE soit féroce, intraitable: » INO pitoyable; IXION perfide; Io » vagabonde, et qu'ORESTE soit triste ».

Honoratum si forte reponis ACHILLEM:
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer:
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Sit MEDEA *ferox*, *invictaque*; *flebilis* INO;
Perfidus IXION; Io *vaga*; *tristis* ORESTES.
ID. Ibid.

Et BOILEAU, dans *le* 3.e *Chant de l'Art poétique*,

Qu'AGAMEMNON soit fier, superbe, intéressé;
Que pour ses dieux ÉNÉE ait un respect austère:
Conservez à chacun son propre caractère.

Or, qu'on examine bien celui de COLIN et de CATOS, et l'on verra combien il est naturel et bien suivi.

Dans l'excès de leurs feux, dans leur vive peinture
L'esprit avec plaisir reconnoît la nature.

Ils sont toujours tendres, amoureux, polis, honnêtes.

III.

Il faut qu'un poète commence son Ouvrage par un début simple, et qui n'ait rien d'affecté. « Ne commencez » pas, dit HORACE, comme a fait au- » trefois un mauvais poète: Je chan- » terai la fortune de PRIAM et cette » guerre illustre. Que nous donne cet » homme qui puisse dignement remplir » des promesses qui lui font ouvrir la

» bouche si large? Des montagnes vont » enfanter, mais il n'en naîtra qu'un rat » ridicule ».

Nec sic incipies, ut Scriptor cyclicus olim
Fortunam PRIAMI *cantabo et nobile bellum.*
Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?
Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

ID. Ibid.

Il loue la conduite d'HOMÈRE qui commence ainsi l'*Odyssée*. « Muse, faites-» moi connoître cet homme qui, après » la ruine de Troye a vu les villes et les » mœurs de beaucoup de peuples ».

Quanto rectiùs hic qui nil molitur ineptè!
Dic mihi, Musa, virum captæ post tempora Trojæ,
Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

ID. Ibid.

Et BOILEAU loue pareillement la sagesse de VIRGILE qui commence son *Enéïde* par ces vers:

Je chante les combats et cet homme pieux,
Qui des bords Phrygiens conduit dans l'Ausonie,
Le premier aborda les champs de LAVINIE.

Arma virumque cano; Trojæ qui primus ab oris
Italiam fato profugus Lavinaque venit
Littora.

Mais quel commencement est plus simple que celui de notre poëte :

L'autre jour Colin malade
Dedans son lit,
D'une grosse maladie
Pensant mourir.

Il est beaucoup plus simple que celui d'Homère, puisqu'il ne fait point descendre une Muse du Ciel, *Deus in machina*, pour lui apprendre les aventures de Colin. Il est beaucoup plus modeste que celui de Virgile, puisque celui-ci, malgré toute sa simplicité, vient d'abord se présenter soi-même. *Je chante, Cano.* Quelle nécessité d'avertir qu'on chante; est-ce qu'on ne le voit pas? Ne vaut-il pas mieux d'abord entrer en matière, et ne point s'attirer, avant son héros, l'attention du lecteur, en se mettant le premier sur les rangs par un *je* plein de vanité? Mais que seroit-ce si nous comparions le commencement du Chef-d'Œuvre avec le commencement du Poëme *du rapt de* Proserpine. Claudien le commence ainsi :

—— Audaci promere cantu
Mens congesta jubet. Gressus removete profani:
Jam furor humanos nostro de pectore sensus
Expulit, et totum spirant præcordia Phœbum.

« Mon esprit me commande de publier » d'un chant plein d'audace les choses » que j'ai recueillies ; éloignez-vous, » profanes. Déjà la fureur a chassé de » chez moi tout ce qu'il y avoit d'hu- » main. Toutes mes entrailles ne res- » pirent que les fureurs de Phœbus ».

La raison pour laquelle ces commencemens doivent être simples, c'est qu'il ne faut pas donner du feu pour ne donner ensuite que de la fumée, *non fumum ex fulgore*, mais que de la fumée il faut tirer la lumière, *sed ex fumo dare lucem*. En effet, on voit, comme le remarque fort bien le R. P. Le Bossu (*), que ceux qui sont si hardis dans ce qu'ils proposent, le font avec plus de légéreté et de vanité, que de connoissance de leurs forces et de

(*) Traité du Poème Epique, liv. 3.

leur art. CLAUDIEN, continue ce savant religieux, n'a pu pousser jusques au milieu de son premier livre, les terreurs qu'il avoit proposées comme la matière de son Poëme.

Si dicto parere negas, patefacta ciebo
Tartara, Saturni veteres laxabo catenas:
Obducam tenebris lucem compage solutâ,
Lucidus umbroso miscebitur axis Averno.

Ces ténèbres infernales qui devoient obscurcir la lumière du soleil, n'ont pu ternir l'éclat des lambris d'ivoire et des colonnes d'ambre du beau palais de PROSERPINE.

Atria cingit ebur, trabibus solidatur ahenis
Culmen, et in celsas surgunt electra columnas.

V.

Une grande règle à observer dans la composition d'un poëme, c'est de ne commencer qu'avec ce qui commence l'action qu'on va chanter.

Nec gemino bellum Trojano orditur ab ovo.
HORACE. Art Poét.

HOMÈRE ne commence point le récit

de la guerre de *Troye*, par les couches de LÉDA, et c'est une règle que notre INCONNU a fort bien suivie.

L'autre jour COLIN malade
Dedans son lit,
D'une grosse maladie
Pensant mourir,
De trop songer à ses amours
Ne peut dormir.
IL VEUT tenir celle qu'il aime
Toute la nuit.

Il est amoureux et il veut tenir; voilà par où l'action commence, et tout ce que COLIN a fait auparavant (quoiqu'il soit le héros de la pièce) seroit étranger au sujet de ce Poëme.

V.

Ce n'est pas le tout que de commencer bien, il faut que la narration ne languisse point, qu'elle ne soit point interrompue par des épisodes inutiles, ou des réflexions faites à contre-temps: un bon auteur va toujours à l'évènement, il passe par-dessus tout ce qui ne fait pas à son sujet, et abandonne tout ce qu'il ne croit pas pouvoir faire briller.

Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secus ac notas, auditorem rapit, et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.
ID. ibid.

STACE et SÉNÈQUE le Tragique n'ont pas suivi cette règle, une abondance vicieuse fait tort aux autres beautés de leurs Ouvrages.

Mais notre auteur a bien su se préserver de ces défauts, et asservir la grandeur et la vivacité de son imagination aux règles scrupuleuses de l'art. Les *trois coups frappés à la porte*, *la colère du père*, l'*Alouette qui avertit les deux amans*, tout cela, loin de ralentir l'action, paroît si naturel au sujet, qu'il semble concourir à le former.

V I.

Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores.
ID. Ibid.

« Marquez les mœurs qui sont propres » aux différens âges ». C'est encore une règle d'HORACE que notre Poëte a parfaitement bien suivie ; et pour commencer par CATIN, quel est le carac-

tère d'une jeune fille qui a beaucoup d'esprit, qui est passionnément amoureuse, et qui doit craindre un père cruel? C'est de donner en cachette des rendez-vous à son amant, d'être attentive au temps que cet amant doit se trouver au rendez-vous, de ne se fier, autant qu'il lui est possible, qu'à elle seule, afin que la chose soit plus secrette. Si elle introduit son amant dans sa chambre, elle doit l'avertir qu'il ne fasse pas le moindre bruit, parce qu'elle seroit perdue. L'a-t-elle dans sa chambre, elle doit profiter d'un temps précieux et sans faire mal-à-propos l'hypocrite, ni la petite bouche, se laisser aller entre les bras de ce qu'elle aime, sans oublier toutefois qu'elle ne doit pas se laisser surprendre en cet état. Voilà sans doute le caractère d'une fillette qui a de l'esprit et de l'amour. Voilà aussi ce que fait CATOS. Si après cela nous examinions quel doit être le caractère de COLIN, nous verrons qu'ayant autant d'esprit et de discernement, que de courage et de tendresse, s'il aime CATIN, il doit l'aimer avec excès, puisque c'est le propre des grandes ames

d'aimer de cette manière les personnes qu'elles trouvent dignes de leur dévouement : qu'ayant d'ailleurs autant d'habileté que d'amour et autant d'honnêteté que d'habileté, il doit prendre un parti qui lui convienne, agir en conséquence de ses résolutions, mais agir avec cette politesse, cette prudence, cette honnêteté, qui font le caractère d'un amant parfait. Ainsi, il regardera sa maîtresse comme une espèce de divinité, et la traitera de même.

Sans toutefois se piquer de bien dire,
Ni de pousser de grands hélas,
Pour persuader un martyre
Que son cœur ne souffriroit pas.

Parce que lorsque l'amour est sincère et pur, il touche le cœur sans le corrompre, il élève l'esprit sans l'égarer. Colin, favorisé de sa maîtresse, ne laissera point règner dans son ame l'emportement des sens, parce que les voluptés les plus innocentes et les plus pures, sont les plus douces, les plus sensibles, les plus piquantes et les plus longues. Il entrera dans tous les intérêts de sa

CATIN, et lui sacrifiera ses plus ardens désirs; son principal bonheur est de l'aimer et de la satisfaire. Il n'usurpera point d'autorité sur elle, car, comme M. PAVILLON l'a fort bien remarqué, dès qu'un amant usurpe quelqu'autorité sur une maîtresse, ce n'est plus amour, c'est un mariage affreux. Mais quand même CATOS voudroit laisser prendre à COLIN de l'autorité sur elle, il la refusera sans qu'elle s'en aperçoive, il lui demandera toujours d'une manière tendre et respectueuse ce qu'il est sûr d'obtenir.

Catin, Catos, belle Bergere, dormez-vous?
La promesse que m'avez faite,
La tiendrez vous?

Si donc, on examine bien de quelle manière les mœurs de COLIN et de CATOS sont marquées dans ce CHEF-D'ŒUVRE, on dira que non seulement le poète a suivi le précepte d'HORACE que j'ai rapporté d'abord, mais que ce grand poète françois avoit encore bien pratiqué celui par lequel HORACE veut que de la con-

noissance des mœurs, on tire des expressions vives et naturelles.

Respicere Exemplar vitæ morumque jubebo
Doctum imitatorem, et vivas hinc ducere voces.

VII.

Si de ces remarques générales nous voulons examiner ce que c'est que le sujet de ce poëme considéré en lui-même, nous trouverons que c'est le sujet d'un véritable poëme épique. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à considérer,

1°. Que la fable (c'est-à-dire le sujet du poëme regardé comme tel) est raisonnable et vraisemblable, qu'elle imite une action entière et importante, et que d'ailleurs elle renferme un point de morale qui peut servir d'instruction.

2°. Que les noms du héros et de l'héroïne qui en sont les principaux acteurs, sont des noms connus, fameux; que Colin et Catos sont d'une Maison si ancienne, qu'il faut remonter jusques au déluge pour en trouver l'origine; car il n'est pas nécessaire que le sujet d'un poëme épique, ne soit effective-

ment qu'une fiction. La vérité d'une action que l'on raconte, ne donne pas le nom de poëte, mais elle ne l'exclut pas aussi; et comme dit ARISTOTE dans sa poétique, chap. IXe., un auteur n'en est pas moins poëte, quoique les incidens dont il fait le récit, soient véritablement arrivés, parce que ce qui a été véritablement, peut avoir tout le vraisemblable et tout le possible que l'art demande, et être tel qu'on auroit dû le feindre. *Κἂν ἄρα συμβῆ γενόμενα ποιεῖν, οὐθὲν ἧττον Ποιητής ἐστι. Τῶν γὰρ γενομένων ἐνια οὐδὲν κωλύϛ τοιαῦτα εἶναι, οἷα ἂν εἰκὸς γενέσθαι, καὶ δυνατὰ γενέσθαι, καθ' ὁ ἐνεῖνος αὐτῶν ποιητής ἐστι.*

3°. L'action qui est décrite dans le CHEF-D'ŒUVRE, renferme toutes les qualités nécessaires à une *action épique*: l'*unité*, l'*intégrité*, l'*importance* et la *durée*. Cette action est un tout parfait, elle a dans toutes les règles de l'art, son *commencement*, son *milieu* et sa *fin*. Il est vrai qu'elle n'a ni *reconnoissance*, ni *péripétie*, mais cela n'empêche pas que ce ne soit une vraie *action épique*, la différence qu'il y a, c'est qu'elle est une action *simple*, au lieu que de l'autre

manière, elle seroit *implexe*. Mais cette *action simple* a ses *causes*, ses *effets*, son *nœud* et son *dénouement*. Et sa conduite est si juste, qu'elle fait naître naturellement l'un et l'autre, et laisse aux lecteurs la satisfaction qu'ils ont recherchée dans ce CHEF-D'ŒUVRE. De plus, cette action a son *achèvement*.

J'entends l'alouette qui chante
Au point du jour,
Amant, si vous est' honnête
Retirez-vous.

Cet avertissement de l'*alouette* fait cesser l'action de COLIN, et sa retraite est *le dernier passage de l'agitation et du trouble au repos et à la tranquilité:* en un mot, COLIN *malade d'amour, voulant tenir celle qu'il aime toute la nuit*, voilà la cause de l'action, sa déclaration et son but. COLIN *se lève et va frapper à la porte de sa belle*, voilà le commencement de l'action. CATOS *vient lui ouvrir la porte*, voilà le milieu de l'action et le nœud. COLIN *entre et se repose entre les bras de sa maîtresse*, voilà la fin de l'action et le dénouement. L'*alouette chante et*

COLIN *se retire*, voilà l'achèvement. Si COLIN frappe trois coups à la porte de CATOS, si cette belle l'avertit de ne point réveiller son père, si l'alouette vient chanter, tout cela pourroit servir de matière à former des épisodes, ou même être considéré comme tel, mais cela, comme tout le monde le remarquera d'abord, n'empêchera point l'*unité* de l'action, ni n'en corrompra point l'*intégrité*.

Pour sa *durée*, l'on sait que le temps de l'action épique n'est point déterminé comme celui de l'action tragique. La différence de cette action, dans le seul HOMÈRE, est si grande, qu'une de ses actions a moins de deux mois et l'autre plus de huit ans. Aussi le R. P. LE BOSSU n'a-t-il rien osé décider là-dessus, et je crois qu'en effet on ne peut déterminer au juste la durée de l'*action épique*, ou que si on la détermine, ce ne peut être que comme a fait le savant M. DACIER dans ses *judicieuses remarques sur la poétique d'*ARISTOTE. Il dit : « Quoique l'épopée soit plus éten-» due par ses épisodes que la tragédie,

» il y a pourtant une même règle pour » la longueur de ces deux poëmes. Il » faut qu'on puisse les parcourir l'un » et l'autre d'un coup-d'œil, et que la » mémoire puisse les embrasser et les » retenir sans peine; car si on a perdu » l'idée du commencement, quand on » arrive à la fin, c'est une marque que » son étendue est trop grande, et cette » grandeur excessive ruine toute sa » beauté ». Mais si cela est, l'*action* du CHEF-D'ŒUVRE est certainement plus épique que celle de l'*Iliade*. Ce poëme d'HOMÈRE est composé de seize mille vers, selon le calcul de Madame DACIER; ces seize mille vers occupent vingt-quatre livres, et traduits en français ils font trois volumes. Il faut avoir bonne mémoire pour embrasser tout cela et le retenir sans peine, et la vue bien prompte et bien sûre pour le parcourir d'un coup-d'œil.

Mais sans nous engager dans les discussions critiques, attachons-nous à l'*action* du CHEF-D'ŒUVRE et faisons-en voir l'*importance*. HORACE remarque fort bien dans l'*Art Poétique* que les

choses qui vont à l'esprit par les oreilles le touchent moins que celles qui y vont par les yeux.

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.....

Ainsi le poète épique est plus obligé que le dramatique de suspendre l'esprit des lecteurs par l'admiration et par l'importance de l'action.

Une action peut être *importante* en deux manières, ou simplement par elle-même, ou par la qualité des personnes qui l'exécutent.

Le R. P. LE BOSSU dit qu'HORACE veut que les personnes soient couronnées. Mais j'avoue que je ne vois point du tout cela dans HORACE; il dit seulement qu'HOMÈRE a montré en quels vers on pouvoit écrire les actions des rois et des chefs, et les malheurs des guerres.

Res gestæ regumque ducumque et tristia bella;
Quo scribi possent numero monstravit Homerus.

Mais ceci n'est point un précepte qui exige qu'un poète ne choisisse que des rois pour les personnages d'une action.

Si ces vers renfermoient un précepte, les guerres seroient donc aussi nécessairement la matière du poëme épique, et le P. LE Bossu lui-même reconnoît que cela n'est pas nécessaire, ce qu'il justifie par l'*Odyssée*. Il est vrai, si l'on regarde le poëme épique fondé nécessairement sur tout ce qu'on remarque dans la pratique d'HOMÈRE et de VIRGILE, que les personnages de ce poëme devront être absolument rois. C'est aussi la doctrine d'ARISTOTE, qui dit que le poëme épique est μίμησις σπουδαίων, *une imitation des actions des plus grands personnages*; mais, si j'ose le dire, il me paroît que cela seroit susceptible de quelque modification.

Si l'on considère les deux actions d'HOMÈRE sans noms et sans être épisodiées, comme ARISTOTE veut qu'on les dresse d'abord; on n'y trouvera rien que de commun, ou qui exige des qualités au-dessus de celles des simples particuliers. Dans l'*Odyssée*, c'est un homme qui retourne en son pays, et qui trouve bien du désordre en sa famille : chose si commune qu'il n'est pas seulement né-

cessaire pour cela qu'un homme sorte de chez soi. Dans l'*Iliade*, deux autres hommes se querellent pour un esclave, et ruinent leurs affaires par cette division. C'est encore ce qu'on voit communément arriver entre deux soldats au quartier du Roi, ou dans ces autres lieux que les honnêtes gens détestent. Pour toucher l'eprit de ses lecteurs, HOMÈRE a donc été dans l'obligation d'illustrer ces actions par des circonstances qui répandissent du merveilleux dans sa narration et par des personnages dont les noms jettassent une certaine idée de grandeur dans l'esprit et rendissent ainsi les actions intéressantes. Mais si les actions par elles-mêmes avoient été intéressantes, il n'auroit pas eu besoin d'un ACHILLE, d'un AGAMEMNON, d'un ULYSSE, ni de tant d'autres choses pour attacher son lecteur. Suivant ce raisonnement, qui est de la dernière évidence, on n'a besoin de noms illustres qu'autant que l'action l'est peu ; par conséquent, l'*action du* CHEF-D'ŒUVRE est une vraie action épique, puisqu'elle est infiniment intéressante par elle-même. Il ne faut pas

s'imaginer qu'il n'y ait que des sièges, des batailles, des champs ensanglantés, des villes désolées qui soient capables de faire de vives impressions sur l'esprit d'un lecteur et de l'attacher invinciblement. Si ces images l'occupent, ce n'est qu'en lui causant les émotions que font naître la surprise et la terreur ; elles éloignent le cœur en même-temps qu'elles occupent l'esprit. Mais si vous attachez un lecteur par des images qui joignent à la surprise et au merveilleux l'agréable et le tendre, alors il semble que le cœur et l'esprit ressentent également tout ce que les émotions les plus sensibles peuvent faire naître de touchant et d'agréable. Cela est si vrai, que le 4e. livre de l'*Enéïde* est le plus beau et le plus touchant des douze dont ce poëme est composé. En effet, est-il quelque chose qui intéresse plus généralement que l'amour? C'est à ses feux que tous les hommes doivent leur être ; c'est à ses feux que l'on doit tout ce qu'on a d'agrément et d'amabilité ; c'est à ses feux qu'on doit les plus charmans plaisirs, les plus douces voluptés de la vie.

S'il est quelque bonheur, c'est l'amour qui l'assure,
Tout flatte en aimant, tout nous dit :
Otez l'amour de la nature
Toute la nature périt.

Je ne prétends pas pourtant que tout sujet d'amour pût être le sujet intéressant d'un poëme épique ; car bien que tout ce qui roule sur l'amour soit intéressant, il se peut néanmoins faire que certains sujets ne le soient pas assez. Mais s'il y a autant d'extraordinaire et de merveilleux, autant d'images accessoires, vives et touchantes qu'on en trouve dans les amours de Colin et de Catos, je suis persuadé qu'un tel sujet est préférable à tout autre, et qu'on n'a pas besoin pour le faire valoir d'aller chercher ni dans la fable, ni dans l'histoire, des noms fameux qui imposent à l'imagination. Disons plus, c'est que ces sortes d'actions illustrent par elles-mêmes, et illustrent extraordinairement les noms de ceux qui les font. L'Histoire ne nous rapporte que trop de ces scélérats, de ces ennemis du genre humain à qui la lâcheté et la flatterie des autres hommes a fait donner le nom de *Conquérans*, de

ces monstres qu'on feroit bien d'étouffer au berceau.

Dont l'étrange valeur qui ne cherchant qu'à nuire,
Embrase tout sitôt qu'elle commence à luire,
Qui n'a que son orgueil pour règle et pour raison,
Qui veut que l'univers ne soit qu'une prison.
Que maîtres absolus de tous tant que nous sommes
Leurs esclaves en nombre égalent tous les hommes.

Mais combien l'Histoire nous nomme-t-elle de parfaits amans? Hélas! presque point. A peine plusieurs siècles peuvent-ils en fournir une couple. Il est donc d'autant plus glorieux d'être héros de cette espèce d'héroïsme, qu'il est rare d'en trouver, et ceux qu'on peut considérer comme tels, n'ont pas besoin de couronne pour être les personnages d'un poëme épique.

Si le sort n'a pas mis un sceptre dans leur main,
On ne doit pas rougir des fautes du destin.

Non, non, l'amour les distingue assez de tous les autres hommes,

Et qui d'un certain ton peut dire, je vous aime,
Ne voit rien au-dessus de soi.

En effet, seroit-il possible qu'on ne pût

se distinguer du commun des hommes qu'en les exterminant?

> Ne tient-il qu'à tuer des gens
> Pour avoir los et renommée?

Il seroit bien dangereux qu'on établît cette maxime, et les poètes qui la célébreroient mériteroient bien d'être eux-mêmes exterminés.

VIII.

Si après cela nous voulons examiner ce qu'il faut principalement encore pour le poëme épique, le titre, par exemple, la proposition, la vraisemblance, l'admirable, les passions, les mœurs, les machines, ne verrons-nous pas, au titre près, que tout se trouve parfaitement dans le *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu.* L'*Alouette* ne peut-elle pas être mise au nombre de ce qu'on appelle *machine*, et ne répand-elle pas en son genre le merveilleux, sans toutefois que cela doive être mis au rang des fables mixtes? J'ose même ajouter que quoique le R. P. Le Bossu ait remarqué que cette cou-

tume de faire parler les bêtes soit si peu au goût des derniers siècles, que l'exemple d'Homère ne la rendroit pas excusable dans des Ouvrages modernes, la liberté que le poète a pris de faire parler l'alouette dans le Chef-d'Œuvre n'a rien qui choque, tant il est vrai que des mains de maîtres savent placer l'admirable et le prodigieux, sans s'éloigner des bornes de la vraisemblance. A l'égard du titre, quiconque voudroit faire dans les formes un poëme épique de l'action de Colin et de Catos, pourroit nommer ce poëme la Colineïde. Ce nom me paroît plein de graces.

COROLLAIRE.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, il faudroit un volume entier pour examiner tout l'art qui règne dans ce Chef-d'Œuvre, et quelques belles choses que je pusse dire, je n'en dirois jamais assez. Ainsi je finis, en concluant que c'est avec justice que j'ai donné à cet Ouvrage le titre de Chef-d'Œuvre, et que j'ai montré que celui qui l'a com-

posé, *n'étoit point au Parnasse un de ces Auteurs téméraires, qui pensent atteindre la hauteur de l'art des vers.* Certainement quiconque a écrit ce CHEF-D'ŒUVRE, *sentoit l'influence secrette du Ciel, son astre en naissant l'avoit formé poète, il n'étoit point captif dans un génie étroit, pour lui* PHŒBUS *n'étoit point sourd, ni* PÉGASE *n'étoit point rétif.* Mais sa bouche étoit plutôt, comme on le dit après PLATON, une ouverture par laquelle il entroit des choses périssables et sortoit des choses immortelles. *Ostium per quod intrant mortalia et exeunt immortalia.* Ainsi l'on peut dire de l'ode de notre INCONNU ces paroles d'un manuscrit qui appartenoit autrefois à M. PITHOU.

Canczon audi qes bellantresca
Que so de razon espanesca,
Non so de paraulla greszesca,
Ne de lengua serrazinesca:
Dolz esuaus es plus que bresca,
E plus que nuls piments qom mesca
Qui ben la diz à lei francesca
Cuig men que sosgranz pros lencresza
E qe nest segle len paresca.

Ayant de cette manière joint l'utile et l'agréable, ce CHEF-D'ŒUVRE doit valoir de l'argent aux libraires, passer les mers et acquérir à son auteur une réputation immortelle.

Hic meret æra liber Sosiis: hic et mare transit,
Et longum noto scriptori prorogat ævum.

Et l'auteur auroit eu raison de dire comme HORACE à la fin du troisième livre de ses Odes;

Exegi monumentum ære perennius,
Regalique situ pyramidum altius;
Quod non imber edax, non aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, et fuga temporum.
Non omnis moriar: multaque pars mei
Vitabit libitinam: usque ego postera
Crescam laude recens:.....
..... Sume superbiam
Quæsitam meritis, et mihi Delphicâ
Lauro cinge volens, Melpomene, comam.

« J'ai achevé un monument plus du-
» rable que l'airain et plus haut que le
» royal bâtiment des pyramides; que
» ni la pluie qui mine tout, ni le fu-
» rieux Aquilon ne pourront détruire,

» ni l'éternité, ni la succession des » temps. Je ne mourrai point tout entier: » une grande partie de moi évitera le » cercueil. . . . . prenez l'air de fierté » que vos mérites vous donnent droit » d'avoir, et couronnez-moi de bonne » grace, ô MELPOMÈNE, d'un laurier » Delphique.

ou bien comme MALHERBE,

Le fameux AMPHION, dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'univers,
Quelque bruit qu'il ait eu n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.

Ou enfin ce que le R. P. SARBIESCHI, jésuite, dit dans son ode pour le Pape URBAIN VIII.

Non solus olim præpes HORATIUS
Ibit biformis per liquidum æthera
Vates; olorinisve latè
Cantibus, Æoliove terras
Temnet volatu. ME *quoque desides*
Tranare nimbos, ME *Zephyris super*
Impune pendere, et sereno
CALLIOPE *dedit ire cœlo.*

« HORACE ne voltigera pas seul dans » le vague des airs; il ne sera pas le seul

» qui, par un chant qui surpasse de » beaucoup celui des cygnes et par un » vol poétique, méprisera la terre au- » dessous de lui. Je pourrai aussi tra- » verser les nuées en volant, je pour- » rai voler sur les Zéphirs. CALLIOPE » m'a donné le droit d'aller aux cieux ».

En effet, si, selon MARTIAL, un livre est bon lorsque la moitié de ce qui le compose est bon,

Triginta toto mala sunt epigrammata libro,
Si totidem bona sunt, Lause, liber bonus est.

Que ne doit-on pas dire d'un Ouvrage où il n'y a pas un seul mot qui ne mérite les plus grands éloges ? Quel excellent génie n'avoit pas l'inimitable Auteur qui l'a composé ? Quel dommage qu'un si grand homme nous soit inconnu, dans le temps qu'on est sans cesse étourdi, et offusqué par une infinité de mauvais poètes? Cela feroit que quelque vanité qu'il y eût souvent, pour ne pas dire toujours, à écrire sa propre vie (*uuu*), je permettrois quasi à chaque auteur d'écrire la sienne, et je l'encouragerois même à le faire, s'il vouloit être attentif

à conter simplement des faits, et se garder de ces expressions, de ces tours que l'insidieux amour-propre fait glisser si habilement qu'à peine l'écrivain s'en aperçoit-il lui-même.

NOUVELLES REMARQUES

Faites pendant le cours de l'impression de cet Ouvrage.

QUELQUES Savans du premier ordre ayant demandé des feuilles de ce CHEF-D'ŒUVRE dans le temps de l'impression, ont fait quelques notes qu'ils ont envoyées à l'Editeur. Le public verra sans doute avec plaisir que ces *notæ variorum* sont considérablement augmentées, marque certaine du mérite de cet admirable Ouvrage, et de l'applaudissement qui est dû au travail de l'excellent Auteur qui l'a publié.

VERS I. *Colin.*] Quand on considère bien le caractère de COLIN, on diroit que M. DE FONTENELLE a voulu le faire connoître sous le nom de LIGDAMIS. ADRASTE demande à HILAS,

Tu connois LIGDAMIS ?

HILAS.

Qui ne le connoît pas ?
C'est lui qui de CLIMÈNE adore les appas.

ADRASTE.

Lui-même.

HILAS.

Quel berger ! il est du caractère,
Dont un amant m'eût plu si j'eusse été bergère ;
Il ne connoît nul art, en aimant, que d'aimer ;
Son cœur ne fut jamais trop prompt à s'enflammer.
Il aime, mais forcé par les yeux d'une belle,
Et son amour devient un éloge pour elle.
Le bonheur d'être aimé n'est pour lui qu'un bonheur,
Il en sent le plaisir et renonce à l'honneur,
Il n'en prend point le droit d'augmenter son audace,
Les faveurs qu'on lui fait sont toujours une grace.

CHLOEUS.

II. *Dedans.*] Je crois que dans le temps de François Ier et même du depuis, *dedans* étoit aussi bien du bel usage que *dans*. Il étoit du moins aussi usité en poésie. Ainsi, l'INCONNU a pu s'en servir sans qu'on soit obligé de faire l'apologie de ce mot.

RONSARD s'en est servi deux fois dans l'ode 23 du 5.e livre.

Quand nous voyons sa sœur errer
DEDANS le Ciel qui nous enserre. *Strophe* 2.

. . . . . A logé sa nef
DEDANS le beau port de la France. *Strophe* 13.

REGNIER, Sat. 11.

Et DEDANS un coffret qui s'ouvre avec un han.

Le même dans cette épigramme.

Je n'ai pu rien voir qui me plaise
DEDANS les Psalmes de MAROT,
Mais j'aime bien ceux-là de BÈZE,
En les chantant sans dire mot.

ASIATIDES.

Cela est vrai, et j'ai remarqué que DEDANS est très-usité chez MAROT.

Après tu peux de ton invention,
Faire quelqu'œuvre à jeter en lumière,
DEDANS lequel en la feuille première.....

Epître au Roi.

JODELLE, Ode à M. le Comte de DAMMARTIN.

O douce amitié donc, ô perdurable foi,
Qui mes soucis mordans accable DEDANS moi.

Et plus bas:

Empreinte se verra d'autant que je la sens
DEDANS mon cœur empreinte.

DESYVETEAUX, Élégie sur les Œuvres de M. DESPORTES.

Songeant toujours aux yeux, rois de sa liberté,
Voit DEDANS le crystal de cette onde de verre.

IXIXIUS.

Dedans.] (*vv*).

III. *Grosse maladie.*] Je suis, par toutes sortes de raisons, du sentiment de M. le docteur MATHANASIUS (*), sur le sujet de cette manière de parler. Il y a de plus une autre considération qui m'obligeroit à mettre *grande* plutôt que *grosse* ; c'est que l'adjectif *grosse* étant joint au substantif *maladie*, donne une idée fort obscène du mal de COLIN, *grosse maladie*, signifiant dans le style ordinaire ce mal qu'il est très-fâcheux d'avoir, et qu'il est très-impoli de nommer. Or, COLIN honnête, chaste et sage, comme nous le représente l'INCONNU, n'étoit pas homme à gagner de ces vilains maux. On m'objectera que l'on peut les gagner en couchant ou buvant avec une personne entachée de ce mal,

(*) Voyez la remarque sur cette expression, pag. 26.

et que COLIN pouvoit l'avoir pris de cette manière. Je répondrai à cela que COLIN, non seulement étoit honnête, chaste et sage; mais qu'il étoit prudent, et que si sa maladie eût été celle dont on le veut taxer, il n'auroit pas été se reposer entre les bras de CATIN, et hasarder par-là de donner à cette *belle Bergère* le mal qui rendoit les *Hébreux* impurs et qu'ils nommoient *lèpre*.

La plus grande partie des critiques prétendent que la *lèpre* des Hébreux n'étoit pas cette maladie que HENRI III rapporta de *Pologne*; mais je crois être bien fondé pour le croire, et j'ai pour moi un petit nombre de judicieux critiques qui ont eu la même pensée, et qui l'ont appuyée de raisons invincibles. Je ne rapporterai aucune de ces raisons, les bornes étroites d'une remarque m'en empêchent. Je dirai seulement une conjecture que je communiquai il y a quelques jours au savant M. BASILIDES, et qu'il approuva fort. C'est que la GROSSE MALADIE, qui nous été apportée pour la première fois de l'île de *Cuba*, *par les Espagnols*, avoit été apportée dans

cette île par les *Juifs*. Car je crois être bien fondé d'avancer que l'île de *Cuba* étoit la terre d'*Ophir*, où SALOMON envoyoit ses vaisseaux pour en rapporter de l'or, des bois précieux, des singes et des perroquets.

PAGNIODES (*xx*).

IV. *Mourir.*] Monsieur le docteur MATHANASIUS a observé(*), avec beaucoup de raison, que *mourir* en amour ne signifie point *rendre l'ame*, mais que ce verbe marque seulement l'*excès de la passion*.

Et même cet excès est si beau, si charmant, qu'on seroit fâché d'en sortir : d'où vient que THÉOPHILE, sur le *ballet du* ROI *pour Monseigneur le Duc de* MONTMORENCI, dit :

Celle pour qui je veux mourir,
Me fait un mal si favorable,
Que si l'on me venoit guérir,
On me rendroit bien misérable.

Un Roi pour des tourmens si doux,
Quitteroit toutes ses délices,
Et me voyant seroit jaloux,
De mes fers et de mes supplices.

(1) Ci-dessus, pag, 27 et 28.

D'ailleurs il y a dans les Œuvres de MELLIN DE SAINT-GELAIS un très-beau dixain, qui cesseroit d'être tel, si le verbe *mourir* n'avoit pas un sens figuré. Car comment pourroit écrire une personne qui seroit morte, ainsi qu'il est dit dans le dixain dont nous parlons?

DIXAIN *à son Ami absent.*

C'est trop peu dit, ami, que je vous porte
Présent au cœur et absent à mes yeux:
C'est trop peu dit, qu'en moi *qui suis jà morte*
L'ame est l'amour qui vous suit en tout lieux.
Pour dire assez, je voudrois dire mieux,
Mais mon tourment fait telle violence,
Que je ne puis exprimer qu'en silence
Non seulement comme à vous suis unie,
Mais la douleur que j'ai de votre absence;
Car plus est dite, et plus est infinie.

Cependant ce dixain est très-beau, digne d'être comparé avec tout ce que la Grèce a de plus tendre et de plus passionné, de sorte que je soupçonne CATIN de l'avoir fait; car certainement elle avoit beaucoup d'esprit et de goût pour la poésie, et il faut aimer comme elle pour s'exprimer ainsi. Mais si ce

dixain est d'elle, il faut qu'elle ait vécu du temps de FRANÇOIS Ier, et que celui qui a recueilli les Œuvres de SAINT-GELAIS ait confondu ce dixain parmi les ouvrages de ce poète.

CHLOEUS.

J'ajouterai à ce que dit M. CHLOEUS, que quand on *meurt* d'amour, on ne laisse pourtant point d'agir toujours de même dans toutes les fonctions de la vie, on boit, on mange, on se désole.

PAGNIODES (*yy*).

V. *Songer.*] THÉOPHILE s'est servi de ce verbe au commencement d'une élégie.

CLORIS, lorsque *je songe* en te voyant si belle....

CHLOEUS.

VII. *Il veut tenir.*] Il est plus facile d'entendre le CHEF-D-ŒUVRE de l'INCONNU que de l'expliquer. Il y a même beaucoup de passages, que l'on a entendus, ou cru entendre, en les lisant avec précipitation, et que ceux qui n'ont pas

pour guide quelque chose de plus que MINERVE n'entendent point lorsqu'ils s'y arrêtent et qu'ils veulent les approfondir. C'est ce qui peut arriver, surtout à l'égard de ces mots : *il veut tenir*, pour marquer le désir, l'empressement que COLIN a *de tenir celle qu'il aime.*

HAASCLOPERUS.

IX. *Galant.*] M. le Docteur MATHANASIUS remarque parfaitement bien sur ce mot qu'il ne peut s'appliquer à toutes sortes de gens ; mais sur-tout qu'il n'est point d'usage pour ces hommes qui connoissent mieux *Athènes* et *Rome* ancienne, qu'ils ne connoissent *Londres* et *Paris*, pour les doctes êtres plus accoutumés à commercer avec les LAYS, les THAIS et les PHRYNÉS, qu'avec les LOUISONS d'ARQUIEN, les NARISY CRISP, et les SIGNORA ANGELLA. Tous les termes équivalens à GALANT ne sont point non plus des épithètes propres à donner à ces illustres et savans mortels. On ne dira point, par exemple, l'*agréable* LEIBNITZ, le *joli* WHISTON, ni le *coquet* GRONO-

VIUS. Remarquons d'autre côté, que si les épithètes qui conviennent aux jolis hommes ne conviennent point aux Docteurs, aussi celles des Docteurs ne conviennent point aux jolis hommes. On n'a jamais dit et l'on ne dit point encore, le *savant* ROQUELAURE, le *docte Chevalier* DE GRAMMONT, le *profond Duc* DE SAINT-AIGNAN, ni que M. le *Duc* DE NEMOURS avoit beaucoup d'érudition.

PAGNIODES (*zz*).

Le Galant.] Toutes les explications qu'on apporte de ce mot sont très-justes, témoin son origine, γαλάω. *Orno*... (*aaa*).

TABULATI.

X. *Il se leva.*] Je ne crois pas que COLIN fût simplement malade d'amour. Sa maladie étoit compliquée; ainsi *il se leva*, fait voir que rien n'est si violent que l'amour, rien qui soit plus fort, puisque malgré sa grosse maladie, COLIN se lève pour aller voir sa maîtresse.

Omnia vincit amor, et nos cedamus amori.
VIRG. Egl. 10, v. 69.

Et La Fontaine,

Le jeune amour bien qu'il ait la façon
D'un Dieu qui n'est encor qu'à sa leçon ;
Fut de tous temps grand faiseur de miracles.

Ixixius (*bbb*).

Il se leva.] Si Colin ne se fût pas levé, il auroit passé une cruelle nuit. Un amant souffre infiniment lorsqu'il est absent de sa maîtresse, mais surtout lorsqu'il est couché, il n'est plus distrait par les objets extérieurs ; rentré absolument en lui même, il sent toute l'étendue de son malheur. Antoine Tyron exprime cette peine avec beaucoup d'élégance dans sa Comédie de *la Fidélité Nuptiale.*

Toutes les nuits que sans vous je me couche,
Pensant à vous ne fais que sommeiller,
Et en rêvant jusques au réveiller,
Incessamment vous quiers parmi la couche,
Et bien souvent au lieu de votre bouche,
En soupirant je baise l'oreiller.

Pagniodes.

XI. *Belle.*] Un savant de mes amis, homme d'une grande littérature, trouve ce terme de *Belle* trop vague. L'Auteur, me disoit-il un jour, auroit dû nous dire

plus précisément quelle sorte de beauté étoit celle de CATIN : il nous auroit appris par-là deux choses de très-grande importance ; de quelle manière CATIN étoit faite, et le goût de COLIN en matière de beauté. Je lui répondis très-judicieusement à cela, que comme les hommes se faisoient chacun des idées différentes de la beauté, la description que l'INCONNU auroit faite de celle de CATIN n'auroit plu qu'à un certain petit nombre de gens de même goût que COLIN. J'ajouterai de plus que le CHEF-D'ŒUVRE n'étoit pas seulement pour les Français, mais pour tous les gens d'esprit de quelque nation qu'ils fussent ; que par conséquent le terme *Belle* étoit le plus propre à donner une idée avantageuse de CATIN, chacun s'en faisant une idée suivant son goût. Un Français s'imagine une grande personne blanche, la taille fine, la gorge ronde, *et cetera* ; un *habitant de la côte des Caffres*, croit que CATIN étoit grosse, courte, noire, la gorge flasque, longue et pendante. Un *Chinois* lui fait les yeux et les pieds fort petits. Un *Persan* les lui fait forts grands. Mon ami

trouva ma remarque fort juste, et me donna beaucoup de louanges que je supprime par modestie.

J'ai encore une remarque très savante sur BELLE, c'est que l'Auteur dit simplement de CATIN qu'elle étoit belle, et ne le dit point figurément, comme font la plupart des poètes. Je trouve cette simplicité tout-à-fait sublime, elle ne peut donner qu'une grande idée de CATIN. Les expressions si figurées et si recherchées tombent ordinairement dans le bas et dans le puéril. Telle est la chanson du *Baron de Fœneste*, lorsqu'il donne une sérenade à sa maîtresse. Je rapporterai ici ses propres paroles, afin que l'on n'en juge point sur mon rapport, mais sur la pièce.

« Sachez que je continuai encore de
» lui donner des auvades ; j'abois trois
» honêtes fils de bille, et un soir comme
» nous achebions de chanter, il y aboit
» tout plain de louanges, entre autres
» qu'elle étoit la source de ma bie, fon-
» taine de toutes les bertus, fontaine de
» grace, tout par fontaine, comme nous
» finissions par ces deux bers :

Sois de douçur la Fontaine,
Comme tu l'es de veauté.

» me boila une terrace plaine de pissat, » abec quauque bilainie parmi, qui me » tira du sang de la teste, mes com- » pagnons se mirent à injures, l'un » l'appella fontaine de merde, l'autre, » fontaine de pissat, et nous en allons ».

Ces dernières expressions donnent une fort vilaine idée de la maîtresse du baron de *Fœneste*. On peut dire de cet Auteur ce que LONGIN dit d'AMPHICRATE, d'HÉGESIAS et de MATRIS. *C'est que s'imaginant qu'il est épris d'un enthousiasme, et d'une fureur divine ; au lieu de tonner comme il pense, il ne fait que niaiser et badiner comme un enfant.*

PAGNIODES.

XII. *Trois fois frappa.*] Lisez *gratta*, car COLIN avoit à ménager le père de CATOS, comme il paroît par les derniers vers de ce CHEF-D'ŒUVRE,

Car si mon papa vous entend,
Morte je suis.

De plus, la fille ayant l'oreille au guet,

comme il paroît par la strophe suivante, il suffisoit de gratter, le moins de bruit en de semblables occasions est toujours le mieux.

HAASCLOPERUS.

Ajoutons que c'est la coutume à la Cour de gratter au lieu de frapper, et COLIN sans doute en savoit les manières.

ASIATIDES.

Trois. Ce nombre s'observoit dans les sermens et dans les vœux. BERTRAND DU GUESCLIN nous en donne un exemple. Ce fameux Connétable jura de ne manger que trois soupes de vin à l'honneur de *la très-Sainte-Trinité*, jusqu'à ce qu'il se fût vengé d'un homme qui l'avoit offensé. *Vie de Bertrand du Guesclin, composée en* 1387, *et imprimée à Paris en* 1618, *mise en lumière par St.-Claude Nenard.*

PAGNIODES.

Dans les mathématiques, le *triangle*, qui est une des premières et principales figures, est composé de trois côtés et de trois angles. La *trigonométrie* n'est autre

chose que l'usage et la manière de mesurer les *triangles ;* il y a des triangles *équilatéraux , isoscèles , rectangles, obtusangles , etc.*

IXIXIUS (*ccc*).

M. le Docteur MATHANASIUS n'auroit pas dû oublier , sur le mot de *trois* , ce passage de TITE-LIVE : *Ejusdem causa ludi magni voti œris trecentis triginta tribus millibus trecentis triginta tribus triente.* « Pour la même raison on voua » à JUPITER de grands jeux , où l'on dé» pensa la somme de trois cent trente» trois mille trois cent trente-trois livres » d'airain et un tiers.

LES AUTEURS *du Journal Littéraire.*

. . . . . *Belle Bergere dormez-vous.*

XIII. *Catin Catos.*] Il est parlé d'une Catos dans un des Ouvrages de Jehan MOLINET ; mais je ne crois point que ce soit une aïeule de CATIN CATOS ; non-seulement parce que cette CATOS de MOLINET s'écrit CATHAU , mais encore parce qu'elle étoit la mère d'une *cat nonne.*

Ce *Cat nonne* vient de Calais,
Sa mère fut CATHAU *La Bleue*,
C'est du lignage des Anglés,
Car il porte très-longue queue.

CHLOEUS (*ddd*).

Aux exemples qu'on a rapportés, pag. 89 et 90, tirés de l'ode 2 du 1 liv. d'HORACE, de l'ode 25 du même livre, et de l'ode 3 du livre 2, on peut encore ajouter ceux-ci:

Litibus implicitum; *mirabor, si licet* internoscere *mendacem, verumque beatus amicum.*
Art Poétique, vers 424 et 425.

Neque dulci mala vino lavere, aut exanimari *metuentes patruæ verbera linguæ.*
Ode XII. du Liv. III, vers 2 et 3 (*eee*).

HORACE est plein de cette versification. Mais ce qu'il y a de plus étonnant pour les *pygmées modernes* qui osent attaquer les anciens, avec moins de forces que n'en avoient les géans qui attaquèrent les dieux, et par conséquent avec plus de témérité, comme l'a fort bien remarqué madame DACIER, *Traité des Causes de la Corruption du Goût*, pag. 1 et 2, c'est qu'HORACE transpose ainsi la der-

nière syllabe d'un mot, non seulement de la fin d'un vers au commencement du vers suivant, mais encore de la fin d'une strophe au commencement de l'autre, comme on peut le voir Ode XIII, liv. 2, où *venena Colchi* finissent la seconde strophe, et *ca et quidquid usquam*..... commencent la troisième, de manière que pour passer de l'un à l'autre et éviter l'*hiatus*, il faut lire comme s'il y avoit *venena colchi-quet*, ce qui fait aux oreilles des *pygmées* un assez plaisant son, mais certes à celles des savans un son fort agréable.....

CHLOÈUS.

XVII. *Fillette.*] LA FONTAINE s'est servi de ce mot dans cet excellent conte de *la Courtisanne amoureuse* :

L'autre changea sa massue en fuseau
Pour le plaisir d'une jeune *fillette*.

BACCALAUREUS.

La fillette fut fragile ell' se leva.] MELIN DE SAINT-GELAIS, dans ses vers *d'un Présent de Cerises*, a retranché l'*e* d'*elles* au pluriel, et a mis *ell's*.

Voyez, est-il chose plus douce,
Ell's sont grosses comme le pouce,
Sauroit-on voir, que vous en semble,
Rien qui mieux à un cœur ressemble?
C'est signe que toutes vos vies,
De mille cœurs serez servies.

Dans ces vers sur un luth, il supprime l'*e* de *supplie*, et met *suppli'*.

Je te *suppli'*, fais-moi entendre
Comme touchant à la main tendre,
Ton bois s'est garanti du feu.

BACCALAUREUS.

XVIII. *Ell' se leva.*] C'est une circonstance fort remarquable. Par-là le poète nous donne à connoître l'expédient que CATIN imagina pour détourner tous les soupçons que son père pouvoit avoir du rendez-vous donné à son amant, c'est qu'*elle s'étoit couchée*. Il y a quatre ou cinq ans que me promenant à *Leyde* avec M. BAUDET, comme c'est notre coutume de nous entretenir d'antiquités et de critique, je lui fis part d'une remarque toute semblable à celle-ci que j'avois faite dans PAUSANIAS; mais il me fit voir qu'elle ne lui étoit pas nouvelle, et qu'il

s'en étoit servi dans son livre *des machines qu'on* INVENTERA *dans le siècle suivant*, imprimé à Amsterdam 1698, chez *Pootgieter*, à l'enseigne du *Jansénisme*. Je dis cela en passant, afin que ceux qui liront cet excellent livre ne m'accusent pas de lui avoir fait un larcin.

HAASCLOPERUS.

XX. *La porte ouvra.*] Quel charme pour COLIN d'entrer dans l'appartement de sa maîtresse ! et qu'il pouvoit bien dire à juste titre :

Que j'entre avec plaisir dans ces lieux pleins de charmes!

Ou s'il avoit voulu parler plus simplement et souhaiter élégamment le bon jour à CATIN, il pouvoit dire ou chanter à cette aimable Bergère la chanson que l'on trouve dans la Comédie de *la Fidélité nuptiale*.

Bon jour mon cœur, bon jour ma douce vie,
Bon jour mon œil, bon jour ma chère amie ;
Hé bon jour ma toute belle,
Ma mignardise bon jour,
Mes délices, mon amour,

Mon doux printemps, ma douce fleur nouvelle,
Mon doux plaisir, ma douce Colombelle,
Mon passereau, ma gente tourterelle,
Bon jour ma douce rebelle

PAGNIODES.

XXII. *Mon doux ami.*] Les Hollandois se servent encore du terme doux, dans le même sens qu'il est employé ici. *Soete Jong, Soet Lief;* doux enfant, doux amour.

ASTREOLIDES (*fff*).

Ami.] C'est un terme que les filles, par dissimulation, donnent d'ordinaire à leurs amans; mais comme il ne paroît pas à notre poète assez fort dans la bouche de CATIN, il y ajoute le terme de *doux*, mon *doux ami*. Peut-on mieux exprimer la tendresse d'une amante? Mais il faut remarquer dans tout ce passage une beauté dont peut-être on ne s'est pas encore apperçu. C'est que notre poète pour marquer le consentement de CATIN et en même temps la crainte où elle est que son père ne se réveille, avertit son amant par deux vers, l'un de huit et l'autre de quatre syllabes, composés tout

de monosyllabes, entremêlés de trois mots qui n'en ont que deux, et d'une répétition du mot de *tout* et du mot de *doux*. Ceux qui ont de l'oreille sentiront bien ce que je dis.

HAASCLOPERUS.

XXV. *Qui fut honnête droit se coucha.*] L'expression, le tour, la cadence, le choix des paroles n'est pas seulement admirable dans notre poète, il est en même temps instructif. Il nous apprend ici la posture décente où doit être un amant qui va coucher avec sa maîtresse (*ggg*).

Honnête.] Non seulement ce mot emporte avec soi tout ce qu'en a dit M. le Docteur MATHANASIUS dans ses notes; mais de plus, c'est que je trouve dans un passage de MELLIN DE SAINT GELAIS, que ce mot sert à faire voir l'obligation où étoit CATIN d'ouvrir la porte à son amant, et le tort qu'elle auroit eu de ne le pas faire.

La dame qui l'*honnête ami* refuse;
Non point l'ami, mais elle-même abuse.

dit SAINT GELAIS *dans ses Chansons*, pag. 230, édit. d'Ant. de Harsy.

CHLOEUS.

XXVII. *Entre les bras de sa Belle se reposa.*] COLIN pouvoit bien dire dans le moment ce que BENSERADE fait dire à BACCHUS dans le ballet *de la Puissance de l'Amour*,

Dans l'admiration d'un objet éclatant,
Dont les doux traits me percent,
Je m'enivre d'amour, et j'en prends tout autant
Que de beaux yeux m'en versent.

PAGNIODES (*hhh*).

Entre les bras de sa Belle se reposa.] L'auteur du CHEF-D'ŒUVRE a eu grand soin de marquer expressément l'excès de la passion de COLIN, mais il ne dit rien de celle de CATOS; d'où vient cela? C'est qu'on sait que l'homme le plus sage peut quelquefois, sans être extrêmement amoureux, *se reposer entre les bras d'une belle*. Au lieu qu'une fille vertueuse ne souffre jamais qu'un homme *se repose entre ses bras*, si elle n'a pour cet homme une tendresse excessive. Ainsi, il étoit nécessaire de marquer expressé-

ment l'excès de l'amour de COLIN, au lieu que pour faire connoître l'excès de l'amour de CATOS, il suffisoit de raconter ce qu'elle faisoit en faveur de son amant : de cette manière quels embrassemens ! quelles ardeurs ! quels excès de tendresse le poète ne nous donne-t-il pas à entendre par ces vers,

Entre les bras de sa belle
Se reposa.

Car enfin tout le monde sait ce que CATULLE exprime dans ces quatre vers:

Nec tantum niveo gavisa est ulla columbo
Compar, vel si quid dicitur improbius,
Oscula mordenti semper decerpere rostro,
Quantum præcipue multivola est mulier.

Ce que mademoiselle de GOURNAY a traduit elle-même de cette manière: *Nulle colombelle, ou s'il est rien de plus saffrement lascif, pillant sans fin les baisers à son pair d'un bec mordillant, n'est point si aspre et si gloutonne en ses appetits qu'une femme.*

A cela j'ajouterai qu'il est parlé dans les Chanson de MELLIN DE SAINT GELAIS,

d'un amant qui n'étoit pas si heureux que COLIN, il s'en falloit même de beaucoup, puisque cet amant souhaitoit de cesser d'être homme et de devenir oiseau (encore quel oiseau ! une *hirondelle*), pour pouvoir entrer dans la chambre de celle qu'il aimoit. Je rapporterai toute cette Chanson, parce qu'il y a beaucoup de sens analogues avec ceux qui se trouvent dans le CHEF-D'ŒUVRE, et d'ailleurs, qu'elle est pleine d'expressions tout-à-fait semblables.

Chanson qui se trouve dans les Œuvres de MELLIN DE SAINT GELAIS.

J'oy l'hirondelle,
Qui son chant
Renouvelle.

J'allai aux champs à la saison nouvelle,
Au temps qu'Amour les jeunes gens martelle;
Si me trouvai chez une damoiselle
Honneste et jeune, et gracieuse, et belle:
Maintien avoit de déesse immortelle,
Dont fus espris d'amoureuse estincelle.
Amour me dit, prens accointance à elle;
Si grand' beauté n'est jamais trop cruelle.
Amour l'a dit, mais son cœur en appele:
Car congnoissant ma blessure mortelle
Elle se tient plus estrange et rebelle,

Sa beauté croist et mon mal renouvelle:
L'un me reboutte et l'autre me rappele.
Que pleust à Dieu estre de façon telle,
Qu'à mon souhait je devinsse *hirondelle*,
Je m'en irois au soir en sa ruelle
Lui dire, amie, entendez ma querelle,
Le Dieu Amour m'a porté sur son aile
Pour vous offrir servitude éternelle,
Et descouvrir le mal que tant je cèle,
Voudriez-vous bien estre si criminelle,
Que me voir vivre en mort continuelle?
Je ne crois point qu'au cœur d'une pucelle
Il puisse avoir glaçon qui tant la gèle.
Qu'elle desdit un amant si fidele.

J'oy l'hirondelle,
Qui son chant
Renouvelle.

Blondiaux de Nesle, dans la troisième de ses Chansons, se plaint aussi d'une belle qui étoit si indifférente, qu'elle ne s'embarrassoit ni de la vie, ni de la mort de son amant. Elle ne vouloit ni le faire mourir, ni guérir sa peine.

Encor pourroy-je à grant joye venir.
Mais pitiez est en li si endormie,
Qu'el ne me veulx occire ni guarir.

Ce qui, opposé au caractère de Catin,

fait beaucoup d'honneur à cette belle bergère. Car qu'est-ce qu'une personne sans pitié ? c'est la honte de la société, l'opprobre de la nature. Aussi REGNAULT DE COUCY, ce gentil gaillard et preux Chevalier, qui tant aima madame DE FAIET, dit fort bien,

Mais bonne dame doit savoir
Connoissance et merci avoir.

CHLOEUS.

Entre les bras de sa Belle se reposa.] A l'exemple de SAINT VITALIAN, que M. le Docteur MATHANASIUS a rapporté dans son excellente note sur le scandale, on peut encore joindre celui de ROBERT D'ARBRISEL, qui, selon des lettres authentiques, quoiqu'en dise le P. DE MAINFERME, couchoit avec les plus belles religieuses de ses couvents, et cela pour irriter la tentation, et en triompher avec plus de gloire. . . .

TABULATI.

N'oublions pas SAINT ALDHELME, moine anglais dans le VIII.e siècle, que son savoir et sa piété élevèrent à l'Epis-

copat. Sa chasteté étoit d'autant plus admirable, qu'elle lui avoit coûté de furieux combats. Il couchoit souvent avec de jeunes filles, afin de triompher des tentations les plus dangereuses, et où les plus grands Saints auroient du moins eu l'envie de mettre un peu à l'écart la Sainteté ! Tout autre auroit eu bien des distractions dans une situation si délicate. Pour lui il récitoit par ordre tout le pseautier, et son cœur ne sentoit des émotions que pour le Ciel. On dit que le *démon* frémissoit de rage en le voyant braver le péril, et affermir sa vertu dans des occasions où elle succombe d'ordinaire. L'Hermite qui vit BRANDIMART entre les bras de sa chère FLEURDELIS, se divertissant au jeu d'amour, laissa tomber son bréviaire.

Hor stando inginocchiato in oratione,
Vide far' a color quel gioco strano :
E vennegli si fatta tentatione,
Ch'il breviario gli cade di mano.

Voyez les Lettres de MARIGNI. Que seroit devenu ce bon Hermite dans un

prélude ? *Admissus circum præcordia ludens.* S'il avoit eu la force de SAINT ALDHELME, cela ne lui seroit point arrivé. Ce Saint, pour avoir à ses côtés de jolies filles, ne perdoit pas un mot de bréviaire, ni de psalmodie, et je ne doute pas que si on lui eût proposé le cas de conscience que PIERRE DAMIEN examina, il n'eût répondu comme fit PIERRE DAMIEN. Vous trouverez le fait dans LA MOTHE LE VAYER, à la 20.e Homélie académique. « Agnès, dit-il, veuve » de Henri II, fit, par un évesque, cette » belle question à PIERRE DAMIANI, un » des plus éclairés ecclésiastiques de son » siècle : *Utrum liceret homini inter ipsum debiti naturalis egerium aliquid ruminare Psalmorum :* doute qui fut jugé par l'affirmative, comme nous l'apprend BARONIUS, sur l'autorité du texte de SAINT PAUL, qui porte, dans la première épître à TIMOTHÉE, chap. 2, qu'on peut prier Dieu en tous lieux. Je ne prétends pas diminuer le mérite de l'action de SAINT ALDHELME, en rapportant une histoire à-peu-près sem-

blable, d'un des plus illustres philosophes de l'ancienne Grèce. Je parle de XENOCRATE. DIOGÈNE LAERCE assure qu'il avoit acquis un tel empire sur ses passions, qu'une très-belle courtisanne (PHRYNÉ), qui avoit parié de le faire succomber, perdit la gageure, quoiqu'ayant eu la liberté de se coucher auprès de lui, elle eût mis en usage tous les tours de son métier pour animer le philosophe. Si l'on faisoit, à cet égard, le parallèle de SAINT ALDHELME avec XENOCRATE, l'on devroit convenir que le triomphe de celui-ci est bien plus glorieux que celui du premier. Car enfin, la fille avec laquelle SAINT ALDHELME couchoit, le laissoit en repos, au lieu qu'on irritoit la tentation de l'autre.

BURMANES.

On ne peut parler plus juste sur ce chapitre, que l'a fait M. le docteur MATHANASIUS. CATIN, sage et honnête, n'eût pas souffert COLIN entre ses bras, s'il eût voulu passer les bornes que la pudeur et la modestie prescrivent. Elle n'auroit pas

manqué de lui parler, comme SUSANNE fit aux deux vieillards dans la Comédie de ce nom.

SUSANNE un jour d'amour sollicitée
Par deux vieillards convoitant sa beauté,
Fut en son cœur triste et déconfortée,
Voyant l'effort fait à sa chasteté.
Elle leur dit : si par déloyauté,
De ce corps mien vous avez jouissance,
C'est fait de moi; si je fais résistance,
Vous me ferez mourir en déshonneur,
Mais j'aime mieux périr en innocence,
Que d'offenser par péchié le Seigneur.

PAGNIODES.

XXXIII. *J'entends l'alouette, etc.*] Cet avertissement à COLIN de se retirer, lui fut sans doute comme un coup de poignard. Malgré son amour et toutes les marques qu'il avoit de la passion que CATIN avoit pour lui, peut-être ne put-il s'empêcher de taxer CATIN de cruauté. Cependant sage et prudent, comme il étoit, il s'en prit plutôt au sort cruel qui donnoit un père rigide à sa maîtresse. Je ne doute point qu'en s'en allant, il ne dit à CATIN quelque chose de pareil à ce que CHARÈS disoit à PARDALISCA.

Douce mémoire en plaisir consommée
O siècle heureux qui cause tel savoir!
La fermeté de nous deux tant aimée,
Qui à nos maux a su si bien pourvoir:
Or, maintenant a perdu ton pouvoir,
Rompant le but de ma seule espérance,
Servant d'exemple à tous piteux avoir,
Fini le bien, le mal soudain commence.

PAGNIODES (*iii*).

L'alouette.] Outre tout ce que M. le docteur MATHANASIUS a dit de l'*Alouette*, il faut encore remarquer que cet oiseau est d'autant mieux choisi que c'est un oiseau que les Dieux offroient sur l'autel lorsque quelques-uns d'eux se marioient. On en a un exemple dans le *Dictier Poétical* de MOLINET: ZEPHIRUS alloit épouser FLORA.

Tous les Dieux s'assembloient,
Phœbé la belle y vint, quand il fut nuict,
Pour esclarer la noble charretée,
ZEPHIRUS prest et Flora préparée,
Vindrent au temple offrir une *alouette*,
Dessus l'autel, alors fut l'espousée,
Pour décorer la joyeuse flourette.

On peut voir aussi par la Chanson suivante, que cet oiseau chante au prin-

temps ; et que l'adjectif *honnête* est un terme très-usité dans la vie pastorale :

1.er COUPLET.

O doux printemps, tu es charmant,
Chantons dessus l'herbette
Une chanson gaillardement,
Au chant de l'allouette.
Je vois TIRCIS, ce berger,
Qui, avec sa musette,
Joue et chante dans ce verger,
Pour sa bergère honnête.

2.e

Eh bien COLIN, petit badin,
Vas t'en baiser NANETTE,
Elle est là bas dans le jardin,
Dis lui ma chansonnette,
Et puis tu la caresseras,
Mais montres-toi honnête,
Tu verras qu'elle chérira
Celui qui lui fait fête.

Nouveau Recueil de Chansons, 7.e édit. t. 1. 4.e part.

CHLOEUS (*kkk*).

XXXIV. *Au point du jour.*] Un poète, que je crois contemporain de l'INCONNU, a fait une description des plus vives du point du jour, il s'exprime avec une netteté, une force et une précision dignes des anciens, et que

l'on ne trouve plus chez nos poètes modernes. Voici ces vers :

Or la nuict deslogeant, déjà le ventelet,
Avant-courier du jour, murmure fraischelet,
Dans les bois chevelus ; cependant que l'aurore
Amoureuse s'enfleure, et s'emperle et se dore,
Pour sortir mieux parée, et faire parmi l'air
Du bord de son manteau, le doux miel distiller.

Le poète continue jusqu'au lever du soleil de qui il fait aussi une description très-noble.

Phœbus aux cheveux d'or, Apollon donne-honneurs,
Donne ame, porte-jour, soutien des grands seigneurs,
Poète, médecin, dont les routes bornées
Sont toutes de trois cent soixante-cinq journées.
AMADIS, liv. 24.

Cet admirable poète en dit plus dans ces quatre vers, qu'OVIDE n'en dit en trente dans le discours qu'APOLLON tient à DAPHNÉ.

—— *Mihi Delphica tellus*
Et Claros, et Tenedos, Patarœaque regia servit.
Jupiter est genitor. Per me quod eritque, fuitque,
Estque, patet : per me concordant carmina nervis.
Certa quidem nostra est : nostra tamen una sagitta
Certior, in vacuo quæ vulnera pectore fecit.

Inventum medicina meum est; opiferque per orbe
Dicor, et herbarum subjecta potentia nobis.
Hei mihi, quod nullis amor est medicabilis herbis!
Nec prosunt domino, quæ prosunt omnibus artes.

MÉTAMOR. lib. I, v. 515 et seq.

En vérité, si le traducteur de l'AMADIS avoit écrit ses vers dans le même temps qu'OVIDE a écrit les siens, je ne doute point qu'il n'eût emporté la palme.

PAGNIODES (*lll*).

LETTRE

DE M. CHRISOLOGOS CARITIDÈS,

A M LE PROFESSEUR

BURMANDOLIUS (*mmm*).

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous envoyer quelques remarques que j'ai faites *obiter* sur le livre fameux, intitulé le CHEF-D'ŒUVRE *d'un Inconnu*. Ce livre, Τὸ μαργαρίτον, m'a fait autant de plaisir à la quatrième édition, qu'il m'en fit lorsque je le lus pour la première fois. Si cela n'étoit pas, Monsieur, si une extrême perfection ne régnoit pas dans tout ce bel Ouvrage, soyez persuadé que j'aurois fait un bien plus grand nombre de corrections; car je puis dire, sans jactance, qu'il y a peu de choses qui échappent à la sévérité de

ma critique. Vous le verrez par des remarques que je prépare sur l'*Oraison inaugurable* d'un professeur de votre connoissance (*nnn*). Ce savant, qui ne voit rien de grand que lui-même, et qui se dédommage ainsi, par l'estime qu'il fait de lui seul, du mépris qu'en font tous les autres, a déchiré *dente canino* les *Français*, les *Allemands*, a attaqué ses *Compatriotes* et ses *Souverains* même, avec une licence qui n'eut jamais d'exemple ; mais j'espère que, monté sur Pégase, la verge à la main, je fustigerai l'orgueil pédantesque, de manière que je réprimerai pour jamais son insolence ; non pas toutefois que par ce Pégase et ce fouet je veuille imiter ce misérable poète, pour qui Rousseau a tant de mépris (*ooo*), qu'il ne daigne pas seulement le nommer. Poète, en effet, indigne d'être nommé, et qui, dans son *Anti-Rousseau* et dans son *Homère vengé*, nous a fait voir que la corruption de son esprit égale celle de son cœur. Mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit, c'est, Monsieur, de vous prier de lire mes remarques, au

sujet du CHEF-D'ŒUVRE *d'un Inconnu*, et de m'en marquer votre sentiment, me croyant ;

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHRISOLOGOS CARITIDÈS.

De l'Université de *Niew-Have*, le 1.er octobre 1715.

REMARQUES

ET

DIVERSES LEÇONS.

PAGE 11. *On se* monseigneurise, *on appelle sa femme* madame, *on se fait traiter* de monsieur *par ses enfans.*] Non seulement on se livre à ce ridicule, si judicieusement relevé par M. le docteur MATHANASIUS, mais on tombe dans un plus grand encore. On appelle ses enfans, l'un *monsieur le Marquis*, l'autre *monsieur le Baron*, un troisième *monsieur le Chevalier*, et le quatrième, s'il y en a, ne manque presque jamais d'être appelé *monsieur l'Abbé*. On fait plus, chez les bourgeois même, on affecte d'appeler sa fille, *mademoiselle*; et parce que ce terme est présentement devenu trop commun et trop ordinaire, quelques *précieuses*

ont cru se distinguer merveilleusement du vulgaire, et s'élever au-dessus des gens de leur volée, en parant ridiculement du titre de Miss jusqu'à de petites filles qui n'entendent pas, à la vérité, ce que cela signifie, mais qui ne laissent pas d'en concevoir réellement et de fait un petit orgueil, qui ne fera que croître et embellir dans la suite, et qui leur fait déjà, dès-à-présent, regarder comme fort au-dessous d'elles leurs compagnes, qu'on n'appelle que *Nanon*, *Babet*, *Tonton*, *Marianne*, *Suson*, *etc.*

Page 12. *Ligdamis.*] N'est-ce pas une chose extrêmement déplorable, que les plus grands critiques soient sujets, ainsi que les plus ignorans de tous les hommes, à oublier quelquefois ce qu'ils savent le mieux? En voici un exemple bien remarquable et bien capable de nous convaincre de cette vérité. La rare et immense érudition du très-savant docteur Mathanasius, ne lui a certainement pas permis d'ignorer que Ligdamis étoit un guerrier, et non pas un *berger;* et cependant, *quæ est humanæ mentis infirmitas!* Nous voyons qu'il en fait ici

un berger. A combien d'inconvéniens fâcheux ne nous expose point notre mémoire ! et que M. Bayle, quelque peu comparable qu'il soit au grand Mathanasius a bien raison de s'écrier avec amertume : *Admirons les mauvais tours que la mémoire nous joue* (*) ! En effet, il nous arrive souvent d'oublier les choses les plus communes, et de ne nous souvenir pas à la fin d'une page, que dis-je ? d'une période, de ce que nous avons dit au commencement. Ce malheur est arrivé aux plus grands hommes ; et, comme on le voit ici, le grand Mathanasius, tout grand qu'il est, n'en est pas plus exempt que les autres, à moins que, pour le justifier, on ne s'avise de dire que Ligdamis est un de ces *guerriers* doucereux de l'*Astrée*, qui changèrent leurs *lances* en *houlettes*, et leurs *cuirasses* en *pannetières* ; mais c'est ce que nous n'avons ni le loisir, ni l'envie d'aller examiner dans ce roman. C'est néan-

(*) Bayle, Diction. p. 388, à quoi l'on peut ajouter les pag. 218, 413, 461, 466, etc., où il y a de grands exemples de défaut de mémoire.

moins un *doute littéraire*, qui sent assez bien son érudition, et que nous croyons digne d'être approfondi.

Page 13. HOMÈRE, *le divin* HOMÈRE, *n'a point fait difficulté de nommer une nymphe* ABARBARÉE.] Mais madame DACIER, toute madame DACIER qu'elle est, c'est-à-dire, toute admiratrice des moindres choses de ce divin prince des poètes, n'a pas fait difficulté de trouver ce nom *désagréable en notre langue*, ni de le proscrire de son excellente traduction de l'Iliade : *et c'est une chose assez singulière*, remarque-t-elle fort judicieusement, *qu'un nom qu'Homère n'a pas trouvé trop dur pour son vers, ni mal né pour les oreilles, me paroisse trop dur pour ma prose.*

Page 16. . . . *Etre tout chose. . . .* tout Evêque d'A.....] Lisez *d'Avranches*, ou d'*Amiens*, car il y a *variété de leçons* là-dessus. Je me déterminerois néanmoins plutôt pour *Amiens*, que pour *Avranches*, et cela en faveur de ce fameux *Evêque d'Amiens* (*ppp*), que M. Lenoir a si bien étrillé dans son *Evêque de Cour*, et qui remplissoit en

effet si bien le sens de ce proverbe. D'ailleurs, cette manière de parler, *être tout chose, tout Evêque d'Avranches*, non seulement ne sonneroit plus si bien à l'oreille qu'autrefois, ce me semble, mais même seroit absolument destituée de justesse, et cela parce que, depuis que l'illustre M. *Huet* a possédé cet évêché, l'idée qu'excite le mot d'*Evêque d'Avranches* (*c*) est toujours jointe à celle de grand mérite, de célèbre prélat, et détruit par conséquent nécessairement et inévitablement ce qu'on entend ordinairement par ce proverbe.

Page 42. COLIN..... *ne peut dormir*]. Je le crois bien, ma foi! à sa place j'en auroit bien fait autant. Il étoit amoureux, et probablement il n'avoit point bu, du moins le texte n'en dit rien; et dès-là, le moyen qu'il pût dormir? cela étoit impossible, de toute impossibilité: ce qui ne sauroit jamais se mieux prouver que par ce fragment de chanson:

Mon amour me réveille,
Et le bon vin m'endort.

Mais il naît de-là une difficulté fort

digne d'attention, *En effet*, dira quelqu'un, *puisque l'amour le réveilloit, il n'avoit qu'à boire, qui l'en empêchoit?.... Cela est bien aisé à dire*, répondis-je. *Il étoit peut-être bien aise de veiller; et d'ailleurs, peut-être n'avoit-il point de vin, et, en ce cas-là, comment boire?* C'est ce que je n'ose entreprendre de décider.

Page 49. Lysis.] Tout le monde n'est point obligé d'être aussi savant que M. le docteur Mathanasius; ainsi il ne sera pas étonnant s'il se trouve mille et mille gens qui ne sauront ce que c'est que le Lisys dont il parle ici, et qui l'iront peut-être bonnement confondre avec le Lysis de Platon: ce qui ne viendra sans doute que de leur peu de littérature et de leur peu de connoissance des bons livres. *Il est* donc *bon et utile* de subvenir charitablement à leur ignorance, en les avertissant qu'il est ici question du Lysis de Sorel, et non de celui de Platon, et que ce Lysis est non seulement le héros d'un ouvrage intitulé: *le Berger extravagant*; mais de plus un excellent personnage rempli d'une

vaste et prodigieuse littérature, et infiniment estimable par le grand soin qu'il avoit pris de se perfectionner l'esprit par la lecture des ouvrages des anciens.

Page 59. *Cet* Y, *quel beau sens ne renferme-t-il pas ?*] Entre tous les beaux sens que cet Y présente à l'esprit, un critique d'une aussi vaste et immense littérature que le grand docteur MATHANASIUS, n'aura pas sans doute oublié celui que PYTHAGORE (*qqq*) lui donnoit. C'étoit, selon ce grand philosophe, *un symbole de la vie, à cause que le pied représentoit l'enfance, et que la fourche signifioit les deux chemins, du vice et de la vertu.* Ce grand philosophe sous-entendoit apparemment que la petite corne de l'Y signifioit la voie de la vertu, qui est étroite et difficile, et que la grosse signifioit la voie du vice, qui est large et fort aisée. S'il ne l'a point fait, je le fais à sa place, et je suis ravi d'avoir quelque chose à suppléer aux idées d'un si excellent personnage. COLIN, qui avoit fait ses études en gentilhomme de bonne maison, j'en appelle

à témoin sa généalogie qu'on voit en cet ouvrage, Colin, dis-je, n'ignoroit pas apparemment ce beau sens de Pythagore ; mais, comme il étoit alors amoureux, et que naturellement les réflexions que nous faisons sur les choses, tiennent beaucoup de la situation d'esprit où nous nous trouvons lorsque nous les faisons, n'est-il pas fort vraisemblable que Colin tourna les siennes du côté de l'amour, et qu'il pensa qu'en amour, aussi bien que dans un Y grec, il y a deux voies, la voie aisée et la voie difficile, ou si l'on aime mieux, la voie large et la voie étroite, et qu'il est incomparablement plus ordinaire de trouver l'une que l'autre; de dire laquelle des deux Colin trouva, ce ne seroit point une petite affaire ; on peut cependant conjecturer que Colin, ayant beaucoup d'amour pour la vertu, choisit la voie étroite, qui en est le symbole.

Page 113. Colin *étoit bien plus heureux qu'*Ovide.... *et que* Théocrite.] Les *modernes* sont bien plus heureux que les *anciens* dans leurs expéditions amoureuses. Cela est incontestable par

l'exemple des deux *anciens* que cite ici si judicieusement le grand MATHANASIUS. Jamais aucun mortel n'a peut-être eu plus de lieu de se plaindre de l'amour qu'OVIDE. On sait que ce fut de-là que naquirent toutes ses adversités. Malgré son chant, il se morfond inutilement ici à faire le pied de grue devant la porte de sa maîtresse. Quant à THÉOCRITE, il risque d'être dévoré des loups devant la maison de la sienne; mais, pour COLIN, il entre glorieusement chez sa maîtresse par la porte. D'où vient cette différence, si ce n'est de ce que les *modernes* savent mieux s'insinuer dans l'esprit de leurs belles, et leur demander leurs faveurs d'une manière plus aimable, plus tendre, plus soumise, plus engageante, en un mot plus persuasive. Ne pourroit-on point inférer de là quelque chose d'avantageux pour les *modernes ?* Certainement, si les hommes étoient bien raisonnables, cela seul ne seroit-il pas capable de décider en leur faveur ce procès scandaleux, qui dure depuis si long-temps ?

On peut encore observer que M. le

docteur MATHANASIUS n'auroit pas dû négliger deux excellentes remarques que MM. les auteurs *du Journal Littéraire* lui ont offertes dans l'extrait qu'ils ont donné du CHEF-D'ŒUVRE, dans leur Journal, tom. 5, première partie.

L'une de ces remarques regarde le nombre de trois; l'autre, cet oiseau que l'on appelle vulgairement *Alouette.*

Voici la première : *Ejusdem causa*, dit TITE-LIVE, *ludi magni voti æris trecentis triginta tribus millibus trecentis trigenta tribus triente.* « Pour » la même raison, on voua à Jupiter de » grands jeux, où l'on dépensa la somme » de trois cent trente-trois mille trois » cent trente-trois livres d'airain et un » tiers ».

La seconde remarque est prise de DU BARTAS (*rrr*).

La gentille alouette avec son tire-lire,
Tire-lire a liré et tire-lirant tire
Vers la voûte du Ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire et desire dire adieu Dieu, adieu Dieu.

LETTRE

A MONSEIGNEUR LE DUC DE... (*sss*).

MONSEIGNEUR,

VOUS voyez que je n'attends pas comme BOURSAUT, que vous me donniez des ordres pour avoir l'honneur de vous écrire. Voulant adresser à quelqu'un des fragmens d'un Ouvrage qu'on a eu la bonté de me confier, et voulant honorer mes lettres de l'inscription d'un nom du premier ordre, j'ai cru, MONSEIGNEUR, que vous ne désapprouveriez pas la liberté que j'ai prise de faire paroître cette lettre sous les auspices du vôtre.

Elle ne sera ni si diversifiée, ni si longue que celles de BOURSAUT ; mais aussi il étoit auteur, il avoit le talent de coudre ensemble plusieurs morceaux pris de côté et et d'autre

Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
Assuitur pannus.

Et de faire ainsi passer un *Ana* sous la figure d'une lettre.

Les fragmens que vous allez voir, MONSEIGNEUR, sont pris d'un poëme de plus de 1800 vers, intitulé, *Discours Satyrique*, etc. L'auteur de ce poëme croit de la philosophie tout ce qu'on en trouve dans BOECE, au commencement du 4.e liv. *de Consolatione Philosophiæ.*

Sunt etenim pennæ volucres mihi,
Quæ celsa conscendant poli :
Quas sibi cum velox mens induit,
Terras perosa despicit,
Aëris immensi superat Globum,
Nubesque post tergum videt. etc.
Dorsa que velocis premit ætheris
Compos verendi luminis.
Hic Regum Sceptrum dominus tenet,
Orbisque habenas temperat,
Et volucrem currum stabilis regit,
Rerum coruscus arbiter.
Huc te si reducem referat via,
Quam nunc requiris immemor,
Hæc dices, memini, patria est mihi,
Hinc ortus, hic sistam gradum.
Quod si terrarum placeat tibi
Noctem relictam visere ;
Quos miseri torvos populi timent,
Cernes Tyrannos exsules.

C'est ce qui fait que l'auteur de ce poëme a choisi un grand philosophe pour le lui dédier, et qu'il s'y attache par-tout à faire voir la vanité des choses qui nous éloignent de l'étude sincère de la sagesse.

S'adressant à ce philosophe, il lui dit dans un endroit :

Dès trente ans à l'erreur ayant livré la guerre,
Ravi le feu du Ciel pour éclairer la Terre,
Ton Esprit pénétré d'un jour prodigieux
A l'Univers surpris vint désiller les yeux.
La sagesse chez toi triomphant avant l'âge,
Tu nous fis démêler dans un premier ouvrage,
(En bravant le courroux d'ARISTOTE irrité)
Du clinquant de l'erreur l'or de la vérité.
Quand on eut de ta bouche entendu ses Oracles,
Chacun se récria comme on fait aux miracles;
Dans ton livre chacun crut entendre sa voix.
L'étranger empressé l'arrachoit aux François,
Goûté du Magistrat, du Cavalier, du Prince,
De la Ville il courut détromper la Province.
Le public couronna ce Livre lumineux,
S'apprivoisa bientôt à ses principes neufs;
L'ignorance se tut .... aujourd'hui désarmée,
N'ayant pu résister à l'Europe charmée,
Elle n'a plus pour plaindre un désespoir jaloux,
Que l'organe impuissant DES MIDAS DE TRÉVOUX.

Dans un autre endroit :

Disciple glorieux du célèbre DESCARTES,
Qui des sentiers communs heureusement t'écartes,

Et dans l'art de penser qu'au monde il fit fleurir,
Sur ce Maître fameux sçus beaucoup enchérir;
Qui t'inspira, dis-moi, de sages défiances
Du faste éblouissant de ces vaines sciences,
Qui de l'Esprit humain ambitieux tourmens,
L'enflent au cabinet, l'énivrent sur les bancs?
L'un s'embarque à grands frais sur la Mer historique,
Trafiquant d'un savoir ou vain ou chimérique,
Sur des faits recherchés plus loin que Romulus,
Qui ne furent jamais, qui du moins ne sont plus.
Sur un métal usé concluant sans principe,
Il fait tout à la fois l'infaillible et l'Œdipe;
Il n'aura que mépris pour qui veut raisonner,
Et ne voit rien de grand que l'art de deviner.
Ce savant Ixion se gêne et se déchire,
Pour faire enfin quadrer l'Ere Grecque à l'Hégire;
On ne voit aboutir ses travaux importans
Qu'à fixer au hasard les époques des temps;
Comme une erreur mortelle il craint l'anachronisme.
Ivre d'un orgueilleux et fade Rabinisme,
Un autre nous apprend par un pompeux jargon
Qu'il a lû la *Masore* et pillé le *Targum*.
Cet Arabe Français, ce fameux Philologue
Parle Hébreu, Cophte, Grec, et les Langues en vogue.
La Raison de dépit en éteint son flambeau,
Trouve dans sa mémoire un superbe tombeau.
Un centon hérissé de citations Grecques,
Le place avec honneur dans nos Bibliothèques:
Du pas sur Abraham (1) il vient de s'emparer,
Et n'est bon comme lui tout au plus qu'à parer
Ces grands vaisseaux déjà trop pleins d'œuvres chétives,
Des sottises de l'homme orgueilleuses archives.

(1) Jésuite qui a fait plusieurs in-folio sur cinq ou six Oraisons de *Cicéron*.

C'est ainsi, MONSEIGNEUR, que ce poète censure ce qu'il y a de mauvais dans l'étude de chaque science, dans tous les emplois et dans presque toutes les conditions de la vie. Mais il faut dire que cette censure n'est point l'effet d'une bile âcre et chagrine qui aime à déchirer; c'est, au contraire, celui d'une raison pure et éclairée qui ne blâme que pour corriger; si cet habile homme frappe, ce n'est que pour polir, sachant parfaitement distinguer dans chaque chose ce qui est bon d'avec ce qui ne l'est pas. Ainsi, lors même qu'il condamne, par exemple, la manière dont on s'attache à la littérature, et qu'il décrit si vivement les mauvais effets qu'elle produit, il convient pourtant que cette science peut fournir mille agrémens à la conversation, et répandre sur les autres sciences un jour très-agréable et même très-utile; de sorte que ce n'est pas proprement la littérature qu'il blâme, mais la manière dont on s'y attache, et dont on s'en sert pour faire fermenter la vanité de notre amour-propre.

Je puis avoir l'honneur de vous assu-

rer, MONSEIGNEUR, que je n'ai jamais rien vu de plus beau que ce *Discours Satyrique*. C'est un poëme par-tout également soutenu, plein par-tout de traits vifs, d'expressions nobles et originales. Quelle étendue de connoissances! Quel discernement exact! N'y font-ils pas voir que l'auteur n'est point un de ces esprits serviles qui n'osent, pour ainsi dire, marcher sans s'appuyer sur les autres, mais un de ces génies rares qui se tracent des routes nouvelles, et qui savent allier une imagination brillante, avec toute la solidité et l'exactitude d'une raison épurée.

En effet, MONSEIGNEUR, l'auteur de ce poëme est tel, qu'il vérifie en lui-même tous les sentimens avantageux qu'on a de la philosophie. C'est un homme attentif et sévère pour soi; doux, tolérant, compatissant pour les autres. Toujours également serein et accueillant, toujours également sage et officieux, il ne connoît de véritable grandeur que celle qui naît de la vertu, il fouleroit plutôt la thiare aux pieds, que de s'en couronner en manquant aux

moindres règles de l'honneur et du devoir.

Il faut que je sois bien convaincu de la beauté de ce poëme et du mérite de son auteur, pour vous en parler comme je fais. Mais ma conviction va jusques au point de vous assurer, MONSEIGNEUR, que quand tout le monde condamneroit l'estime que j'ai pour cet Ouvrage, je ne pourrois cesser de l'estimer, ni suivre en cela l'exemple que vous nous avez donné (dans une affaire d'une toute autre conséquence), qu'on peut se rétracter malgré les protestations les plus authentiques.

Vous voyez bien, MONSEIGNEUR, que je veux parler de l'affaire de la Constitution, où, malgré cette belle lettre (*) qui vous avoit attiré tant d'éloges, et malgré tout ce qu'on vous avoit ouï dire, vous avez suivi un parti tout différent de celui que vous aviez pris d'abord; sachant bien sans doute que s'il est d'un grand homme d'être constant,

(1) *Voyez* Journal Littéraire, t. II, pag. 1.

il est quelquefois d'un plus grand de changer.

Ce seroit ici le lieu de parler de tout ce que vous avez fait de surprenant dans cette affaire; mais je ne veux pas anticiper sur les droits de l'Histoire; c'est à elle, MONSEIGNEUR, c'est à elle proprement qu'est réservée la gloire de vous rendre fameux chez la postérité, puisque *le plus bel éloge des grands hommes est le récit de leurs propres actions* (*). Ainsi, je me contente de me dire, avec l'extrême vénération qui vous est due,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Docteur CHRISOSTOME MATHANASIUS.

(1) *Lucien*, de l'Hist.

DISSERTATION (*ttt*)

SUR

HOMÈRE

ET SUR

CHAPELAIN.

A MONSIEUR. . . .

VOUS me demandez, MONSIEUR, si l'on peut mettre quelque moderne en parallèle avec HOMÈRE; je réponds qu'on peut mettre en parallèle avec HOMÈRE, CHAPELAIN, non en qualité de moderne, mais en qualité de futur ancien. Cette réponse tient un peu de l'oracle, et a besoin d'interprétation; je m'explique.

CHAPELAIN n'a pas travaillé quatorze ans à sa *Pucelle*, pour s'attirer les méprisables applaudissemens de son siècle, et pour mettre une centaine d'années

pour bornes à sa réputation. Ses vues sont mieux proportionnées à la juste étendue de son génie. C'est l'approbation de la postérité la plus reculée qu'il brigue, et qui ne lui sauroit manquer. Il faut seulement qu'une vingtaine de siècles passent par-dessus cet ouvrage, pour le rendre l'étonnement de l'Univers, pour qu'on y trouve les mystères les plus cachés de la nature, le sublime le plus merveilleux, les expressions les plus énergiques, et la cadence la plus sonore et la plus majestueuse.

Pour moi, à qui Apollon révèle ce que son art a de plus mystique, je sais, par la force de mon imagination, me transporter déjà au véritable point de vue, d'où nos derniers neveux regarderont *la Pucelle*, et je prétends faire voir à l'œil que Chapelain égale et surpasse même le prince des poètes. Qui plus est, je me fais fort de rendre ses plus obstinés critiques, honteux de leur aveuglement ou de leur malice.

Ce n'est pas que j'ignore le respect qu'on doit à l'adorable Homère; je le connois à fond, je le lis sans interprête

et sans commentateur, je l'admire jusque dans les endroits où ses adorateurs même l'accusent de radoter un peu, et je ne crois pas l'admirer, parce que je raisonne bien, mais je crois raisonner bien, parce que je l'admire.

Pour juger de son poëme, et pour le comparer à la *Pucelle*, il y faut examiner le choix du sujet, la conduite de l'ouvrage, la manière de penser, le style et la versification. Voilà ce qu'on appelle avoir de l'ordre, et ce seul plan est une preuve authentique de l'étude sérieuse que j'ai faite de ces deux auteurs inimitables.

Homère prend pour son sujet, Μῆνιν Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος, *Pelidæ stomachum cedere nescii*, et pour le dire en françois, *la colère obstinée d'*Achille.

On pourroit s'étonner que ce poète ait pris pour son héros un prince féroce et inexorable, qui rejette la décision des lois pour n'avoir d'arbitre que son épée; un guerrier brutal comme un cheval de carosse, et mutin *comme un âne qui renverse de sa queue les épis dorés de la blonde Cérès.*

En effet, il paroît que le but d'un poète est de rendre son héros aimable au lecteur, afin qu'il le suive avec plaisir dans toutes les routes différentes où l'auteur le conduit, et qu'il s'intéresse à ses aventures ; réjoui, quand la fortune rend justice à son mérite, et affligé, quand elle se déclare ennemie de sa vertu.

Il semble même que pour le choix du sujet, non seulement les *diamans* de CHAPELAIN ; mais le *clinquant du* TASSE surpassent l'*or en quoi* HOMÈRE *sait convertir tout ce qu'il manie.*

Cet auteur italien donne à ses héros des foiblesses, mais des foiblesses qu'on se pardonne trop aisément à soi-même, pour n'y point conniver dans un autre. Du reste, la probité, la grandeur d'ame, la clémence, et les autres vertus qui forment leur caractère, font qu'on se met avec plaisir en leur place, et qu'on sent selon leur différente fortune, ce flux et reflux des passions, qui est le but du poëme héroïque. LE TASSE prend même le contrepied d'HOMÈRE, en donnant le caractère d'ACHILLE au Sarrasin

ARGANT, à qui il applique le même portrait que fait HORACE dans son Art Poétique du fils de THÉTIS. Et, à dire vrai, il me rend par-là ce payen assez odieux, pour que je sois bien aise qu'il tombe sous les coups de TANCRÈDE. C'est un fort joli homme celui-là, et sa victoire me fait plaisir.

J'aime la bonne foi, MONSIEUR, cette critique a tout l'air d'être fondée; mais pour peu qu'on ait envie de faire quelqu'effort en faveur d'HOMÈRE, ne peut-on pas soutenir que ce défaut même est une preuve solide de la grandeur de son génie, qui nous attache, malgré nous, au sort d'un héros que nous avons de la peine à estimer?

Sérieusement on ne sauroit douter du mérite d'un auteur qui, malgré ce défaut essentiel, a donné de l'étonnement à tous les beaux génies que la nature a produits pendant trente siècles. Il y a même de l'apparence qu'il a affecté ce mauvais choix pour faire briller davantage la beauté de son esprit et la richesse de son imagination.

CHAPELAIN pourtant doit l'emporter

ici sur HOMÈRE. On doit lui savoir gré d'avoir évité cette bévue, et d'avoir eu tout ce qui pourroit la rendre excusable.

Si son héroïne n'est pas du sang le plus illustre, elle est quelque chose de plus, elle mérite d'en être; c'est une *Pucelle*, une *Pucelle* de dix-huit ans, une *Pucelle* guerrière et conquérante; rien de plus grand, rien de plus extraordinaire; la basse naissance et la grandeur d'ame, le sexe et la fermeté, la piété et la valeur, qualités d'ailleurs si incompatibles, sont chez elle d'un merveilleux accord. La haine ou l'ambition ne l'envoient point sacrifier une ville illustre au chimérique honneur d'un époux vindicatif; non, la piété et l'amour de la patrie l'excitent à arracher un grand Empire des mains d'un injuste usurpateur, et l'on ne sait s'il faut s'étonner le plus, de la hardiesse de son entreprise, de la justesse de ses mesures, ou du bonheur d'une réussite qui paroît moins une faveur de la fortune qu'un effet de la plus rare prudence.

Pour la conduite de l'ouvrage, c'est

là où brillent nos deux auteurs par cette confusion apparente, qui sert de voile au plan du monde le plus naturel et le mieux suivi. On leur fait seulement à chacun une petite difficulté, qui ne vaut pas la peine dans le fond qu'on y réponde.

On critique dans HOMÈRE ce bisarre système de la fable, dont nous l'appelons le père, nous autres savans, croyant lui faire bien de l'honneur.

L'aveuglement du Paganisme ne fait rien en sa faveur; le simple bon sens est contraire à l'idée ridicule qu'il donne de ses Dieux, passionnés, vicieux, opposés l'un à l'autre, impuissans et inférieurs bien souvent à ceux qui s'amusent sottement à implorer leur secours.

MARS est étrillé d'importance par DIOMÈDE, et ce pauvre Dieu semble avoir ramassé toute sa force dans l'organe de la voix, pour faire trembler, par ses cris, les montagnes d'alentour.

Ce maroufle de fils de TIDÉE frappe comme un sourd, et VENUS, cette pauvre petite, qui, comme une bonne maman, soigne un peu son poltron de

fils, ne sauroit échapper aux mains impolies et sacriléges de ce héros grossier. Passe encore pour celle-là de crier un peu haut ; jamais la dame n'avoit été à telle fête, et ANCHISE, ADONIS et MARS même, avec toute sa brutalité, en avoient toujours usé plus galamment avec elle.

Voilà à-peu-près le style turlupin de quelques raisonneurs, qui prétendent tourner en ridicule le père de la fable, qui n'est pas moins le père du bon sens.

Ne savent-ils pas, les ignorans, qu'il y a déjà deux mille ans, tout au moins, qu'on croit que toutes ces fictions sont autant d'emblêmes ingénieux, qui, sous un dehors bisarre, cachent les secrets les plus mystérieux de la nature, les préceptes les mieux raisonnés de la morale et les plus utiles maximes de la politique? S'ils n'ont pas assez d'esprit pour y trouver un sens, tant pis pour eux; chacune de ces fables en a plus de mille, les uns plus beaux que les autres, à proportion du dégré d'esprit et de pénétration de ceux qui tâchent de les débrouiller (*uuu*).

D'ailleurs, supposons que les raisonnemens de ces critiques soient solides, je leur prouverai qu'ils ont le plus grand tort du monde de raisonner juste dans cette occasion.

Je leur conseillerois en vérité d'en croire plutôt leur raison que l'autorité de tous les beaux génies de la Grèce et de Rome ; c'est se moquer du monde ; il est infiniment plus beau de se tromper d'une manière modeste sur la bonne foi d'un million de grands hommes, que d'être assez insolent pour avoir raison tout seul et de son propre fond.

Vous, ennemis injustes de l'antiquité, vous voulez des raisons, et je vous donne des autorités, et vous, critiques de Chapelain, vous voulez des autorités, et vous aurez des raisons.

Chapelain a grand tort, selon vous, de ne point employer le système ordinaire des fictions, et de mettre à la place des dieux, des Champs-Elysées et du Tartare, les anges, les démons, le paradis et l'enfer.

Homine imperito nihil quicquam est injustiùs, qui prœter quod ipse facit

nihil rectum putat. Eh! pourquoi est-il plutôt permis à HOMÈRE de se former des chimères poétiques conformes à sa religion, qu'il n'est licite à CHAPELAIN d'en employer de convenables à la sienne! mais ces fictions-là vous paroissent ridicules et extravagantes; mais cette extravagance est plutôt dans votre imagination, que dans le sujet de vos critiques.

Notre auteur fait combattre les anges avec les démons; les uns sont les patrons de la vertu, les autres protègent l'impiété: exprimez cette vérité en style poétique, et vous trouverez justement les anges et les démons qui se combattent.

Qu'on ne me dise point que le seul nom de *Belsebuth* est capable de gâter tout un poëme, que *Jupiter* et *Mercure* flattent bien plus agréablement l'oreille que ne font *Lucifer* et *Astaroth*.

Fadaises que tout cela, à moins qu'on ne me le prouve démonstrativement. Votre oreille trouve les noms païens les plus doux; et de grace, qu'il soit permis à la mienne d'être plus amie des

homs chrétiens ; et croyez, je vous prie, que ce n'est pas faire la gageure d'un fou, que de parier ma tête, que dans mille ans d'ici, quand *Astaroth* sera mieux établi dans le poëme épique, toutes les oreilles savantes seront de mon sentiment.

Allons plus loin, et montrons que nos deux illustres pensoient d'une manière sublime et délicate, et pour ne pas copier tous leurs vers, découvrons ces qualités dans les endroits de leurs poëmes, qui paroissent d'abord les plus exposés à la critique.

Dans le premier livre de l'*Iliade*, ACHILLE se querelle avec AGAMEMNON, et lui dit plus d'injures qu'un héros en colère n'en devroit dire naturellement. Mais s'appercevant à la fin qu'il soutient mal son caractère bouillant, qui semble demander plutôt des actions que des paroles, il veut mettre flamberge au vent, quand PALLAS, la sage PALLAS, l'arrête par sa belle chevelure. Quoiqu'il ne doive pas avoir grand commerce avec cette divinité modérée, il la connoît

tout aussitôt, et lui demande fort cavalièrement pourquoi elle étoit venue-là; si c'étoit pour être le témoin de l'injustice d'AGAMEMNON, qu'*elle le pourroit bien être aussi de sa punition* (*), et que l'orgueil de ce Prince pourroit bien lui coûter la vie.

La-dessus MINERVE lui conseille de *rengainer son compliment*, et de vomir plutôt contre ce Roi toutes les injures qu'il méritoit.

Jamais DÉESSE ne trouva mieux le secret de se faire obéir. ACHILLE remet son sabre dans le fourreau, et en vrai fils de poissonnière, il se met à chanter pouille au chef des rois Grecs, en lui prodiguant les titres d'*ivrogne*, de *visage de chien*, de *cœur de lièvre*, de *poltron*, et quantité de semblables douceurs. Certaines gens ont le front de ne pas trouver tout cela beau, et à leur gré, la plus sage des divinités, et les plus grands héros de la Grèce font ici, chacun en leur petit particulier, un fort

(*) Ces mots sont ajoutés au texte pour lier le sens.

sot personnage, et tous deux ensemble une très-impertinente scène.

Dii immortales! homo homini quid præstat? stulto quid interest intelligens? Pour peu qu'on ait le véritable goût de l'antiquité, on ne sauroit rien trouver de si beau, de si bien pensé, et de si instructif.

Minerve descend pour modérer la colère d'Achille, et nous donne par-là une idée forte de la violence de cette passion qui mène d'ordinaire à des suites funestes, si le Ciel même n'y intervient. Par la manière aisée dont ce héros parle à la déesse, nous voyons que la sagesse véritable n'est pas terrible et farouche; et qu'au contraire, sa douceur majestueuse la rend traitable et d'un accès facile. Le conseil que Pallas lui donne d'injurier Agamemnon, exprime merveilleusement le caractère d'une prudence consommée. En effet, vouloir tout d'un coup faire passer un homme violent, d'une colère bouillante, à une profonde tranquilité, ce seroit méconnoître entièrement la plus fougueuse des passions; non,

la prudente Divinité veut remettre peu-à-peu le calme dans le cœur du fils de Thétis. Elle semble entrer dans son ressentiment, elle ne heurte pas sa fureur de front, elle la dissipe insensiblement, et la fait évaporer par des paroles injurieuses, qui ne faisoient pas la même impression sur les anciens que sur nous. Dans ce temps-là le point d'honneur n'avoit pas mis encore le comble à l'extravagance des hommes.

Aussi la politique de Minerve a toute la réussite imaginable, et Homère le fait sentir de la manière du monde la plus ingénieuse. Achille tonne, foudroie, *exhale son courroux en discours furieux.* Enfin, *je vous avertis*, dit-il, *et j'en fais un grand serment, par ce sceptre qui ne produira plus ni verdure, ni branchage, après qu'il a été coupé sur la montagne; par ce sceptre qui ne reverdira plus, car le fer l'a dépouillé de ses feuilles et de son écorce, et à présent, c'est un signe d'autorité entre les mains des juges grecs, et de ceux qui veillent au maintien des*

lois ; je fais serment, dis-je, que les Grecs me regretteront un jour en vain, etc.

Ce discours n'exprime-t-il pas parfaitement bien une colère épuisée, qui fait tarir en même temps l'éloquence impétueuse dont elle avoit été la source?

Achille jure par son sceptre, et me prépare à un serment exprimé avec vivacité, et suivi aussitôt d'une menace effroyable, qui ne précédera que d'un moment la violence de l'exécution. Je crois le voir déjà à la tête de ses sujets attaquer la tente d'Agamemnon, ou du moins se ranger du côté des Troyens, et disputer à Hector la gloire de défendre les murs de Neptune. Point du tout, je le trouve encore à la troisième période de la description de son sceptre, et il va bientôt menacer Agamemnon de rester les bras croisés, et de donner tout le loisir aux Grecs de regretter sa valeur ; il finit enfin, jette son sceptre par terre, pour dernière marque de sa fureur, et va se r'asseoir doux comme un agneau.

Allez, dit-il, je vous pardonne,
Car il avoit l'ame trop bonne.

Encore un coup, tout cet endroit ici est manié avec tout l'art et toute la délicatesse qu'on peut attendre du grand HOMÈRE.

Le discours de NESTOR, qui suit immédiatement après, seroit digne d'un pareil commentaire; mais le seul exemple que je viens d'alléguer, satisfait abondamment au but que je m'étois proposé; je me hâte de rendre justice au mérite opprimé de CHAPELAIN.

Voici un endroit de la *Pucelle* qu'on a l'insolence de tourner en ridicule dans un dialogue satyrique, qui se trouve parmi les *Œuvres mêlées de Saint Evremond* (*). La *Pucelle* apostrophe le Roi de France en ces termes :

O grand Prince que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et me le redoublant me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont la dure terre quitte.

(*) C'est le Dialogue de BOILEAU, intitulé, *les Héros de Roman.*

Oh ! que n'ai je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire du tort !
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe,
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De la tempe, du dos, de l'épaule et du flanc.

Quelle langue parle-t-elle, dit le Pluton du dialogue? N'entendez-vous pas, pauvre Roi des Enfers, n'entendez-vous pas la langue des Dieux ? et un langage qui exprime des beautés au-dessus du génie des HOMÈRES et des PLATONS (*); ces grandes ames devant qui CHAPELAIN comparoît déjà, et devant qui nous comparoîtrons un jour, pour goûter dans leurs entretiens les plaisirs les plus doux du séjour des bienheureux.

O grand Prince que grand dès cette heure j'appelle.

On peut considérer ce vers de deux manières, ou comme une prophétie, ou comme une louange fine et délicate.

Comme une prophétie, il prédit au Roi sa grandeur future qu'il exprime déjà comme une chose présente, et c'est là le véritable caractère d'un oracle.

(*) *Paradis des Littérateurs.*

Vous serez grand un jour, Prince, dit la Pucelle, *mon bras conduit par le Ciel, vous rendra bientôt vos Etats et votre gloire.*

Mais que dis-je, vous serez grand? réjouissez-vous de votre bonheur comme d'une chose présente. La sûreté de votre grandeur future égale la certitude des faveurs du Ciel dont on jouit actuellement.

O grand Prince que grand dès cette heure j'appelle.

Le second sens de ce vers n'est pas peut-être celui que l'auteur a prétendu y mettre; mais il est le plus beau et le plus digne d'être lu. Voilà ce qui arrive d'ordinaire aux esprits du premier ordre, d'en dire davantage qu'ils n'en ont l'intention eux-mêmes, et l'on pourroit leur appliquer ce vers de Molière d'une manière très-sérieuse.

Mais quand vous avez fait ce charmant quoi qu'on dic,
Avez-vous bien compris toute son énergie?

On peut donc considérer en second lieu cette pensée, comme une louange fine et délicate, par laquelle la *Pucelle* attribue indirectement à son Roi toutes

les vertus héroïques qui font la véritable grandeur d'un Monarque.

Je vous appelle grand, quoique vous soyez encore dépouillé de ces heureuses Provinces qu'un injuste usurpateur arracha des mains de vos Pères. On peut être grand Prince d'un petit Etat. La véritable grandeur est à l'abri des caprices du sort, et ne dépend point de l'étendue d'un Empire, ni du nombre des sujets. Un Monarque est assez grand, s'il est assez juste, assez sage, assez vaillant, assez débonnaire. Deux millions de Perses armés ont reçu les ordres d'un Roi véritablement petit, et la stérile Ithaque a trouvé son bonheur dans le sage gouvernement du plus grand d'entre les Rois Grecs.

Se peut-il rien d'aussi beau que ce sens-là ; et la postérité ne doit-elle pas me savoir gré de lui avoir montré, au travers d'une simplicité apparente, tant de sublimes merveilles? Mais gardons un peu d'admiration pour les cinq vers suivans, qui n'expriment qu'une même pensée, mais qui en découvrent toutes les différentes faces, et jettent par-là

l'esprit dans une agréable inquiétude, incertain quelle, de toutes, mérite le plus son attention et son étonnement.

Cet admirable morceau de la *Pucelle* sert donc à mettre dans tout son jour l'embarras du cœur de cette héroïne, partagé entre ce que le *zèle* a de plus inconsidéré, et ce que le *respect* a de plus retenu ; *zelée*, elle ne consulte que son cœur pénétré du mérite de son Prince, pour en entreprendre le panégyrique ; *respectueuse*, elle jette les yeux sur la majesté de son maître, et sur sa propre bassesse, et n'y trouve que des motifs de silence et de retenue.

Voilà ce que le premier de ces vers exprime merveilleusement bien.

Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle.

Elle compare son *zèle* à un coursier fougueux, qui n'a reçu de la nature que le seul penchant de suivre l'impétuosité de son courage ; et la conduite du siècle dont le *zèle* inconsidéré est le vice régnant, justifie assez la justesse de cette comparaison.

Mais le *respect*, semblable à une bride

dans la main d'un habile écuyer, arrête la fougue de son cœur; sa raison revient de son égarement, le sang-froid succède à l'impétuosité, et, réglant les mouvemens du *zèle* fait une vertu utile du plus dangereux des vices. Allons plus loin.

Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et me le redoublant me redouble la peur.

Ceux dont l'esprit paresseux ne se donne pas le loisir de creuser dans les pensées, pour en découvrir la beauté, traiteroient ceci de *galimathias*; mais je leur ferai bien voir qu'il y a du sens et un sens incomparable.

Ce mélange de majesté et de douceur, continue notre héros, *que je vois sur votre auguste visage, m'inspire en même temps, la hardiesse d'épancher mon cœur, et la crainte de pécher contre la vénération que je dois au maitre futur de tant de Peuples.* La fierté majestueuse et la douceur attirante, ces caractères si opposés, qui se confondent dans votre air, confondent aussi dans mon ame le *respect* et

le *zèle* également opposés l'un à l'autre, et semblent les exciter et les modérer tour-à-tour.

A ton illustre aspèct mon cœur se sollicite,
Et grimpant contremont la dure terre quitte.

Ce contraste de hardiesse et de timidité ne sauroit que faire naître le trouble dans l'ame de la *Pucelle*. Il semble pourtant que le *zèle* l'emporteroit sur le *respect*, si ses droits n'étoient soutenus par la difficulté de dépeindre tant de qualités merveilleuses. Quand notre héroïne s'efforce à *s'élever jusqu'à son Prince*, elle sent la même fatigue qu'un coursier qui voudroit d'une course rapide s'élever au sommet d'une montagne escarpée, et qui se sent arrêté à tout moment par les difficultés d'un chemin impraticable.

Je vous ai promis des beautés incomparables, Lecteur, et je crois pouvoir passer dans votre esprit pour homme de parole; vous me croirez donc seulement, si je vous assure que les vers suivans sont dignes de couler d'une

même veine, avec ceux que je viens de commenter.

La *Pucelle*, se défiant avec une modeste humilité des forces de son éloquence, a recours enfin aux vœux, dernière ressource d'un *zèle* impuissant, et souhaite du moins de pouvoir égaler par ses éloges le mérite de son Roi.

Ah, que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!

Il faut admirer ici l'art de notre poète, qui, sans sortir de la liaison de son discours, et comme s'il n'y touchoit pas, donne à tous les auteurs une leçon importante. Il leur fait comprendre qu'il ne faut jamais sortir des bornes de son génie, en choisissant le sujet de ses éloges; et qu'un poète médiocre fait plus de tort à son héros par des louanges, que par des censures.

On me dira que cette pensée n'est pas fort singulière, et qu'elle se trouve dans Boileau, et peut-être dans bien d'autres *écrivains*; je le sais, mais outre qu'elle ne s'y trouve pas exprimée d'une

manière si indirecte et si gracieuse ; il faut absolument que Boileau l'ait prise de Chapelain, qui a écrit avant lui ; il lui en a bien volé d'autres, et je suis sûr qu'il n'a fait semblant de mépriser cet esprit du premier ordre, que pour mettre par-là adroitement ses vols à l'abri de nos soupçons.

Mais laissons-là cet illustre plagiaire, et faisons voir, en dépit de lui, par le seul commentaire des quatre derniers vers de notre tâche, que Chapelain auroit eu le plus grand tort du monde *d'écrire en prose*. Les voici :

Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe
Vers où l'épaule gauche à la droite est conjointe,
Que ce coup brisât l'os, et fit sortir du sang,
De la tempe, du dos, de la hanche, et du flanc.

Notre héroïne au désespoir de ne pouvoir pas épancher son cœur par des paroles, y veut suppléer par des réalités, et souhaite de vérifier son amour pour son Prince et pour sa Patrie, en s'exposant à des blessures mortelles ; non-seulement elle voudroit s'y exposer, mais le bonheur de verser tout son

sang d'une plaie mortelle, aux yeux de son Roi, est l'objet de ses plus ardens desirs. Et dans le fond, de semblables marques de *zèle* sont moins sujettes à caution, que les pensées les plus délicates, et les fleurs les mieux choisies de la rhétorique.

Mais outre la beauté de la pensée qui rend ces vers remarquables, on y découvre avec plaisir le véritable goût de l'antiquité, qui affectoit toujours de laisser dans ses ouvrages, des monumens des arts et des sciences.

La blessure où la *zélée Pucelle* aspire est ici dépeinte dans toute l'exactitude de l'anatomie, et j'oserois bien prédire que dans quelques siècles d'ici, on prouvera par le dernier vers, que la circulation du sang étoit déjà trouvée du temps de CHAPELAIN.

Continuons notre plan, et montrons que la beauté du style répond parfaitement, dans nos deux Auteurs, à la noblesse des pensées. HOMÈRE est à l'abri de toute critique de ce côté-ci. Le moyen de juger par la raison si ses manières

de parler sont basses ou nobles? La noblesse de l'expression dépend entièrement du goût des peuples et des *idées accessoires*, qu'ils joignent aux *idées principales* de leurs manières de parler. Or les *idées accessoires* des mots grecs ne nous sauroient être connues assez parfaitement, pour définir ce qui doit passer dans leur langue pour noble et pour bas.

Peut-être que le lecteur versé dans les belles-lettres, qui seules dans le fond sont dignes d'occuper un honnête homme, n'aura jamais vu dans les anciens les termes d'*idées principales* et *accessoires*, et par conséquent les traitera de barbares, faute de les entendre. Mais que sa tendresse pour HOMÈRE n'en pâtisse pas; il verra bientôt la solidité de mon raisonnement en faveur de notre poète, par un seul exemple qui lui rendra ces termes de logique plus intelligibles. *Bouvier* ne sauroit de bonne grace entrer dans une pastorale française; BISOLCO paroît dans une églogue italienne avec SILVIO et CORIDON, sans

choquer le goût le plus délicat. L'un et l'autre de ces mots cependant a la même *idée principale*, c'est-à-dire, que l'usage a voulu que l'un et l'autre signifiât un villageois, qui a soin d'un troupeau de bœufs. Mais les Italiens ayant vu souvent dans leurs meilleurs poètes, des *bouviers* faire l'amour à leurs bergères avec délicatesse dans les sentimens et dans les expressions, joignent à l'*idée* d'un conducteur de bœufs celle d'un homme tendre, délicat et spirituel; et ce portrait riant qu'ils s'en forment est une *idée accessoire*, qui empêche le mot de *bouvier* d'être bas.

Les Français, au contraire, n'ayant jamais vu dans leurs bonnes poésies une description fleurie de ces *bouviers imaginaires*, et choqués tous les jours de la rusticité des *bouviers véritables*, joignent à l'*idée* d'un conducteur de bœufs celle d'un paysan grossier qui se ressent beaucoup du commerce de ces animaux; et cette *seconde idée* fait la bassesse de ce terme. C'est par la même raison que *berger* est plus noble que

bouvier, que *génisse* l'emporte de beaucoup sur *vache*.

On voit sans peine que ces *idées accessoires* doivent être fort sujettes au changement; que ce qui est à présent noble, peut être bas dans cinquante ans d'ici; et que pour juger du siècle d'Homère, il seroit utile d'avoir une histoire particulière des différentes révolutions de chaque mot qu'il a employé.

Je ne sache pas que les Grecs aient poussé jusques-là leur fureur d'écrire, et par conséquent il s'en faut rapporter aux décisions des anciens sur les phrases d'un auteur qui leur étoit contemporain, ou qui a vécu peu de temps avant eux, et de cette manière nous serons bien malheureux si nous n'avons gain de cause.

On sera forcé de croire qu'Homère parle à l'avantage de la beauté de Junon, en lui donnant *des yeux de bœufs*, et que cette expression, je ne sais par quelle *idée accessoire*, ne marquoit de ce temps que des yeux bien fendus et pleins de majesté; on restera seu-

lement un peu surpris de la bisarrerie de certains termes, qui semblent ne devoir jamais s'introduire dans les langues, et qui ne laissent pas de s'y glisser pourtant.

Je suis ravi, au reste, de trouver ici l'occasion de réfuter FONTENELLE et quelques autres *modernes* de ce calibre, qui tournent en ridicule ce mélange des dialectes dont se sert HOMÈRE, et qui, selon eux, doit avoir eu le même effet chez les Grecs, que produiroient chez nous un salmigondis de Normand, de Bas-Breton, de Gascon, et de sept ou huit autres jargons confondus ensemble. Passe encore pour ces railleurs, de n'entrer pas dans les véritables vues du poète Grec; mais je ne saurois pardonner ce manque de pénétration à ses admirateurs mêmes. Voici donc le nœud de l'affaire. Les Grecs étoient un peuple vain à l'excès, et chaque province avoit son caractère d'orgueil à part : Les Athéniens étoient effrontés, babillards et assez braves, quand ils s'y mettoient; c'étoient enfin les Gascons de la Grèce, et se

croyoient fort au-dessus des Lacédémoniens, qui n'avoient pour eux en récompense que de la haine et du mépris.

Ceux-ci ne ressembloient pas mal aux Normands d'à-présent, ils étoient du pays de Sapience : penser beaucoup, parler peu, être dissimulé, fourbe et très-adroit voleur, aimer la guerre, au défaut des procès, et regarder tous les autres Grecs avec dédain ; voilà justement ce qui constituoit l'essence d'un habitant de Sparte. En un mot, autant de différentes républiques dans la Grèce, autant de différens mélanges de bonnes et de mauvaises qualités, et autant de différens peuples, qui regardoient tout du haut de leur mérite, et qui croyoient *que le troisième Ciel ne tournoit que pour eux.*

Or Homère savoit que pour plaire à la postérité, il falloit commencer par plaire à la nation grecque en général, à quoi il ne pouvoit réussir qu'en se liguant adroitement avec la vanité de chaque peuple grec en particulier, par l'affectation d'en aimer le *dialecte*, et

de l'employer volontiers. Et comme le caractère de l'orgueil est de multiplier tout ce qui le favorise, il prévoyoit que dans cette confusion de langages chacun trouveroit le sien le plus dominant, et que cette préférence imaginaire seroit payée au poète par une estime véritable.

C'est par le même priucipe qu'il a caché avec soin le lieu de sa naissance, et cette adresse de son esprit est digne d'admiration. Car si les Lacédémoniens l'avoient cru né à Athènes, ils n'auroient pas manqué de trouver les vers détestables, et les Athéniens ne les auroient pas traités plus doucement s'ils les avoient cru sortis d'une cervelle lacédémonienne. Cette découverte n'avoit pas été faite avant moi, et pour peu que je ressemblasse à ces *savans* toujours prêts à encenser leur pénétration, je ne manquerois pas de m'écrier ici avec folie,

Et d'où prend mon esprit toutes ces gentillesses?

Le style de CHAPELAIN n'a pas été moins attaqué par des critiques ignorans

que celui d'Homère. On y trouve à redire, par exemple, qu'il est Allemand en Français, et l'on ne songe pas que c'est le louer, que de le blâmer de cette manière.

Les Latins ont-ils jamais condamné leurs poètes pour s'être servis de phrases grecques? Au contraire, ils rendoient justice à leur langue, en la mettant infiniment au-dessous de la langue des Grecs, pour la force et pour la précision, et on leur faisoit plaisir d'emprunter des tours étrangers, pour remédier à la molle délicatesse de la *latinité* ordinaire.

Horace n'auroit jamais été les délices de la Cour d'*Auguste*, s'il n'avoit, pour ainsi dire, égayé son style par l'imitation continuelle des poètes grecs, et sans elle ses vers n'auroient jamais été si soutenus, ni si mâles. Pourquoi donc, Messieurs, blâmez-vous dans Chapelain ce que vous admirez dans votre Horace? Serez-vous toujours trop vains ou trop aveugles pour reconnoître la foiblesse et le décharnement que nos grammairiens dé-

licats ont introduit dans la langue par leur rafinement outré. Rendons plutôt graces à notre illustre poète, d'avoir donné de la vigueur à ses phrases par les nerfs de la langue allemande, qui, sans doute, aussi ancienne, aussi riche que la grecque, la surpasse par sa majesté que nos oreilles efféminées traitent impertinemment de rudesse. Il seroit beau, certes, d'assujétir le langage des Dieux aux décisions de l'Académie, et de faire ramper ses vers sous les règles ingrates des VAUGELAS et des MÉNAGES!

Le seul engagement du poète, c'est de se tirer du médiocre et de promener l'esprit du lecteur de merveille en merveille; du reste, il doit avoir la liberté de prendre les tours dont il se sert, de sa langue, d'une langue étrangère, ou de son imagination; ce qu'il dit est grand, est poétique, c'est assez, il ne doit pas subir d'autre examen.

Il travaillera par-là à n'être pas intelligible, j'en conviens, et c'est justement ce que je demande.

A quoi s'occuperoient les SCALIGERS

futurs, si CHAPELAIN, ne leur fournissoit charitablement de quoi feuilleter pendant toute leur vie les poëtes allemands et françois, afin de répandre de la lumière sur quelques-uns de ses passages ;

> Et s'il ne daignoit pas dans ses phrases nouvelles
> Aux savans à venir préparer des querelles.

Il nous reste à découvrir la beauté de la versification dans nos deux originaux ; et de ce côté-ci encore HOMÈRE est hors d'insulte. Je ne sache pas qu'aucun ancien ait écrit sur la manière de tourner un vers grec ou latin, et les règles sûres et précises de cette sorte de versification me sont, je l'avoue, tout-à-fait inconnues. Sur cette matière, nous faisons, nous autres littérateurs, un petit raisonnement en cercle le plus joli du monde. Nous tirons les règles des beaux vers de ceux d'HOMÈRE et de VIRGILE, et après cela nous prouvons, par ces règles-là, que VIRGILE et HOMÈRE ont fait de beaux vers. Le moyen d'en décider autrement ? Par des règles rai-

sonnées ? il n'y en a point. Par l'oreille ? La nôtre n'est pas toujours d'accord avec celle des anciens, à moins qu'une forte prévention n'y contribue ; et ceux qui croyent l'organe de leur ouïe le plus fait à l'antique, font de si lourdes fautes, qu'on ne sauroit s'y fier.

N'ont-ils pas cru, par exemple, que dans ce vers,

Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.

Horace n'avoit pas seulement condamné une pompe et une élévation hors d'œuvre, mais qu'il avoit été choqué encore, de la grande ouverture de bouche qu'il faut faire en prononçant *cantabo*. Leur oreille a le plus grand tort du monde du trouver cet *A* plus long que les *A* longs de *bacchatur* ou d'*amatur* ; et s'ils ouvrent plus la bouche pour l'un que pour les autres, je leur déclare que je n'en puis mais, ni le pauvre auteur de ces vers non plus. Il faut donc, sur la versification d'Homère, suivre respectueusement le sentiment des anciens, et qu'il n'en soit plus parlé.

Quant à CHAPELAIN, je donne hardiment le démenti à toutes les oreilles qui s'avisent de trouver la dureté de ses vers choquante. Je ne nie pas qu'il n'y ait dans son poëme des vers durs, même très-durs; mais je soutiens qu'ils doivent l'être, et qu'ils ne vaudroient rien, s'ils avoient un seul degré de dureté de moins. Toute cette rudesse n'est que l'effet d'un art incomparable, et l'on verra toujours qu'elle accompagne quelque beauté merveilleuse, dont la découverte ne sauroit qu'être due à une mûre réflexion.

Or le flux rapide d'un vers coulant entraîne trop vîte l'esprit, et il est nécessaire que la rudesse des sons l'arrête, et lui donne le loisir de pénétrer dans la pensée qu'elle enveloppe.

Quelquefois encore la dureté d'un vers de CHAPELAIN ne sert qu'à exprimer, par sa cadence bisarre, la chose même dont il veut donner une idée forte et sensible, à l'imitation de quelques vers de VIRGILE, qui sont, comme chacun sait, l'admiration des savans.

Et montant contremont la dure terre quitte;

Ce vers, par exemple, dépeint admirablement bien par sa dureté recherchée, l'état violent où se trouve la *Pucelle*, quand son esprit veut prendre l'essort pour s'élever jusqu'à son Prince, et que la difficulté de ce pénible dessein l'arrête à tout moment.

Remarquons que cette dureté est si grande qu'il faut que notre Auteur ait donné la gêne à son esprit pour y parvenir; aussi faut-il avouer qu'il n'est pas permis de réussir mieux.

En voilà plus qu'il n'en faut, Monsieur, pour montrer que Chapelain vaut bien Homère, et

Que l'excellence d'un Auteur
Dépend de son Commentateur.

Fin du Tome Premier.

TABLE
DES PIECES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE *de cette nouvelle édition.* Page j
Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. de Saint-Hyacinthe. xij
Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu. cv
Errata. cvj
Approbations. Ibid.
In honorem et gloriam, etc. Pièce en caractères hébraïques, cviij
Traduction de la pièce précédente. cix
Εις τον Σοφὸν Τριφύγιον. cx
In Clarissimi, Doctissimi, etc. cxj
To the Ingenious, etc. cxij
Lofbazuin, etc. cxiij
Au très-Illustre, très-Docte et Savantissime, etc. cxvij
A l'Aounou d'aquel grand Critique, etc. cxviij
Epitre à M. . . . cxix
Préface de la Première Edition. cxxiij
Préface de la Quatrième. cxxx
Epitre de M. Chloeus. cxxxix
Ode à M. le Docteur Mathanasius. cxl
Témoignages des Savans. cxlj
Et nomine et re Doctori, etc. cxlv
Table des Livres et des Manuscrits. cxlvj

TABLE.

Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu. Page 1

Remarques sur le Chef-d'œuvre d'un Inconnu.

Strophes Première. 5

— Deuxième. 58

— Troisième. 94

— Quatrième. 138

— Cinquième. 166

Dissertation sur l'origine de la maison de Catin. 198

Dissertation touchant la personne de Catin et celle de Colin. 208

Remarques générales sur ce Chef-d'œuvre. 230

Corollaire. 255

Nouvelles Remarques. 261

Lettre de M. Chrisologos Caritidès. 296

Remarques et diverses Leçons. 299

*Lettre à Monseigneur le Duc de ***.* 309

Dissertation sur Homère et sur Chapelain. 317
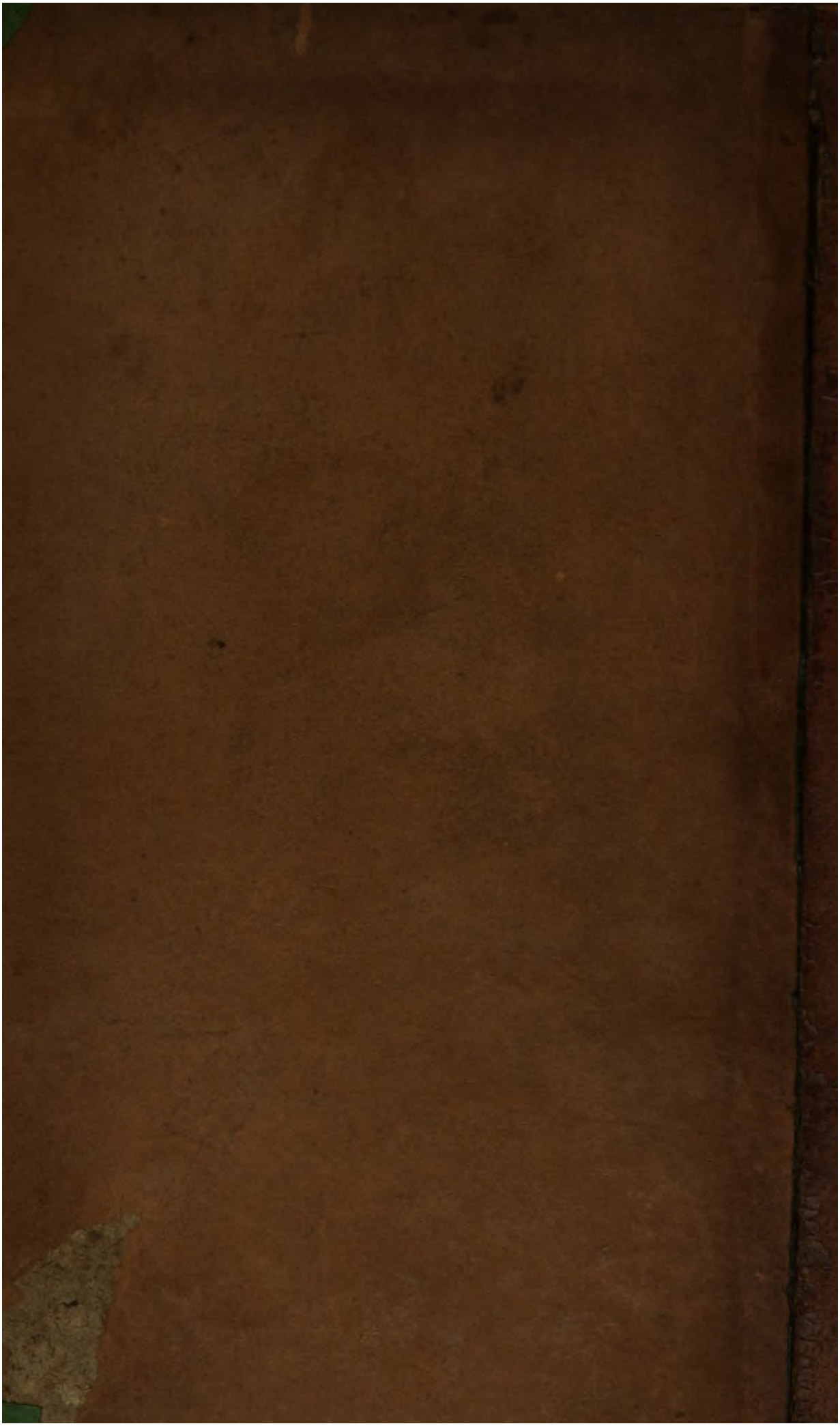
6/3/25